DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13007 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 22 NOVEMBRE 1986

Euro-réalisme

Que les députés français aient ratifié à leur tour, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 novembre, le projet d'Acte unique européen n'a rien d'inattendu. Ils avaient été précédés dans cette voie par leurs collègues de la plupart des autres pays de la Communauté, et il aurait été fâcheux pour la continuité de l'action diplomatique de la France que l'engagement souscrit par M. Mitterrand lors du sommet de Luxembourg, en décembre 1985, ne fût pas confirmé. Ce dont on se réjouira en revanche dans bon nombre de capitales de la Communauté, où l'on redoutait de voir ce débat ressusciter de vieux affrontements entre partisans et adversaires de la construction européenne, c'est l'ampleur du vote favorable : 498 voix pour, sur un effectif parlementaire total de 572 !

Certes, il est des quasi-unanimités qui ne doivent pas faire illusion ; et la nature des sentiments que l'on porte dans telle ou telle partie de l'hémicycle à cette « union européenne » qu'il s'agit d'instaurer progressivement reste à l'évidence fort différente. Il n'en demeure pas moins que, pays après pays, la ratification du texte si laborieusement mis au point par les Etats membres de la CEE vient confirmer que, si elle reste souvent hésitante et difficile, la marche en avant de l'Europe s'inscrit bien dans l'air du temps.

Il est vrai que cet Acte unique, à la dénomination vaguement freudienne, n'a rien de révolutionnaire. Pris au pied de la lettre, il appelle davantage les membres de la CEE à un meilleur respect du traité de Rome qu'à un véritable bond en avant : après tout, le retour à des pratiques de vote moins paralysantes qu'une perpétuelle recherche d'unanimité ou l'établissement d'un grand marché intérieur d'ici à 1992 visent plus à corriger des dérives de procédure ou à accélérer certaines évolutions qu'à bouleverser le cadre institutionnel de la Communauté.

Ne parlait-on pas déjà au début des années 60 de Marché commun ? Le prétendu « compromis de Luxembourg », visant à limiter la recherche de l'unanimité aux questions les plus importantes, ne date-t-il pas de plus de vingt ans ? A-t-on attendu de voir l'Acte unique mettre l'accent sur des secteurs d'avenir, comme la technologie, pour développer des programmes comme Airbus, Ariane ou l'ensemble de l'opération Eurêka – dans un cadre qui était d'ailleurs tantôt plus restreint, tantôt plus large, que celui de la CEE ?

Compte tenu du long processus qui, de sommet en comité, de déclaration en rapport, a conduit à l'accord ainsi ratifié, le résultat peut sembler maigre au regard des ambitions des « européistes » les plus impatients. Il a du moins le mérite de s'inscrire dans cette longue suite de petits pas qui, en trente ans, ont fait de la Communauté européenne, d'ores et déjà, un ensemble géopolitique sans précédent dans l'histoire et sans équivalent dans le monde.

Entre l'« euro-pessimisme » des uns et l'optimisme naïf des autres, l'Acte unique constitue une manifestation modeste, et qu'il faut espérer féconde, d'euro-réalisme.

(Lire nos informations pages 6 et 7.)

Une recommandation de M. Chirac

Salaires du secteur public : + 3 % au maximum en 1987

Les hausses de salaire, dans le secteur public, ne devront pas dépasser en 1987 la hausse des prix. C'est ce qu'a recommandé le premier ministre dans une note adressée aux membres du gouvernement chargés des entreprises publiques. En tenant compte de certains avantages, comme l'ancienneté, cette hausse ne devrait donc pas être supérieure à 3 % pour l'année prochaine.

M. Jacques Chirac a adressé, le 12 novembre dernier, aux ministres et secrétaires d'Etat ayant sous leur tutelle des entreprises publiques ses recommandations pour la politique salariale 1987 dans le secteur public. Les directives, qui n'ont pas été rendues publiques, ont donc précédé, contrairement à ce que l'on avait cru, les recommandations du CNPF pour le secteur privé.

Dans sa recommandation, le premier ministre rappelle que la politique salariale est un élément essentiel de la politique économique de lutte contre l'inflation. Il indique que pour 1987 le pouvoir d'achat des agents du secteur public devra être maintenu en masse, c'est-à-dire par rapport à l'objectif de hausse moyenne des prix de 2 %. Mais en tout état de cause il recommande de ne pas dépasser une norme de 3 % en moyenne pour l'évolution de la masse salariale. Cela ne signifie pas pour autant que le gouvernement incite le secteur public à donner plus de pouvoir d'achat puisque la masse salariale doit comprendre le « GVT positif » (glissement vieillesse technicité) et les mesures catégorielles.

Dans cette circulaire de deux feuillets, M. Chirac souhaite également que le calendrier de programmation des hausses de salaires concentre lesdits relèvements sur le second semestre de 1987. Cela diminuera d'autant l'effet de report de ces augmentations sur 1988, année qui sera à plus d'un titre importante.

M. N.

L'opposition à la loi de M. Devaquet

Réforme des universités : les grèves d'étudiants s'étendent

Les grèves s'étendent dans les universités à Paris et en province à quelques jours du débat à l'Assemblée nationale sur la réforme de M. Devaquet. Une manifestation devrait avoir lieu le 27 novembre devant le Palais-Bourbon. D'autre part, la FEN appelle à un rassemblement, à Paris, dimanche 23 novembre, contre la politique de M. Monory.

A force de fermer la marmite, on finit par la faire exploser. MM. René Monory et Alain Devaquet ont jusqu'à présent mené leur barque avec habileté : le ministre de l'éducation nationale, bonhomme et madré, en découpant en rondelles son opposition syndicale au point que la FEN (Fédération de l'éducation nationale) en est restée longtemps interdite ; le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, discret jusqu'au silence, en donnant des gages à ses amis politiques, qui trouvaient son projet de réforme trop timoré et en esquivant tout débat avec ceux qui jugeaient son texte inutile ou dangereux. Mais la semaine qui vient s'annonce décisive.

L'agitation étudiante contre le projet de réforme universitaire, sporadique et incertaine il y a quelques jours, commence à faire tache d'huile et à s'organiser. Parti brutalement, lundi dernier, de l'université Paris-XIII (Villetaneuse), le principe de la grève des cours et des travaux dirigés a été, depuis, voté par huit autres universités : Censier (Paris-III), Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII), Nanterre (Paris-X), Caen, Dijon, Amiens et Tolbiac (Paris-I). La réalité de ces grèves est encore assez inégale, mais tout indique qu'elles vont gagner en densité.

PHILIPPE BERNARD et GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 23.)

Les élections législatives du 23 novembre en Autriche

L'ombre obsédante de Kurt Waldheim

Des élections législatives anticipées auront lieu le dimanche 23 novembre, en Autriche. Les deux principaux partis – les socialistes (SPOE) du chancelier Franz Vranitzky et les populistes conduits par M. Alois Mock, – sont au coude à coude. Mais les libéraux de M. Jörg Haider et les écologistes pourraient jouer les trouble-fête.

VIENNE de notre envoyée spéciale

M. Kurt Waldheim est seul en son palais impérial, et de lui, ici, on ne veut pas parler, ou fort peu. Alors que s'approchent de nouvelles élections, l'Autriche – vieux réflexe – s'efforce d'oublier les dernières, celles qui portèrent M. Waldheim à la présidence à l'issue de la plus détestable des campagnes qu'ait jamais connues la République.

Par un cruel paradoxe, c'est pour flatter l'orgueil d'une nation travaillée par son complexe de petit pays que le Parti populiste avait choisi de mettre en piste cet homme froid, plutôt hautain et volontiers autoritaire qui n'est pas de l'étoffe dont on fait traditionnellement les présidents autrichiens, mais qui était auréolé de sa prestigieuse carrière internationale. Le projet ne pouvait pas plus mal tourner. L'Autriche mise à l'index, brutalement renvoyée à elle-même et à son passé, s'est barricadée dans un violent sursaut de défense et de chauvinisme bravache, et il semble aujourd'hui que rien n'ait vraiment changé au fond et que si c'était à refaire, elle recommencerait.



Et pourtant, quelle amère victoire, quels ravages, quelle persistante humiliation ! On a beau se dire et répéter que le verdict du suffrage universel a définitivement classé l'affaire Waldheim, on a beau faire silence sur ses derniers développements (hormis un entrefilet dans un seul quotidien, la presse autrichienne n'a pipé mot des dernières révélations du *Washington Post* et du Congrès juif mondial), quelque chose ne va pas du côté du palais qui explique vraisemblablement les maux d'estomac dont on dit que M. Waldheim souffre.

Ce président n'est pas conforme. Il est très diplomatiquement mis en quarantaine, non par tout le monde certes, mais par les alliés les plus proches de l'Autriche, et réduit à solliciter en vain le droit de visite en Suisse tandis que des ministres des affaires étrangères de passage à Vienne évitent de lui rendre les civilités d'usage, comme on l'a vu récemment lors de l'ouverture de la CSCE.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 2.)

MICHEL HOST

Valet de nuit

ROMAN

PRIX GONCOURT

PRIX GONCOURT

GRASSET

Interdépendance et non-coopération

Un monde schizophrène

par Pierre Drouin

Le Plan se meurt, le Plan est mort... Au même moment, la communauté internationale, innervée de réseaux d'interdépendance de plus en plus foisonnants, se demande où elle va et souhaite entrevoir des objectifs à moyen terme. L'Allemagne et les Etats-Unis, qui ne juraient jusqu'ici que par *le marché, ne sont pas les derniers* à souhaiter que l'on se mette à diriger un peu mieux les concertations épisodiques vers des buts plus assurés. Comme le disait récemment à Atlanta M. de Larosière, directeur général du Fonds monétaire jusqu'à la fin de l'année : *« La compatibilité des taux de change, des taux d'intérêt et des politiques fiscale et monétaire ne se réalisera pas spontanément et il importe que les grands pays industrialisés parviennent à une coordination accrue de leurs politiques économiques. »*

Un symposium organisé à la fin du mois dernier pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'OCDE a mis l'accent, lui aussi, sur la nécessité d'une coopération multilatérale plus étroite du fait des imbrications fantastiques nées *des technologies nouvelles de la* communication et des mutations financières. Mais qui écoute ? Se rend-on bien compte d'abord du degré atteint par ces interpénétrations.

Le commerce mondial s'est accru dans des proportions très importantes durant les dernières décennies.

(Lire la suite page 28.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

Un fonctionnaire de l'UNESCO d'origine soviétique est séparé de sa famille depuis cinq ans

Eugène Soloviev, fonctionnaire international de l'UNESCO à Paris depuis 1977, est séparé de sa famille depuis juillet 1981 : sa femme et sa fille, qui étaient allées à l'époque passer des vacances à Moscou, s'étaient vu retirer leur passeport, tandis qu'on faisait savoir à M. Soloviev qu'il devait rentrer en URSS s'il voulait les revoir. Son tort était sans doute d'avoir pour ami un compatriote, Alex Plechakov, qui avait demandé l'asile politique en France en mai 1981, à l'expiration de son contrat avec l'UNESCO.

Devant les menaces formulées à son égard, M. Soloviev demanda et obtint à son tour l'asile politique en France le 10 décembre 1981. Quatre ans plus tard, le gouvernement français lui accordait la nationalité française, ainsi qu'à sa fille, qui est fiancée à un Français.

Depuis cinq ans, cet homme se bat pour tenter de récupérer sa famille. Il est le seul fonctionnaire international soviétique ayant obtenu le droit d'asile qui ait réussi à garder son poste : malgré les pressions exercées par la délégation soviétique, la durée de son contrat avec l'UNESCO a été prorogée. Or les quatre demandes de départ définitif faites par Mme Soloviev ont été rejetées; les démarches diplomatiques au plus haut niveau sont restées sans effet.

Le comportement de l'URSS dans cette affaire est une violation flagrante des statuts de la fonction publique internationale. Selon les dispositions de l'Acte constitutif de l'UNESCO (chapitre IV, paragraphe 5) et de la charte des Nations unies (art. 100), les Etats membres se sont engagés à ne pas chercher à influencer les fonctionnaires internationaux dans l'accomplissement de leurs tâches. Sans parler de la violation flagrante du droit à la réunion des familles prévu dans l'acte final de la conférence d'Helsinki.

Am. B.

RFA

Réouverture du procès d'un membre de la Fraction armée rouge

Düsseldorf. – Condamné à la prison à vie en mars 1985 pour l'enlèvement et le meurtre de Hanns-Martin Schleyer et de quatre de ses gardes du corps, Rolf Clemens Wagner, quarante-deux ans, membre de la Fraction armée rouge (RAF), comparaît pour la deuxième fois depuis jeudi 20 novembre, devant la justice allemande. La cour d'appel fédérale avait déclaré irrecevable un enregistrement de la voix de Wagner pris en cachette pendant sa détention.

Hanns-Martin Schleyer, le « patron des patrons » allemands avait été enlevé le 5 septembre 1977 à Cologne par un commando de la RAF qui demandait la libération de onze terroristes et une rançon de 1,1 million de deutschemarks. Après le détournement manqué d'un avion de la Lufthansa par des Palestiniens et la mort, en prison, de trois membres de la RAF (dont Andreas Baader), le commando tuait M. Schleyer de plusieurs balles dans la tête. A Düsseldorf, la réouverture du procès s'est déroulée dans un vacarme provoqué par l'accusé et une cinquantaine de sympathisants. Confirmant son soutien à *« la lutte contre l'impérialisme »*, Wagner est sorti de la salle le poing levé.

L'ancien agent de voyage est déjà condamné à la prison à vie, en Suisse, pour le meurtre d'une passante lors du hold-up d'une banque à Zurich, en 1979. Il a été extradé en RFA pour la durée du procès.

A TRAVERS LE MONDE

Japon

Démission du président du Parti bouddhiste

Tokyo. – M. Yoshikatsu Takeiri, président du Komeito (Parti bouddhiste), a annoncé, jeudi 20 novembre, qu'il quittait ses fonctions, qu'il avait occupées pendant vingt ans. Il sera remplacé par M. Junye Yano, actuel secrétaire général, dont la nomination devrait être approuvée par le prochain congrès du Komeito, le 4 décembre.

M. Takeiri est l'homme qui a fait du Parti Komei, issu de la secte bouddhique Soka Gakkai, la seconde formation d'opposition au Japon après le PS. Il est considéré comme un proche collaborateur de M. Daisaku Ikeda, président honoraire de la Soka Gakkai. Officiellement, il n'y a pas de liens entre le parti et la secte, mais en réalité le premier est clairement le bras séculier de la Soka Gakkai. En dépit des succès obtenus par M. Takeiri, une nouvelle génération de politiciens souhaitaient son départ depuis le léger recul enregistré par le Komeito aux élections du 6 juillet dernier ; le nombre de ses députés à la Chambre basse est passé de soixante à cinquante-sept. – *(Corresp).*

Tunisie

Le gendre de M. Mzali condamné pour escroquerie

Tunis. – Le tribunal correctionnel de Tunis a condamné mercredi 19 novembre M. Rifaat Dali, gendre de l'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, à trois ans de prison pour escroquerie. M. Rifaat Dali était jugé pour avoir simulé en juin 1985 un accident de la circulation, afin de se faire rembourser par une compagnie d'assurances la réparation des dommages subis dans d'autres circonstances par son automobile. M. Rifaat Dali aura également à répondre prochainement devant les tribunaux de détournement de fonds dans la gestion d'une société qu'il dirigeait jusqu'à l'été dernier. Le gendre de M. Mzali est aussi accusé d'avoir animé à partir de janvier 1984, sur les instigations de son beau-père, *« un réseau de renseignements »* parallèle aux services officiels du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 14 octobre).

D'autre part, la chambre criminelle de Tunis a examiné ces jours derniers le cas de l'un des fils de l'ancien premier ministre, M. Mokhtar Mzali, ex-PDG de la Société tunisienne des industries laitières, accusé *« d'abus de confiance, de mauvaise gestion et de détournement de fonds publics »*. – *(Corresp.)*

MICHEL SWISS
VOUS ACCORDE LES MEMES REMISES EXCEPTIONNELLES QU'AUX TOURISTES ETRANGERS
PARFUMS toutes les GRANDES MARQUES
ACCESSOIRES HAUTE-COUTURE
PRODUITS DE BEAUTÉ
PORCELAINE - MAROQUINERIE
Jours d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30 sans interruption
TEL. 42.61.61.11
16, RUE DE LA PAIX-PARIS

AUTRICHE

Les élections législatives du 23 novembre

(Suite de la première page.)

Quand, à l'inauguration du Festival de Salzbourg, le public debout dans la salle lui fait une frénétique ovation tandis que dans la rue s'agitent des petits groupes de manifestants, c'est beaucoup trop de tapage pour un président autrichien dont la fierté est traditionnellement d'échapper aux passions et aux polémiques, et qui ne devrait susciter ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Et quand il est présent à tel colloque sur l'antisémitisme, faisant fuir l'un des orateurs – Simon Wiesenthal – puis assistant aux débats mais sans rien trouver à dire, c'est plus que maladroit, et cela ne fait qu'aggraver le malaise. M. Waldheim peut bien s'offrir de temps à autre des bains de foule en inaugurant les chrysanthèmes, cela n'empêche pas qu'il gêne, qu'il encombre, qu'il soit seul.

Agitation viennoise

Cinq mois après l'élection présidentielle, on n'est donc pas revenu purement et simplement à la normalité comme l'espérait naïvement la majorité des Autrichiens. Mais on ne voit pas non plus l'amorce de la grande cure d'hygiène mentale qu'attendaient certains, pensant que l'électrochoc de l'affaire Waldheim allait enfin déclencher ce travail de mise à jour du passé dont l'Autriche a, jusqu'ici, fait l'économie.

Les seuls à appeler les choses par leur nom sont aujourd'hui les Verts, qui sont entrés en campagne contre un antisémitisme dont le regain de vigueur est patent, et l'association Nouvelle Autriche, née d'une pétition lancée au mois de mars pour réclamer le retrait de la candidature Waldheim et qui est en train de rassembler toute la fine fleur de l'intelligentsia viennoise. Ses animateurs ont organisé récemment avec des étudiants et des lycéens une manifestation publique sur les pogroms de la Nuit de cristal du 9 novembre 1938, puis un symposium sur l'état de l'Autriche auquel ont assisté environ mille cinq cents personnes. C'est peu, relativement, mais la façon dont ils sont courtisés par le Parti socialiste montre que ce sont des gens qui comptent, et le secrétaire général du Parti populiste, M. Michael Graff, a sans doute manqué une occasion de se taire lorsqu'il les a traités récemment de *« traîtres à la patrie »*.

A part cette petite agitation viennoise, rien. Les quatre épisodes du film *Shoah* diffusé par la télévision se sont écrasés sans un bruit, à une heure, il est vrai, tardive, dans les édredons autrichiens. On ne veut pas entendre parler de ce passé-là et on ne comprend toujours pas pourquoi, sinon par perfidie, l'étranger continue de s'acharner contre l'Autriche, encore une fois victime.

Dans les deux grands partis, le mot d'ordre était donc de ne surtout pas évoquer cette affaire pendant la campagne électorale. Il fut enfreint à plusieurs reprises par certains dirigeants du Parti populiste qui, ne pouvant s'empêcher de jouer sur cette corde-là, tellement bénéfique lors de l'élection présidentielle, s'en prirent à l'Etat d'Israël et à son « ingérence » dans les affaires autrichiennes.

Aucune réflexion critique sur les responsabilités des partis n'a été amorcée, aucune dissidence ne s'est manifestée. La discipline partisane et la compétition électorale semblent l'avoir résolument emporté sur le malaise de ceux qui, chez les populistes comme chez les socialistes, se recommandent malgré tout d'une tradition antifasciste et qui ont très mal vécu ces derniers mois.

Vers une « grande coalition »

Du côté socialiste, outre que des hommes ont changé, outre que le chancelier Franz Vranitzky a multiplié les gestes de fraternisation envers la petite communauté juive de Vienne, on se flatte d'avoir rompu ave le partenaire de la coalition gouvernementale, le Parti libéral, lorsque celui-ci s'est donné pour président M. Jörg Haider, représentant l'aile droite du parti, celle qui draine encore bon nombre de nostalgiques du national-socialisme. Cette rupture de la coalition qui est à l'origine des élections anticipées de dimanche est censée laver le parti de toutes les compromissions passées – de l'affaire Peter, de l'affaire Reder, préludes à l'affaire Waldheim, – mais force est bien de constater qu'elle est aussi indispensable pour préparer une grande coalition avec les populistes, seul moyen sans doute pour les socialistes de se maintenir au pouvoir, où ils sont depuis seize ans.

Alors, de quoi parle-t-on en cette veille d'élections ? D'abord, on parle peu. La campagne est morose, sans beaucoup d'affiches, sans grands meetings, sans passion. Est-ce parce que la situation économique est à ce point préoccupante que les mêmes remèdes s'imposeront, quel que soit le gouvernement qui les mettra en œuvre ? Le Parti socialiste a en effet dû, ces derniers mois, remiser au placard ses vieux dogmes, en raison notamment de la crise de l'important secteur de l'industrie nationalisée, pour une ligne plus libérale et plus austère que plus rien ne distingue de celle des populistes... Mais tout est relatif : le chômage que l'on présente ici comme une catastrophe ne touche à ce jour que 5 % de la population active, et la situation n'est pas de celles qui ailleurs appelleraient la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Un système en panne

Si l'Autriche se renvoyait à une grande coalition qu'elle a déjà connue et dont elle garde plutôt un mauvais souvenir, c'est aussi parce que le système politique est en panne. Aucun des deux grands partis n'est aujourd'hui en mesure de remporter la majorité. La seule autre constellation possible serait donc une petite coalition entre populistes et libéraux. Ni les uns ni les autres ne l'ont *a priori* exclue, mais on songe à l'image qu'offrirait ce pays avec à sa présidence M. Waldheim et au gouvernement M. Jörg Haider, qui, bien qu'insistant sur le fait qu'il est né dans les années 50, n'a pas moins clairement choisi les siens, notamment en acclamant le retour en Autriche du criminel de guerre Walter Reder.

Surtout, cette coalition aurait bien de la peine à se faire entendre des syndicats de l'industrie, qui avaleront d'autant mieux la potion qu'elle leur sera administrée avec la bénédiction du Parti socialiste. Les forces lourdes, syndicats et patronat, par souci d'efficacité mais aussi parce qu'il n'y a rien dans ce pays que l'on déteste autant que les conflits – sociaux ou autres, poussent donc vers l'alliance des deux grands partis. C'est pain bénit pour M. Haider, qui a beau jeu de rappeler le temps où ces deux partis se partageaient l'Etat, où l'accès au moindre poste de travail supposait qu'on présentât sa carte d'adhérent au parti dominant dans le secteur ou dans la région. Le jeune chef du Parti libéral, qui ne recule ni devant la démagogie, ni devant l'opportunisme, semble en passe de se tailler dimanche un beau succès poujadiste. Les sondages donnent les Partis socialiste et populiste quasiment à égalité, et la presse se perd en conjectures devant une opinion bien lasse sur ce qui pourrait résulter de l'avance de l'un ou de l'autre. L'Autriche n'est décidément pas à l'heure d'un nouveau départ.

CLAIRE TRÉAN.

Un livre de Bernard Cohen et Luc Rosenzweig

« Le Mystère Waldheim »

Peut-on vraiment parler d'un « mystère Waldheim » à propos de l'irrésistible ascension, depuis 1945, de l'actuel président de la République autrichienne ? Tel que la présentent Bernard Cohen et Luc Rosenzweig, on y verrait plutôt une histoire parfaitement symbolique, presque une allégorie du chemin de tant d'habiles dans l'univers occidental.

Comme le héros lui-même, l'aventure est très médiocre, mais elle trace le cours de l'histoire réelle de l'Europe, non pas celle que racontent les survivants vainqueurs ou vaincus, aussi purgés les uns que les autres de leurs illusions et de leurs amertumes. Des vérités qu'ils ont connues et tues sortent explicitement.

Par le cadre d'abord, celui du mythe de l'Autriche. Dépecée puis abandonnée par les vainqueurs de la première guerre mondiale dans des conditions aussi stupides qu'ignominieuses, dictées par l'aveuglement ou l'ignorance de son appartenance à l'espace germanophone, elle n'a préservé son vouloir-vivre qu'à force de compromis. Elle acclama Hitler entrant à Vienne, participa sans réticences à l'entreprise impérialiste allemande. Et, en 1945, il devint peu convenable de se souvenir à quel point le national-socialisme s'y était forgé, comme en Bavière.

Jouant très finement de son statut officiel de « première victime » du nazisme, la seconde République autrichienne fut la pierre de touche de la détente après la mort de Staline, l'expression même du consensus entre l'Est et l'Ouest. Les vertus d'une démocratie pacifique et paysanne, les roueries démocrates-chrétiennes, le génie aussi d'un grand chancelier socialiste, qui lucidement dédouana ses compatriotes en les laissant s'abriter derrière ses origines juives, cimentèrent petit à petit une amitié attendrie, presque un snobisme, pour la nouvelle Autriche, admirée au surplus pour sa stabilité économique.

Une édifiante manipulation

Du fait qu'il était enfin viable et cohérent, ce tronc d'empire, devenu Etat et nation, justifiait à long terme le découpage du traité de 1919. Le tout s'enroba dans l'explosion d'intérêt intellectuel qui travestit les réalités politiques : tous les hérauts de la Vienne de 1900, Freud, Mahler, Krauss, Schnitzler, *und so weiter*, entourèrent Kreisky pour parrainer en cette nouvelle Autriche la mère, la maîtresse, ou l'héritière bien liftée du vingtième siècle et de la modernité. On les flanqua même de Musil, Broch, Hofmannsthal, Thomas Bernhard, Peter Handke, comme chantres suprêmes de ce qu'ils détestaient.

Sans que la nuance tamise toujours leurs analyses, Bernard Cohen et Luc Rosenzweig rappellent fort bien cette histoire exemplaire du bon usage de l'hypocrisie dans l'équilibre européen : elle fabriqua de l'Autriche une image kitsch, désarmée et désarmante, où elle aurait eu mauvaise grâce à ne pas se reconnaître, et qui fondait de façon patente l'entente entre les deux Grands, c'est-à-dire la paix du monde.

Devenant président de la République par l'élection populaire, M. Kurt Waldheim incarne cette édifiante manipulation. Il est même en droit de demander au gouvernement français de poursuivre celui qui en doute, pour injure à chef d'Etat étranger. Or, que fut-il ?

Comme beaucoup d'Autrichiens, d'Allemands, et d'autres Européens, il donna à sa survie les gages nécessaires : un petit peu nazi, adhérant aux organisations mais non à l'idéologie. Soldat et officier sans excès, fabriquant les dossiers pour préparer les rafles, les déportations, les exécutions, sans signer les décisions qu'il avait préparées. Très attentif – mais le fut-il plus que d'autres ? – à déterminer le point à ne pas dépasser, celui au-delà duquel, quelle que soit l'issue, il ne se dégagerait plus. Pas assez cependant pour éviter que les Yougoslaves ne dressent contre lui un dossier pour crimes de guerre.

La charge majeure contre lui tient finalement dans la persévérante succession de mensonges par omission. Elle a cependant servi, dès l'automne 1945, le dynamisme mis au service de sa carrière. Les témoignages rapportés dans ce dossier font état d'une énorme vanité, puissant moteur, dont on se demande si elle ne visait pas à étouffer toute question personnelle sur une culpabilité. Ni le mensonge ni la vanité n'auraient fait de cet homme un fonctionnaire, un diplomate, un secrétaire général de l'ONU, un chef d'Etat, s'il n'avait su – avec un vif opportunisme – se rendre indispensable dans la mesure même où il était compromis suffisamment, mais relativement. Indispensable aux Russes, aux Yougoslaves, aux Américains et, pour finir, aux Autrichiens.

Ces mensonges par omission, ces silences, ont en fait légitimé les silences de ses parrains ou de ses partenaires, gouvernements ou acteurs qui avaient imperturbablement traversé toutes les péripéties de l'histoire depuis 1940. On en a d'autres exemples dans d'autres pays, à commencer par les Russes et les Américains, sans omettre les Français.

Par sa médiocrité même, l'affaire Waldheim est un élément du grand débat qui, depuis quelques années, implique le monde occidental, celui de la relativisation de ce passé des années 40, celui de la banalisation du mal par lassitude et de son lien avec la raison d'Etat. Il était nécessaire que l'inspiration libertaire de Bernard Cohen et Luc Rosenzweig vienne y remettre en cause le cynisme ou la résignation.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ *Le Mystère Waldheim*, de Bernard Cohen et Luc Rosenzweig. Coll. « Au vif du sujet », Gallimard 199 p., 78 F.



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

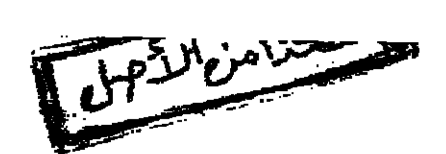
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104, Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.I.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Proche-Orient

Les relations de l'Iran avec les Etats occidentaux

L'imam Khomeiny condamne toute idée de rapprochement avec les Etats-Unis

Sortant de son long silence, l'imam Khomeiny est intervenu jeudi 20 novembre dans la polémique créée à la suite de la visite de M. McFarlane à Téhéran, pour condamner toute idée de rapprochement avec les Etats-Unis. L'imam, qui s'adressait à des familles de martyrs chiites et sunnites et à un groupe de responsables militaires dans sa résidence du Jamaran, s'est félicité de la « *déconfiture* » des Américains. « *Ceux qui, il y a quelques années rompaient, leurs relations avec l'Iran nous supplient aujourd'hui d'établir des rapports, mais notre peuple refuse, et cela constitue notre plus grande victoire* », a-t-il dit, conseillant au président Reagan de « *prendre le deuil* » et de changer le nom de la Maison Blanche en Maison Noire, « *ce qui reflète mieux la réalité* ». « *Le fait que le président d'un pays comme les Etats-Unis tienne des propos aussi angoissés et contradictoires témoigne de la grandeur de la révolution islamique* », a-t-il souligné.

L'imam Khomeiny, qui s'adressait par-dessus la tête de son auditoire aux étudiants qui lui avaient demandé de se prononcer clairement sur les contacts établis avec des émissaires américains (*le Monde* du 21 novembre), s'est montré évasif. Il a repris à son compte la version rocambolesque que son représentant au Conseil supérieur de la défense, l'hodjatoleslam Rafsandjani, avait donné, le 4 novembre de la visite de M. McFarlane, en affirmant que ce dernier « *était arrivé secrètement en Iran muni de fausses pièces d'identité* » et que « *les autorités iraniennes n'avaient établi aucun contact avec lui* ».

Après avoir ainsi justifié le comportement de l'hodjatoleslam Rafsandjani, l'imam Khomeiny s'en est pris aux responsables iraniens qui poussent au dialogue, « *alors qu'ils devraient hurler contre l'Amérique* ». Il s'est référé notamment à un groupe de députés qui, a-t-il dit, ont récemment adressé une lettre au Parlement dans laquelle ils expriment leur souhait de voir une certaine forme de dialogue s'établir entre Washington et Téhéran. « *Le moment est-il venu pour une telle approbation de la Maison Noire et de Reagan* », s'est-il interrogé, en répondant immédiatement : « *Au lieu de crier contre vos propres dirigeants, criez contre les Etats-Unis. Ne brisez pas le cœur de nos citoyens. N'engendrez pas des durs et des modérés. Ne vous laissez pas influencer par la propagande étrangère. Pourquoi avez-vous perdu votre âme ? Pourquoi devrions-nous être autant tournés vers l'Occident ou vers le Satan ?* » – (AFP, UPI, Reuter.)

La « grave erreur » de M. McFarlane

Washington. – M. McFarlane, l'ancien conseiller du président Reagan, qui s'était rendu secrètement en Iran au mois de mai avec un chargement d'armes, a affirmé, jeudi 20 novembre, dans une interview au *Washington Post*, que cette politique était *une « erreur »*. M. McFarlane, estime qu'il était logique de chercher à établir un dialogue avec des éléments du régime iranien qui s'y montraient disposés. Mais, c'était, selon lui, une « *erreur d'introduire* (dans ce dialogue) *l'idée d'une livraison d'armes* ».

Lors de sa conférence de presse, mercredi, M. Reagan avait pris l'entière responsabilité de cette livraison d'armes à Téhéran, justifiant cette « *exception* » à l'embargo américain par le souci de ramener l'Iran dans la communauté des pays responsables.

Selon le *Post*, M. McFarlane avait reçu l'assurance de son successeur à la tête du Conseil national de sécurité, le vice-amiral John Poindexter, que les otages américains détenus au Liban seraient libérés au moment de son arrivée à Téhéran le 28 mai. Ce dernier lui avait également indiqué qu'il voyagerait à bord d'un avion transportant une petite quantité d'équipements militaires.

Une fois arrivés à Téhéran, M. McFarlane et le colonel Oliver North, un membre du Conseil national de sécurité qui l'accompagnait, devaient apprendre de Washington que les otages n'avaient pas été libérés. Ils devaient réaliser aussi que leurs interlocuteurs étaient à un niveau très bas de responsabilité dans le gouvernement iranien, ajoute le *Washington Post*.

Dans un communiqué publié jeudi, M. McFarlane reconnaît : « *En tant que conseiller du président, j'aurais dû prévoir ce possible résultat. Mon incapacité à l'avoir fait constitue une grave erreur de jugement dont j'accepte l'entière responsabilité.* » – (AFP.)

Le ministre italien de la défense mis en cause par l'opposition

ROME

de notre correspondant

L'Italie aurait livré ces deux dernières années des armes à l'Iran et à l'Irak, violant ainsi l'embargo proclamé par le gouvernement en juin 1984. Le petit port de Talamone, au sud de la Toscane, aurait-il, de surcroît, servi à embarquer discrètement ces derniers mois du matériel militaire américain sur des cargos danois en route pour l'Iran ? Ces deux affaires de livraison d'armes, encore obscures à bien des égards, ont été dénoncées depuis la fin de la semaine dernière par la presse italienne, qui s'appuie en particulier sur des déclarations de responsables du syndicat des marins danois. Les journaux, et en particulier ceux du Parti communiste et de l'extrême gauche, ne se privent pas de mettre en cause les probables « *couvertures officielles* » dont auraient bénéficié des entreprises comme l'Oto Melara (mitrailleuses et canons), La Tirrenia (munitions), Agusta (hélicoptères), Fincantieri (matériel naval) pour approvisionner les deux belligérants.

La tempête politique suscitée par ces révélations met principalement en cause le ministre de la défense, M. Giovanni Spadolini, secrétaire du Parti républicain, qui n'a jamais dissimulé un « atlantisme » sourcilleux. Les radicaux demandent sa démission, arguant du fait que, de par ses fonctions, il ne pouvait pas ne pas être au courant de ces trafics. Dans le débat parlementaire sur les « affaires de ventes d'armes », qui s'ouvre ce 21 novembre devant la chambre, il fait figure de principal accusé. M. Spadolini rétorque que les autorisations pour les exportations d'armes dépendent tout autant du commerce extérieur et des affaires étrangères que de son ministère. Il affirme aussi que « *au vu des documents existants* », l'Italie n'est aucunement impliquée dans des fournitures de matériel militaire américain pour l'Iran, parties du port de Talamone. « *S'il y a eu des actions illicites, les responsables seront poursuivis.* »

Quant aux livraisons d'armes italiennes à l'Iran et à l'Irak, il tient à préciser que l'embargo de juin 1984 visait seulement à empêcher la signature de nouveaux contrats : « *Ceux qui avaient été passés avant cette date devaient arriver peu à peu à expiration, les journaux ont confondu les deux choses et contribué ainsi à renforcer l'équivoque.* »

La situation est en train de devenir d'autant plus confuse qu'il ressort que l'embargo, solennellement annoncé en juin 1984, est resté une simple déclaration d'intention. Aucune directive formelle n'a en effet été donnée pour le mettre concrètement en œuvre. Le ministre du commerce extérieur, M. Rino Formica, socialiste, en tire argument pour relancer la polémique et mettre en difficulté ses collègues des affaires étrangères, le démocrate-chrétien M. Giulio Andreotti et surtout le ministre de la défense républicain, M. Spadolini. « *L'embargo, en effet, n'a pas été violé ; il est tout simplement inexistant. J'ai d'ailleurs expédié à MM. Andreotti et Spadolini le projets d'un décret-loi bloquant réellement les ventes d'armes à l'Iran, à l'Irak et la Syrie. Je l'ai signé ; j'attends toujours leur réponse et leur signature.* »

(*Intérim.*)

La guerre du Golfe

Reprise des raids irakiens : 89 tués à Ahwaz

L'Irak a repris jeudi ses raids d'envergure contre l'Iran en attaquant une quinzaine d'objectifs en l'espace de quelques heures, fait sans précédent depuis la « guerre des villes » que les deux pays s'étaient livrée au printemps 1985. Selon l'Irak, il s'agit d'objectifs économiques et militaires situés dans la partie méridionale de la frontière. Selon l'Iran, des zones résidentielles de la ville d'Ahwaz (sud-ouest) ont été violemment bombardées lors des raids lancés dans la matinée. Les deux séries de raids contre Ahwaz auraient fait au moins quatre-vingt-neuf tués, selon des sources informées iraniennes.

Ces raids interviennent après une pause de près de trois jours dans les attaques irakiennes lancées à la suite de la chute, le 14 novembre, d'un missile iranien sur Bagdad qui avait fait sept tués et soixante-trois blessés, selon un officiel irakien.

L'aviation irakienne a attaqué jeudi après-midi trois objectifs déjà « *touchés* » dans la matinée, ainsi que plusieurs autres dans la région d'Ahwaz, à Islamabad, à Bakhtaran (Centre-Ouest iranien) et à Dehloran.

En confirmant la première série de raids, Téhéran avait annoncé que ses forces pilonneront, à partir de jeudi soir et pendant vingt-quatre heures, des centres industriels et militaires dans toutes les villes irakiennes à l'exception des « *quatre villes saintes* » du chiisme, Nadjaf, Kerbala, Kazimiyeh et Samara. – (AFP.)

Plusieurs pays, dont la France auraient livré des armes à Téhéran *selon le « Los Angeles Times »*

Plusieurs pays, dont la France et le Portugal, ont livré des armes à l'Iran au su et parfois avec l'accord tacite des Etats-Unis pendant leurs tractations secrètes avec Théhéran, a rapporté jeudi 20 novembre le *Los Angeles Times*.

Selon deux sources citées par le quotidien californien, la France et le Portugal ont notamment livré de l'artillerie et des munitions. Israël, la Suisse, l'Autriche, la RFA et la Grande-Bretagne sont également cités pour avoir livré des armes à l'Iran, mais le *Los Angeles Times* souligne que certains équipements livrés par ces pays pouvaient aussi être utilisés à des fins civiles.

A Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Itzhak, n'a ni confirmé, ni démenti formellement qu'Israël ait vendu des armes à l'Iran, directement ou pour le compte des Etats-Unis. Pressé de questions, jeudi, lors d'un déjeuner de la presse étrangère à Jérusalem, M. Shamir a répété que la politique constante d'Israël était de ne pas divulguer de détails sur ses ventes de matériel militaire, tout en ajoutant que « *la politique d'Israël est de ne pas vendre d'armes à l'Iran* ».

Il s'est refusé à démentir que l'Etat hébreu était le « *pays tiers* » auquel le président américain, Ronald Reagan, a fait référence – sans le nommer – comme intermédiaire pour la loivraison d'armement au régime islamique de l'ayatollah Khomeiny.

Toutefois, M. Shamir a reconnu que si la fourniture d'armes à Téhéran pouvait permettre aux juifs iraniens de quitter librement leur pays, « *il faudrait examiner les problèmes sous ses aspects. Mais il est inutile de se livrer à des spéculations de ce type* ».

Il a fait remarquer que, selon ses informations, la situation de la communauté juive iranienne ne « *s'est pas détériorée* » ces temps derniers, prenant le contre-pied d'informations publiées par le *New York Times*. « *Nous suivons leur situation et notre devoir est de faire tout ce que nous pouvons pour aider les juifs d'Iran* », a-t-il ajouté.

[Au ministère des affaires étrangères à Paris, on dément catégoriquement l'information du *Los Angeles Times* selon laquelle la France aurait livré des armes à l'Iran.]

La coopération militaire entre Jérusalem et Colombo

Le président israélien, M. Herzog a effectué une visite-surprise à Sri-Lanka

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Au terme d'une tournée de dix-huit jours en Asie, en Océanie et dans le Pacifique, le président de l'Etat d'Israël, M. Haïm Herzog, a effectué, le 20 novembre, une visite-surprise à Sri-Lanka, qui attire l'attention sur la discrète coopération militaire existant, malgré l'absence de relations diplomatiques entre Colombo et Jérusalem.

Le gouvernement sri-lankais avait posé comme condition à cette « *visite officielle de travail* » qu'elle ne fût pas divulguée à l'avance. M. Herzog l'annonça donc au dernier moment, dans l'avion qui l'emmenait de Singapour à Colombo. Pendant cette escale de six heures, M. Herzog s'est entretenu avec le président dont il était l'hôte à déjeuner, M. Junius Jayawardene. C'est la première fois depuis la rupture, en août 1970, à l'initiative de Colombo – l'actuelle opposition sri-lankaise étant alors au pouvoir – qu'un dirigeant israélien se rend officiellement à Sri-Lanka. Le principe de cette visite avait été arrêté en septembre, lors d'un séjour à Colombo de M. Avi Primor, directeur adjoint du ministère des affaires étrangères et spécialiste des missions secrètes.

La présence à Colombo d'une représentation de l'OLP, dont le titulaire a rang d'ambassadeur, n'a pas empêché Sri-Lanka, confronté à la rébellion tamoule, de faire appel aux services de l'Etat juif. Comme l'avait admis, dès août 1984, M. Douglas Liyanage, secrétaire sri-lankais à l'intérieur, « *Israël aide à l'organisation des services de renseignements* » de l'île et « *fait profiter Sri-Lanka de son immense expérience dans la lutte contre le terrorisme* ». Israël a fourni à Sri-Lanka des vedettes affectées à la surveillance de ses côtes et qui visent à empêcher le ravitaillement en armes et le renfort en hommes de la rébellion à partir du sud de l'Inde. Israël possède depuis 1984 un « *bureau d'intérêts* » semblable à ceux qu'il entretient dans une dizaine de pays africains.

L'escale sri-lankaise de M. Herzog vient réparer en partie le dommage causé à Israël par l'annulation *in extremis*, pour cause d'instabilité locale, de la visite prévue aux Philippines. Le séjour du président de l'Etat juif à Manille aurait dû être le principal temps fort d'un voyage qui l'a conduit successivement en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux îles Fidji, à Tonga, à Hongkong et à Singapour.

J.-P. LANGELLIER.

LIBAN : l'aggravation de la crise économique

Pénuries, chute dramatique de la livre et paupérisation

BEYROUTH

de notre correspondant

Plus encore que les combats qui peuvent éclater çà et là, la pénurie d'eau et la chute de la livre sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des Libanais.

Pour l'eau, c'est très simple : Beyrouth – pour une fois les deux secteurs solidaires, c'est-à-dire la moitié des Libanais – n'en reçoit pratiquement plus depuis qu'il a... plu abondamment et précocement, il y a dix jours. La raison en est claire : les bienfaits de la nature se sont mués en calamité tant les services publics se sont dégradés par suite de la guerre et de la désintégration de l'Etat. Après l'eau, c'est l'électricité dont la pénurie se profile à l'horizon du fait de la hausse du prix des carburants provoquée par une énième plongée vers le bas de la livre libanaise.

« *Le dollar atteindra-t-il cent livres ? Est-ce possible, est-ce pensable ?* » Il y a deux ans, à l'automne 1984 lorsque la monnaie libanaise (après avoir magnifiquement résisté à dix années d'hostilités) enregistrait son premier effondrement, c'est la question que tout le monde, ici, se posait, avec une pointe d'angoisse et beaucoup d'incrédulité. Aujourd'hui le franc est à 10 LL et le dollar à 70 ; et l'on ne vous demande même plus si ce dernier va atteindre 100 livres, on vous l'annonce avec résignation, en ajoutant : « *100 livres ? d'accord, pourvu que ça s'arrête et que le travail puisse reprendre sur des bases stables.* »

Or cela ne s'arrête pas et rien ne permet d'entrevoir une stabilisation de la crise. Malgré des avoirs en devises colossaux pour un si petit pays (pour tous les Libanais confondus, Etat, banques, grosses fortunes de l'intérieur et de l'étranger, ils seraient de 30 milliards à 40 milliards de dollars) et en dépit d'un endettement extérieur quasi nul, la crise s'aggrave souvent d'heure en heure au gré des cours du dollar qui règlent ici, plus que partout ailleurs, le rythme de la vie.

« *L'édifice craque* », écrit la presse. La paupérisation gagne, à une allure aussi vertigineuse que la chute de la monnaie, des classes jusqu'ici à l'abri. Tout budget « non dollarisé » (c'est-à-dire sans ressources en devises étrangères) fond comme neige au soleil. Le Liban est devenu le pays le moins cher au monde : l'essence à 60 centimes, le mètre carré d'appartement de bon standing entre 1 000 et 1 500 FF, la viande à 18-20 FF le kilo, la bouteille de whisky à 15 FF.

Roquette contre la Banque centrale

Longtemps rampante, la « dollarisation » des prix s'accélère. Quand vous demandez un prix dans une boutique, la vendeuse tapote sur sa calculette avant de vous l'annoncer en dollars. A cela près que le Libanais étant « vendeur » dans l'âme et les marges calculées en LL, le prix de base en devises est le plus souvent moins élevé que dans le pays d'origine... mais néanmoins inaccessible à la majorité de la population.

La Banque du Liban est tenue elle-même en suspicion par l'opinion. On l'accuse de manipuler les cours pour financer le déficit du Trésor – privé de 95 % de ses ressources par l'éclatement du pays et de l'administration, – de percevoir aussi un impôt camouflé dont les petits épargnants font les frais et qui réduit la dette publique en termes réels : celle-ci approche des 100 milliards de LL, mais cela n'équivaut plus qu'à 1,5 milliard de dollars alors qu'à 15 milliards de LL il y a deux ans, elle représentait plus de 2 milliards de dollars.

Tandis qu'au fil des douze années de guerre son siège (et ses coffres) situé à Beyrouth-Ouest avaient toujours été respectés par une sorte d'accord tacite entre belligérants, voici que la Banque du Liban a reçu le mercredi 19 novembre une roquette tirée par « les Lynx noirs-Forces du peuple », organisation inconnue qui menace de venger le peuple et de détruire banques et banquiers. Le trésor en lingots d'or du Liban se trouve, certes, en partie à l'étranger, mais l'autre partie est dans les coffres de la Banque centrale. Dans quelle proportion ? C'est un secret relativement bien gardé.

Alors, aujourd'hui, pour dramatiques qu'ils soient, les autres problèmes – guerre des camps palestiniens, bombardements israéliens au Sud, exactions sur la ligne de démarcation à Beyrouth – paraissent lointains. Où trouver l'espoir ? Eliane et Jamil, couple christiano-musulman, sont-ils exemplaires ? Elle a abandonné son poste de secrétaire, lui sa boutique, naguère prestigieuse, du quartier de Hamra, pour aller donner naissance à un petit Américain... et vendre, à Pittsburgh (Pennsylvanie), des robes fabriquées à Borj-Hammoud, banlieue arménienne de Beyrouth, avec, naturellement, de belles griffes européennes.

Trois « casques bleus » fidjiens tués au Sud

Par ailleurs, la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban du Sud (FINUL) a eu trois morts et trois blessés, des soldats fidjiens, dans l'explosion d'une voiture piégée qui ne la visait apparemment pas. Cet « accident » risque en tout cas de relancer le harcèlement dont la FINUL était l'objet depuis que l'Iran eut proclamé en août dernier son rejet de la résolution 425 du Conseil de sécurité régissant la présence de la FINUL dans le sud du Liban.

Selon la version fournie par les Nations unies, la voiture piégée, une Mercedes ayant deux personnes à bord, était en train d'être fouillée, coffre ouvert, au poste fidjien de Mansouri sur la route côtière lorsqu'elle a explosé, tuant trois soldats de la FINUL et blessant trois autre. Les deux occupants de la voiture piégée sont également morts.

Bien qu'officiellement la France, clé de voûte de la FINUL, continue de proclamer son intention de ne pas retirer son contingent, il est loin d'être acquis que la Force des Nations unies sera maintenue à l'expiration de son mandat, le 19 janvier 1987, dans moins de deux mois. Le problème avait paru se tasser avec la pause sur le terrain depuis le début d'octobre. Si la voiture piégée de ce jeudi devait marquer une reprise des harcèlements, il se reposera avec acuité.

Le sud du Liban demeure également la cible privilégiée de l'aviation israélienne qui multiplie les raids contre des positions palestiniennes ou considérées comme telles. Jeudi après-midi, des hélicoptères ont bombardé à la roquette le port de Saïda, faisant trois blessés. C'était le troisième raid en une semaine.

LUCIEN GEORGE.

Pour la cinquième journée consécutive

Jérusalem a été le théâtre de violences anti-arabes

Jérusalem. – Pour la cinquième journée consécutive, Jérusalem a été jeudi soir 20 novembre le théâtre de violences anti-arabes, à la suite de l'assassinat à coups de couteau samedi dernier d'un étudiant talmudiste par trois jeunes Palestiniens, dans le quartier musulman.

Trois cocktails Molotov ont été lancés par des inconnus contre une maison appartenant à des résidents palestiniens du quartier de Cheikh Jara, à Jérusalem-est. Les explosions ont provoqué un début d'incendie, rapidement maîtrisé. Elles n'ont pas fait de victimes. Des pierres ont été lancées contre des véhicules immatriculés en Cisjordanie occupée et circulant aux abords du quartier populaire de Shmouel Hanavi, dont était originaire l'étudiant talmudiste.

Le député israélien de l'opposition de gauche, M. Ran Cohen, venu appeler la population au calme et participer à une assemblée commémorative en souvenir du défunt, a été reçu à coups de pierres et de bâtons par des extrémistes religieux juifs. Blessé à la tête, le député de la « Liste des droits civiques » a été transporté vers un hôpital proche.

Un activiste du mouvement d'inspiration raciste anti-arabe Kach du rabbin Meir Kahane a été arrêté près des lieux en possession d'un couteau. Près de quatre cents policiers ont pris position jeudi soir à Shmouel Hanavi pour éviter de nouveaux incidents. Par ailleurs, un Palestinien âgé de quatorze ans a été arrêté par la police à Jérusalem-est pour avoir proféré des « *menaces de mort* » contre des Israéliens.

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a dénoncé jeudi les attaques anti-arabes, après avoir condamné « *le lâche attentat contre l'étudiant talmudique* ». M. Kollek a estimé que les juifs qui se lançaient dans des actes de représailles aveugles « *faisaient le jeu de l'OLP* » en démontrant que la coexistence judéo-arabe est impossible à Jérusalem. Il a rappelé l'opposition de la municipalité à la présence de l'école talmudique, en plein cœur du quartier musulman. – (AFP.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

RADIO TELEVISION

COMMUNICATION

Diplomatie

Onzième sommet franco-britannique

Mme Thatcher à Paris

Mme Thatcher est arrivée ce vendredi 21 novembre à Paris, pour y prendre part au onzième sommet franco-britannique (ces consultations régulières ont été instituées en 1976). Elle est accompagnée de quatre de ses ministres : Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, MM. Younger (défense), Jopling (agriculture) et Channon (industrie et commerce). Ceux-ci devaient s'entretenir avec leurs collègues français respectifs, MM. Jean-Bernard Raimond (auquel s'adjoint M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat aux affaires européennes), André Giraud, François Guillaume, Alain Madelin et Michel Noir.

Le premier ministre britannique a été reçu en tête à tête par M. Mitterrand à l'Elysée dans la matinée, puis, avant de revenir au palais présidentiel pour le déjeuner, par M. Chirac à Matignon. Une séance plénière de travail devait ensuite réunir les deux délégations, avant la traditionnelle conférence de presse commune à l'Elysée. Après un dîner de travail restreint avec M. Chirac, de nouveau à l'hôtel Matignon, Mme Thatcher devait regagner Londres le soir-même.

Les affaires stratégiques figuraient en tête de l'ordre du jour de ces échanges de vues (*le Monde* du 21 novembre), après le récent voyage du premier ministre britannique à Washington. Les entretiens devaient également porter sur la lutte contre le terrorisme, la préparation du prochain conseil européen (convoqué à Londres les 5 et 6 décembre) et sur le tunnel sous la Manche.

Aux Nations unies

La motion condamnant le raid américain d'avril contre Tripoli n'a été votée que par soixante-dix-neuf pays

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, jeudi 20 novembre, une résolution condamnant le raid effectué le 15 avril dernier par l'aviation américaine contre la Libye. Présenté par plusieurs pays idéologiquement proches de Tripoli, ce texte s'appuyait sur la déclaration adoptée par l'Organisation de l'unité africaine lors de son sommet annuel. Mais, tandis que le texte de l'OUA était particulièrement dur à l'égard des Etats-Unis, celui qu'a adopté l'ONU évite toute condamnation directe de Washington et se borne à demander au gouvernement américain de *« ne pas recourir à l'emploi ou à la menace de la force pour le règlement de litiges et de différends avec la Libye »*.

Bien que la résolution fasse clairement référence à la charte de l'ONU et au droit international — qui, tous deux, regroupent ce genre d'attaque punitive — soixante-dix-neuf pays seulement y ont trouvé des raisons sufisantes pour soutenir ce qui était, à l'évidence, destiné à gêner les Etats-Unis. Vingt-huit pays ont voté contre le texte, trente-trois se sont abstenus, et dix-neuf n'ont pas pris part au vote.

Aussi la Libye est-elle soutenue essentiellement par les pays du bloc soviétique et les amis de celui-ci dans le tiers-monde, auxquels s'ajoutent certaines régions dites « progressistes ». Son soutien naturel, celui du monde arabe, a fait partiellement défaut à Tripoli : trois membres de la Ligue arabe — Tunisie, Oman et Bahreïn — ont été absents au moment du vote, et l'Egypte s'est abstenue.

Côté africain, c'est l'échec : une seule voix contre, celle du Tchad, mais dix abstentions et six sièges vides, dont ceux du Sénégal et du Mali. Il est intéressant de noter que ces « non » déguisés se recrutent essentiellement en Afrique francophone, particulièrement visée, il est vrai, par l'activisme du colonel Kadhafi, et que le groupe africain semble vouloir ménager les Etats-Unis au moment où il tente de mettre sur pied un débat au Conseil de sécurité sur les sanctions contre l'Afrique du Sud. La préparation de ce débat — pour lequel l'appui américain est essentiel — semble particulièrement difficile.

Surprise inverse pour l'Amérique latine : alors que l'Argentine a voté « oui » (sans doute en raison des Malouines), la plupart des pays, y compris le Brésil et le Mexique, se sont abstenus. Les pays occidentaux ont voté contre le texte ; seules la Grèce et l'Irlande se sont abstenues. Les rares orateurs de l'Ouest ont expliqué leur vote par l'absence de référence au terrorisme : *« Ce débat est faux, car il s'agit d'abord de terrorisme »*, a déclaré par exemple le délégué canadien.

CHARLES LESCAUT.

● **LIBÉRIA : pacte de non-agression avec la Sierra-Leone et la Guinée.** — Les présidents Samuel Doe, du Libéria, Joseph Momoh, de Sierra-Leone, et Lansana Conte, de Guinée, ont signé, jeudi 20 novembre, à Monrovia, un pacte de non-agression et de coopération en matière de sécurité, prévoyant que l'un quelconque de leurs Etats ne pourra pas servir de sanctuaire pour des actions de déstabilisation visant un autre Etat. Il y a un an, le Libéria avait accusé la Sierra-Leone d'avoir accueilli une base d'entraînement de commandos ayant participé à une tentative de coup d'Etat contre le président Doe. — *(UPI.)*

● **M. DELORS A L'ÉLYSÉE.** — Le président de la Commission européenne de Bruxelles, M. Jacques Delors, a été reçu jeudi 20 novembre à l'Elysée par M. Mitterrand. L'entretien a été principalement consacré à la préparation du prochain sommet des Douze, qui aura lieu à Londres les 5 et 6 décembre prochain. M. Delors doit également rencontrer, avant la réunion de ce conseil européen, Mme Thatcher et le chancelier Kohl.

(Publicité)
L.I.C.R.A.
(Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme)
XXXVIe CONGRÈS NATIONAL
GRAND HOTEL, 1, rue Auber - DIMANCHE 23 NOVEMBRE, à 15 heures
Colloque « LE DÉFI DES TERRORISTES »
présidé par SIMONE VEIL

AVEZ-VOUS VU LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE POUR L'ARMAGNAC ?



L'amateur d'Armagnac sait apprécier ce que d'autres ne voient pas. Il sait préférer la saveur subtile à la séduction tapageuse.
Sachez apprécier et consommer avec modération.

Océanie

Le voyage du pape

Jean-Paul II « adopté » par les Fidjiens

SUVA
de notre envoyé spécial

Jean-Paul II a été, vendredi 21 novembre, *« adopté »* par les Fidjiens. Sur le terrain de cricket, situé en plein centre de Suva, la modeste capitale de l'archipel, plus de cinq cents Fidjiens et Fidjiennes ont directement mis en œuvre le yaqona, la « cérémonie d'accueil » traditionnelle.

Les insulaires ont offert au pape, comme le faisaient leurs ancêtres, ce qu'ils avaient de mieux : des dents de baleines, la seule « pierre précieuse » de l'île ; le « kava », une amère décoction de poivrier dont le pape but un bol entier sans sourciller ; un cochon grillé auquel il ne toucha point ; et un « meke », c'est-à-dire une danse très virile évocatrice de combats héroïques.

Que les rites expriment la vérité profonde des peuples, on le vit bien à Fidji, puisqu'il y eut, en réalité, deux manifestations de bienvenue : avant le yaqona de la moitié fidjienne, c'est-à-dire mélanésienne, de la population, il y avait eu, en effet, une brève « bénédiction par le feu » de la part de ravissantes jeunes femmes en sari, au nom de cette autre moitié des citoyens fidjiens que sont les Indiens — arrivés dans l'archipel au siècle dernier comme travailleurs sous contrat dans les plantations et qui ont beaucoup prospéré depuis. Cette communauté, qui ne jouit pas aujourd'hui encore d'une totale égalité des droits (elle ne peut pas, par exemple, acquérir de terres), était, elle, venue accueillir le pontife à l'aéroport.

Jean-Paul II y a été reçu à l'aéroport en sa qualité de chef d'Etat par le gouverneur général Sir Penaia Ganilau, qui représente la reine Elizabeth, demeurée chef de l'Etat après l'indépendance acquise en 1970.

Si Jean-Paul II avait choisi cette escale, c'est bien parce que, d'une part, l'archevêque de Suva, Mgr Petero Mataca, a été élu président de la conférence épiscopale du Pacifique sud et que, d'autre part, la ville abrite un séminaire formant des prêtres pour une dizaine d'archipels « voisins » — de Samoa aux Nouvelles-Hébrides en passant par Tonga, Wallis, les Carolines, Tahiti et la Nouvelle-Calédonie (1).

Jean-Paul II a semblé tout à fait convaincu qu'il y avait là un terrain où faire prospérer ses ouailles. Tout en assurant que *« l'un des principaux buts* [de son] *pontificat était d'avancer sur le chemin de l'unité »* des chrétiens, le pape n'a pas moins consacré son homélie à *« l'exemple de la très Sainte Marie »*, un thème pas précisément œcuménique, en terre à dominante réformée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le pape a adressé un salut en français aux « pèlerins de Tahiti, des îles Marquises, de Vanuatu, de Wallis-et-Futuna et de Nouvelle-Calédonie ».

Les protestants les plus nombreux

— Superficie : les deux grandes îles de l'archipel (Viti Levu et Vanua Levu) représentent respectivement 10 000 et 5 000 kilomètres carrés.

— Population : 650 000 habitants.

— Situation religieuse : les hindouistes (40 %) et les musulmans (8 %) se recrutent surtout dans la population d'origine indienne. Chez les chrétiens, (surtout les Mélanésiens), les protestants, arrivés en 1830, sont très majoritaires (40 % de méthodistes). Les catholiques représentent 9 % de la population. Les premiers missionnaires ont été les wesleyens (protestants) et les Pères de la Société de Marie (maristes).

Asie

AFGHANISTAN

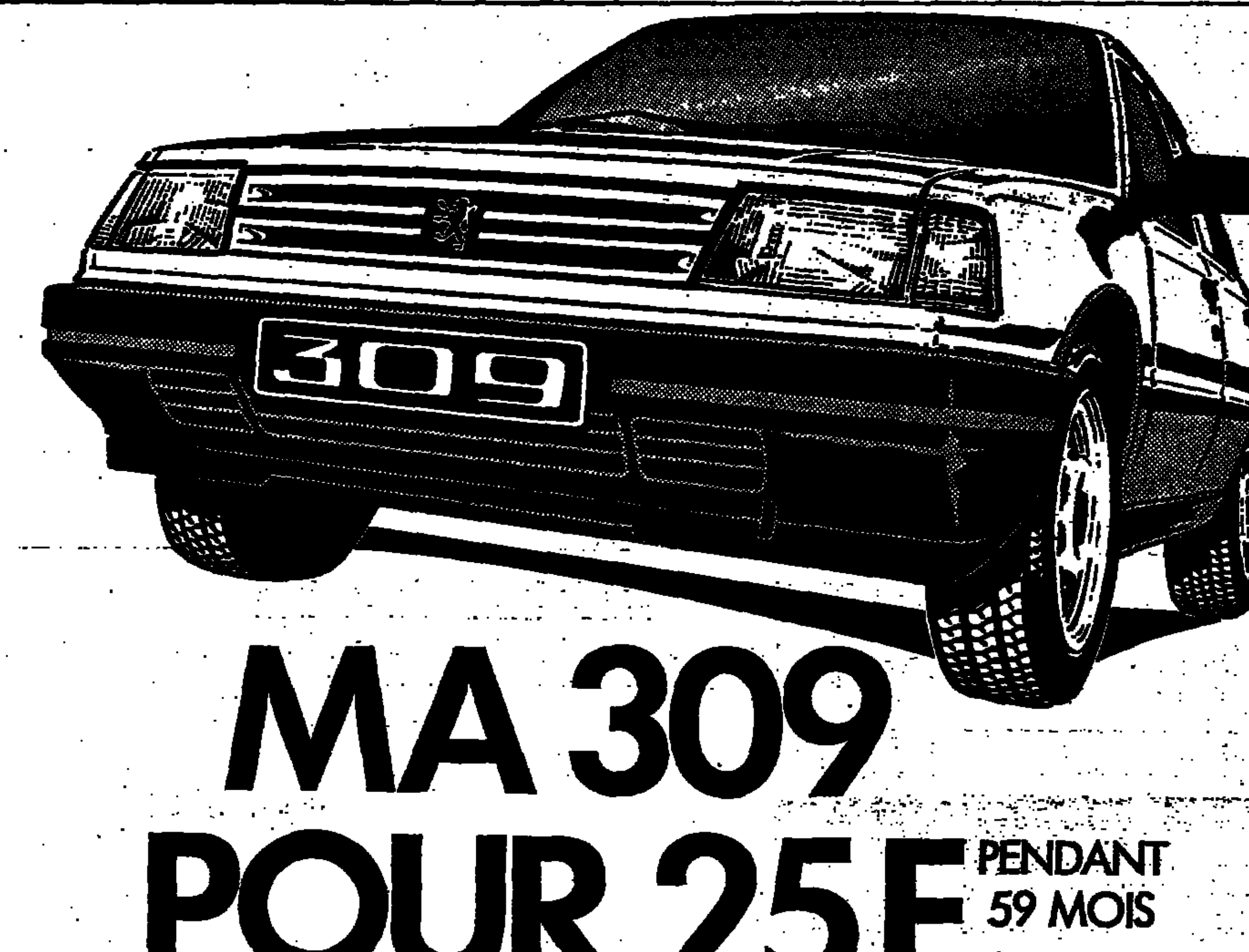
M. Karmal abandonne ses fonctions de chef de l'Etat

Le président afghan, M. Babrak Karmal, déjà remplacé en mai dernier à la tête du Parti démocratique du peuple afghan, le Parti communiste pro-soviétique au pouvoir à Kaboul, a été relevé, jeudi 20 novembre des dernières fonctions qu'il conservait au sein du régime, celles de chef de l'Etat et de membre du bureau politique du parti, a annoncé Radio-Kaboul. Le nouvel homme fort du régime, M. Najibullah, a expliqué que M. Karmal, âgé de cinquante-huit ans, avait présenté sa démission en raison de son état de santé, qui *« se détériore de jour en jour »*.

M. Karmal s'était rendu en Union soviétique à plusieurs reprises pour y subir des traitements médicaux depuis son accession au pouvoir en décembre 1979, lors de l'invasion du pays par l'armée rouge. Son éviction du poste de chef du parti, le 4 mai dernier, avait déjà été présentée comme une démission pour raisons de santé à la suite d'un tel séjour à Moscou. Les fonctions qu'il avait conservées étaient essentiellement honorifiques et son départ définitif était inéluctable. Son remplacement par M. Najibullah est apparu comme le résultat d'un renforcement de l'influence soviétique sur le régime de Kaboul. M. Karmal avait, le mois dernier, créé la surprise en dérangeant l'ordonnance du défilé militaire marquant le départ d'une unité soviétique de Kaboul sous la présidence de M. Najibullah, lorsqu'il s'était fait acclamer de façon impromptue par ses propres partisans. Cette manifestation spontanée de popularité pour l'ancien chef du régime avait été interprétée comme un signe des difficultés de la ligne la plus pro-soviétique du parti à s'imposer.

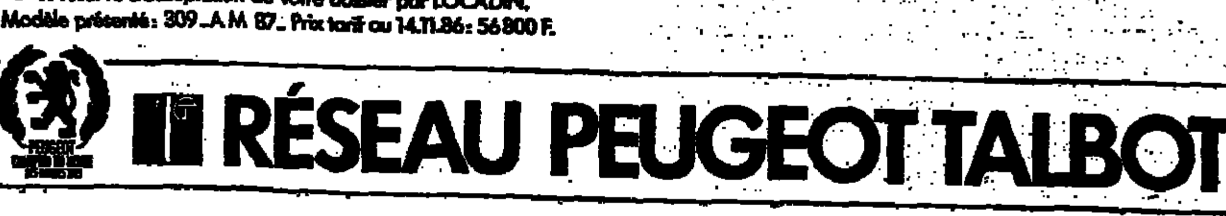
Les autorités de Kaboul n'ont pas sur le moment nommé de successeur au poste de président du Conseil révolutionnaire, organe suprême de l'Etat afghan. La séance du Conseil durant laquelle la démission de M. Karmal a été entérinée s'est tenue sous la présidence de M. Nur Ahmed Nur, un des membres du bureau politique du parti.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé qu'un plénum du comité central du parti afghan, tenu le même jour, avait élu le ministre de la sécurité d'Etat, M. Ghulam Faruq Yaqubi, membre du bureau politique. Le ministre de l'intérieur, M. Sayed Mohammad Gulabzoï, et le premier secrétaire de la Ligue démocratique de la jeunesse, M. Farid Mazdak, ont été élus membres suppléants du bureau politique. — *(AFP, Reuter.)*



MA 309 POUR 25 F PENDANT 59 MOIS PAR JOUR.
C'est pas du cinéma !

Jusqu'au 15 décembre 86, le réseau Peugeot Talbot vous propose une location avec promesse de vente* à décrisper les budgets !
Avec un dépôt de garantie de 8 520 F et un 1er loyer de 14 200 F. Et ensuite seulement 750 F par mois, pendant 59 mois, soit 25 F par jour. Valeur de rachat en fin de contrat : 11 360 F (dont 8 520 F de dépôt de garantie déjà versé). Coût total en cas d'acquisition : 69 810 F.
Faites vos comptes ! Une 309 pour 25 F par jour pendant 59 mois, ça, c'est pas du cinéma !
*Sous réserve d'acceptation de votre dossier par LOCADIN.
Modèle présenté : 309 - A M 87 - Prix tarif au 14.11.86 : 56 800 F.
HCM



Amériques

CHILI

Les partis socialistes s'interrogent sur la nécessité d'union de l'opposition

Alors que le dialogue se poursuit entre les partis d'opposition modérés et certains membres de la junte chilienne, les mouvements de gauche s'interrogent sur la nécessité de l'union de l'opposition. Plusieurs dirigeants du PS-Briones (qui appartient à l'Alliance démocratique regroupant des partis de droite et du centre) terminent en ce moment une tournée européenne qui les a conduits en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, en Suède, en France et finalement en Espagne. M. Ricardo Nunez, président du parti, a insisté au cours de ce voyage sur *« les risques d'une bipolarisation de la politique chilienne autour du problème de la lutte armée contre le général Pinochet »*. Il a souligné *« la nécessité d'une issue politique pacifique grâce au dialogue avec les militaires, allié à la mobilisation sociale »*. A Santiago, le dirigeant du Mouvement démocratique populaire (MDP, gauche alliée au Parti communiste), M. German Correa, a de même écarté toute stratégie insurrectionnelle.

SANTIAGO-DU-CHILI correspondance

Libre depuis seulement quelques jours, German Correa, président du Mouvement démocratique populaire, confesse en souriant que les deux mois de détention qui lui ont été infligés en vertu de l'état de siège lui auront au moins permis d'écouter plusieurs opéras à la radio... Mais le sourire du président du MDP s'efface vite lorsqu'il dénonce la répression qui s'est abattue sur les forces de gauche depuis septembre, et évoque la mort de son ami José Carrasco, journaliste connu et membre du conseil national du MDP, assassiné par un commando non identifié quelques heures après la promulgation de l'état de siège.

Reconnaissant avoir été correctement traité durant sa détention, M. Correa précise que le commissariat où il a été « retenu » en compagnie d'autres dirigeants d'organisations politiques ou sociales, sans qu'aucune charge ait été produite contre eux, avait été spécialement équipé au début de l'année pour recevoir jusqu'à deux cents personnes, *« ce qui indique clairement que la dictature n'a pas improvisé son coup de force contre le mouvement populaire »*.

German Correa, qui est aussi l'un des principaux dirigeants d'un courant du Parti socialiste conduit par Clodomiro Almeyda, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, estime que son premier objectif est de refaire l'unité de l'opposition, divisée aujourd'hui parce que *« la démocratie chrétienne a rompu avec la gauche afin d'améliorer son image vis-à-vis des forces armées »*. *« Les négociations amorcées entre partis du centre et militaires, dans les pires conditions qui soient, ne peuvent mener qu'à un échec ou à une complète capitulation*, dit-il. *Nous recherchons en permanence un accord entre la gauche et la DC pour constituer une force historique nouvelle, telle qu'elle avait été esquissée en 1969 grâce au rapprochement pragmatique entre Allende et Tomic »*. (ce dernier était alors le candidat démocrate-chrétien à l'élection présidentielle).

Mais selon M. Correa, la division des forces d'opposition a été considérablement aggravée par la politique du PC. Le PS-Almeyda écarte, en effet, toute stratégie insurrectionnelle dans les circonstances actuelles et reproche à son allié communiste d'appliquer une ligne militariste *« qui renforce la dynamique d'exclusion des partis du centre, et se trouve à son tour renforcée par celle-ci »*. Revenant sur l'attentat contre le général Pinochet, le président du MDP insiste : *« Ce n'est pas le chemin que nous voulons suivre, notre politique repose sur la force et la conscience des masses. »*

Soucieux de se démarquer des communistes, les socialistes sont bien décidés à accentuer leur autonomie au sein du MDP et à faire pression sur eux pour qu'ils reconsidèrent leur position. Cette espérance est fondée sur l'impression que le débat à l'intérieur du PC pourrait être plus vif qu'il n'y paraît. Ne dit-on pas, d'ailleurs, qu'un groupe de cadres de direction, dont la tête serait l'ancien sénateur Alejandro Toro, remettrait fortement en cause la ligne dite de *« rébellion populaire »* ?

Cette recherche de la différence dans l'union est pour le moment bénéfique pour le PS-Almeyda, dont le candidat aux élections internes à la Fédération des étudiants de l'université du Chili (FECH) vient d'obtenir le meilleur résultat à gauche, devançant pour la première fois son colistier communiste. Si l'on ajoute au score almeydiste celui du PS membre de l'Alliance démocratique — ce qui, pour le moment, tient plus de l'arithmétique que de la politique, — on constate que, malgré sa crise interne, le socialisme chilien est la première force universitaire. La réunification du parti n'est cependant pas envisageable dans l'immédiat, même si German Correa, qui a eu l'occasion de s'entretenir longuement avec Ricardo Lagos, dirigeant des socialistes de l'Alliance et détenu lui aussi pendant les premières semaines de l'état de siège, admet qu'il existe entre les deux secteurs *« des points d'accord dans l'analyse de la situation nationale »*.

GILLES BAUDIN.

Un prêt de 250 millions de dollars de la Banque mondiale

Washington. — La Banque mondiale a approuvé, jeudi 20 novembre, l'octroi au Chili d'un prêt d'ajustement structurel de 250 millions de dollars, en dépit de l'abstention des Etats-Unis, qui ont exprimé à cette occasion leur *« grave préoccupation »* quant à la situation des droits de l'homme dans ce pays. La position américaine a cependant connu un certain assouplissement. A la fin du mois de juillet, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines avait déclaré devant le Congrès qu'il recommanderait un vote *« négatif »* s'il devait alors prendre une décision.

Selon des sources proches de la Banque mondiale, seuls l'Italie, le Danemark, la Suède et la Norvège ont voté contre. La France, le Canada, l'Autriche, l'Espagne et les Pays-Bas s'abstenant avec les Etats-Unis, ce prêt a pu être approuvé — de justesse — par le conseil des administrateurs de l'institution internationale.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat américain, n'a pas indiqué pourquoi le gouvernement américain avait finalement décidé de s'abstenir. Tout en notant que les Etats-Unis sont conscients des *« mérites »* de ce prêt et de la politique de libéralisme économique poursuivie par Santiago, le porte-parole a souligné l'importance que Washington attache à *« l'absence d'un climat politique de liberté »* et à la *« persistance de problèmes de droits de l'homme »* au Chili. — *(AFP, UPI.)*

CANADA

La fureur des Indiens du Labrador contre l'OTAN

Il faut se méfier des idées reçues et ne pas croire, par exemple, que le Labrador est un espace dépeuplé voué au silence éternel des étendues glacées. Pour les douze mille Attikamekes et Montagnais, peuplades amérindiennes qui sont les habitants originaux de ces vastes contrées du nord du Québec, la région est même devenue de moins en moins vivable en raison du vacarme que font au-dessus de leurs têtes les bombardiers de la base militaire située à Goose-Bay.

Créée en 1941 à la suite d'une entente entre les gouvernements britannique, canadien et américain, la base de Happy-Valley-Goose-Bay, établie sur la rive nord du lac Melville, un fjord profond dans lequel se jette la Churchill River et qui s'ouvre sur la mer du Labrador, a connu pendant la seconde guerre mondiale une intense activité. Elle servait alors au ravitaillement des chasseurs et bombardiers entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Douze mille militaires, à cette époque, y résidaient. Au cours des trois décennies qui ont suivi la fin des hostilités, la base perdit progressivement de son importance.

Mais, en 1981, les activités aériennes de Goose Bay étaient relancées. Deux aires d'entraînement pour des vols à basse altitude représentant une superficie totale de quelque 50 000 m² étaient mises à la disposition de plusieurs pays de l'OTAN. A l'heure actuelle, la présence la plus importante est celle de la République fédérale qui y stationne vingt-deux F-4 et jets Alpha. Des Tornados britanniques, des C-130 et des C-141 participent aussi quotidiennement à des vols à basse altitude et à des exercices communs. Au total, la base compte aujourd'hui un personnel permanent de six cent trente personnes et accueille annuellement un millier de militaires pour des périodes plus ou moins longues.

En principe, les vols ne doivent pas se faire à proximité des campements de trappeurs et de chasseurs indiens. Des directives existent fixant des distances minimales. Les Indiens Innuts (autre nom des Montagnais) se plaignent toutefois que ces ordres ne soient pas respectés, parfois, estiment-ils, intentionnellement. Il en résulte, affirment-ils, pour la population innut, surtout pour les enfants et les vieillards, des réactions de panique, des psychoses, sans compter les dommages sur l'environnement (pollution des rivières et des lacs par les gaz d'échappement des appareils militaires, perturbation de la faune, source de revenus appréciable des populations non sédentarisées).

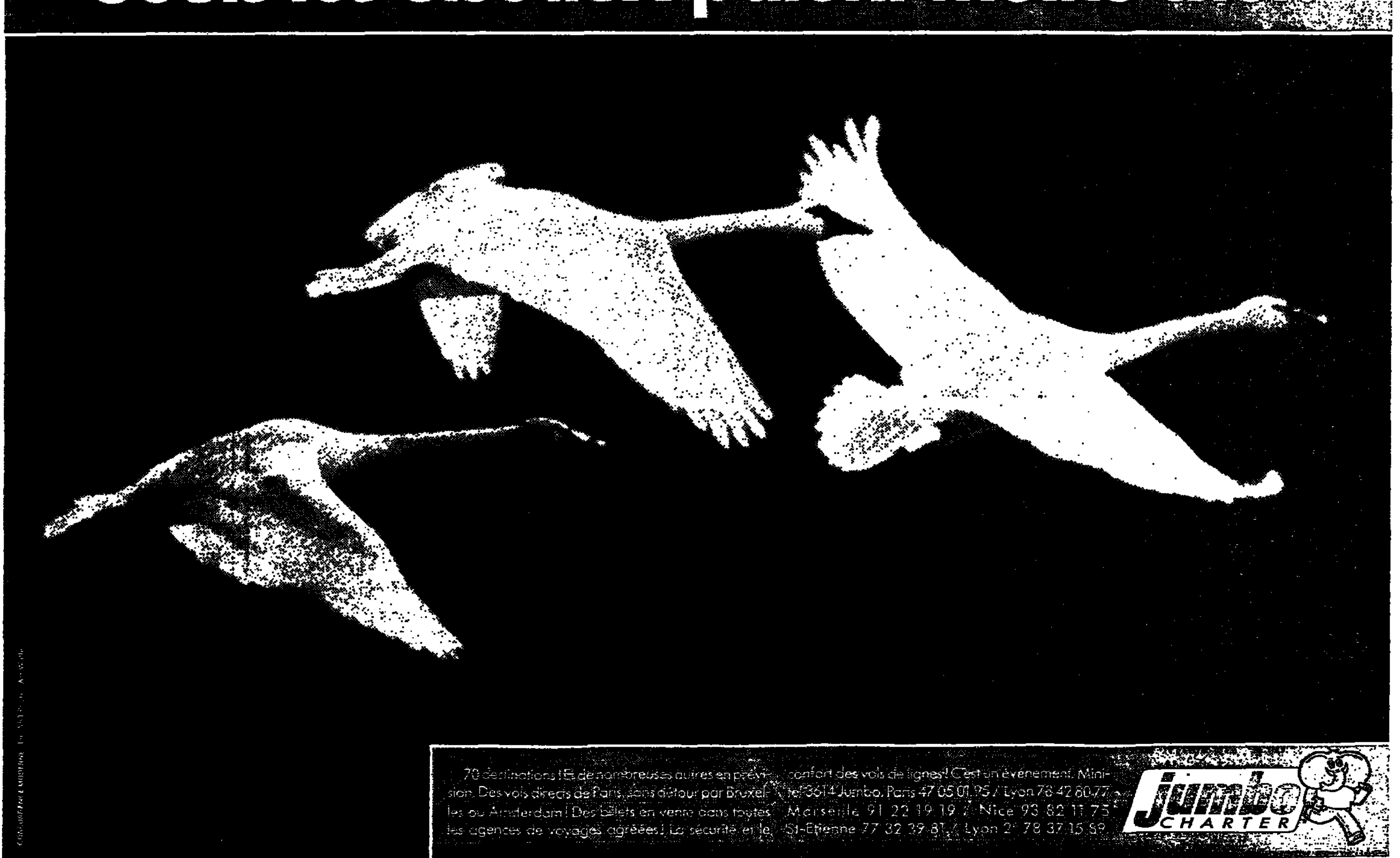
L'indignation des Amérindiens est alimentée par les projets de l'OTAN de développer la base de Goose-Bay en y installant en permanence cent vingt appareils d'entraînement. Le nombre des sorties quotidiennes d'avions, qui est actuellement de trente à cinquante, passerait à environ deux cents, dont la moitié serait des vols à basse altitude. Jeudi 20 novembre, une délégation du conseil Attikameke-Montagnais, conduite par son président, le chef Gaston McKenzie et M. Bernard Cleary, coordonnateur des négociations avec les autorités canadiennes sur le dossier territorial, a remis à l'OTAN, à Bruxelles, une requête exprimant l'*« opposition catégorique »* des Innuts au projet d'extension de Goose-Bay.

Les Innuts demandent que rien ne soit entrepris par le gouvernement fédéral canadien à Goose-Bay tant que les négociations territoriales acceptées par Ottawa en 1979 et qui sont entrées depuis six mois dans une phase plus active ne seront pas terminées.

Si l'activité militaire de Goose-Bay est très mal supportée par les Innuts pour des raison culturelles, sociales et écologiques, il faut toutefois noter que, pour la communauté « blanche » de la ville (sept mille habitants), le développement de la base est plutôt perçu comme un bienfait économique, notamment pour les conséquences qui en sont attendues en matière d'emploi.

MANUEL LUCBERT.

Rio AR : 5850 F avec Jumbo Charter.
Seuls les oiseaux paient moins cher.



PUBLICIS

Politique

L'Assemblée nationale autorise

La France va pouvoir ratifier l'Acte unique européen. Pour exaucer ce souhait du président de la République et du premier ministre, il ne manque plus que l'accord du Sénat, qui ne devrait pas faire de difficultés.

L'Assemblée nationale a, en effet, autorisé cette ratification dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 novembre. Et ce fut finalement beaucoup moins difficile pour le gouvernement qu'il n'avait pu le craindre un moment : le projet de loi autorisant cette ratification a été voté par 498 voix contre 35.

Le consensus a ainsi été très large puisque n'ont maintenu leur opposition que les communistes ; les députés du Front national ont préféré s'abstenir pour ne pas *« cautionner l'Europe des technocrates »* ; pas une voix socialiste, pas une voix UDF n'a manqué à l'approbation ; et les pertes au RPR ont été très réduites : M. Xavier Deniau (Loiret) était absent et excusé ; M. Pierre de Bénouville (Paris), Benjamin Brial (Wallis-et-Futuna), Michel Debré (la Réunion), Jean Foyer (Maine-et-Loire), Yves Guéna (Dordogne), Maurice Nenou-Pwataho (Nouvelle-Calédonie), Lucien Richard (Loire-Atlantique) et Robert-André Vivien (Val-de-Marne) se sont contentés, pour manifester leur opposition, de ne pas prendre part au vote.

La fronde menée par l'ancien premier ministre du général de Gaulle n'a donc pas entraîné grand monde. Pourtant, tant par la voix de la plupart de ses orateurs que par la distribution de ses applaudissements, la majorité du RPR a clairement manifesté ses réserves devant cette avancée européenne, aussi limitée soit-elle.

De même si le projet du gouvernement a obtenu les voix du PS et celles de l'UDF, M. Jacques Chirac n'a pas reçu un appui sans faille des orateurs de ces deux formations.

Les socialistes lui ont reproché une politique européenne attentiste ; M. Valéry Giscard d'Estaing, comme les autres intervenants de son groupe, lui a demandé d'accélérer la construction européenne et, pour ce faire, lui a délivré quelques conseils qui s'apparentaient à des mises en garde.

L'Assemblée nationale débat le jeudi 20 novembre du projet de loi autorisant la ratification de l'Acte unique européen (*le Monde* des 19 février, 4 octobre, 1, 6, 15, 20 et 21 novembre). Rapporteur de la commission des affaires étrangères, M. Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) affirme que ce texte, qui révise le traité de Rome créant la Communauté économique européenne ne mérite *« ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Il ne doit soulever ni enthousiasme démesuré ni craintes injustifiées »*. A l'intention de certains de ses amis il affirme que ce traité *« n'implique ni bouleversement des équilibres institutionnels ni nouveaux transferts de souveraineté au profit de la Communauté, aucun dessaisissement supplémentaire des Etats, mais simplement l'approfondissement de ce qui existe et l'inscription dans le Traité* [de Rome] *de ce qui s'était développé hors de lui »*.

Après avoir constaté *« le blocage »* de l'Europe, M. de Lipkowski explique que la création d'un *« grand marché »* unique dans les douze pays de la Communauté *« est une question de survie face à l'offensive industrielle et technologique des Etats-Unis et du Japon. Cela implique de supprimer la plupart des normes, les barrières fiscales et d'ouvrir les marchés publics »* à la concurrence européenne. Puis il rappelle que *« le vote à la majorité qualifiée* [au conseil des ministres de la Communauté] *est déjà utilisé depuis trente ans dans de nombreux domaines »*, et que le nouveau traité ne changera rien à la pratique d'autant que *« l'arrangement de Luxembourg »*, qui permet à un Etat de demander l'unanimité quand il estime que ses intérêts vitaux sont en jeu, reste explicitement valable ; il constate que *« cet arrangement »* a été *« dévoyé »* dans les *« comités d'experts »*. Il conclut en affirmant que la non-ratification porterait *« un coup mortel aux relations franco-allemandes »*, alors que *« dans une Europe à la dérive l'Allemagne peut choisir d'autres solidarités »*, et que donc la France doit lui *« prouver que nous croyons en une communauté de destin de l'Europe »*.

Lui succédant, M. Jean-Bernard Raimond rappelle que ce traité *« a été négocié et signé par le précédent gouvernement »*, mais que l'actuel *« juge heureuses »* les innovations qu'il introduit *« sans modifier l'équilibre institutionnel »*. Il ajoute que la date du 31 décembre 1992 fixée pour être celle de la création du grand marché *« constitue davantage un engagement politique solennel qu'un butoir juridique »* et précise que *« le Parlement français statuera sur la transposition en droit interne des directives qui, selon notre Constitution, relèvent du domaine de la loi »*.

M. Chirac : un mouvement du cœur

M. Jacques Chirac affirme alors que *« le gouvernement est résolu à faire en sorte que la France continue, comme elle l'a fait dans le passé, à participer activement, dans un mouvement qui est autant celui du cœur que celui de la raison, à la construction de l'Europe »*. Il ajoute : *« l'Europe n'a pas dans le monde un rôle à sa mesure. Elle se contente trop souvent de résister à la pression des pays tiers (...). Elle doit susciter le mouvement et non le subir. Elle doit devenir l'espace privilégié des ambitions d'une jeunesse éprises de liberté »*. Le premier ministre rappelle aussi que *« l'expérience a montré que la défense des intérêts de notre pays n'était nullement incompatible, bien au contraire, avec les progrès de l'Europe »*.

M. Dumas : une volonté tenace

Le chef du gouvernement affirme que celui-ci *« s'attachera à faire en sorte que la recherche des indispensables compromis ne s'effectue pas au détriment de nos intérêts essentiels »*. Il indique que l'Acte unique fait référence à la déclaration de Stuttgart, dans laquelle le gouvernement français a subordonné son accord à la reconnaissance du principe établi à Luxembourg en 1966, mais il précise que *« c'est à l'autorité politique et à elle seule qu'il appartiendra, le cas échéant, d'évoquer cet intérêt essentiel national »*, qui permet à un pays de demander un vote à l'unanimité. Il conclut en faisant remarquer que la construction européenne *« est justifiée par la défense des valeurs qui sont les nôtres et qui n'ont aucune chance de survivre si nous restons divisés »* et que, donc, *« l'Acte unique, même s'il n'est qu'un pas modeste, indique une volonté nationale que nous devons soutenir »*.

Prenant à son tour la parole, M. Roland Dumas (PS, Dordogne), président de la commission des affaires étrangères, qui, en tant que ministre des relations extérieures, avait signé ce traité, fait remarquer que, *« depuis longtemps, l'Europe s'essoufflait lorsqu'en 1984 la France prit en main pour six mois les destinées de la Communauté »* et que la *« relance »* n'a été possible que *« par la volonté tenace »* de MM. François Mitterrand, Helmut Kohl et Jacques Delors. Il s'inquiète de *« l'absence d'initiative française au plan communautaire depuis six mois »* et des *« conditions dans lesquelles s'est engagé ce débat, des hésitations des derniers jours »*. *« Où est votre engagement européen s'il vacille devant la moindre saute d'humeur d'une partie de votre majorité ? »*, demande-t-il.

L'ancien ministre socialiste explique aussi que, *« si la volonté politique l'emporte, une relance raisonnable de l'Europe est possible à partir de l'Acte unique »*. Mais il affirme que *« la France doit exiger »* que la date de 1992 pour la réalisation du marché intérieur *« soit tenue »* et que *« la monnaie sera le ciment de la construction européenne »*. Insistant sur la recherche et la technologie, il constate que *« les choses sont bloquées dans ce domaine »*, alors que si la France accepte de soutenir le plan de la commission, elle entraînera les autres pays. Il fait remarquer que, *« chaque fois que les pays européens se sont groupés dans le domaine de la recherche et de la technologie, la réussite accompagnait leur audace »*. Il conclut en soulignant : *« C'est à la France qu'il incombe aujourd'hui de forcer la marche et d'entraîner l'Europe. »*

Défendant une exception d'irrecevabilité, car il juge le traité contraire à la Constitution, M. Robert Montdargent (PC, Val-d'Oise) explique que ceux qui, comme M. Michel Debré, partageaient son point de vue et *« sont rentrés dans le rang »* sont des *« velléitaires »* qui *« ont abandonné un combat essentiel »*. Il affirme que *« la ratification de l'Acte unique va entraîner un transfert de la souveraineté nationale à des organismes supranationaux et porter atteinte aux institutions de la République, notamment aux droits du Parlement »*, car des *« règlements »* pris à Bruxelles pourront obliger la France *« à appliquer une législation contraire aux lois adoptées par lui »*.

M. Giscard d'Estaing : les malgré-nous de l'Europe

Lui répondant, M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) affirme que le projet de *« ce texte de tendance »* aurait pour *« conséquence de remettre en cause les traités communautaires eux-mêmes, ce que personne ne souhaite »*. Sur le plan juridique, M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, fait remarquer que l'Acte unique *« ne procède à aucun transfert du pouvoir législatif »* et qu'il ne modifie que *« très légèrement les procédures internes des institutions »* créées par le traité de Rome. Cette exception est repoussée par 535 voix (PS, RPR, UDF, FN) contre 35, MM. Debré et Foyer ayant voté contre.

M. Maxime Gremetz (PC, Somme) défend alors une question préalable. Il affirme que si les communistes *« sont tout à fait favorables au développement et à la mise en œuvre de coopérations nouvelles en particulier en Europe »*, notamment en matière monétaire, l'Acte unique ne permet que de développer un *« libéralisme qui n'est que le masque du vieux capitalisme »* et

MECONTENTS

PAR HABITUDE

POUR LES ENFANTS

LE 23

UNE VRAIE COLERE

Nous ne descendons pas dans la rue par habitude. Et pourtant, nous serons nombreux le 23 novembre. Vous serez sans doute avec nous. Parce que le 23, il faut dire que nos enfants ont besoin d'égards. Ils ont besoin d'enseignants disponibles. Ils ont besoin d'être bien accueillis à l'école et hors de l'école.



Il faut avoir le courage de défendre l'avenir de nos enfants, car c'est aussi l'avenir de la France. Dimanche, nous nous retrouverons à midi à République : nous irons tous ensemble à la Bastille.

ET LES ORGANISATIONS COMPLEMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

JEUDI 27 NOVEMBRE

Le Monde

VOUS OFFRE 400 CADEAUX



Le Monde

CADEAUX

la meilleure façon de séduire

Supplément magazine tout en couleurs 80 pages. Gratuit avec le Monde. Jeudi 27 novembre daté vendredi 28

Politique

la ratification de l'Acte unique européen

qu'il est *« un pas extrêmement dangereux dans la voie de l'intégration capitaliste sur les plans économique, politique et militaire »*.

C'est M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) qui lui répond. Il affirme que *« les nations européennes sont solidaires plus qu'elles ne le croient, plus qu'elles ne le disent, plus que les textes ne le décrivent »*. Puis l'ancien président de la République se félicite que cette ratification *« démontre la continuité de la politique européenne de la France »*. Il y voit des traces de *« certaines propositions faites sous la présidence du général de Gaulle »*, et la consolidation *« des trois avancées françaises réalisées sous le précédent septennat »* : le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, créé en 1974, le système monétaire européen, *« que j'ai créé en 1978 avec le chancelier Schmidt »*, le Parlement européen dont l'élection au suffrage universel fut décidé quand il était à l'Elysée.

L'ancien chef de l'Etat explique aussi que la règle de l'unanimité *« a bénéficié à de petits pays en leur permettant de bloquer le fonctionnement de la Communauté pour obtenir des avantages particuliers »* et que son utilisation *« a été ces dernières années en fait contraire à l'intérêt de la France »*. Il fait aussi remarquer que l'échéance de 1992 pour l'institution d'un marché unique *« est lointaine, comparée aux ambitions des signataires du traité, et, parce que lointaine, il faudra la tenir »*. Prenant un exemple, il demande *« où est la volonté politique »* si l'on ne peut réduire en six ans l'écart de 3 points qui existe sur les taux de TVA. Il demande donc au premier ministre *« d'avoir la volonté politique de respecter l'échéance et de ne rien proposer — nous-mêmes étant décidés à ne rien voter — qui irait en sens contraire »* d'un rapprochement des structures fiscales et législatives des douze pays européens. Or déjà il s'inquiète, dans ce cadre, du contenu de la future ordonnance sur le droit de la concurrence.

« Il faut aller plus loin » que l'Acte unique, affirme aussi M. Giscard d'Estaing. Il demande donc à M. Chirac de se fixer *« pour objectif »* de donner *« une monnaie à l'Europe »* à la date du 31 décembre 1992, et de prendre *« une initiative, au nom de la France, pour proposer une solution assurant une présidence stable au Conseil de l'Europe »*. Evoquant la rencontre russo-américaine de Reykjavik, il déclare : *« Je souhaite qu'il n'y ait plus ce vide et ce silence de l'Europe sur les grands problèmes qui touchent à sa sécurité et à sa dignité. »*

Soulignant les diverses prises de position sur l'Europe, l'ancien président de la République explique : *« Il y a d'un côté ceux pour qui l'Europe est souhaitable ; j'en suis ; et, de l'autre, ceux pour qui elle est inévitable. »* Or, pour lui, les Français ne peuvent *« être les malgré-nous de l'Europe. Nous avons à saisir la chance historique qui s'offre à nous : celle d'être le seul grand pays à pouvoir pour le moment assurer le leadership de l'Europe »*, car la Grande-Bretagne *« ne croit pas à l'Europe »* et *« pèse encore sur l'Allemagne l'ombre de ce qui s'est passé »*.

La question préalable est alors repoussée par 533 voix (PS, RPR, UDF, FN) contre 35 (PC).

Dans la discussion générale M. Bruno Megret (FN, Isère) explique que son mouvement *« accepte la délégation de souveraineté à condition qu'elle s'opère au profit d'institutions qui en vaillent la peine. Ce n'est pas le cas des institutions de Bruxelles actuelles »*. Pour lui, *« depuis plus de vingt ans, la Communauté européenne piétine comme un coureur à contre-courant sur un tapis roulant »* car, *« fondée sur les impératifs marchands, l'Europe de Bruxelles est naturellement celle des marchandages. (...) Au lieu d'être une authentique communauté, elle devient un facteur de destruction des identités et s'expose au vent fou de toutes les influences subversives. »* Favorable à *« la défense européenne de l'Europe »*, à la coopération politique s'il s'agit *« d'une politique de puissance »*, il ajoute que la France doit *« être le fédérateur plus fort et plus déterminé que les autres »*.

Mme Catherine Lalumière (PS, Gironde) insiste sur la nécessité de *« favoriser une plus grande cohésion économique et sociale »* et explique que *« l'idéologie libérale s'accommode mal des mécanismes communautaires fondés sur des politiques communes par nature volontaristes »*. Elle constate aussi que les *« hésitations* [au sein du RPR], *pour ne pas dire cette cacophonie, est préjudiciable à l'Europe et à notre pays »*.

Effectivement, M. Jean de Gaulle (RPR, Deux-Sèvres) confirme que ce débat lui pose *« un problème de conscience, comme il en pose un à la grande famille RPR »*, car pour lui *« cet Acte unique n'a rien qui puisse particulièrement enthousiasmer les Français »*. Après avoir défendu l'œuvre européenne de son grand-père, le général de Gaulle, il décrit les nombreuses objections faites à l'Acte unique par certains membres du RPR, mais conclu que le vote de son groupe sera *« celui de la confiance à l'égard du gouvernement »*, étant donné qu'il est sûr que M. Chirac s'opposera *« à tout transfert de souveraineté* (...) *en évoquant chaque fois que cela sera nécessaire l'accord de Luxembourg »*.

M. Debré : contraire à la Constitution

A l'inverse M. Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin) émet des *« réserves »* sur *« un certain nombre d'insuffisances du texte »*, regrettant notamment, comme M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche), que les problèmes de sécurité ne soient pas pris en charge par la Communauté européenne.

M. Michel Debré (RPR, la Réunion) s'étonne alors que le gouvernement socialiste ait signé *« un acte qui se veut un renforcement du marché commun alors que par ailleurs notre situation économique était déplorable »*. Soulignant la différence entre la France et ses voisins, il déclare : *« Que signifie dès lors l'identité à laquelle on nous convie »*, alors que *« nous ne sommes pas identiques et que nous ne devons pas être identiques. »* Il souligne aussi les *« conceptions erronées »* et les *« contradictions »* de l'Acte unique. Il s'inquiète surtout de la volonté de certains de *« briser »* la *« déclaration de Luxembourg »*, même s'il apprécie la *« solennité »* avec laquelle M. Chirac a dit qu'elle *« sera maintenue »*, et réaffirme que le texte en discussion va *« à l'encontre de la Constitution »*, en permettant à *« une autorité internationale statuant, le cas échéant, contre l'avis du gouvernement français de modifier une disposition législative »*.

M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) développe longuement cette analyse juridique et regrette que le Conseil constitutionnel n'ait pas été saisi.

Dans sa réponse aux intervenants, le ministre des affaires étrangères affirme, après les propos de M. Giscard d'Estaing, qu'il est d'accord pour faire progresser la coopération monétaire, que l'objectif du grand marché en 1992 est *« ambitieux mais réaliste »*, car l'Acte unique donne les moyens de l'atteindre, mais que cette date n'a pas d'effets juridiques. En revanche, il lui paraît difficile de proposer une nouvelle modification du traité pour permettre la *« stabilité »* de la présidence du conseil européen : de plus, cela serait difficile car il est composé des représentants des Etats membres, et la France tient à cette situation.

Aux orateurs socialistes, M. Raimond réplique que le gouvernement a fait beaucoup pour développer l'action européenne et que le marché intérieur suppose une *« convergence des politiques économiques et financières »*, et que donc *« le libéralisme est au cœur du Marché commun »*. Quant à M. Bosson, il redit qu'il n'y a pas d'évolution institutionnelle par rapport au traité de Rome. Il affirme qu'il n'y aura pas de règlements européens dans des domaines relevant du pouvoir du Parlement français, et que, si *« hypothèse d'école »*, cela se produisait, l'arrangement de Luxembourg jouerait.

Après qu'une motion de renvoi en commission défendue par les communistes, a été repoussée, le projet de loi est adopté par 498 voix (PS, RPR, UDF) contre 35 (PC), le FN s'abstenant.

Th. B.

L'aisance de M. Giscard d'Estaing

LES chiffres ne doivent pas camoufler la réalité. Malgré l'opposition des communistes, l'abstention du Front national, plus un seul homme politique n'ose se prononcer contre l'Europe. L'évolution est d'importance. A l'inverse, le vote approbatif commun du PS, du RPR et de l'UDF ne doit pas être traduit comme l'émergence d'un consensus européen en France. Les divergences entre les uns et les autres sont trop fortes pour les passer par pertes et profits. Certes, la grande masse des députés RPR a refusé de suivre M. Michel Debré dans sa fronde anti-européenne. Mais elle a clairement manifesté qu'elle ne suivait le premier ministre qu'en traînant les pieds. Il est vrai que, pour une fois, M. Jacques Chirac n'a pas cherché à lui dire ce qu'elle voulait entendre.

Entre les deux catégories de pro-européens que distingue M. Valéry Giscard d'Estaing, celle du cœur et celle de la raison, le premier ministre annonce qu'il choisit de se ranger dans la première. Alors que la plupart de ses amis se classent dans la seconde. Tous les UDF et tous les socialistes — du moins ceux qui sont intervenus — se situent exceptionnellement dans le même camp que M. Jacques Chirac. Mais, apparemment, ni les uns ni les autres ne sont convaincus par l'engagement verbal du chef du gouvernement. L'ancien président de la République paraît même si peu assuré des convictions de son ancien premier ministre qu'il ne cesse de lui donner des conseils de bon comportement européen.

Fier de l'œuvre européenne qu'il a accomplie, manifestement tout prêt à utiliser encore ses compétences en ce domaine, tant le portrait-robot d'un président du conseil européen qu'il a esquissé était transparent, le député du Puy-de-Dôme a trouvé là un terrain où il est parfaitement à son aise : il peut à la fois y régler ses comptes de politique intérieure et démontrer sa connaissance des dossiers internationaux. Mais, après tant de discours où les hommes politiques ne savent parler de l'Europe qu'à travers les quotas laitiers, les montants compensatoires monétaires, les querelles de marchands de tapis de Bruxelles, il est réconfortant de s'apercevoir que l'Europe peut avoir aussi une autre dimension : être encore une grande ambition.

THIERRY BRÉHIER.

M. Mitterrand ferait un bon président selon la SOFRES

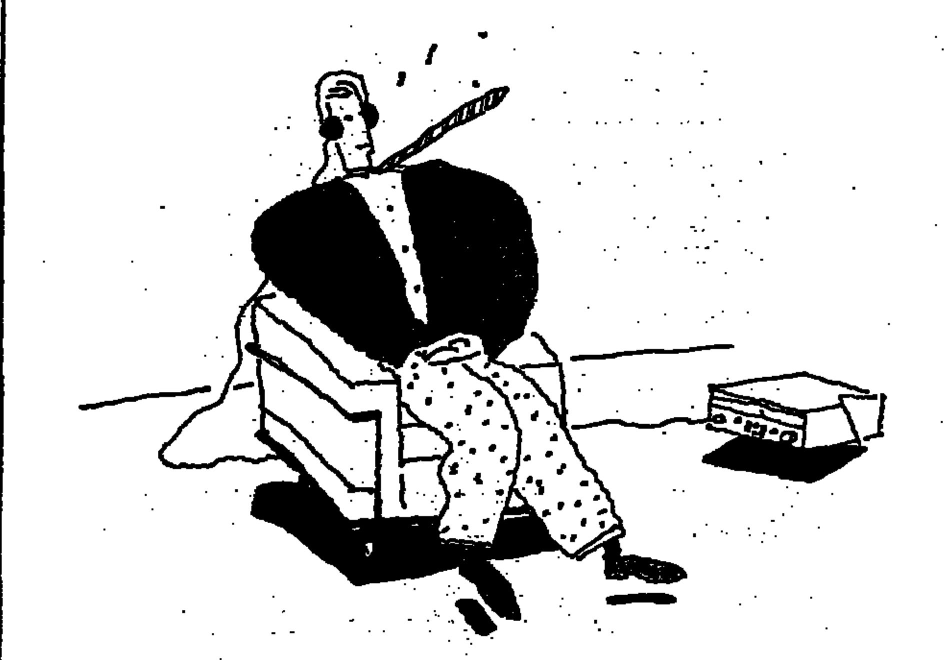
M. François Mitterrand reste la personnalité qui remplirait le mieux les fonctions de président de la République, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 20 novembre, dans le *Nouvel Observateur* (1).

Avec 47 % d'avis en sa faveur, le chef de l'Etat perd néanmoins 1 point par rapport aux résultats de l'étude effectuée en septembre (*le Monde* du 27 septembre). Il est talonné par MM. Michel Rocard (46 %) qui gagne 2 points, et Raymond Barre (45 %) qui en perd 2. Légèrement distancé, M. Jacques Chirac est crédité de 38 % d'avis positifs (au lieu de 37 %). Ce groupe de tête creuse l'écart par rapport à MM. François Léotard (30 %) et Laurent Fabius (28 %) qui perdent tous deux 3 points, et Valéry Giscard d'Estaing qui ne recueille que 24 % d'avis favorables (au lieu de 28 %). M. André Lajoinie est toujours en dernière position, avec 5 % d'opinions positives, tandis que M. Jean-Marie Le Pen améliore son crédit (8 %) en gagnant 2 points.

(1) Sondage effectué du 6 au 12 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Laser ou jamais !

Comment la Fnac vous aide à passer au laser.



- 36 platines laser sélectionnées dans le dossier Hi-Fi.
- Le crédit spécial « Musique-laser ».
- —20 % sur tous les nouveaux disques compact et sur la sélection des disquaires de la Fnac.
- Un choix de plus de 10 000 titres.





Politique

La réforme électorale

Satisfactions et satisfecits

La décision du Conseil constitutionnel approuvant le nouveau découpage des circonscriptions électorales législatives ne doit pas passer inaperçue du grand public. Depuis plusieurs mois, cette réforme ne semblait en effet n'intéresser que la classe politique et les assemblées parlementaires. Maintenant qu'elle est réalisée, c'est la nation tout entière qui est concernée. Tel est le message que le gouvernement souhaite faire passer, et c'est pour cela que M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a été chargé de dire qu'elle est *« un événement considérable qui recentre l'ensemble du panorama politique et qui aura des conséquences très importantes pour l'avenir »*.

L'Hôtel Matignon attache une grande importance au dernier considérant de la décision, qui indique notamment que le Conseil constitutionnel ne se reconnaît pas un *« pouvoir général d'appréciation identique à celui du Parlement »*. On se félicite donc que les « neuf » du Palais-Royal reconnaissent aussi solennellement qu'ils ne constituent pas un *« gouvernement des juges »*. On ne va pas jusqu'à dire que le Conseil constitutionnel fait une sorte de *mea culpa*, mais on le pense assez fort. On enregistre avec satisfaction que les limites de la compétence du Conseil soient ainsi publiquement fixées, ce qui pourrait éviter à l'avenir les contestations et les procès d'intention qui ont été récemment faits.

M. Chirac a saisi cette occasion pour faire de nouveau l'éloge du scrutin uninominal majoritaire à deux tours en demandant à M. Baudouin de dire que *« le contact entre l'élu et l'électeur va reprendre une importance considérable, que le combat politique va devenir plus clair, que l'électeur saura vraiment qui le représente et que la toute-puissance des états-majors des partis politiques va un peu diminuer »*. Le porte-parole du premier ministre n'a pas parlé des conséquences de cette réforme sur la liberté d'action du président de la République qui s'en trouve quelque peu réduite. Il s'est contenté de dire que *« sur la cohabitation aussi, l'éclairage change un peu »*.

En revanche, M. Chirac n'a pas mesuré ses hommages à M. Pasqua, soulignant *« l'excellence de son travail, sa très grande prudence et les précautions minutieuses et multiples qu'il avait prises pour tenir les promesses faites par le gouvernement au pays »*.

En somme, cette réforme menée à bien provoque satisfactions et satisficits.

A.P.

Général André Dubroca

LA FRANCE SANS DEFENSE?

"Pour la première fois, un officier général réagit avec la fraîcheur d'âme d'un jeune capitaine, qui voudrait que la "machine" militaire tourne mieux, qu'elle ait davantage de tonus opérationnel... un "check-up" courageux pour la santé des armées françaises."

JACQUES ISNARD "LE MONDE"

"Si un conflit majeur éclatait demain, notre pays serait-il en mesure de faire face? Risquons-nous de connaître un nouveau Mai 40? C'est la question à laquelle répond le général Dubroca qui constate que nous ne sommes pas prêts."

PAUL WERMUS "LE QUOTIDIEN DE PARIS"

PLON

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LA droite, désormais, pèse du même poids de mort que son adversaire. Du moins au chapitre des crimes individualisés. Car, à celui des crimes aveugles, elle a plutôt de l'avance. La droite ne peut plus se draper dans les fautes supposées de ses prédécesseurs pour s'en faire un manteau de Noé voilant ses propres désordres. Le meurtre du général Audran était un échec du gouvernement d'alors, celui de Georges Besse en est un pour le gouvernement en place. Au pouvoir, on ne s'exonère pas des morts.

Ces morts donnent terriblement tort aux marchands de certitudes. Sur ce terrain, il n'y a que lorsque le résultat est acquis qu'il est honnête de le promettre. M. Joxe observait cette règle de silence à laquelle M. Pasqua (et M. Chirac) aurait pu se rallier sans déroger.

Auparavant, il ne peut s'agir que de rodomontades ou de tromperies. C'est tenir boutique d'illusions. Avant de menacer les coupables des pires sanctions, il faut les attraper. Faute d'y parvenir, il convient de faire montre d'une seule attitude : la modestie. Même si à l'impossible nul n'est tenu, le ministre de l'intérieur pourrait se faire à cette idée. Ce serait toujours ça.

D'autant qu'il est vain d'imaginer qu'il serait possible de protéger toutes les cibles humaines qui existent sur le territoire français. Il en est trop, de ces dirigeants dont on assassine la fonction autant que la personne. Et quel symbole que celui de Georges Besse, qui réunissait en lui, numéro un d'une entreprise nationalisée, la plus grande, la plus célèbre, les attributs du capital et ceux de l'Etat !

Aurait-on, par un calcul affreux, sélectionné les élus de la protection que cela n'apporterait aucune garantie mais la démonstration d'un repli de la puissance publique. Aldo Moro avait été enlevé alors qu'il était entouré d'une pléiade de gardes du corps. Ronald Reagan a bien failli périr en dépit de la nuée de policiers qui veillent sur chacun de ses faits et gestes (quant aux paroles, il a d'autres gardiens, à l'efficacité aussi incertaine).

⁂

LE jour où des petits pieds du meurtre se prennent pour des grands de la violence politique, où des infirmes de la pensée croient avoir ressuscité Lénine en confondant la *République* européenne avec la sainte Russie de Nicolas II ; le jour où des rêveurs sanglants estiment que la violence leur donnera dans l'Histoire une place que leurs capacités excluent alors qu'ils sont vivants ; le jour où de tels hommes, ayant rompu toute amarre avec la raison, demandent aux fusils la preuve de leur existence et aux balles la beauté de leur âme, il n'est pas de police qui puisse empêcher de déclencher le pistolet qui sèmera l'effroi et la peine. Dire cela n'est pas une absolution du gouvernement, c'est un constat.

Lorsque viendra le terme de ces *Années de plomb* à la française, il faudra que leurs acteurs disent pourquoi ils ont cru se bâtir un avenir de la mort des autres, et à quelles fins. Car nul ne peut croire qu'ils aient encore foi dans la finalité politique dont ils se travestissent. Toute révolution est morte dans un pays qui s'enorgueillit du nombre de ses propriétaires immobiliers, toute sédition, dans une nation qui fait de ses embouteillages un événement hebdomadaire. La Révolution ne sera célébrée en 1989 que parce qu'elle est, au Panthéon, enfermée pour toujours.

Ces gens paraissent tuer comme d'autres tombent du haut d'une falaise, agités de mouvements fous dont ils escomptent inutilement un résultat. Faute de pouvoir accomplir leur dessein, sous réserve qu'ils en aient une claire conscience et qu'ils en soient les maîtres, ils récitent à coups de revolver les imprécations que Camille fulmine dans *Horace* :

Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause et mourir de plaisir.

Si une cellule ne les renferme pas, la mort, plus vraisemblablement, les arrêtera. Sous les coups de la police, comme Mesrine ; à moins qu'ils ne choisissent, une once de raison revenue, le suicide qui, à rebours, donnerait à leurs assassinats le mystère qui leur manque.

⁂

AUX obsèques de Georges Besse assisteront, peut-on penser, MM. Valéry Giscard d'Estaing, ancien chef de l'Etat ; Jacques Chirac, premier ministre ; Raymond Barre, ancien premier ministre. Ils ne peuvent faire moins pour le PDG de Renault qu'ils n'ont fait pour Thierry Le Luron.

Le pitoyable spectacle de ces hommes politiques allant mendier devant un cercueil les suffrages des vivants !

Le rancunier Giscard priant pour le repos éternel de celui qui le crucifia d'un *«Bonsoir messieurs, bonsoir mes diams !»*, de celui vers qui il dépêcha une armée d'agents du fisc pour un pareil crime de lèse-majesté !

Illusions

LE premier ministre mettant au même rang de ses soucis et de ses obligations protocolaires l'accueil d'otages libérés et l'enterrement d'un fantaisiste, aussi talentueux qu'il ait été ! Quittant Colombey avant la fin de la messe à la mémoire du général de Gaulle pour s'exhiber à l'office où l'on célébrait un imitateur ! Imagine-t-on de Gaulle assistant à l'enterrement d'Henri Tisot ? Les curieux détours qu'emprunte le gaullisme chiraquien !

Et Raymond Barre ! L'homme qui n'a pas de mots assez durs pour vitupérer la politique «politicienne» et qui en applique la moins digne recette ! Gageons, pour lui, qu'il n'a cédé qu'en rechignant aux sollicitations de son «conseiller en image», s'il en est un. Mais quelle erreur pour ce champion du «non» d'avoir apporté une exception à sa règle.

Sans faire de l'austérité une religion, il y a des circonstances où l'on se réjouit d'appartenir à un journal qui s'est fait une réputation de ne guère publier de photographies. Car le cliché montrant Georges Besse foudroyé sur un trottoir parisien, qui n'ajoutait rien à l'information, était riche de dégoûts. Encore était-il, dans les quotidiens, en noir et blanc. Le pire est à venir, dans les hebdomadaires. Ils soutiendront que c'est l'information. Au même titre qu'une béarnaise ratée, c'est encore de la cuisine. Immangeable.

⁂

CE n'est pas parce qu'un crime occupe soudain toute l'actualité nationale que l'on va faire grâce aux dirigeants des sottises qu'ils ont dites l'instant d'avant, ou des complots qu'ils montent contre les libertés en les baptisant lois. Sinon, ils seraient les premiers bénéficiaires de ce qu'ils étaient censés prévenir.

Le gouvernement n'a ainsi rien rabattu de son projet sur les prisons privées. Il continue de ne trouver que de l'excellence à son texte sur la toxicomanie. Ses chiches concessions sur la réforme de la nationalité ne sont destinées qu'à amuser le tapis en conservant l'essentiel du venin.

Mais il est vrai que le gouvernement doit tenir bon. Les extrémistes du Conseil d'Etat, soutenus sans vergogne par ces autres extrémistes que sont Mme Simone Veil, le CDS, Mme Monique Pelletier, des évêques, etc., ne vont tout de même pas faire la loi dans la République. D'où l'assaut renouvelé contre ledit Conseil d'Etat.

La droite s'est toujours voulue la seule gardienne authentique et respectable des institutions. Non sans raison, puisque c'est elle qui les a voulues en 1958 (avec la bénédiction de la SFIO de Guy Mollet) en foulant aux pieds les institutions de la République précédente. Mais les institutions ne se bornent pas au président et au Parlement. Le Conseil d'Etat a droit lui aussi à ce nom.

Dans son ardeur à le discréditer — de quoi s'agirait-il d'autre ? — le gouvernement applique le proverbe bien connu : *«Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.»*

Mais comme il serait difficile de faire passer le Conseil d'Etat pour une assemblée d'enragés, la rumeur est lancée, encore plus crûment cette fois-ci, qu'ils sont atteints de politique. La rumeur ? L'affirmation.

Non sans harmonie, MM. Chalandon et Pasqua disent en gros ceci : il faut distinguer le Conseil d'Etat-juge du Conseil d'Etat-conseilleur. Le premier est intouchable, le second critiquable, l'un indépendant, l'autre à la botte. Ce que décide le juge s'impose à tous, ce que suggère le conseilleur ne vaut pas tripette. A moins que cela ne serve notre cause. D'ailleurs, les avis du conseilleur doivent demeurer secrets, sauf si le gouvernement décide de les rendre publics (ce qui est exact). Autrement dit, si l'avis me convient, je le fais connaître, s'il me gêne, je mets le boisseau dessus.

Si, défavorable, il est connu contre mon gré, c'est la démonstration que l'Assemblée qui l'a émis est politique. Tiens donc ! serait-ce que toute institution, fût-elle juridictionnelle, qui donne tort à la majorité est *ipso facto* politique ; ou bien que cette institution a politiquement tort parce qu'elle a juridiquement raison ?

Contestables entrechats que ceux auxquels se livrent ces deux ministres. Mais le Conseil d'Etat pourrait s'en inspirer pour aller se plaindre auprès du garde des sceaux, son protecteur théorique, des injures qu'il subit de la part d'un dirigeant RPR.

Parce que l'avis du Conseil sur la réforme de la nationalité a été publié dans la presse, M. Pasqua y voit la main de la gauche (pourquoi pas « la main de l'étranger » ?). Il a pourtant bien semblé aux connaisseurs de la vie administrative que l'exemplaire divulgué portait le cachet de l'hôtel Matignon. La gauche s'y serait-elle maintenue dans quelque soupente ?

Et puis quoi, les fuites ! La démocratie n'en vit-elle pas ? N'est-elle pas soupçonnable, la loi dont on cache les préliminaires ? Ce ne sont tout de même pas des secrets de défense nationale qui ont ainsi été révélés. Ni même la couleur du caleçon ministériel.

Si le gouvernement était aussi sûr de la loyauté de ses choix qu'il le prétend, il ne glapirait pas de la sorte. Qui se sent morveux se mouche.

● **Les inculpés de la fusillade de Hienghène seront jugés.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa a infirmé, le jeudi 20 novembre, l'ordonnance de non-lieu rendue en septembre dernier dans l'affaire de la fusillade de Hienghène. La décision du juge d'instruction, M. François Semur, qui avait fait valoir la «légitime défense» au profit des huit inculpés a toutefois été confirmée pour un mineur de quinze ans. Les sept autres auteurs de la fusillade — qui avait fait dix morts mélanésiens, dont les deux frères de Jean-Marie Tjibaou, en décembre 1984 — comparaîtront donc devant la cour d'assises de Nouméa, vraisemblablement en février ou en mars prochains. Ils continueront cependant, au cours de ce délai, de bénéficier de la liberté provisoire.

PRÉCISION. — A la suite de la publication d'un article sur les «rénovateurs» du PCF du Puy-de-Dôme (*le Monde* du 18 novembre) dans lequel un élu évoquait *«la menace de licenciement qui pèserait sur M. Jean-Pierre Antignac, permanent écarté du secrétariat fédéral»*, M. Guillaume Laybros, secrétaire fédéral, nous a fait savoir que M. Antignac n'est pas licencié et qu'il n'en a *«jamais été question»*. Selon lui, il perçoit toujours son salaire bien qu'il ait démissionné de ses fonctions *«de sa propre initiative»*. M. Laybros nous a précisé que les instances fédérales font *«le maximum»* pour aider M. Antignac à trouver un nouvel emploi.

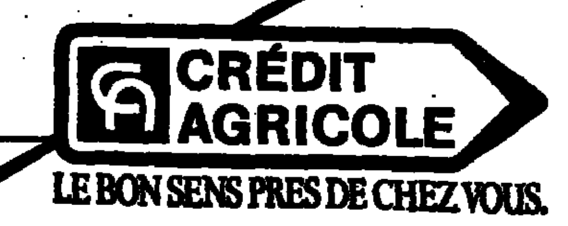
PLAN EPARGNE-RETRAITE

100%

POUR VIVRE
VOTRE RETRAITE A 100%

Il vous faut un complément de revenus : le Crédit Agricole vous propose le Plan Épargne-Retraite (*).
C'est un plan simple et sûr : un premier versement minimum, puis des versements réguliers jusqu'à l'âge de la retraite (au minimum 300 francs par mois).
Le Plan Épargne-Retraite vous rapporte un intérêt annuel.
Vous bénéficiez en outre d'avantages fiscaux.
On ne fait pas plus simple, on ne fait pas plus sûr.

(*) Le Plan Épargne-Retraite est un contrat collectif d'assurance sur la vie à gestion paritaire, souscrit par l'A.N.D.E.C.A.M. (dont le Crédit Agricole est mandataire), auprès de PREDICA, entreprise régie par le Code des Assurances.



HCM

CREDIT AGRICOLE.

LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS.



Politique

Les difficultés de la presse communiste

Rumeur à «la Marseillaise» : «Jean-Noël va partir...»

Une partie de la presse communiste traverse-t-elle une crise d'identité ? Au moment où la direction du PCF prône officiellement *«l'union et le rassemblement»*, deux publications communistes voient certains de leurs journalistes dénoncer une volonté normalisatrice des instances. La direction dément. Quoi qu'il en soit, tant au quotidien *la Marseillaise* qu'à l'hebdomadaire *Révolution*, sous des formes différentes, le vent de fronde est bien réel.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le «New-York» bruit d'une rumeur : *«Jean-Noël va partir.»* Situé face au Vieux Port, l'établissement est un des quartiers généraux du Tout Marseille. Les dirigeants de l'OGC Nice viennent y déjeuner quand leur équipe rencontre le onze de Tapie-Hidalgo dans la cité phocéenne, des adjoints du successeur de Gaston Defferre à la mairie y descendent faire un brin de causette à l'heure du pastis, et les responsables économiques y tiennent des conversations d'affaires. On boit du bon vin et on fume de gros cigares. Parfois, Jean-Noël fait une apparition. Le rédacteur en chef de *la Marseillaise*, Jean-Noël Tassez, symbolise à lui seul la crise que traverse le quotidien régional communiste. *«Il va partir»*, assure un habitué du «New-York». Lui reste muet.

Repris les armes à la main par les résistants communistes à la libération de Marseille, les locaux du *Petit Marseillais*, devenu plus tard *la Marseillaise*, sont le théâtre d'une fronde de la rédaction contre la direction du PCF et plus précisément contre M. Roland Leroy, «patron» de toute la presse communiste. Les jeunes journalistes de la «maison» veulent faire *«un vrai journal, pas une feuille de propagande»*. Ils ne remettent pas en cause la *«sensibilité communiste»* de *la Marseillaise*, mais ils veulent avoir les coudées franches pour faire *«un produit commercial»* qui se vende.

M. Roland Leroy, qui ne semble pas l'entendre de cette oreille, est accusé par ces journalistes de vouloir *«remettre au pas»* leur quotidien. Il est en tout cas le premier à l'avoir laissé supposer en publiant, dans *l'Humanité* du 2 octobre, journal dont il est le directeur, le texte de son intervention devant le comité central réuni en session, les 29 et 30 septembre : ses propos ne laissaient planer que peu de doutes sur ses intentions.

Tout commence le 14 avril 1985. Ce jour-là, Jean-Noël Tassez et son équipe font sortir des rotatives la nouvelle formule de *la Marseillaise* sur laquelle ils ont planché pendant plusieurs mois. Avec l'aval de M. Guy Hermier, membre du bureau politique et président du conseil de surveillance du journal. Format tabloïd, graphisme modernisé, des pages «événement» en ouverture et deux pages de chroniques différentes tous les jours : un style *Libération* avec un contenu de classe, comme on pourrait dire au parti.

M. Roland Leroy, Yves Mourousi, ami personnel de Tassez, et le Gotha marseillais sont de la fête. *«Ce soir-là, Leroy a découvert le journal, il faisait la gueule»*, confie aujourd'hui un salarié de *la Marseillaise*. Quoi qu'il en soit, la nouvelle maquette est bien acceptée. Pour son contenu, cela va se révéler rapidement beaucoup plus difficile.

Reagan et Gorbatchev renvoyés dos à dos !

«L'état de grâce a duré dix jours», dit l'un. *«Pendant les trois premiers mois, le journal a été bien accueilli»*, assure un autre. *«On avait foutu à la poubelle le vieux journal, on ne comptait plus les heures»*, confie un troisième.

L'été passé, les problèmes surgissent. La direction veut faire le point. Certes le journal a gagné des lecteurs, les journalistes ont obtenu *«une reconnaissance professionnelle extérieure»*, mais la formule coûte cher, et comme toute la presse politique, la presse communiste a des difficultés financières importantes. On admet volontiers à Marseille que les imprimeries du journal tiennent le coup car elles fabriquent *la Vie mutualiste*, organe de la Fédération des mutuelles de France (FMF, ex-FNMT) de M. Louis Calisti, qui a eu, il n'y a pas si longtemps, des velléités d'aller se faire imprimer ailleurs.

Parallèlement, une grogne monte des instances fédérales de certains des six départements de diffusion de *la Marseillaise* (Bouches-du-Rhône, Hérault, Gard, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence et Var). *«Les bureaux fédéraux ont commencé à contourner le journal»*, affirme un journaliste. Des protestations écrites, spontanées ou suggérées, arrivent à la rédaction.

«On fait un produit qui ne correspond pas au fonds protestataire du parti, la seule chose qui lui reste», souligne un journaliste pour expliquer cette vague de mécontentement. Il est vrai que les titres de «une» sont souvent peu orthodoxes et que le PCF est quasiment traité comme une formation du paysage politique. Sans faveur particulière. Par un dérapage que la rédaction a regretté, en novembre 1985, *la Marseillaise* va jusqu'à renvoyer Reagan et Gorbatchev dos à dos. Cela attire les foudres de M. Gaston Plissonnier, doyen du bureau politique du PCF, qui envoie une lettre de protestation à ces journalistes irrespectueux.

Les ventes qui ont augmenté dans un premier temps – il n'y a pas de chiffre de diffusion officiel – se tassent progressivement, la pagination est réduite, les contrats à durée déterminée ne sont pas renouvelés et l'enthousiasme retombe.

Au cours d'un comité de direction, en juin 1986, M. Roland Leroy prend acte des résultats de la nouvelle formule et note *«quelques dérapages politiques»*. Changement de ton devant le comité central, le 30 septembre. *«Nous estimons*, dit le directeur de *l'Humanité, que le seul moyen de consolider l'influence de nos journaux est de prendre appui sur le parti, d'être les porteurs de sa politique.»* L'affaire est entendue, le projet de Tassez et de ses jeunes loups a fait long feu. La résorption de cet abcès n'est plus affaire que de quelques semaines. La première ponction a lieu le 25 octobre à Martigues.

Dans une salle de la municipalité, les directions fédérales des six départements de diffusion sont réunies. A la tribune, il y a MM. Roland Leroy, Guy Hermier, Jean-Noël Tassez et Paul Biaggini, directeur de *la Marseillaise*. La tonalité générale est à la demande d'explication au rédacteur en chef. Un responsable fédéral du Var, M. Roland Martinez, va jusqu'à dire que *«la Marseillaise est devenue plus nuisible qu'utile au parti»*. Une remarque, confie aujourd'hui un autre participant à cette réunion, qui était *«le symbole de l'archaïsme»*.

Ressort cassé

Archaïsme ou pas, le ressort semble désormais cassé dans une partie de la rédaction. *«Ils ont une conception utilitariste à la petite semaine de leur presse»* se lamente – est-ce par dépit excessif ? – un journaliste qui a déjà la tête ailleurs. *«Nous pouvions vivre une nouvelle aventure, ça n'a pas marché»* renchérit un autre. Ces journalistes dont la plupart avaient signé une motion refusant l'amputation des moyens, demandant au contraire un renforcement et la poursuite de l'existence du journal *«d'opinion communiste tel qu'il avait été décidé par le comité de direction»* refusent de se voir accoler l'étiquette «rénovateur».

«Rénovateur ou pas, le problème n'est pas là», assurent certains d'entre eux. Tirant la question sur le terrain politique, un responsable communiste du département affirme que la volonté de M. Roland Leroy est à la fois de se mettre en position de force vis-à-vis d'un autre quotidien régional du PCF, *l'Echo du Centre*, de M. Marcel Rigout, et d'œuvrer – ce qu'a toujours démenti M. Leroy – pour que, à terme *l'Humanité* soit le seul quotidien communiste... avec des pages régionales ici ou là.

Invité de RMC, le 9 novembre, M. Leroy a affirmé que personne *«ne sera chassé ou licencié par la direction du journal»*. Effectivement, il ne sera sans doute pas nécessaire d'en arriver là, car la dernière phase de la crise a de bonnes chances de tourner plus simplement. En douceur et en limitant les vagues. Inutile de licencier, puisque *«Jean-Noël va partir»*.

OLIVIER BIFFAUD.

Des journalistes de « Révolution » veulent être « licenciés »

Une situation inédite vient de se créer au sein de la rédaction de l'hebdomadaire communiste *Révolution* : l'exigence, présentée par certains journalistes, d'être licenciés pour *«modification substantielle du contrat de travail»*. Cette information est démentie par la rédaction en chef, qui souligne qu'il n'est pas question de licencier, mais ajoute que *«certains ont fait part de leur désir de quitter le journal»* pour exercer d'autres activités.

Ce rebondissement dans la crise que traverse l'organe dirigé par M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF (*le Monde* du 23 octobre), trouve son origine dans une réunion de la rédaction le 12 novembre. En présence de MM. Jean-Paul Jouary, rédacteur en chef, Gérard Streiff, rédacteur en chef adjoint, et de l'ensemble des salariés de *Révolution*, M. Hermier a fait un long exposé dans lequel il a indiqué que l'hebdomadaire n'était *«pas au niveau du comité central sur les intellectuels»* tenu en juin dernier. Affirmant que *«la diffusion se tasse»*, il a souligné que *Révolution* doit trouver *«un fonctionnement normal»*. Cette allusion fait référence au malaise actuel de la rédaction qui perdure, selon certains, depuis l'arrivée en septembre de M. Streiff, ancien correspondant de *l'Humanité* à Moscou.

Estimant qu'il n'est plus possible de travailler dans *«la sérénité»* – M. Streiff est accusé de *«passer par-dessus la tête des chefs de service»*, de *«censurer»* ou de *«mutiler»* des articles sans explications aux auteurs, d'ignorer certains collaborateurs, ou, plus simplement, de n'être que *«l'instrument»* d'une action normalisatrice – quelques journalistes auraient exigé que la direction prenne *«ses responsabilités»* en les licenciant pour crever l'abcès.

Au moins quatre d'entre eux, MM. Dominique Vidal, chef de la rubrique étranger, Bernard Umbrecht, journaliste de la même rubrique, Emile Breton, coordinateur de la rédaction et responsable de la rubrique culturelle, et Eric Venturini, journaliste de la rubrique société, auraient demandé à bénéficier des dispositions de la convention collective de la profession. Selon un participant à cette réunion, M. Streiff n'aurait pas répondu aux nombreuses mises en cause dont il était l'objet, et M. Hermier aurait souhaité voir *«individuellement»* ceux qui avaient exposé leurs exigences personnelles.

O. B.

Le Sénat examine les dépenses du projet de loi de finances

Le Sénat, après avoir adopté jeudi soir 20 novembre la première partie de la loi de finances (recettes), a entamé l'examen des dépenses avec le budget des «charges communes».

Le rapporteur, M. André Fosset (centriste, Hauts-de-Seine), a rappelé que ce budget, *«le plus important par son volume et la variété de ses actions»*, fournit au gouvernement les moyens d'orienter la politique économique, financière et sociale qu'il a arrêtée. M. Fosset a notamment mis l'accent sur l'effort entrepris pour réduire l'endettement extérieur de l'Etat (26 milliards de francs de remboursement en six mois) : *«Il a été fait usage de tous les remboursements anticipés*, a-t-il constaté, *un nouveau remboursement va intervenir incessamment.»* De même, il a fait état de la poursuite de l'effort consenti en faveur de l'emploi des jeunes par une provision de 4,3 milliards.

Auparavant, le Sénat avait adopté un amendement du gouvernement, déjà voté par l'Assemblée nationale, qui a pour objet d'assujettir à la TVA les opérations de l'administration des télécommunications. L'un des avantages de cette disposition, a fait remarquer le rapporteur général, M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), sera de permettre aux entreprises de déduire la TVA qui leur est facturée au titre de leur consommation de télécommunications. De même, la direction générale des télécommunications pourra opérer cette déduction sur ses achats et ses investissements.

A l'initiative de M. Henri Torre (RI, Ardèche), un amendement a été adopté visant à limiter par décret en Conseil d'Etat et jusqu'au 31 décembre 1991 (date réclamée par M. Alain Juppé, ministre du budget) la proportion dans laquelle le service des télécommunications déduit la TVA se rapportant à ses dépenses.

UNE VILLE, C'EST FAIT DE RENCONTRES.



La nuit a changé de couleur. La ville est passée du goût des contrastes au goût des mélanges. Tout circule et s'échange. Pas de stop aux croisements. Des mille et une nuits aux nuits de Chine: la ville s'est offerte d'autres tenues de soirée pour passer ses nuits blanches. La nuit est noire de monde. Un monde divers et cosmopolite. C'est ce monde que la RATP vous invite à parcourir et à comprendre.

RATP

LA VILLE EST SAISISSANTE, SAISISSEZ LA

Société

L'affaire du Carrefour du développement

Un vrai-faux passeport

Désigné le 19 novembre pour instruire le nouveau dossier de faux et usage de faux ouvert à l'encontre d'Yves Chalier, M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction, devait entendre, ce vendredi 21 novembre, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, ainsi que sa compagne, Maggy Baquian.

En se livrant à la justice, le 16 novembre, Yves Chalier a remis au magistrat le passeport avec lequel il voyageait, ainsi qu'un permis de conduire, documents établis tous deux au nom d'Yves Navarro. Interrogé sur l'origine de ces faux papiers, Yves Chalier a clairement impliqué le contrôleur général Jacques Delebois, *chef du Service de coopération technique international de police (SCTIP)*. Ce qui a valu au policier d'être interpellé dimanche 16 novembre. La perquisition de son appartement et son interrogatoire n'ayant rien donné, il a été remis en liberté après vingt-quatre heures de garde à vue.

Le juge, M. Michau, n'a pas les mains vides pour autant. *En vérifiant à* la préfecture de police la date d'émission du passeport, la brigade financière a rapidement appris que ce document était en réalité un « vrai-faux », c'est-à-dire un passeport établi par les services officiels, mais portant un faux nom et une fausse adresse. Il faisait partie d'un lot remis à la DST pour les besoins du service en 1984.

A intervalles réguliers, la DST demande, en effet, à la préfecture de police de lui remettre de « vrais-faux » passeports, cartes d'identité et permis de conduire. Revêtus de tous les cachets et tampons nécessaires, ces documents sont remis en blanc, par paquets qui n'excèdent guère dix unités à chaque livraison. Au fur et à mesure des besoins (environ une demi-douzaine chaque année), les services techniques de la DST remplissent eux-mêmes les rubriques concernant le nom, l'âge et l'adresse du « titulaire ». Tout se fait théoriquement *selon de strictes règles, à un* échelon élevé : lors de la remise des passeports à la DST, la préfecture porte sur un registre spécial, contresigné par les parties, les numéros de ces documents d'un genre particulier ; lorsqu'ils sont utilisés, le directeur de la DST contresigne, là encore, la mission, le choix du pseudonyme et l'autorisation nécessaire pour utiliser le passeport. Ceux-ci ne servent qu'une seule fois : au retour de la mission, ils sont remis à la préfecture de police et détruits.

Celui que détenait Yves Chalier semble bien répondre à ces caractéristiques. Il ne contient que deux cachets : une date d'entrée au Brésil (3 août 1986) et une date de sortie (13 octobre 1986). Au vu de la date d'émission portée sur le passeport, ce dernier aurait été fait en février 1984. En réalité, il fait partie d'un lot de passeports vierges remis à la DST en novembre 1984. M. Jean-Marie Coussirou, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur de l'époque, M. Pierre Joxe, a appuyé la demande de la DST par une lettre d'accompagnement adressée au préfet de police, M. Guy Fougier. M. Guy Maillard, directeur de cabinet du préfet de police, a autorisé la délivrance des documents. Quant au permis de conduire d'Yves Chalier (plus précisément, un duplicata), il a *suivi* la *même* filière, mais a été remis au contre-espionnage français deux ans plus tard, alors que M. Charles Pasqua avait déjà remplacé M. Pierre Joxe place Beauvau. Aucune lettre d'un membre de son cabinet ne semble avoir accompagné la demande.

La date exacte à laquelle le permis de conduire a *été délivré* est encore indéterminée. Lorsque la brigade financière est allée, lundi 17 novembre, la vérifier à la préfecture de police, M. Jacques Barel, directeur du cabinet du préfet de police, M. Jean Paolini, avait d'abord affirmé, documents à l'appui, que ce permis avait été donné à la DST en septembre 1986. Un procès-verbal d'audition a été ensuite rempli. Mais, quelques heures plus tard, M. Barel prévenait les policiers qu'il s'était trompé *et*, au vu d'autres documents, donnait la date d'avril 1986. Un procès-verbal rectificatif a alors été rédigé. Toutes les pièces à conviction ont été scellées et transmises au juge d'instruction, qui devrait en prendre bientôt connaissance.

« Confidentiel défense »

Si l'on connaît aujourd'hui les dates auxquelles les documents ont été remis à la DST, on ne sait encore rien de celles de leur fabrication définitive (certaines sources avancent la période de juin à *juillet 1986*), *ni quand* Yves Chalier les a reçus. L'expertise des photos portées sur le passeport et le permis de conduire devrait donner une première réponse. Le juge cherchera, en effet, à savoir si elles ont été faites avant ou pendant sa fuite, ce qui n'aurait pas les mêmes conséquences dans la recherches d'éventuelles complicités.

Autre question décisive : comment des papiers de ce genre, qui font théoriquement l'objet d'un strict contrôle, peuvent-ils se retrouver dans la poche d'un fuyard recherché par la justice ? Yves Chalier, ancien des services secrets, resté, dans le cadre de ses activités auprès de M. Nucci, en rapport avec le monde souterrain du renseignement, a-t-il fait jouer ses propres filières ? Ou est-ce M. Jacques Delebois, ex-commissaire un ancien de la DST, qui aurait fait jouer des solidarités à l'intérieur de son ancien service ? Ce dernier a-t-il agi seul et sans couverture ? Yves Chalier affirme encore que M. Delebois en référait à son « chef ». Est-ce ce dernier qui a autorisé la délivrance du passeport ?

Autant de questions auxquelles le juge d'instruction devra rapidement donner une réponse. *En* principe, les vérifications sont faciles puisque tout se trouve dans les archives de la DST. Pourtant la tâche s'annonce malaisée : la DST – plusieurs affaires l'ont montré – *n'apprécie guère* que l'on *mette* le nez dans ses registres et ses fiches, protégés, au minimum, par les règles du « confidentiel défense ».

GEORGES MARION.

Dix-huit mois après le hold-up de la rue Riquet (trois morts)

Un ancien légionnaire est écroué

Dans le cours de l'enquête sur la fusillade de la rue Riquet à Paris (deux policiers et un convoyeur de fonds avaient *été tués* lors de l'attaque d'un fourgon blindé, le 30 mai 1985), les policiers de la BRB (Brigade de répression du banditisme) ont arrêté un ancien légionnaire, Daniel Ancouturier.

Inculpé d'assassinat et association de malfaiteurs, il a été écroué. Avec cette arrestation, la sixième, les policiers pensent avoir pratiquement bouclé leur enquête : mais elle n'aura pas été facilitée, c'est le moins que l'on puisse dire, par les erreurs des *experts* en balistique.

Une cicatrice providentielle

Ce jeudi 30 mai 1985, en fin de matinée, les gangsters bien renseignés avaient soigneusement préparé leur coup. Lorsque, rue Riquet (18e), ils prennent en sandwich un fourgon blindé de la société SPS (Société parisienne de surveillance), ils savent que leur butin doit être considérable : le fourgon transporte 90 millions de francs. Ce n'est pas un braquage en douceur. Dans un premier temps, les gangsters lancent une bonbonne de gaz lacrymogène devant le fourgon. L'un d'eux ouvre immédiatement le feu et tue le convoyeur-chef, René Causson, quarante et un ans. Venus de l'arrière, d'autres malfaiteurs s'emparent de sacs de billets (il y en a pour 7,5 millions de francs), tandis qu'une deuxième fusillade éclate : deux policiers, François Klein et Philippe Fivet, qui circulaient à bord d'une voiture-pie de la sécurité publique, son tués. L'un des bandits, blessé à la jambe, est traîné par ses complices à bord d'une fourgonnette grâce à laquelle ils parviennent à s'enfuir.

La mort de trois hommes, l'importance du butin, font du hold-up de la rue Riquet l'un des plus gros « coups » depuis le hold-up commis par Action directe à Condé-sur-l'Escaut (Nord), au mois d'août 1979 (16 millions de francs). Et très vite, l'affaire prend une tournure politique : lors des obsèques des deux policiers, dans la cour de la préfecture de police, des « collègues », ceux-là mêmes qui avaient été révoqués après les manifestations du 3 juin 1983, provoquent des incidents : après une trêve relative, les policiers liés à l'opposition trouvent là matière à déclarer la guerre au ministre de l'intérieur de l'époque, M. Pierre Joxe.

Coup de théâtre

Pour les enquêteurs de la BRB, dirigée par le commissaire Raymond Mertz, retrouver les gangsters meurtriers devient une priorité. Très vite, le travail progresse : un mois plus tard, la police arrête Michel Guelham, un gangster qui avait été remis en liberté grâce à une erreur de procédure, dix-huit mois plus tôt. Quatre autres personnes sont arrêtées. Toutes nient leur participation au hold-up. Mais les expertises balistiques sont formelles, le professeur Ceccaldi l'assure au juge d'instruction, M. Alain Marsaud : une arme appartenant à Michel Guelham a bien servi rue Riquet.

Mais, quinze mois plus tard, coup de théâtre : en rédigeant enfin son rapport définitif, l'expert admet s'être trompé. *« En vingt-cinq ans de métier, je n'ai jamais vu ça »*, dit un policier (1). L'erreur est énorme, dans une affaire aussi sensible, où l'on avait déjà découvert une bavure judiciaire. Elle aurait pu fausser toute l'enquête. Mais heureusement pour eux, les policiers de la BRB disposent, aussi, de renseignements. En travaillant sur l'entourage de Michel Guelham, dont ils sont convaincus qu'il a joué un rôle important dans le hold-up, ils sont conduits à s'intéresser à un ancien légionnaire, Daniel Ancouturier, trente-six ans, dit « Dan », un colosse aux allures de Chéribibi. Interpellé il y a quelques jours dans un bar, il nie, lui aussi, toute participation au hold-up. Mais, comme dans les plus traditionnels « polars », les policiers disposent d'un renseignement précieux : ils savent que l'un des braqueurs du fourgon a été blessé à la jambe au cours de la fusillade. Des témoins ont vu les gangsters traîner leur complice dans une voiture, qui est maculée de sang, lorsque les enquêteurs la retrouvent abandonnée.

Or, « Dan » présente une cicatrice au genou : il a beau dire *qu'il* s'agit de traces laissées par une balle perdue, il ne convainc personne. D'autant qu'il refuse de donner le nom du médecin marron, ancien légionnaire lui aussi, qui l'aurait soigné. Inculpé d'assassinat, tentative d'assassinat et association de malfaiteurs, il a été écroué. *Dans les jours qui viennent*, d'autres personnes – certaines détenues pour d'autres faits – devraient êtres entendues par la BRB, convaincue d'avoir pratiquement bouclé son enquête malgré les bévues de la balistique. Providentielle cicatrice, lorque l'on ne dipose ni d'aveux ni de butin... évanoui dans la nature...

AGATHE LOGEART.

(1) A la suite d'une « erreur » du même ordre, M. Vuong Huu Le, un pharmacien d'origine vietnamienne, âgé de soixante-quinze ans, avait passé, pour rien, plusieurs mois en prison : les services du professeur Ceccaldi avaient assuré que la carabine découverte chez lui avait été utilisée pour tuer quatre personnes, tour Tokyo, à Paris, au mois de mars 1985.

La mort de Thierry Le Luron

L'ordre des médecins est irrité par les affirmations publiques du docteur Schwartzenberg

Le docteur Léon Schwartzenberg (hôpital Paul-Brousse, Villejuif) a réaffirmé, le jeudi 20 novembre sur les ondes de plusieurs stations de radio, que Thierry Le Luron n'était pas mort des suites d'un SIDA. *« J'ai déclaré qu'il avait un cancer, avec son accord*, a-t-il dit à Europe 1. *J'aurais déclaré qu'il avait le SIDA s'il avait eu le SIDA. C'est simple. »* Le SIDA de Thierry Le Luron, *« c'est une rumeur qui a d'abord parcouru les salons parisiens, puis les colonnes des journaux »*. A propos de certaines personnes de son entourage qui aujourd'hui encore disent qu'il est mort des suites d'un SIDA, le docteur Schwartzenberg rappelle qu'ils *« risquent un procès en diffamation (...). Le SIDA a la réputation d'être une maladie honteuse. C'est pourquoi on fait courir cette rumeur odieuse. »*

Au conseil national de l'ordre des médecins, on ne cache pas une certaine irritation. En France, un docteur en médecine ne peut en aucune manière violer le secret médical défini par l'article 378 du code pénal et par le code de déontologie médicale. Cette disposition donne à tout malade l'assurance que les confidences qu'il peut être amené à faire à son médecin (ou les informations dont ce dernier peut disposer le concernant) ne seront connues que de lui seul. *« Cette notion*, explique le docteur Louis René, chargé des questions d'éthique au conseil national de l'ordre des médecins, *part du principe, qui date du début du dix-neuvième siècle, qu'il vaut mieux ne pas être soigné que trahi. »* Le médecin est en outre tenu de respecter ce secret quand bien même son malade lui demanderait de ne pas le faire. Cette disposition méconnue vise, là aussi, à protéger le malade (affection psychiatrique, abus de pouvoir de toutes natures, etc.).

● **L'OMS souligne la gravité du SIDA.** – Plus de cent millions de personnes pourraient être porteuses du virus du SIDA d'ici cinq ans, a déclaré le jeudi 20 novembre à l'ONU le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Halfdan Mahler. *« Le nombre des morts*, a-t-il poursuivi, *pourrait atteindre trois millions, et ces données internationales justifient que l'OMS ait décidé de faire de la lutte contre le SIDA l'une de ses priorités majeures. »* M. Mahler s'est félicité de ce que les pays africains, qui niaient la présence de la maladie sur leur continent, reconnaissent à présent la gravité de la situation.

Tam-tam et tabou

Le conseil de l'ordre des médecins s'était déjà vivement ému des propos du docteur Schwartzenberg concernant l'état de santé de son célèbre patient, à tel point qu'une enquête avait été ouverte avant même le décès de Thiery Le Luron et que le docteur Raymond Villey, président, avait écrit au médecin de Villejuif pour lui demander notamment des explications sur son attitude et sur ses déclarations. Le message n'a apparemment pas été compris. En persistant dans sa volonté d'apporter des précisions sur l'état de santé de Thierry le Luron, aujourd'hui décédé, le docteur Schwartzenberg prend le risque d'être poursuivi devant la juridiction ordinale.

Si l'on comprend bien les déclarations qu'il a faites à l'hebdomadaire *VSD* et à RTL, il s'agit de profiter d'une situation unique puisque c'est, selon lui, *« la première fois en France qu'un homme connu accepte de dire qu'il est atteint d'un cancer sans être certain de guérir »*. N'est-ce pas faire bien peu de cas de tous ceux – connus ou non – qui ont déjà eu le courage de révéler publiquement la nature du mal dont ils souffraient ?

Mais il y a plus grave. S'élevant violemment contre les *« salons parisiens »*, contre leurs *« ragots »* et leurs *« bruits d'égouts »*, le docteur Schwartzenberg menace d'une poursuite en diffamation tous ceux – ils sont nombreux, y compris dans les milieux médicaux spécialisés – qui laisseraient entendre que Thierry le Luron souffrait du SIDA. Étrange attitude qui *conduit* ce médecin – contrairement à ce qu'il professe – à renforcer le caractère tabou et honteux du SIDA.

J.-Y. N.

LES GRANDS ESPACES

Acheter votre appartement de montagne dans la Vallée des Belleville, c'est aussi acheter la fantastique liberté des grands espaces. C'est vivre dans les 3 Vallées, le plus grand domaine skiable du monde... C'est faire sa trace dans la plus grande réserve de neige vierge...
Eté comme hiver, à 1400 m, 1850 m ou à 2300 m, faites confiance à Capri-Loisirs, le pionnier des grands espaces. Capri-Loisirs, 3 résidences dans la Vallée des Belleville.

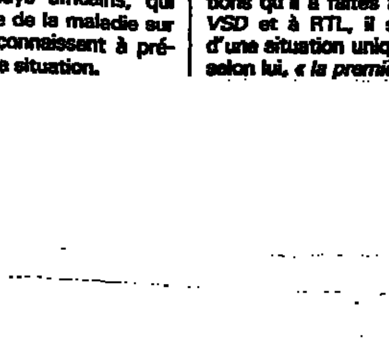
ARC

CAPRI LOISIRS

Pour recevoir la documentation sur :
☐ "La Résidence Carline" aux Menuires.
☐ "La Résidence Les Mouflons" à Val Thorens.
☐ "La Résidence L'Aubier" à St-Martin de Belleville.

Retournez ce bon à CAPRI-LOISIRS - 4, place Raoul Dautry - 75741 Paris Cedex 15 - Tél. : (1) 43 35 89 32.

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. dom. : Tél. Bur. :



Le Monde
sans visa

La Grande Ile à l'abandon

« *MADAGASCAR ne s'est jamais fermé à l'extérieur; c'est l'extérieur qui n'a plus voulu de nous.* » Cette interprétation de l'histoire, dont l'auteur est un proche conseiller du président malgache, M. Didier Ratsiraka, est un peu succincte, mais elle permet aux dirigeants de Tananarive de couper court aux jugements hâtifs, selon lesquels la Grande Ile effectue en ce moment un virage politique, sinon idéologique. Le « socialisme malgache », issu de la révolution de mai 1972, n'en connaît pas moins une crise profonde dont on ne saurait attribuer la responsabilité au seul « *environnement international* ». Un refus dogmatique d'intégrer la notion de rentabilité dans l'économie, une étatisation généralisée, une politique agricole inexistante, sont quelques-unes des raisons qui expliquent la faillite du système malgache. Mais le bilan est plus contrasté qu'il n'y paraît, notamment sur le plan politique et diplomatique.

Pendant plusieurs années, l'objectif essentiel du président Ratsiraka, qui détient un pouvoir pratiquement sans partage depuis 1975, semble avoir été, sur le plan extérieur, de se dégager de l'influence occidentale, c'est-à-dire française. Cette politique, dont on peut comprendre, sur le seul plan idéologique, les raisons, s'est révélée être un gâchis.

MADAGASCAR est probablement l'un des rares anciens territoires français où l'accession à l'indépendance s'est passée sans heurts. Les distances prises, en 1972, à l'égard de la France ne correspondaient probablement pas aux convictions profondes du peuple malgache, dont les sentiments envers les 18 000 ressortissants français qui résident encore aujourd'hui sur la Grande Ile témoignent d'une réelle francophilie. Surtout, le rapprochement avec le camp socialiste, l'URSS notamment, n'a permis de réaliser aucun des espoirs des dirigeants malgaches quant au développement de leur pays, tout en interdisant longtemps à celui-ci tout financement extérieur.

Mais Madagascar n'est pas un « satellite » de l'URSS, comme il fut dit à tort. Les Soviétiques n'ont jamais obtenu les facilités navales qu'ils demandaient, notamment à Diégo-Suarez, et si la coopération militaire avec Moscou reste très étroite, les Malgaches ont exigé le démantèlement des stations-radar que l'URSS avait installées. Pour autant, le « non-alignement » dont se targue Tananarive serait sans doute plus crédible si la diplomatie malgache s'interdisait d'appuyer par ses votes les positions soviétiques, notamment à propos de l'Afghanistan.

Le président malgache, qui vit dans la hantise d'un complot, peut-être y compris de la part de son puissant protecteur de l'Est, a fait part, à de nombreuses reprises, de sa déception, bien compréhensible. D'abord parce que, en effet, les Malgaches n'ont pas fait preuve d'un grand enthousiasme pour un « socialisme » dont le résultat le plus marquant a été d'entraîner une paupérisation croissante, notamment dans la capitale, ensuite parce que la pragmatisme dont M. Ratsiraka semble faire preuve, en faisant appel à l'aide occidentale ne s'est pas encore traduit, en dépit d'une sévère politique d'austérité, par une nette amélioration de la situation économique.

ÉLÈVE presque scrupuleux du Fonds monétaire international, Madagascar a promu, depuis quelques années, une politique d'investissements à outrance, à la mesure de l'absence de priorité en faveur de ce secteur pendant les années 70. Celle-ci a considérablement accru son endettement extérieur, malgré des rééchelonnements successifs, et n'a pas profité à l'agriculture, qui occupe et fait vivre plus de 80 % de la population. Pays théoriquement autosuffisant, Madagascar importera 62 000 tonnes de blé et environ 110 000 tonnes de riz cette année. La diminution des importations de riz (356 000 tonnes en 1982), qui est la nourriture de base de la population, s'explique, certes, par quelques incitations aux producteurs, mais surtout par le manque de devises de l'État malgache.

Les experts internationaux admettent bien volontiers que la bonne volonté du régime de Tananarive n'est pas en cause. Simplement le passif de l'économie malgache sera long à résorber. Malgré la promulgation d'un nouveau code des investissements, les investisseurs étrangers ne se précipitent pas à Madagascar, où les structures politico-économiques restent encore profondément influencées par une idéologie pseudo-socialiste. La famine qui gagne dans le Sud, la désorganisation de l'appareil productif, l'insécurité, sont autant de facteurs qui n'inclinent pas à l'optimisme. Madagascar paie aujourd'hui très cher ses erreurs.

Enquête de Laurent Zecchini



A. BAUMANN/HAO-QUI

MADAGASCAR

LA FAMINE S'INSTALLE DANS LE GRAND SUD

TULÉAR. L'avion fait route vers le sud, lentement, obstinément, évitant les gros cumulonimbus qui le transformeraient en carcasse pantelante. Le mécanicien a dû s'y prendre à cinq reprises avant de pouvoir lancer le moteur, les bras arc-boutés sur l'hélice. La machine a cahoté sur la piste et s'est élevée d'un coup dans les airs. Le « bush » défile maintenant sous les ailes, le vacarme devient cocon. Le visage du pilote est sans expression, les effluves d'huile ne renseignent sur rien, les gestes, mal interprétés, ne font qu'ajouter des questions, mieux vaut donc ne pas penser à la chute. Le « Grand Sud », avec ses paysages désertiques, suffit à l'impression de plénitude, d'éternité. Le sol est ocre, rouge intense, vert-de-gris, mauve, hostile, saigné dans la région de Tuléar, de grandes transversales blanchâtres, des pistes, qui semblent converger vers l'infini. La terre se couvre brusquement de mamelons boisés, s'effondre en cirques avant de se lancer dans des steppes sans horizon, piquetées de bouquets d'épineux. Le fleuve Onilahy, rétracté sur son lit de sable blanc, est déjà loin.

Lyautey, qui découvrait l'Androy et le pays Mahafaly, eut un choc : « *Pas une plante, pas un arbre qui ait un aspect familier. On marche en pleine forêt, mais une forêt de rêve sous-marin, une forêt d'arbres sans feuilles, de grands euphorbes qu'on nomme* fantiholosse, *dressant de grands moignons sinistres. A leurs pieds, un lit de cactus, et puis, sous cette futaie, un taillis d'arbustes fantastiques :* erahondra *ou l'arbre à saucisses, le famata où chaque feuille est remplacée par quelque chose comme un cornichon. Parfois, un baobab monstrueux et difforme. C'est horrifiant. Toutes ces branches vous entourent, vous menacent comme des tentacules.* » Passé le tropique du Capricorne, cette extrémité de la « grande île » qui s'enfonce dans l'océan Indien n'est qu'un cimetière.

Un virage sur l'aile, un léger piqué vers le sol, et les tombeaux, par dizaines, apparaissent. Ce sont des parallélépipèdes de pierres, hauts d'environ 1,50 mètre, larges d'une dizaine de mètres. Certains, dans la région d'Antanimora, atteignent, paraît-il, 50 mètres de côté. Le défunt, enveloppé dans un *lambamena* (linceul), repose sous cet entassement hérissé de bucranes et de cornes de zébus. Des *aloalo* (poteaux de bois sculptés) sont fichés sur le tombeau selon un ordre signifiant. Ils sont les intermédiaires entre la vie et la mort. Mais ce sont là concepts de *vazaha* (étranger), pour qui la mort est une rupture. L'âme des zébus, égorgés par dizaines au moment du « passage », suit le défunt dans l'au-delà. Il continuera donc à s'occuper de son troupeau. La richesse du mort se compte en nombre de bêtes sacrifiées. Au sud d'Ampanihy, dans la forêt d'Ankirikiriky, au pied du tombeau de Tsiampondy, roi mahafaly mort en 1912, mille six cents bœufs furent sacrifiés.

Aujourd'hui encore, plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de zébus sont tués pour se présenter, avec leur propriétaire, devant les *razana* et le *Zanahary* (les ancêtres et le Créateur). Même si la conjugaison de la misère, de la sécheresse et des vols de troupeaux a tendance à limiter l'ampleur de cette ponction dans le cheptel, chaque année, plusieurs milliers de bucranes viennent s'amonceler sur les tombeaux des pays androy et mahafaly. Un *vazaha* ne peut, décidément, rien comprendre au rite des morts : les vivants, dans le sud, meurent de malnutrition...

L'avion cercle au-dessus d'Ampanihy pour que quelqu'un, dans le village, vienne chercher le visiteur. Il se vautre sur une étendue de cailloux, s'arrête, enfin... Moins sévère qu'à Androka, il y a quelques mois, la famine s'est installée dans la région, de Bikily jusqu'aux marches de Fort-Dauphin. A Tananarive, elle est niée par les autorités. M. Georges Solofoson, ministre du commerce, a paru, début novembre, reconnaître l'existence de la famine, puis, ses propos ayant été publiés, il s'est rétracté. Trop tard...

Ici la sous-nutrition, les morts ordinaires ne sont pas « médiatiques ». Les gens partent ou meurent silencieusement, discrètement.

Nous sommes à une demi-heure de Land-Rover d'Ampanihy, dans un village d'une dizaine de cases misérables. La petite chapelle est d'une propreté immaculée. Dix bancs en bois, un autel de pierre, un Christ en croix démesuré et ultra-réaliste avec son sang qui semble bouillonner. Le Père enfile ses vêtements sacerdotaux, douze adultes et quinze enfants prennent place silencieusement, des chants très purs, à deux voix, s'élèvent, en malgache, et dominent le crépitement de la pluie sur le toit de tôle ondulée. La pluie... L'office achevé, les vieux entourent ce « *Blanc qui a amené la pluie* », la deuxième — si brève, pourtant — en six mois, et racontent la vie, la mort.

Des vieux, des femmes et des enfants. Les autres sont partis vers le nord, les hautes terres, en quête de nourriture. Ici, il n'y a rien. Les quelques arpents de manioc sont secs, le maïs est rare et le riz, ce sel de la terre malgache, est trop cher, trop loin. Reste alors le *raiketa* (la « raquette »), cette sorte de figuier de Barbarie qui, moins pompeusement, n'est qu'un cactus bourré d'épines. *Longo Tandroy sy raiketa* (les Antandroy (1) sont parents avec les raquettes), affirme un dicton populaire. Les raiketa ont toujours assuré la survie des habitants du sud. Les troupes françaises qui, à la fin du siècle dernier, ont entrepris de pénétrer l'Androy, massacrant parfois les populations et opérant des razzias dans les troupeaux de bœufs, en gardèrent un pénible souvenir. Lyautey cite un rapport d'un de ses officiers, le commandant Blondlat : « *Alors commençait un pénible cheminement entre les hautes murailles de cactus dans un véritable boyau encombré d'abattis d'arbres, de raquettes, de plantes épineuses (...). Pendant que les travailleurs débouchaient les sentiers, les guerriers antandroy se glissaient autour de nous, tiraient leurs coups de fusil devant, derrière, sur les côtés.* »

Dans les années 30, une cochenille a détruit, en moins de deux ans, une part importante des raiketa du sud. Ce qui reste est aujourd'hui vital. Tous les témoignages, sur ce point, concordent : bêtes et gens, au sud, recommencent à manger les raquettes. Aux hommes le fruit de la plante, ses graines et son jus, aux zébus, notamment les femelles, les feuilles, celles-ci étant passées au feu pour être débarrassées de leurs épines. La famine, ici, n'est pas spectaculaire. Il n'y a pas, à Madagascar, des hordes de squelettes « à l'éthiopienne », des concentrations d'affamés et de « scandale de l'aide humanitaire », faute d'aide officielle. La sous-nutrition, les morts ordinaires ne sont pas « médiatiques ». Les gens partent ou meurent silencieusement, discrètement.

« *A force de ne faire qu'un repas par jour, ou pas de repas du tout,* raconte cette femme, *les gens sont de plus en plus fatigués, anémiés, malades, les nourrissons ne prennent plus de poids, le sein des mères est vide.* » Un responsable, à Tuléar, ajoute : « *A chaque messe, plusieurs enfants s'évanouissent et, en classe, c'est pareil.* »

(Lire la suite page 12.)

(1) Antandroy : les habitants de l'Androy. Androy signifie « ceux des épines ».

l'enquête

A. BAUMANN

LA FAMINE S'INSTALLE DANS LE GRAND SUD

(Suite de la page 11.)

Acheter ? Avec quel argent et à quel prix ? A 200 francs malgaches le *kapaoka* (2) de riz, qui peut acheter ? En brousse, les femmes ont souvent revendu leur *vangavanga* (bracelet d'argent), pourtant transmis de génération en génération. Le cours du zébu a chuté jusqu'à 90 000 FMG (3) pour une bête sur pied, et il y a au moins quatre mois que le *fokontany* (4) d'Ampanihy ne vend plus de ce fameux riz au prix officiel.

Ampanihy, pourtant, est presque privilégié. Certes, depuis six mois, l'huile, le savon, le gas-oil manquent, et les resssources que les habitants tiraient de la coopérative de tissage qui traitait la laine des chèvres mohair n'existent plus depuis la fermeture de cette entreprise artisanale. Ailleurs, loin des pistes, à des journées de marche des bourgs, la famine est plus dure, plus mystérieuse aussi. Parfois, tel ou tel religieux revient de brousse avec des récits, des chiffres épars dont on ne peut tirer, raisonnablement, aucune statistique générale de mortalité.

Tana la belle

A « Tana », Monja Jaona, le vieux leader sudiste du Monima (parti d'opposition), nous a donné des chiffres, invérifiables : 47 520 morts de la famine, 287 520 personnes environ ayant quitté l'Androy pour fuir la sécheresse et ses conséquences. Les régions les plus touchées sont les *fivondronana* (5) de Betioky, Ampanihy, Beloha, Tsiombe, Ambovombe, Amboasary et Fort-Dauphin. Des rapports discrets circulent, avec toujours les mêmes détails : certaines familles vont jusqu'à vendre leurs marmites, d'autres bradent une partie de leurs bœufs, la volaille et les chèvres. Il y a un peu plus d'un mois, l'évêque de Fort-Dauphin, Mgr Zévacco, a écrit au président Didier Ratsiraka pour lui décrire, avec force détails, l'ampleur du drame. Plus récemment, les ministres de la défense et de l'agriculture ont effectué une tournée dans le Sud. Les autorités, à Tana, n'ignorent donc rien de la situation. Mais M. Solofoson, le 8 novembre, dément catégoriquement avoir parlé de la famine et avoir ajouté : *« Dans la capitale, des gens meurent aussi de faim. »*

Démenti dérisoire : à 150 mètres de l'Hôtel Hilton, aux abords du lac Anosy, qui, en ce début novembre, resplendit des fleurs mauves de jacarandas, la famine a le visage de l'horreur. Il faut, dès la nuit tombée, se perdre dans les ruelles tortueuses qui montent vers la vieille ville, et chercher : là, sur les tas d'ordures et d'immondices, des êtres sans forme, hommes, femmes et enfants, vêtus de loques, grappillent, à quatre pattes, parmi les détritus. Silence et obscurité : ceux-là n'ont pas d'existence officielle. Ni eux ni les *« quat-mi »*, ces innombrables gosses de la misère dont, avant une visite officielle d'un chef d'Etat étranger, ou de son épouse (Mme Mitterrand en juin 1985), on « nettoie » Tana la belle. « Déportation » d'enfants ? C'est trop dire, bien sûr. Vente d'enfants ? *« Silence,* nous dit-on, *vous allez nous faire expulser. »* Bien. Veut-on alors une misère plus organisée, mieux canalisée ? Venez, ce n'est pas loin...

La route traverse les faubourgs de Tana. Elle permet de saisir d'un coup la richesse ethnique et culturelle de Madagascar : Indiens, Malais, Asiatiques, Africains, les visages si différents qui forment pourtant un peuple unique, curieusement homogène. Nous sommes dans un centre de secours animé par des bénévoles. A l'extérieur, plusieurs centaines d'enfants attendent, en rangs ou presque, sagement en pleurs pour les plus petits. Ils portent l'uniforme des habits déchirés qui n'ont plus de couleurs, affichent le même visage raviné, le même regard intense de curiosité devant l'intrus. Entrons.

Trois pièces exiguës, bondées. Deux longues tables devant lesquelles sont assis des enfants, âgés de quelques mois à une dizaine d'années, occupés à vider des assiettes remplies de bouillie : pâtes envoyées d'Italie, cubes Maggi, farine de maïs, légumes. Cinq cents personnes viennent chaque jour prendre un repas, pour beaucoup le seul de la journée. Mères et enfants ont parfois marché 20 kilomètres pour venir jusqu'ici. Il y a cinq ans, vingt-cinq repas quotidiens seulement étaient servis. Dans une des pièces, des séances de PMI (protection maternelle et infantile) sont organisées deux fois par semaine. *« Souvent,* raconte l'un des bénévoles, *les enfants arrivent ici au dernier degré de la dénutrition. »* Beaucoup d'entre eux ont les cheveux décolorés et clairsemés, symptôme classique d'une alimentation déficiente. Derrière les fenêtres, des regards et des mains s'accrochent à l'intérieur, attendant leur tour. Les dons internationaux seuls alimentent ce centre, comme tous ceux qui existent à Tana et dans d'autres villes.

Les bénévoles, les organisations humanitaires, refusent toute précision, toute statistique, de crainte de voir leur action entravée par les autorités, voire de se faire expulser. Le mur de la famine, ici, est d'abord celui du silence. *« Dites bien que le gouvernement fait ce qu'il peut, qu'il est dépassé par l'ampleur de la tâche. Expliquez qu'il laisse passer toutes ces marchandises à la douane sans prélever de taxes exorbitantes, qu'il nous permet, de temps en temps, de faire adopter des enfants en Europe. »* La conversation, la visite, doivent s'achever, par prudence. Au moment de partir, un dernier regard : là-bas, à quelques mètres, une mère a « profité » de la diversion pour avaler, vite, le bol de bouillie du bébé qu'elle tient, endormi, sur ses genoux.

Course de vitesse contre les pluies

Les dons, l'aide internationale, arrivent aussi au sud par des circuits privés, mais en quantité insuffisante. Il y a quelques semaines, 1 tonne de maïs en grains et 8 tonnes de lait en poudre ont été acheminés sur Androka. 75 tonnes d'aide diverse doivent arriver prochainement à Tuléar. Tous les ans, les missions catholiques du Sud reçoivent plusieurs dizaines de tonnes de nourriture, qu'elles se chargent de distribuer en fonction des besoins. Cette année, pourtant, ceux-ci sont immenses. Dans les centres de PMI disséminés en brousse, les religieuses s'efforcent de réduire la mortalié infantile. Chaque mère dont l'enfant est âgé de un à cinq ans reçoit, en principe, 2 kilos de riz, 2 kilos de lait en poudre et 1 litre d'huile par mois. On pare au plus pressé. C'est une course de vitesse pour rattraper la sécheresse avant l'arrivée providentielle des pluies.

Le gouvernement malgache crèvera-t-il enfin l'abcès de la famine, qui sévit notamment dans le Sud, en faisant appel, officiellement, à l'aide internationale ? Choisira-t-il, au contraire, d'attendre la fin de ce qu'il semble considérer aujourd'hui comme une période un peu longue de « soudure » ? Pour illustrer l'importance qu'il attachent au culte des morts, les Antandroy ont un proverbe : *« Un mort n'est jamais mort tant qu'un vivant se souvient de lui. »* Ce pourrait être aussi un proverbe pour les condamnés à la famine.

L. Z.

(2) Le kapaoka est, à Madagascar, l'unité de mesure que représente une boîte de lait Nestlé. 1 kilo égale 3 kapaoka.

(3) 1 franc français vaut environ 112 F malgaches (FMG).

(4) Fokontany : la municipalité et, par extension, la mairie.

(5) Fivondronana : échelon administratif équivalant à la sous-préfecture.

TAMATAVE

La zone portuaire de Tamatave est le lieu de tous les trafics, de toutes les convoitises, un immense « supermarché » aux portes de la misère. Rien d'étonnant, dès lors si les habitants ne résistent pas à l'envie de voler à l'étalage.

TAMATAVE. – Fin octobre, l'un, quelconque, des deux cent trente-cinq jours de l'année où il pleut à Tamatave. Pluie pénétrante, chaude, tropicale en somme, qui, lors de courts répits, fait ressortir les effluves du plus grand port malgache et... les filles à matelot. Au-delà des belles et désuètes villas coloniales qui longent, sur la mer, le boulevard Ratsimilaho, de la luxuriance des flamboyants, des palmiers-bouteilles et des cocotiers, se cache une ville-gigogne, mystérieuse et violente. Violence des éléments, des frustrations, des hommes et de la misère : Tamatave permet, en raccourci, de comprendre que la majorité des Malgaches n'ont qu'un objectif : lutter pour vivre.

Finalement, Honorina a laissé de beaux restes. Plus fort que Georgette, Inès, Kamisy, le dernier cyclone en date qui, le 15 mars dernier, s'est déchaîné sur la côte est, n'a pas détruit la physionomie générale de la ville. Pourtant, quelle fureur : *« Après coup, des bateaux ont signalé des vents soufflant à 300 kilomètres-heure, et l'anémomètre du terrain d'aviation s'est bloqué à 250 kilomètres-heure. C'était la désolation : maisons effondrées, tôles froissées, arbres abattus, rizières ravagées, caféiers saccagés, conteneurs propulsés sur la plage. Sur le port, les tétrapodes de 28 tonnes qui remplissent la digue ont avancé de plusieurs dizaines de mètres. »* Ce récit d'un témoin ne donne qu'une faible idée des conséquences humaines de l'acharnement d'Honorina. La visite de Tanamborizano, le quartier misérable où vivent, notamment, la plupart des dockers, permet à l'imagination de faire le reste.

La chance au tourniquet

De chaque côté des bourbiers crevassés en forme de rues, des maisons de bois sont vaguement alignées. Celles qui ne sont pas construites sur pilotis ont, si l'on ose dire, le « tout-à-l'égout » : un va-et-vient liquide se forme entre *l'intérieur des habitations* et le cloaque de la rue. Honorina a soufflé Tanamborizano, comme s'il s'agissait d'effacer une plaie. La vie, pourtant, sept mois et demi après le passage du cyclone, a repris, avec fatalisme. Au Port-aux-Joncs, ce village semi-lacustre coincé entre « Moscou », le quartier de la verrerie, et la minoterie que les Soviétiques sont en train de construire, des fumées bleutées montent des cabanes de bambou et les pirogues se livrent, jusqu'à la tombée de la nuit, à leur commerce fluvial.

A la différence des Karanas (les Indo-Pakistanais), les Chinois habitent ici, dans les quartiers les plus populaires. Ils occupent souvent les pièces des maisons à étage, au-dessus de leurs magasins. *« Ici, soupe chinoise »* : l'inscription se répète au fronton de petits restaurants de bric et de broc que les Africains, chez eux, appelleraient des *« maquis »*. Ils voisinent avec les *« casinos malgaches »*, où les matelots et les « filles », les dockers et les petits fonctionnaires vont, nuit et jour, provoquer la chance et risquer de perdre l'essentiel à un jeu de hasard, le tourniquet.

Les « tireurs » trottinent dans Tamatave. Pieds nus ou chaussés de sandales, leur maigre carcasse coincée entre les bras des pousse-pousse, les bras arc-boutés, le dos ployé, la tête couverte d'un chapeau de paille conique, ils attendent d'être hélés. Le prix de la course varie entre 250 FMG (1) pour un Malgache, 500 FMG pour un *vazaha* (étranger) et jusqu'à 1 000 FMG pour les gogos, comme les marins du navire français *Champlain* qui fit escale ici, ses cales remplies de vivres, peu après le passage d'Honorina. Les tireurs, ou « coureurs », travaillent quinze heures ou seize heures par jour et leur recette est d'environ 5 000 FMG. Sur cette somme, les propriétaires, souvent sino-malgaches, des quelque cinq cents « pousse » rouge et jaune qui circulent dans la ville, reversent à peine le quart à leurs employés.

Un « quiproquo historique » ?

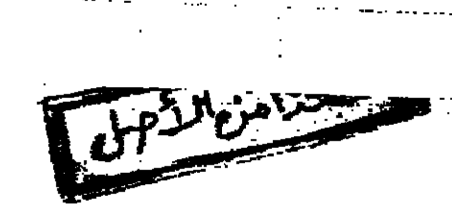
Les Karanas et les Chinois – près de deux mille cinq cents personnes pour chaque communauté – exercent un quasi-monopole du commerce. Aux premiers les grandes affaires et les gros trafics d'import-export, aux seconds les petites échoppes, mais aussi la sympathie des Malgaches. Les Karanas, qui font souvent l'étalage de leur fortune, ne sont guère aimés, mais leur statut social en fait des intermédiaires obligés. Curieusement, ni les uns ni les autres n'ont beaucoup profité des mannes d'Honorina. Certes, au Bazar Be (le grand marché) et au Bazar Kely (le petit marché), des sacs estampillés *« don de la France »* ou *« don des Etats-Unis »*, contenant riz, farine ou clous, furent vendus, plusieurs semaines durant, au marché noir. Mais, pour l'essentiel, l'aide humanitaire de la communauté internationale s'est « égarée » à « Tana », la capitale.

Tous les Tamataviens, parfois avec une fureur contenue, vous le disent : les victimes du cyclone n'ont fait qu'apercevoir les secours avant que ceux-ci soient chargés dans les trains. Au reste, *il en a toujours été ainsi.* La centralisation à outrance du système malgache fait remonter toutes les marchandises à Tananarive. Si certaines denrées parviennent à passer au travers des rets des multiples intermédiaires – hauts fonctionnaires ou ministres, – elles sont redistribuées en province. Cela explique que Tamatave, par où passent la plupart des importations et exportations malgaches, soit l'une des villes les plus chères de la Grande Ile, et où le riz est pratiquement introuvable sur le marché officiel. Dès lors, la misère, les carences alimentaires croissent rapidement depuis quelques années.

Les *Zanatanas* (Français nés à Madagascar) ne sont pas en cause dans cette détérioration de la situation, dont ils sont aussi victimes. Certes, rien ne sera plus comme « dans le temps », cette époque pour eux bénie des grandes propriétés terriennes, du commerce florissant, de la vie mondaine, de la « coloniale », qui persista si longtemps après l'indépendance, jusqu'à la « révolution socialiste ». Tamatave, alors, était la ville balnéaire où se pressait la bourgeoisie de « Tana », dont les villas, aujourd'hui un peu décaties, se dressent tout le long de cette partie de l'ancienne « côte des épices », jusqu'à Foulpointe. Parfois murés dans leurs souvenirs, les *Zanatanas* parlent de *« quiproquo historique »* entre Français et Malgaches. Propos tant de fois entendus : *« En province, personne n'a compris ce qui se passait. Ce n'était pas une « révolution culturelle » mais des « pulsions éruptives », un trait tiré sur le passé, sur notre passé. Depuis, on a fait fausse route, le socialisme a tout désorganisé. On rachète tout cela aujourd'hui, et à quel prix ! »*

Le socialisme malgache a pourtant ses bénéficiaires, ceux qui, de près ou de loin, font partie d'une sorte de nomenklatura, les fonctionnaires, civils et militaires. A Tamatave, où les cargos embarquent et déchargent des milliers de tonnes de marchandises, les conditions de vie précaires de la masse de la population sont peut-être plus choquantes qu'ailleurs : les privilégiés du « système » trouvent, eux, toujours des sacs de riz, souvent détournés du port. La zone portuaire, vaste caravansérail d'une superficie de 54 hectares, est le lieu de tous les trafics, de toutes les convoitises. C'est un immense « supermarché » aux portes de la misère. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les habitants ne résistent pas à l'envie de voler à l'étalage...

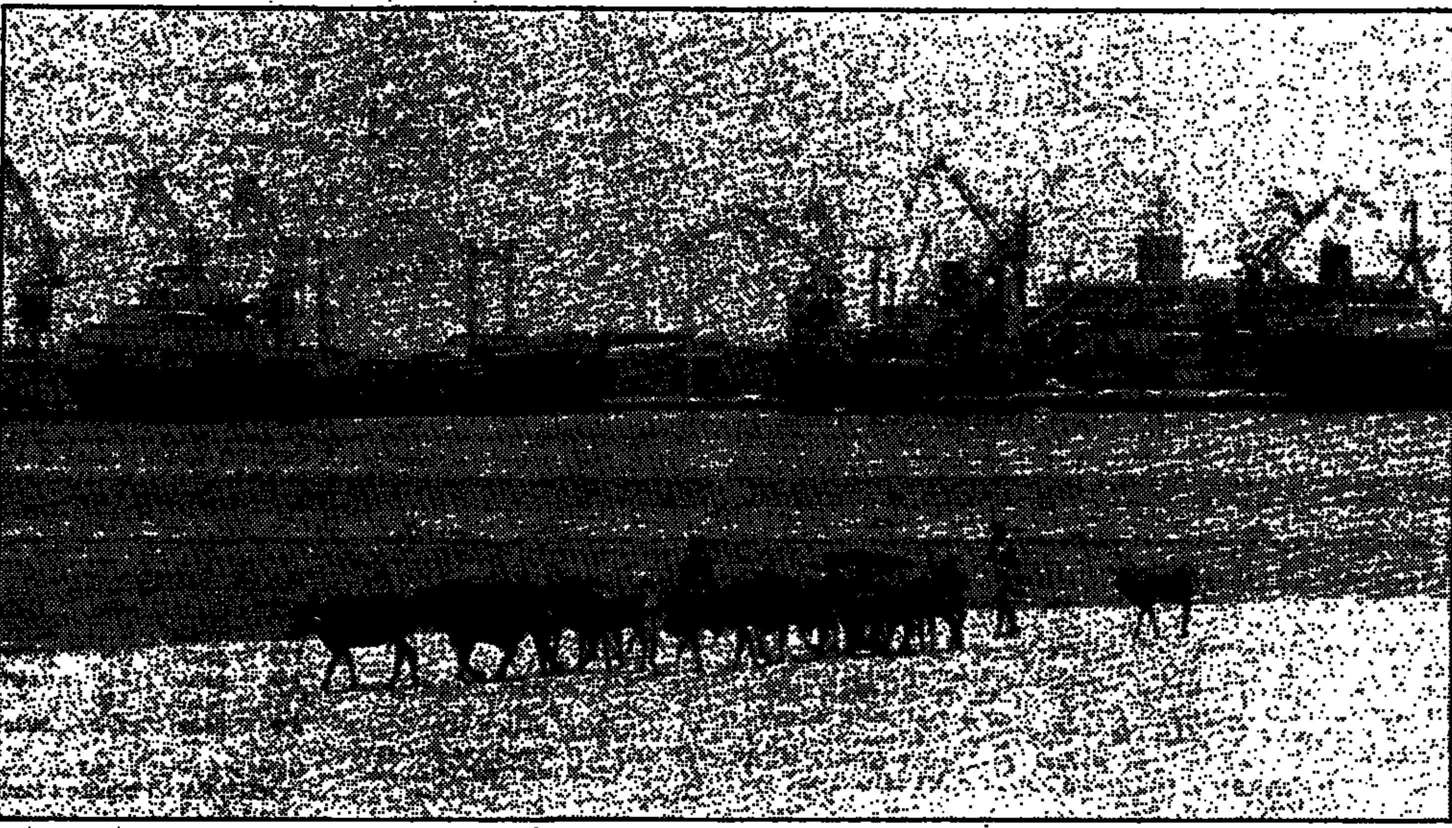
Sous des trombes d'eau, une « fille » escalade en courant l'échelle de coupée du *Ville de Nantes.* Le porte-conteneurs est amarré à quai, non loin de l'emplacement des quatre grues vétustes dont Honorina s'est débarrassée en les précipitant à la mer. Accoudées au bastingage, une dizaine de prostituées devisent avec quelques marins désœuvrés. A l'entrée du port, une circulaire, affichée au bureau des douanes, rappelle aux usagers que toutes les marchandises doivent être déclarées, y compris les *« cadeaux donnés aux visiteuses de bateaux ». « J'ai navigué sur toutes les mers du monde, bourlingué dans tous les ports,* explique un matelot reconverti, *nulle*



LE PORT DE TOUS LES TRAFICS

part je n'ai vu autant de « filles ». Dès qu'un bateau arrive, elles le prennent d'assaut. Les coursives en sont pleines. » Mais beaucoup, ajoute-t-il, viennent là pour le « business ». Singulier business... Les prostituées de Tamatave sont presque des assistantes sociales un peu délurées...

Longtemps, elles ont alimenté le marché local en caisses de whisky, mais aussi en beurre, cigarettes d'exportation, lessive, sardines, fromages, toutes choses introuvables, cédées par les marins pour solde de tout compte, ou monnayées à des prix hors taxes. Certains *Zanatanas* de Tamatave accueillent régulièrement les revendeurs attitrés de certaines « filles ». Et puis, devant l'ampleur du phénomène et la désorganisation du travail qui en découlait, la direction du port a mis le holà, du moins l'a-t-elle cru. A l'entrée de la zone portuaire, le visiteur doit maintenant franchir un double barrage, l'un de la police et de la douane, l'autre de la Société d'exploitation du port de Tamatave (SEPT).


R. CANAULT

Au cours des « shift » (période de travail de sept heures), les dockers et le personnel qui descendent dans les cales remplissentleurs poches intérieures — spécialement conçues à cet effet — de riz ou de farine qui « coulent » de sacs éventrés.

Un quota de cartes d'accès a été distribué aux prostituées, les autres devant être officiellement « *invitées* ». Le système est, bien sûr, assez élastique : « *Comment se fait-il qu'un bateau avec dix-huit hommes d'équipage puisse inviter cinquante filles à bord ?* », feint de s'étonner un responsable. Les quelque deux cents à trois cents prostituées qui, il y a deux ans, avaient manifesté dans les rues de la ville ont menacé de défiler une nouvelle fois, en avril dernier. L'instauration du système des cartes d'accès a permis de désarmer cette fronde. Les « filles », aujourd'hui, peuvent donc officiellement poursuivre leur fructueux trafic de « redistribution des richesses ».

Les mesures de sécurité à l'entrée du port ont un autre objet : les vols. La zone portuaire est clôturée, sauf sur le front de mer. A marée basse, les pirogues peuvent donc aborder discrètement près des quais. L'entreprise n'est pas sans risque : sur toute la côte est, la mer pullule de requins. Il y a quelques années, l'ampleur des vols ne dépassait pas des proportions admissibles. Comme dans tous les ports, une « feinte » (partie de la cargaison qui est « détournée »), de l'ordre de 2 % à 5 % en fonction du type de marchandise, était prévue dans les comptes des armateurs. Mais à Tamatave, la feinte a toujours dépassé les normes, allant jusqu'à 20 %, voire beaucoup plus, pour les denrées alimentaires. Au cours des *shift* (période de travail de sept heures), les dockers et le personnel qui descendent dans les cales remplissent leurs poches intérieures — spécialement conçues à cet effet — avec du riz ou de la farine qui « coule » des sacs éventrés.

Cette pratique, qui a des origines très anciennes, est sans doute liée aux conditions de recrutement. Pendant l'époque coloniale, le personnel d'exploitation était constitué de prisonniers et d'« engagés forcés » qui mangeaient rarement à leur faim. A la suite des événements de 1947, au cours desquels les mouvements nationalistes se sont opposés aux réquisitions, on a fait appel à une main-d'œuvre étrangère : Yéménites en provenance d'Aden, Réunionnais et Français, qui restèrent jusqu'à la « malgachisation », intervenue en 1961. Depuis, les conditions de vie de la population se sont nettement détériorées. Avec elles, les vols ont changé de dimension, devenant de véritables *rotakas* : des groupes de plusieurs dizaines d'individus, de jour comme de nuit, s'introduisent dans l'enceinte du port — pourtant gardée par une quarantaine de gendarmes et plus d'une centaine d'agents de « vigilance » de la SEPT, — et organisent de véritables razzias, s'attaquant, à tous les stades de la manutention, aussi bien aux conteneurs, aux sacs empilés sur des remorques, qu'aux magasins de stockage et aux wagons qui partent sur Tananarive.

Un déficit chronique

Contre cette version tropicale de « l'attaque de la diligence », il n'y a, apparemment, aucune parade, d'autant que certains responsables de l'administration ont tout intérêt à ce que les marchandises volées continuent à alimenter le marché noir. « *Il ne s'agit pas seulement de délinquance,* explique un haut fonctionnaire, *les gens volent surtout pour manger. Il faut voir ces pauvres types armés de couteaux qui éventrent des sacs de riz dont ils n'emportent souvent que quelques poignées, pour le comprendre. Nous avons 23 805 tonnes de riz dans un entrepôt. C'est de la provocation ! Peut-être que, moi aussi, si mes enfants crevaient de faim, j'emploierais les mêmes moyens* » (2). L'administration portuaire a tenté de limiter le volume du « coulage » en achetant elle-même du riz pour ses employés. Réponse du pouvoir central : aucun quota sur les importations de riz ne peut être accordé.

Avec environ quatre mille employés, la SEPT souffre d'un déficit d'exploitation chronique qui varie entre 1,5 et 2,5 milliards de francs malgaches chaque année. Une gestion aberrante, une administration pléthorique et inefficace, une très forte syndicalisation des travailleurs, qui s'accrochent à leurs droits acquis, sont quelques-unes des raisons qui expliquent la faillite du port. Tous les ans, le gouvernement tente de supprimer le treizième mois, provoquant invariablement une grève générale. Cette prime avait été instituée en 1978, en compensation du « cadeau annuel », sous forme de bœufs, qui remontait à l'« ancien régime ». Sous la pression du Fonds monétaire international, le pouvoir central a de nouveau annoncé, en décembre 1985, sa suppression, pour finalement renoncer, début janvier. Coût de la grève : 2 milliards de FMG. « *La stupidité du système,* reconnaît un responsable de la SEPT, *est qu'avec cet argent les dockers ne pourront pas acheter de riz puisqu'il n'y en a pas.* »

En avril dernier, une nouvelle direction a été nommée. Son chef, M. Marolahy, jouit à la fois du soutien du président Ratsiraka et d'une réputation d'intégrité saluée par tous les armateurs. Si certains notables, pour qui une moralisation du port constitue une gêne, le laissent faire, la fâcheuse réputation que connaît Tamatave pourra peut-être se modifier. Le licenciement déguisé d'environ cinq cents personnes qui a été opéré fait sans doute partie des mesures nécessaires. Mais la population (environ cent mille habitants), dont près de la moitié vit grâce aux activités portuaires, paie ainsi un lourd tribut à une gestion déficiente.

Bon an mal an, le port traite un peu moins de 600 000 tonnes de marchandises pour une capacité théorique de 1 million de tonnes. Un plan de réhabilitation de tous les ports malgaches a été décidé, nécessitant des investissements de 42 millions de dollars. Récemment, la Banque mondiale a accordé une « enveloppe » de 16 millions de dollars. La France, pour sa part, financera une première tranche de travaux d'une valeur de 600 000 francs français pour réparer le système de signalisation maritime du port de Tamatave, détruit par le cyclone. Celui-ci a, globalement, provoqué pour 5 milliards de francs malgaches de dégâts.

Tragique recommencement : Honorina, cette « fille à matelot », ou sa sœur cadette, n'a probablement pas dit son dernier mot...

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc français vaut environ 112 francs malgaches (FMG).

(2) Les autorités malgaches ont mis en place, le 3 novembre, un stock-tampon de riz destiné à alimenter le marché pendant les périodes de pénurie. Le riz provenant de ces stocks sera vendu 480 FMG le kilo. Au marché parallèle, le prix d'un kilo peut atteindre jusqu'à 875 FMG.

LES DAHALO, FLÉAU NATIONAL

UN bon mari est un bon voleur... Sur les plateaux du pays Bara, depuis un temps immémorial, les mérites d'un prétendant sont examinés à l'aune de son cheptel, mais surtout à son habileté à voler des bœufs. Question de virilité, affaire de « sport » national aussi. Le tout était de ne pas se faire prendre sur le fait. De toute façon, le voleur, un jour, un an, dix ans ou vingt ans après, se fera voler à son tour. Dans tout le Sud malgache, mais notamment au pays des pasteurs Bara, des haines tenaces, ancestrales, sont nées des vols de bœufs. Les troupeaux, alors, étaient libres de fouler, sans interdit, les pâturages. On était entre voleurs respectables, unis par un rite et des traditions légués par les *razana* (les ancêtres). Et puis les *Dahalo* (les « vrais » voleurs et bandits de grand chemin) n'ont plus rien respecté, troublant les règles du jeu entre clans.

Les Dahalo, certes, peuvent se prévaloir de « racines » aussi anciennes que les voleurs de bœufs. Seulement, à l'époque de la présence française, l'administration coloniale effectuait une « sélection naturelle » en exécutant purement et simplement les écumeurs de brousse. Et puis, après l'assassinat, en février 1975, du colonel Richard Ratsimandrava, alors chef de l'Etat, le nouveau pouvoir militaire du président Ratsiraka prend peur : la population est systématiquement désarmée. Plus de justice coloniale, plus d'autodéfense possible pour les éleveurs, les Dahalo vont s'enhardir et se multiplier.

Le phénomène atteint aujourd'hui les proportions d'un véritable fléau national, les Dahalo s'attaquant non seulement aux troupeaux de zébus, mais aussi aux cultures, aux biens des paysans.

L'industrie du vol de zébus

Dix millions de Malgaches pour dix millions de zébus ? Le rapport n'est plus exact, sans que l'on sache très bien quelle est l'ampleur de la diminution du cheptel bovin. Les sacrifices lors des cérémonies mortuaires, les vols coutumiers, voire la sécheresse, n'expliquent pas tout. Les éleveurs du Sud sont tous d'accord pour désigner — mais en privé seulement — les coupables : les Dahalo ne sont que les hommes de main obéissant à des personnalités puissantes et protégées. Le vol des zébus est en effet devenu une véritable industrie.

En octobre 1985, Monja Jaona, le vieux chef du Monima (1), affirmait dans un rapport : « *Ce phénomène est le fait de hauts responsables du régime Ratsiraka, qui y a recours pour alimenter le marché parallèle des exportations clandestines de bœufs à destination des Comores, de Maurice, de la Réunion et des Seychelles, et peut-être parfois de l'Afrique du Sud.* » Si cette explication ne convainc qu'imparfaitement, elle a le mérite de corroborer publiquement les nombreuses rumeurs qui circulent dans le Sud.

Même si les bêtes volées sont souvent revendues pour fêter dignement la mort d'un chef de famille, on est loin du compte par rapport aux milliers de zébus qui « disparaissent » chaque année. Un trafic existe donc, avec la complaisance de certaines autorités locales. Pris sur le fait, les Dahalo sont souvent très vite relâchés. On apprend peu après qu'un ordre est venu d'« en haut ». Certains parlent de mystérieux bateaux qui embarqueraient, dans des ports discrets de la côte ouest, des cargaisons entières de bovins. Une chose est sûre : les vols sont trop importants pour être écoulés sur le marché local. Ceux-ci prennent aujourd'hui la forme de véritables razzias, les Dahalo se groupant en bandes de plusieurs dizaines d'individus, pour faire main basse sur un troupeau de plusieurs centaines de têtes. Le temps est loin où les immenses troupeaux étaient gardés par un vieillard et quelques enfants. Aujourd'hui, les éleveurs ramènent leurs bêtes près des villages et montent la garde.

Réactions sporadiques et justice expéditive

Les pasteurs Bara, qui étaient capables de reconnaître, plusieurs années après, leur bête volée, ne retrouvent plus rien. Le marquage des bêtes (par un découpage spécifique de l'oreille) n'a plus une grande utilité. Les paysans, qui ont tenté de résister, quittent maintenant leurs maisons à l'annonce de l'arrivée d'une bande de Dahalo. Ceux-ci volent les récoltes dans les champs et organisent parfois de véritables expéditions contre les villages. Une centaine d'individus fondent brusquement sur une localité et tuent systématiquement les habitants qui résistent.

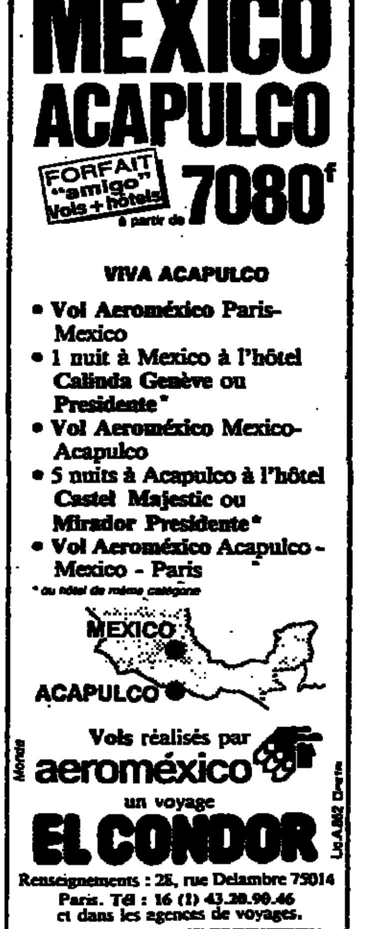
Pour lutter contre ces épisodes du Far-West malgache, les autorités réagissent sporadiquement. L'armée, en plusieurs occasions, a été dépêchée dans le Sud pour rétablir l'ordre. La justice a alors été expéditive, les massacres visant parfois sans distinction les Dahalo et les paysans. Pendant un temps, l'insécurité disparaît. Et puis les détachements militaires disséminés dans la brousse sont rappelés et tout recommence. Les éleveurs et paysans du Sud ne savent pas très bien qui, des Dahalo ou des militaires, sont les plus dangereux...

Cette insécurité a des conséquences extrêmement graves pour l'économie malgache. Les paysans en viennent à récolter avant terme leurs cultures et limitent celles-ci au minimum. A quoi bon, en effet, agrandir des surfaces cultivées promises au pillage ?

Mais, à long terme, il y a peut-être pis : les relations quasi sacrées qu'entretiennent les Malgaches avec leurs zébus, dont la possession recouvre davantage un prestige social qu'une valeur marchande, sont foulées aux pieds par les Dahalo. C'est tout un héritage culturel qui s'effrite. L'âme des zébus pourra-t-elle encore rejoindre celle des morts ?

L. Z.

(1) Monima : « Madagascar soutenue par le peuple malgache », principal parti politique d'opposition.



jeux

échecs

N° 1204

DES CADEAUX EN CASCADE

(Tournoi international Interpolis, Tilburg, 1986)
Blancs : TIMMAN
Noirs : PORTISCH
Défense slave.

1. d4	d5	26. Dé3	ç5 (o)
2. ç4	ç6	27. d5! (p)	Fxd5
3. Cf3	Cf6	28. Cxd5	Txd5
4. Cç3	dxç4	29. Df3!	Dd8
5. Cé5 (a)	b5 (b)	30. Rh1!	Txg2 (q)
6. g3 (ç)	Fb7 (d)	31. Dxg2	Fb4
7. Fg2 (é)	a6	32. Tf3	Td2
8. a4	é6 (f)	33. Dh3	Dd5
9. Fg5	Db6	34. Ta-f1	Ff2
10. 0-0	Fé7	35. Dg2	Fé3
11. é3	h6	36. Dg7+	Rb8
12. f4!? (g)	Ta7 (h)	37. Df8+	Rb7
13. Fxf6	gxf6 (i)	38. Dxh6	Txh2 (r)
14. Dh5! (j)	Tf8	39. Db6+	Rç8
15. Cg4 (k)	f5	40. Dxa6+	Rd7
16. Cé5	Cd7 (l)	41. Da7+	Rç8
17. Cxd7!	Rxd7 (m)	42. a6!	Té2 (s)
18. g4!	Tg8	43. Db7	ç3 (t)
19. a5!	Dd8	44. a7! (u)	Ta2
20. gxf5	Df8	45. é6!	Fxf4
21. Tf2	Rç7	46. é7! (v)	Rd7 (w)
22. é4	Ta8	47. é8=D+! (x)	Rxé8
23. é5 (n)	éxf5	48. Té1+	Rd8
24. Dxf5	Td8	49. Dh8+ abandon (y).	
25. Dé4	f5		

NOTES

a) Après 4..., dxç4, la réponse la plus courante consiste en 5. a4, la suite classique étant 5..., Ff5 ; 6. é3, é6 ; 7. Fxç4, Fb4 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dé2. Le gambit Tolusch-Geller 5. é4, b5 ; 6. é5, Cd5 ; 7. a4 jouit actuellement d'une grande vogue. Quant au coup du texte, son emploi est extrêmement rare mais est réapparu en 1984 chez Timman et Korchnoï.

b) Kotov conseille de conserver le pion de cette manière. Dans une partie Torre-Loewenfisch jouée à Moscou en 1925, on trouve la continuation 5..., c6-d7 ; 6. f4, é6 ; 7. é3, Cxé5 ; 8. fxé5, Cd7 ; 9. Dg4, f5 ; 10. Dg3, b5 ; 11. Fé2, g6 ; 12. h4 et les Blancs ont l'initiative. Dans le match URSS-Reste du Monde de 1984, entre Razuvaiev et Hubner, après 5. Cé5, Ff5 ; 6. a4, é6 ; 7. f3, ç5 ; 8. é4, çxd4 ; 9. éxf5, Cç6 ; 10. Cxç6, bxç6 ; 11. fxé6, fxé6 ; 12. Fxç4, dxç3 ; 13. Dxd8+, Txd8 ; 14. bxç3, Cd5 ; 15. Fd2, Fd6 ; 16. 0-0-0 les Blancs furent légèrement mieux.

ç) Le F-R doit, en effet, être développé sur la grande diagonale h1-a8.

d) Après 6..., Cf-d7 ; 7. Ff4, Cxé5 ; 8. Fxé5, Cd7 ; 9. Fg2! les Blancs ont déjà une certaine compensation pour le pion sacrifié.

é) Menace 8. Cxb5, çxb5 ; 9. Fxb7.

f) Sans craindre 9. axb5, axb5 ; 10. Txa8, Fxa8 ; 11. Cxb5?, çxb5 ; 12. Fxa8, Da5+ et 13..., Dxa8.

g) Sans perdre de temps, les Blancs passent à l'attaque et offrent à leur adversaire le F-D. Quelques rondes précédentes, dans le même tournoi, la partie Miles-Beliavsky prit également une tournure surprenante après 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cf3, b6 ; 4. Cç3, Fb4 ; 5. Fg5, Fb7 ; 6. é3, h6 ; 7. Fh4, g5 ; 8. Fg3, Cé4 ; 9. Dç2, d6 ; 10. Fd3, Fxç3+ ; 11. bxç3, f5 ; 12. d5, Cç5 ; 13. h4, g4 ; 14. Cd4, Df6 ; 15. 0-0, Cxd3 (une position déjà vue dans le match Kasparov-Timman d'Hilversum, 1985) ; 16. Dxd3, é5 ; 17. Cxf5, Fç8. Ici les Blancs jouèrent 18. f4! et gagnèrent rapidement après 18..., Dxf5 ; 19. é4, Dh5 ; 20. fxé5, dxé5 ; 21. ç5.

h) Sagement les Noirs refusent le F, les conséquences de 12..., hxg5 ; 13. fxg5, Cd5 ; 14. Cxd5, éxd5 ; 15. Cxf7, Tf8 ; 16. Dh5 étant trop dangereuses. Cependant, la défense de la septième rangée par la T-D paraît assez artificielle mais il est vrai que 12..., 0-0 n'est pas bon non plus après 13. Fxf6 Fxf6 ; 14. Cé4 suivi de Dh5-g4-g5.

i) Ou 13..., Fxf6 ; 14. Cé4, Fé7 ; 15. f5!

j) Ne cédant à aucun automatisme, le grand maître hollandais offre maintenant un C : si 14..., fxé5 ; 15. fxé5, Tf8 ; 16. Txf7!, Txf7 ; 17. Tf1 ; si 15..., Rd8 ; 16. a5, Dç7 ; 17. Txf7 etc.

k) Menace 16. Cé4.

l) Le C-D sort enfin.

m) Les Noirs ont un pion de plus mais éprouvent de grandes difficultés : R au centre, T non coordonnées, F inactifs.

n) Menace 24. f6.

o) Les Noirs tentent d'exploiter le clouage du Fg2 mais cet espoir est bien mince.

p) Et non 27. dxç5?, fxç5.

q) Forcé car la Td5 ne peut bouger sous peine de mat en b7.

r) Les Noirs semblent avoir des contre-chances sur l'aile D.

s) Si 42..., ç3 ; 43. Db7+, Dxb7 ; 44. axb7+, Rxb7 ; 45. Txé3, ç2 ; 46. é6, Tç1 ; 47. Té-é1 avec gain.

t) Si 43..., Fxf4? ; 44. Dxf5+.

u) Menace 45. Dh8+.

v) Menace 47. Dh8+, Rç7 ; 48. Db8+.

w) Si 46..., Txh2+ ; 47. Dxh2, Fxh2 ; 48. é8=D+ ; si 46..., Txa7 ; 47. é8=D+.

x) Donnant un pion et une D afin d'ouvrir la colonne é.

y) Si 49..., Rd7 ; 50. Dé8+, Rç7 ; 51. Db8+ etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1203

T. GORGIEV. 1966.

(Blancs : Rç5, Ca6, Ph6. Noirs : Ra3, Db2, Ta1 et é2, Fb1 et é1, Cf1 et h1, Pa4, b3, a2, ç3, ç2, d2, é3, f3. Nulle.)

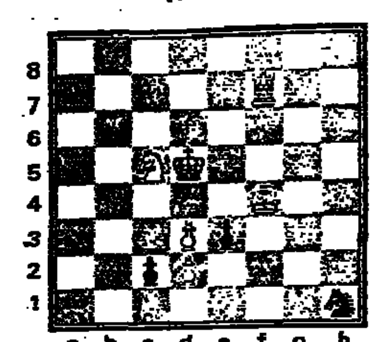
Une position extravagante.

1. Cç7 menaçant mat, Dç1 ; 2. Cb5+, Rb2 ; 3. Cd6 menaçant toujours mat, Dd1 ; 4. Cç4+, Rç1 ; 5. Cé5!, Cf2 parant le mat ; 6. h7!, Ch2 ; 7. h8=C!! (si 7. h8=D, Ch-g4!), Cg4 ; 8. Ch8-g6! nulle (et non 8. Chf7?, Cf6 ; 9. R joue sinon 9..., Cd7+, Ch5 suivi de 10..., Cf4 et la case d3 est défendue).

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

L. MITROFANOV (1962)



BLANCS (5) : Rf4, Tf7, Cç5, Pd3, d2.
NOIRS (4) : Rd5, Ch1, Pç2, é3.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1202

ETONNANTE SÉCURITÉ

Les jeux de sécurité peuvent prendre les formes les plus variées. Celui adopté en 1982 par Kit Woolsey avant qu'il ne devienne champion du monde (à Miami cette année) est certainement assez original. Cachez les mains d'Est-Ouest pour voir si vous allez trouver la ligne de jeu de Woolsey.

Nord : ♠ A R 9 ♡ 8 6 ◊ D V ♣ D 8 7 6 5 2
Ouest : ♠ V 7 6 4 2 ♡ D 10 ◊ R 9 8 6 4 ♣ 3
Est : ♠ 10 8 3 ♡ 9 7 4 2 ◊ A 7 2 ♣ R 10 9
Sud : ♠ D 5 ♡ A R V 5 3 ◊ 10 5 3 ♣ A V 4

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	*Manf.*	*Y...*	*Wools.*
passe	passe	passe	1 ♡
1 SA	contre	2 ♣	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

(La surenchère de 1 SA indiquait un bicolore, et 2 Trèfles demandait de choisir une des couleurs de ce bicolore).

Ouest a entamé le 6 de Carreau pris par l'As d'Est, qui a rejoué son avant-dernier Carreau (le 7), Ouest fournissant le 4. Le déclarant a alors joué la Dame de Trèfle pour le Roi, l'As et le 3, puis il a tiré le Valet de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé le 2 de Pique. *Comment Woolsey, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant avait huit levées sûres et le problème était de trouver une neuvième levée. Il n'était pas possible de donner à Est son Trèfle maître car il s'empresserait de rejouer Carreau pour les trois Carreaux *maîtres d'Ouest. Fallait-il* alors essayer l'impasse à Cœur (après avoir tiré l'As) ou jouer les Cœurs en tête en espérant la Dame seconde en Est ?

Woolsey a trouvé la bonne solution : *il a rejoué Carreau*, obligeant Ouest à faire ses Carreaux, sinon le déclarant donnerait à Est son Trèfle maître pour faire le reste. Après avoir réalisé ses Carreaux, Ouest a contre-attaqué Pique, Sud a pris avec la Dame de Pique, puis il a tiré l'As de cœur et As Roi de Pique :

Ouest : ♠ V 7 ♥ D — Nord : ♠ R ♥ 8 ♣ 8 — Est : ♥ 9 7 ♣ 10 — Sud : ♥ R V ♣ 4

Sur le Roi de Pique, Est a dû jeter un Cœur et, comme il avait forcément encore le 10 de Trèfle, Woolsey avait la certitude que *la Dame de Cœur tomberait sur le Roi de Cœur...*

CONTRE-ATTAQUE MORTELLE

Le partenaire habituel de Woolsey est Edward Manfield. Ils étaient associés aux Olympiades de Miami en septembre dernier, mais aussi aux Olympiades de Biarritz en 1982, où il a été l'auteur de cette magnifique défense :

Nord : ♠ A 4 ♡ 9 8 7 4 2 ◊ V 10 9 ♣ A R 3
Ouest : ♠ — — — ♡ 10 5 3 ◊ R 8 5 ♣ D V 10 9 8 7 4
Est : ♠ 9 5 2 ♡ A R V 6 ◊ 6 4 3 2 ♣ 6 2
Sud : ♠ R D V 10 8 7 6 3 ♡ D ◊ A D 7 ♣ 5

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
X...	Wools.	Y...	Manf.
1 ♠	passe	2 ♥	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 SA	passe	5 ♥	contre
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Cœur, Est a mis le Roi sur lequel est tombé la Dame sèche de Sud. *Comment Manfield, en Est, a-t-il fait chuter* ce PETIT CHELEM A PIQUE ?

Note sur les enchères :

La main de Sud était trop belle pour ouvrir de « 4 Piques », et une ouverture de « 2 Piques » aurait été un Deux Faible, une convention inventée il y a... soixante ans et qui est jouée par la plupart des experts américains. L'enchère de « 4 Trèfles » garantissait le contrôle à Trèfle.

COURRIER DES LECTEURS

« La défense bulgare »... (1194)

J. Lafont a fait une analyse très précise de cette donne qui illustrait le fameux *Coup de Merrimac*. Toutefois, il a été influencé par les mains d'Est-Ouest quand il écrit : « Je ne comprends pas qu'un joueur de bon niveau joue tout de suite petit Pique du mort où il a R D 7 6 5 3 vers son 10 de Pique second. Il n'a vraiment aucune chance de gagner contre une défense correcte... »

Le déclarant manquait de reprise, et si Est avait eu le Valet de Pique troisième, il ne l'aurait pas fourni, et tout le monde aurait applaudi la ligne de jeu du déclarant.

En ce qui concerne *les enchères*, J. Lafont estime que « conformément au principe qui consiste à demander les contrats que l'on pense pouvoir faire, Nord avec ses six Piques aurait dû redire 4 Piques sur 3 SA. » Mais ce n'est pas évident, car la couleur à Pique était trop percée, et il n'était pas exclu que le partenaire (qui avait sauté à 3 SA au deuxième tour) ait un singleton à Pique et suffisamment de levées dans sa couleur à Trèfle pour faire la manche à Sans Atout.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 255

LES ANCIENS ET LES MODERNES

Dans le Petit Larousse illustré 1987, d'anciens proscrits sont enfin admis : les Achéens (deux anagrammes à trouver de la Grèce antique, mais aussi, plus près de nous dans le temps et dans l'espace, les Amiénois, les Nîmois (une ana. du féminin), les Ajacciens et les Berruyers, habitants de Bourges (à rapprocher de Berry). Les hommes nouveaux arrivent d'Afrique, malgré le récent blocage de nos frontières : Somalis (fém. Somalie) ou Somaliens (une ana. du singulier) ; Béninois de l'ex-Dahomey, qui cohabitent désormais avec les Dahoméens ; Gambiens (une ana.), voisin des Sénégalais. L'Amérique se manifeste par l'algonkin, famille de langues indiennes, et par le huard ou huart, palmipède arctique canadien.

Dans le domaine scientifique, le bipoint est en géométrie un couple de points ; le gluon, une particule élémentaire, agent des interactions entre les quarks ; l'hexane, un hydrocarbure contenant six atomes de carbone (contre quatorze d'hydrogène) et enfin le sievert, unité de mesure de rayonnement ionisant, du nom d'un physicien suédois. *(A suivre.)*

Championnat de Belgique 1986
Palais du Midi, Bruxelles, le 4 avril.
Deuxième manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS.
1	TIZ??UV			
2	EXCUSNL	(E) TUVI (E) Z (a)	H 6	104
3	CSN+IOOL	LUXEZ	12 D	46
4	ALEEDUU	(E) CLOSION	11 H	68
5	EUU+KWEO	ELAND (b)	O 8	24
6	EEUW+GOB	SOUK	L 11	26
7	EEUWG+DE	KOB (c)	14 L	28
8	EUG+TNRS	TWEED	7 H	25
9	RAIHAPT	URGENTS	15 F	92
10	T+AASIEN	RAPHIA	14 A	30
11	FIOVMSS	SATINERA (d)	A 8	131
12	-CSEEEAT	VOMIS	M 3	37
13	DGQNEOA	SETACEE (e)	B 2	82
14	QNO+TFLE	GADE (f)	A 1	29
15	QOTL+SER	NEF	N 4	32
16	TRELS+EM	QUOI	E 11	22
17	AIJNUIE	TREMELLES (g)	J 5	64
18	I+FLAMIR	DEJEUNAI	3 A	34
19	IILR+RRN	FAIM	H 1	30
20	RNL+BYTU	RIRAI	2 E	15
21	NBTU+PHE	LYR (E)	6 E	32
22	NBTUPE	HO	N 10	26
		PEUT	O 1	25
				1002

Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

(a) ou V (O) UTI (E) Z - (b) antilope, grande antilope d'Afrique - (c) antilope d'Afrique du Sud - (d) ou TANISERA - (e) en forme de soie de porc - (f) ou GADIDE, poisson de mer, type morue - (g) champignon gélatineux.

1. Delbrouck, 998 ; 2. Dives, 994 ; 3. Féry, 993. Résultats finaux : 1. Maere. 2. Clauwaert. 3. Pierre.

Solution des anagrammes : ENSACHE, AESCHNE, SIMONIE, MONIALES, INGAMBES.

Tournois homologables de décembre, le 7 : Lorient, tél. 98-27-63-19 ; Lyon, tél. 78-25-46-53. Le 14 : Lunel, tél. 67-71-90-63.

Mots croisés

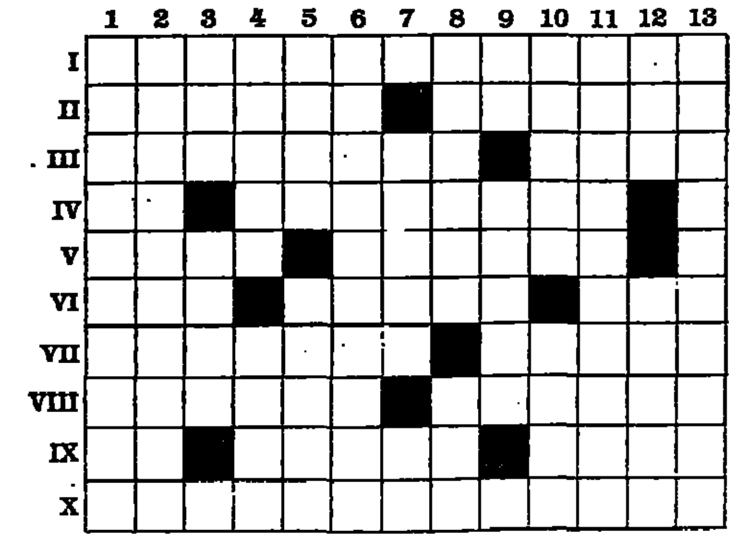
N° 433

Horizontalement

I. Produit de la folle du logis. — II. Ça baigne. Baigna. — III. Fait le plein. C'est plus que net ! — IV. Article. S'il est complet, on peut démarrer. — V. Baignera. Attachai. — VI. Rira. C'est lui qui porte et qui est porté. Le moyen est bien loin. — VII. Mettait à la casserole. Met à genoux. — VIII. Faisait *tout* un poème. Amiral, nous voilà ! — IX. Ruminant. Déchets. Vers le soir. — X. A nettoyer d'urgence.

Verticalement

1. C'est tout un système. — 2. Là aussi, la folle du logis est intervenue. — 3. On y apprend des choses. A de la valeur. — 4. Attache. Saint. — 5. Attacher. Cachera. — 6. Dans le vent. — 7. Petit oiseau. Préposition. — 8. Fait parfois penser à la Normandie. C'est une enzyme. — 9. Dans le temps. Fait tout à l'envers et sans soin. — 10. Se mit fort en colère. Prend l'enveloppe. — 11. Met au courant. — 12. Chant. Ce n'est pas un moyen. — 13. Chez elles, point de folle du logis.



SOLUTION DU N° 432

Horizontalement

I. Chrysanthèmes. — II. Houdon. Malaga. — III. Rosette. Biles. — IV. Yves. Impiétés. — V. Seu. Ecartée. — VI. Arsenic. Es. Bn. — VII. Ecopiez. Béa. — VIII. Is. Crées. Gang. — IX. Décimée. Priée. — X. Empressements.

Verticalement

1. Chrysalide. — 2. Hoover. Sem. — 3. Ruseuse. Cp. — 4. Ydes. Eccir. — 5. Sot. Enorme. — 6. Anticipées. — 7. Emaciées. — 8. Tm. Pr. Es. — 9. Habitez. Pm. — 10. Eliées. Gré. — 11. Malte. Bain. — 12. Egée. Benêt. — 13. Sassenages.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 433

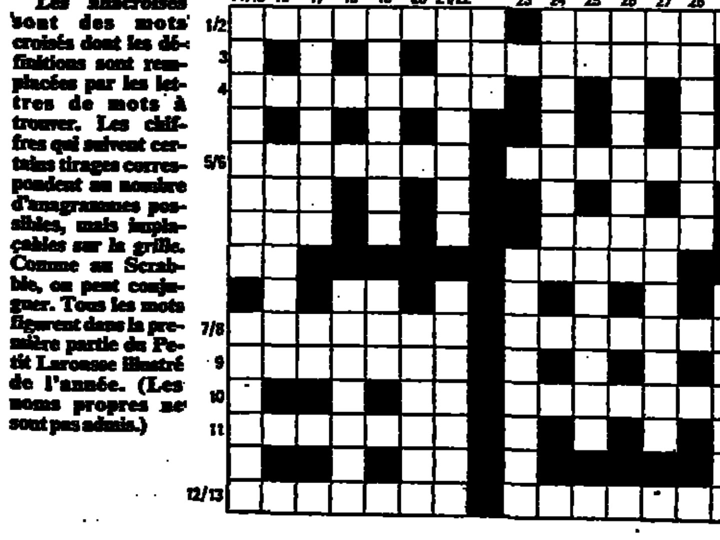
Horizontalement

1. AEGNORST (+ 3). — 2. BEILLO. — 3. EGIILRTU. — 4. AEGIRRTU (+ 1). — 5. AAACLPT. — 6. ACEEFPR. — 7. AEIOPRU (+ 1). — 8. ADEGINU (+ 1). — 9. ACELMTU. — 10. AEEGIPT. — 11. AFIILST. — 12. AEEIMSS. — 13. ABIRSSU (+ 1).

Verticalement

14. ACDELORU. — 15. CCELOU. — 16. AAILNRU. — 17. AEEGSTT. — 18. AINOPTU. — 19. AEGILRS (+ 6). — 20. AEIMRU (+ 3). — 21. AFILNOT. — 22. AEISTTU. — 23. ELNNOPRU. — 24. ABERTTUY. — 25. AEEGOPS. — 26. EFGGIINU. — 27. ACESSTU (+ 2). — 28. ACEILLX. — 29. ENNOSTW.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





SOLUTION DU N° 432

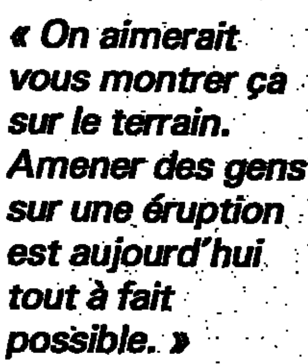
1. LAVABOS. — 2. AFFECTE. — 3. ANOMALIE. — 4. MOUISES (SOUMISE). — 5. ARMADAS (MADRASA). — 6. OCTOGONE. — 7. CIDRERIE. — 8. IKEBANA, art floral japonais. — 9. RARETES (ARRETES, ARTERES, ERRATES, RESTERA, STERERA, TERSERA). — 10. SUPERMEN. — 11. RUSERAI (RUERAIS). — 12. BISCAIEN. — 13. PARSEC (CAPRES, CARPES, CREPAS, PERCAS). — 14. SIROTAT (SORTAIT). — 15. ENRAYEE. — 16. SONNERIE. — 17. MUETTE. — 18. CESSEE. — 19. FESSUES.

20. LAMBRIS. — 21. SBIRES (BISSER, BRISES). — 22. ANORAK. — 23 VOUATES. — 24. ESBIGNE (BEIGNES). — 25. ECALONS. — 26. CAPITAN. — 27. OLEFINE (FELONIE). — 28. DARTRES (RETARDS). — 29. MEUNIERE (MEUNERIE). — 30. ACEREES (ECRASEE, RECASEE). — 31. FORTAN, langage informatique. — 32. EPONYME, qui donne son nom. — 33. FUMOIR (FOURMI). — 34. ETAGEES. — 35. ARASEES (AERASSE). — 36. TAOISTE. — 37. TRANSEPT (PATTERNS). — 38. SEANCES.

Voyages



Au pied du puy de Sancy, en Auvergne : « On devrait pouvoir se rendre sur un volcan aussi facilement qu'on va au bord de la mer... »



« On aimerait vous montrer ça sur le terrain. Amener des gens sur une éruption est aujourd'hui tout à fait possible. »

Par Patrick Francès

VOLCANS A FROID VOLCANS A CHAUD

DE loin, ils ont l'allure des randonneurs classiques qu'on aperçoit sur les sentiers balisés de l'Hexagone. De près aussi, d'ailleurs, avec les détails en plus : joues roses et mollets blancs, plus secs que gras. Des marcheurs austères et sérieux, aimant le travail bien fait et les itinéraires bien tracés. L'œil ne vagabonde guère. Le regard est collé au sol, souvent rivé sur les chaussures de celui qui précède. Capitales, les chaussures ! On les scrute, on les jauge, on les juge, on les compare aux siennes. Dis-moi ce que tu chausses, je te dirai qui tu es. Importance du détail, surtout celui qui montre qu'on a pensé à tout : la paire de ciseaux, l'alcool à 90°, les sparadraps, la lampe de poche, le gros canif à usages multiples, la gourde ou, mieux, la fiole plate contenant la potion magique qui requinque au sommet.

Rien dans les poches, rien dans les mains, mais tout dans un petit sac à dos, sans oublier, accroché autour de la taille, le K-way qui protégera contre la bise ou l'ondée soudaine. Il faut les écouter, le soir, à la veillée, égrener leurs souvenirs en feuilletant religieusement les albums de photos retraçant leurs diverses expéditions. Celui qui a vécu a l'œil qui brille ; les autres, l'eau à la bouche.

Endormis

La scène se passe à Chamalières, dans le cadre rétro et raffiné de l'Hôtel Radio. Spécialisée dans les déplacements à thème (musique, beaux-arts, archéologie), la FNAC Voyages avait organisé récemment un week-end en Auvergne afin de présenter, en avant-première, à ses clients les plus fidèles le contenu de sa nouvelle brochure sur les volcans. Voyage au centre de la terre de France, une terre aujourd'hui tout à fait paisible. *« Et pourtant,* observera un des guides présents, *ces volcans ne sont peut-être qu'endormis. »*

« En attendant, reconnaîtra Jacques Durieux, un barbu longiligne qui a planté son piolet dans la plupart des laves du monde, *le Massif Central, c'est pas très frais. »* Dans la bouche d'un vulcanologue qui, depuis 1971, travaille avec le dynamisme éruptif, l'aveu trahit l'impatience de quelqu'un qui aurait des fourmis dans les jambes. Surtout quand on a pour objectif de désacraliser les volcans actifs et de tordre définitivement le cou au « mythe Tazieff ». *« Ce dernier,* explique-t-il, *a en effet accrédité auprès du grand public le mythe du volcan dangereux. » « En fait,* affirme-t-il, *on devrait pouvoir se rendre sur un volcan aussi facilement qu'on va au bord de la mer. Certes, il est des volcans meurtriers, notamment en Asie, mais il faut savoir aussi que leurs éruptions contribuent également à fertiliser les rizières voisines. Sans parler des Japonais ou des Islandais, qui, eux, ont carrément apprivoisé leurs volcans. »*

Une telle démarche ne va pas sans contradiction. Ainsi, militer pour « le droit de tous aux volcans », c'est passer, à un moment ou à un autre, sous les Fourches Caudines du tourisme. Un tourisme dont il constate, le premier, qu'il a fait, par exemple, du flanc sud de l'Etna *« un véritable boulevard ». « Insupportable ! »* commentera Jacques Durieux, en ajoutant, avec un large sourire : *« Heureusement, il y a les éruptions... »* L'homme n'est pas à une provocation près. Ainsi confiera-t-il au cours d'une balade : *« La végétation, c'est toujours embêtant en géologie ; il faudrait un bon coup de défoliant pour qu'on puisse voir la roche en place... »*

N'empêche que le tourisme constitue aujourd'hui un débouché non négligeable pour des volcanologues rêvant de quitter leurs laboratoires pour des missions sur le terrain. Ainsi le Groupe d'étude des volcans actifs collabore-t-il régulièrement, depuis 1981, avec la FNAC Voyages pour la réalisation de randonnées sur les volcans en activité mais accessibles au public. Créé par Jacques Durieux, cet organisme, qui a pour objectif l'étude des phénomènes volcanologiques ainsi que la vulgarisation des connaissances acquises, réunit une douzaine de scientifiques ayant bourlingué sur les volcans du monde entier. Parmi eux, Hervé Bertrand, géologue-vulcanologue, chercheur et enseignant à l'université de Lyon, et Alain Auchapt, géologue-géochimiste, auteur d'une thèse sur les roches volcaniques d'Afrique centrale.

Une collaboration originale qui fait toute la valeur des circuits proposés par la FNAC Voyages. Grâce, surtout, à un heureux mélange de professionnalisme et de passion contagieuse. A l'image d'un Jacques Durieux juché sur l'arête du cratère du puy des Goules, décryptant le paysage environnant avec autant de précision que le ferait une photo aux ultraviolets. Mais aussi avec la *magie et la poésie d'une science* qui, à coups de magma basaltique, de nuées ardentes et de fontaines de lave, vous brosse des fresques historiques en interprétant la couleur des sols ou la forme du relief.

La respiration du globe

Sans oublier de mentionner, au passage, que même si le contexte tectonique est stable, tout est en place pour une éventuelle reprise d'activité. Après tout, sous nos pieds, là, au cœur de l'Auvergne, il y a, à 2 kilomètres de profondeur, de la lave en fusion ! Et les dernières éruptions dans le Massif Central ne remontent qu'à trois mille cinq cents ans ! Presque « hier » dans la chronologie volcanique, où les plus vieux cratères de la région affichent soixante-dix mille ans. Poussière de vie perdue dans la nuit des siècles, nous découvrons soudain que la planète est vivante. Une vingtaine de volcans entrant en éruption chaque année ; l'océan Atlantique qui s'élargit de 2 centimètres au cours de la même période, et le sol qui, sous l'effet de l'attraction lunaire, monte d'environ 30 centimètres toutes les six heures pour se rabaisser d'autant pendant les six heures suivantes. La respiration du globe !

Un globe qui, apprendra-t-on au musée situé au sommet du puy de Dôme, ressemble à une pêche. La peau, c'est la croûte rigide de 30 à 70 kilomètres d'épaisseur. La chair, le manteau de 2 800 kilomètres constitué de roches fondues, plus ou moins pâteuses. Le noyau, enfin, un alliage de nickel, de fer et de soufre de 7 000 kilomètres de diamètre. Sans oublier ces plaques qui jouent les unes avec les autres, s'affrontent et se chevauchent, s'écartent et se fracturent. De quoi perturber quelque peu la conception que l'on se fait d'une marche paisible le long de la crête d'un volcan assoupi d'Auvergne...

Restent la séduction et l'envoûtement exercés par les volcans actifs sur ceux qui les approchent. Une fascination parfaitement illustrée par le film offert, en bouquet final, aux participants du week-end de la FNAC Voyages. Intitulé « KAF », ce document condense en vingt-six minutes treize heures de tournage d'une douzaine d'éruptions du piton de la Fournaise, à la Réunion. Rien de scientifique dans cette symphonie d'images filmées (pour qui n'en croirait pas ses yeux) en vitesse réelle. Une œuvre essentiellement esthétique d'où émane une atmosphère étrange, pleine de suspense, et qui distille chez le spectateur angoisse et émerveillement.

Vingt-six minutes de lave tordue et emmêlée. Torrent rouge dévalant la pente comme une coulée d'avalanche pourpre. Terre qui crache le feu, qui gargouille, hoquette et bouillonne. Quelque chose à la fois sensuel et diabolique.

« On aimerait vous montrer ça sur le terrain », commentera Jacques Durieux, une fois le projecteur éteint. *« Amener des gens sur une éruption,* expliquera-t-il, *est tout à fait possible, car aujourd'hui on connaît assez bien le mécanisme de la Fournaise. Après vingt-quatre heures d'activité, on sait si l'éruption va durer au moins quinze jours. Certes, l'accès au massif est alors fermé, mais il serait possible d'y faire pénétrer un petit groupe de huit à dix personnes bien encadrées. »* Pour les candidats à ce direct inédit, une seule obligation : pouvoir boucler son sac à dos dans les quarante-huit heures.

Pain bénit pour un voyagiste que des clients pareillement motivés. Finalement, des randonneurs pas comme les autres : des terre-à-terre rêvant de terres de feu et cachant mal le plaisir qu'ils éprouvent à se pencher ainsi sur les blessures de notre planète. ■



* Cours : 1 DM = 3,40 FF

Je désire recevoir gratuitement votre documentation.

Nom :

Rue :

Code postal

Ville :

LEM

DZT DEUTSCHE ZENTRALE FÜR TOURISMUS EV

Office National Allemand du Tourisme

4, Place de l'Opéra 75002 Paris - Tél. : (1) 47.42.04.38

escales

DE L'AUVERGNE A LA FOURNAISE

Souffle court, vertige s'abstenir. Ici des circuits pour randonneurs au cœur solide. Une excellente condition physique est nécessaire.

D'ABORD, au cœur de l'Auvergne, le plus vaste parc naturel régional de France. Caractère dominant : les volcans, qui constituent sans doute un ensemble unique au monde. Avec, surtout, au nord, la chaîne des Puys, qui ne compte pas moins de quatre-vingts volcans « jeunes », dont le plus célèbre, le puy de Dôme, culmine à 1 465 m. Un ensemble qui ne figure pas au nombre des destinations proposées par FNAC Voyages mais qui peut constituer une excellente préface à des expéditions plus lointaines, une parfaite « mise en bouche » avant des festins plus chauds.

Il n'existe, en effet, probablement nulle part au monde, sur une surface aussi restreinte et aussi accessible que la chaîne des Puys, un tel nombre et une telle variété de volcans bien conservés. Un véritable musée des volcans qui offre de superbes promenades, telles celles que nous avons effectuées sur le puy des Goules ou sur les puys de la Vache et de Lassolas. Histoire de reconnaître qu'on va souvent chercher bien loin la splendeur naturelle et le dépaysement qui gisent, en fait, à deux pas de nous...

Parmi les destinations programmées par la FNAC Voyages pour le printemps et l'été 1987, signalons d'abord un circuit de 8 jours dans les îles Eoliennes (6 950 F de Paris à Paris en pension complète), qui, de l'avis des spécialistes, constitue le meilleur premier voyage possible au pays des volcans. Il est vrai que le Stromboli est en éruption permanente et que le spectacle est donc assuré. Le bivouac nocturne au bord du cratère (facultatif) est, au dire de ceux qui l'ont vécu, une mémorable expérience. A noter que si l'ascension ne représente aucune difficulté technique, elle nécessite toutefois une bonne condition physique.

Il en va de même pour le circuit islandais (17 jours, 14 100 F), qui demande également un bon esprit d'équipe indispensable pour le partage des tâches inhérentes à ce type d'expédition. Paradis des *amateurs de volcans, l'Islande*, c'est à la fois le rift atlantique à ciel ouvert, le face-à-face permanent du feu et de la glace, la nature en cinémascope et l'incomparable lumière nordique.

Pour les amateurs de destinations lointaines

Ceux qui cherchent des destinations plus lointaines auront le choix entre 18 jours en Indonésie (21 900 F), pays qui offre la plus grande concentration mondiale de volcans actifs, et 16 jours au Ruanda et au Zaïre (21 450 F), avec un circuit offrant deux expériences uniques : d'une part, la découverte d'une zone volcanique peu connue mais spectaculaire – la chaîne des Virunga, – d'autre part, la rencontre, dans leur milieu naturel, des derniers grands gorilles de montagne. A signaler, enfin, un circuit de 17 jours à la Réunion (14 250 F) dont les portions pédestres permettent, du Piton des Neiges au Piton de la Fournaise, de découvrir cette splendide île tropicale. Pas besoin d'être alpiniste mais mieux vaut être en excellente condition physique pour avaler sans problèmes des étapes de 4 à 6 heures de marche, avec des passages susceptibles d'impressionner les personnes sujettes au vertige.

Rappelons que chaque groupe est accompagné d'un membre du Groupe d'étude des volcans actifs.

PATRICK FRANCÈS.

► *PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE :* Centre d'information permanent : 10, rue du Président-Delzons, à Aurillac. Tous les jours sauf dimanche et lundi. Tél. : 71-48-68-68. Siège du parc : Montlosier-Randanne, 63210 Rochefort-Montagne. Tél. : 73-65-67-19. Se procurer notamment la superbe carte des volcans de la chaîne des Puys (50 F).

► *FNAC VOYAGES :*
– 6, boulevard Sébastopol, 75004 Paris. Tél. : (1) 42-71-31-25.
– Forum des Halles, porte Lescot, niveau 3,75001 Paris. Tél. : (1) 42-21-42-78.
– Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-19-55.
– 62, rue de la République, 69002 Lyon. Tél. : (1) 78-42-83-93.


R. MAZIN/TOP

Le volcan de la Fournaise (en éruption sur notre document) s'est assagi. Cinq ou six heures de marche pour le mériter.

RETOUR A PALMA

Les lieux les plus piétinés peuvent encore avoir de la ressource. Ainsi de Palma de Majorque.

« NE dites pas à ma mère que je suis aux Baléares, elle me croit en *train de bronzer* sur la Côte d'Azur... » L'urbanisation intensive et la popularisation excessive de la destination ont contribué à dévaloriser les îles espagnoles de la Méditerranée. Au point qu'il semble parfois difficile de concevoir des messages publicitaires positifs...

Pourtant, la première image de Majorque possède tous les éléments d'un exotisme bucolique. Vue d'avion, la plaine qui entoure Palma attire le regard du voyageur, étonné par la profusion d'éoliennes. La végétation méditerranéenne agrémente le tableau, jusqu'à ce que l'œil se heurte aux premières vagues d'immeubles qui se lancent à l'assaut du front de mer.

Au centre de sa baie, Palma, la capitale, conserve le charme languissant de ces cités espagnoles brûlées par le soleil. Derrière la promenade maritime (le Paseo maritimo) bordée de palmiers, les remparts de la vieille ville mènent à une surprenante cathédrale construite en calcaire doré de Santaniyi : la Séo. La ville réserve d'autres émotions devant l'hôtel de ville et sa façade du dix-septième siècle, ou, plus haut, sur la colline qui domine Palma, du sommet du château de Bellver (Belle-Vue), que Michel Déon a qualifié un jour d'*« énorme baquet surmonté d'un plongeoir »*.

Pour une majorité de touristes, Majorque se résume à la baie de Palma. Des deux côtés de la baie, les usines à bronzage tournent à plein régime. Soixante-dix mille lits à Palma-Nova, fréquentée principalement par les Britanniques, et soixante-quinze mille à El-Arenal où la population est plutôt germanique. Chacun chez soi, et soleil pour tout le monde. Majorque n'est pas immense, cependant, et il suffit de quelques kilomètres pour oublier ces visions *de chairs rougies*.

La principale île des Baléares se distingue par une superbe variété de paysages. Des étendues de sable fin au sud, deux chaînes montagneuses, à l'ouest et à l'est, et une côte sauvage et escarpée, au nord autour du cap Formentor. Les routes qui n'autorisent pas les excès de vitesse imposent au visiteur un rythme de croisière propice à la découverte.

Saint-Trop espagnol

De Santa-Ponsa, abritée dans sa pinède, au port d'Andraitx (on prononce Andratch), le ruban de macadam serpente à l'assaut des falaises, entre les oliviers et les amandiers. Si le secteur est assez fréquenté par la jet society, il représente la limite de l'urbanisation forcenée de la côte marjorquine. Passé ce Saint-Tropez espagnol, tout au long de la côte ouest, le voyage se fera par la seule voie praticable : une étroite « route touristique » qui surplombe la mer. Les points de vue de Ricardo-Rocca, de Ses-Pites et de Ses-Barques procurent le délicieux picotement que l'on ressent face au vide maritime.

En traversant la sierra de Tramontane, cette barre rocheuse qui culmine à 1 500 mètres et plonge presque directement dans la mer, on ne peut éviter la chartreuse de Valldemosa. Difficile, en effet, d'échapper au souvenir envahissant de George Sand et de Frédéric Chopin qui ont séjourné pendant plusieurs mois de l'hiver 1838 dans deux anciennes cellules de chartreux. Les portraits, bibelots et meubles présentés « en situation », de même que le Pleyel du compositeur, tout concourt à évoquer le passage du couple illustre.

Pourtant, George Sand n'a pas été tendre avec les Baléares. Son livre de souvenirs, *Un hiver à Majorque*, est un vrai réquisitoire envers ces rives *« où la mer est parfois aussi peu hospitalière que les habitants »*. Au milieu de toutes ces critiques, pourtant, une phrase prémonitoire : *« Un temps viendra sans doute où les amateurs délicats, jusqu'aux jolies femmes, pourront aller à Palma sans plus de fatigue et de déplaisir qu'à Genève. »*

Le vrai visage de Majorque, ce sont les cultures en terrasses de Banyalbufar, la crique de la Calobra, le torrent de Pareis qui débouche dans la mer entre deux parois rocheuses à Escorca. Ce sont aussi les vieilles rues aux pavés inégaux de Biniariax, les champs d'oliviers au pied du château d'Artà, l'escalier interminable qui monte au calvaire de Pollensa.

Entre l'hiver bougon de George Sand et l'été cuisant de quelques millions de touristes, il reste une multitude de moments pour découvrir la plus grande des îles Baléares. Sans préjugés, mais avec le désir de sortir des sentiers battus.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

► *CLUBÉLITOS* propose un séjour à Majorque, hors des horizons *bétonnés, à proximité de la petite* crique de Portals-Nous, au milieu des pins. Renseignements : 126, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 42-46-74-06.

► *LIRE : Aux Baléares,*
par Yvonne Vassart,
collection « Guides Hachette Visa ».
Un hiver à Majorque,
de George Sand.
Ediciones La Cartuja
(Majorque). Edition française.



Riad
Tous les dimanches.
Départ 20 h 50 d'Orly-Sud.
Arrivée 8 h 05 via Vienne.

Choisissez la qualité !
En Première classe comme en classe Touriste, Austrian Airlines vous offre un service de haut niveau. Et le confort de ses DC9.

AUSTRIAN AIRLINES
Austrian Airlines, Orly-Sud.
Réservations : 42.66.34.66

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06500 MENTON
HOTEL DU PARC ***
Tél. : 93-57-66-66. Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuisine réputée. Dépliant sur demande.

Montagne

SPORTS D'HIVER EN QUEYRAS
Alt. 2000 m
Hôtel LE COGNAREL **NN
Logis de France.
05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. : (16) 92-45-81-03

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD
Chamb. et duplex + cuisinette, dep. 450 F pers./sem. Tél. 92-45-82-08.
BEAUREGARD
Pensions 1190/1680 F sem. Demi-pens. 910/1400. Tél. 92-45-82-62.

05390 MOLINES-EN-QUEYRAS
HOTEL LA MAISON DE GAUDISSART
Stages de ski de fond, rando.
Tél. (16) 92-45-83-29 ou 92-45-83-80.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN *ALPES VAUDOISES*
1 400 mètres
4 h 30 de Paris par TGV
HOTEL SYLVANA ***
Pour vos vac. d'hiver. Situat. except. à 50 m des pistes de ski. Chambres tout confort. Prix en demi-pens. selon saison 57 à 70 FS (env. 220 à 270 FF) tt compr. Fam. BONELLI, T. 19-41/25/34-11-36
CH-1854 LEYSIN

ZERMATT
PARKHOTEL BEAU-SITE
Première classe. Tout confort et piscine.
Prix raisonnable.
Tél. 19-41-28-67-12-71
CH-3920 ZERMATT. Télex 472116.

TOURISME

Séjours enfants Haut-Jura
VACANCES NOËL 1986-1987 ET PAQUES 1987
Ski de fond, tennis, jeux pl.-air. jeux intér. Yves et Liliane (37 ans) réservent un acc. famil. et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assur. une qual. d'hébergement dans leur anc. ferme comtoise du XVIIIe s., confortabl. aménagée.
Prix 1 590 F sem./enfant.
Pour tous rens. 81-38-12-51.

PARC NATUREL DU QUEYRAS
Stages tennis. Randonnées et raids.
HOTEL GITE D'ÉTAPE
LA MAISON DE GAUDISSART
05390 MOLINES - Tél. (1) 92-45-83-29.

FERME DE LABESSE XVe S.
Séjours SKI DE FOND SUR LE HAUT PLATEAU ARDÉCHOIS
7 jours : pension + encadrement + matériel = 1 000 à 1 700 F
Mejean Gérard 07510 Usclades-Rieutord
Tél. 75-38-80-64 - *Doc. grat. s/dem.*

RÉSIDENCES *CAMPAGNE MER MONTAGNE*

MONTAGNE
73550 MÉRIBEL (Savoie).
Promoteur vend directement à prix cassé TR. BEAUX APPTS meublés, T2, T2 cabine et T3. Possibilité rapport locatif élevé. Offre limitée. 61-22-01-22.

A LOUER
LAREDO (Espagne)
App. 2 ch., s. de séj., cuis., s. de b., balc., vue mer, accès dir. à la plage. Dispon. : JUIN, JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.
Tél. : 39-85-25-32.



MANILLE VILLE OFFERTE

Manille, ville ouverte, ville offerte.
Manille, une ville
qu'il faut courtiser pour l'aimer.

Par Philippe Pons

OU chercher l'identité de Manille ? Dans son histoire ? Mais Manille, gonflée aujourd'hui de huit millions d'habitants, se souvient-elle d'avoir été une bourgade musulmane, protégée par des palissades en bambou avant qu'en 1571 Legazpi et ses *conquistadores* ne l'investissent ? Ils conquérirent au demeurant des ruines fumantes, car la population l'avait incendiée avant de s'enfuir. Les Espagnols construisirent sur le delta de la Pasig leur cité de pierre Intramuros. Seul le nom d'un marché du quartier de Quiapo rappelle le rajah Soliman, venu de Brunei, qui régna sur le delta jusqu'au jour où les Espagnols découvrirent, comme le nota La Pérouse, que Manille était la *« ville la mieux située du monde »* et en firent la clé de leur commerce avec l'Orient.

Intramuros fut une galaxie de dômes. Des sept églises de la cité espagnole, rasée par les bombardements américains destinés à déloger les Japonais qui s'y étaient repliés pendant la guerre du Pacifique, il ne reste que deux : San Agustin et la cathédrale, reconstruite. Les murailles, qui avaient résisté deux siècles et demi, demeurent çà et là, telle une mémoire en archipel.

Il reste un peu plus de la Manille de la colonisation américaine (1896-1946). Si les Espagnols avaient dans les yeux la Castille lorsqu'ils édifièrent Intramuros, les Américains, et en particulier l'architecte Daniel Burnham, qui conçut l'Union Station de Washington, voulurent tirer parti des beautés naturelles du lieu en remodelant Manille au tournant du siècle. Et ils construisirent notamment le boulevard qui longe la baie (aujourd'hui Roxas Bld, du nom du premier président des Philippines indépendantes). A l'architecture coloniale espagnole se mêlèrent un style inspiré du classicisme Renaissance (Manille n'avait été au demeurant qu'effleurée par le baroque colonial comparée aux villes brésiliennes ou mexicaines) et l'influence de l'art déco : le pont du Quiapo, des bâtiments du quartier Escolta, comme Regina et Samanillo ou le Metropolitan Theater, en sont des exemples.

Rendez-vous de l'histoire et des romances

De l'architecture du début du siècle, Manille a surtout conservé le Manila Hotel. Ce palace, ouvert en 1912, qui se voulait le Waldorf des Philippines, reste, avec l'architecture basse, blanche et verte de son ancien bâtiment, l'un de ces hôtels qu'on ne trouve plus guère qu'en Asie où se conjuguent le mythe d'un nom, l'histoire, une atmosphère et un service perdus ailleurs. Comme le Mandarin ou le Peninsula de Hongkong, l'Oriental de Bangkok ou le Rafles de Singapour, le Manila Hotel, dont MacArthur, avant-guerre, fit son palais, est l'un de ces lieux de rendez-vous privilégiés de l'histoire et des romans personnels, des romances et des drames. C'est là qu'en juillet se joua la pantomime de coup d'Etat de M. Tolentino et de sa brochette de généraux.

Le charme du *Manila Hotel*, de ses boiseries et de ses vérandas ne doit pas dissimuler que ce fut un hôtel construit par les Américains pour les Américains. Où trouver, dès lors, l'authentique mémoire de cette ville où le colonialisme semble avoir tout imprégné : l'architecture, la religion, la langue, le système éducatif ? Si profondément que les statues des héros nationaux, Rizal, le bourgeois fusillé en 1896 par les Américains dans le parc Bagumbáyan (aujourd'hui Rizal Parc), et Bonifacio, le prolétaire, lecteur vorace de Hugo, sorti de Tondo pour ramener ses congénères et chasser les Espagnols, paraissent des figures anachroniques dans leur affirmation d'une identité philippine.

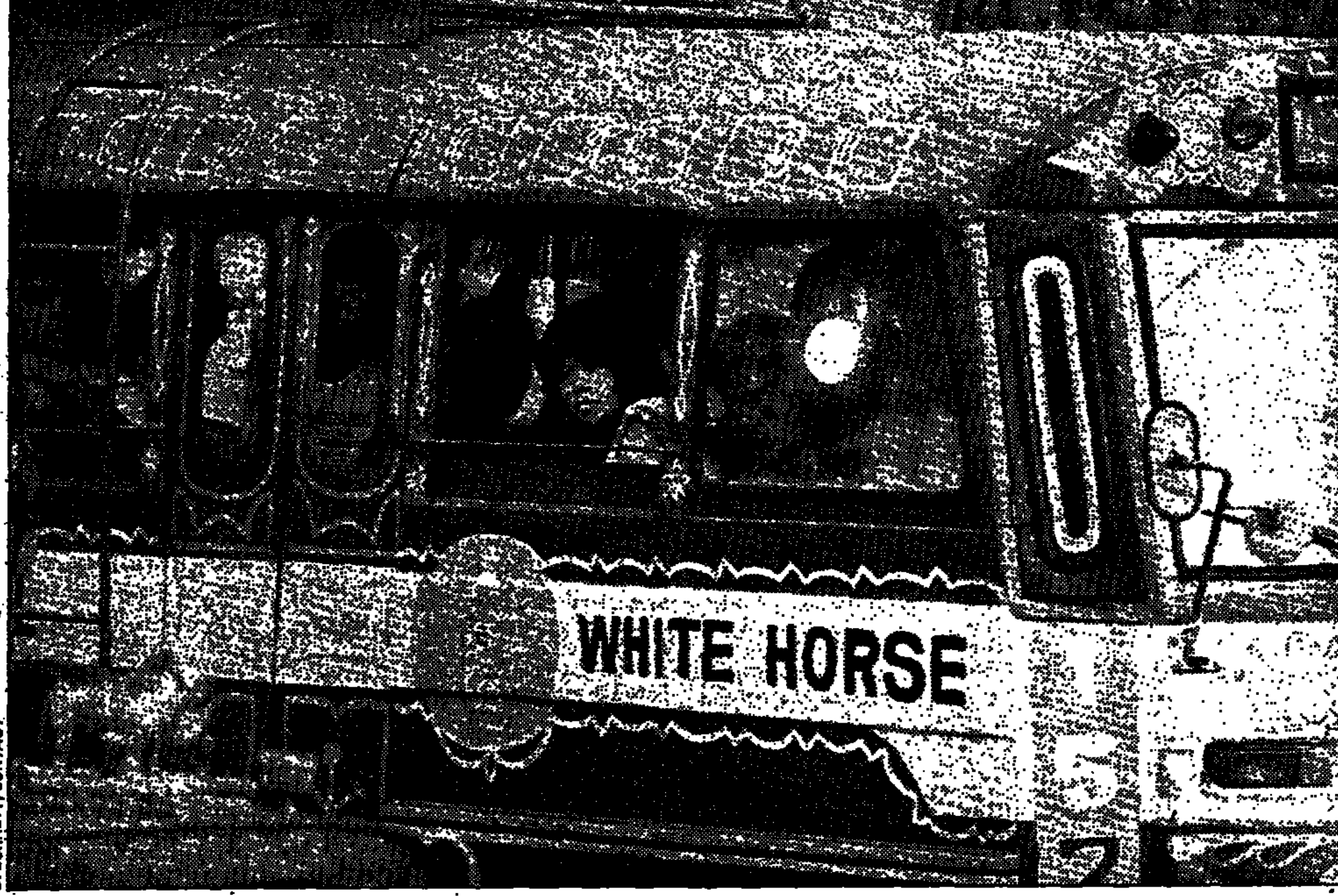
Partout ailleurs en Asie, les influences étrangères ont été plus ou moins assimilées. A Manille, qui dut autrefois sa prospérité au commerce d'entrepôt des galions sillonnant les mers pour échanger les épices, les soies et les porcelaines de l'Asie contre l'argent et l'or du Mexique, puis connut un capitalisme de souche américaine, ces influences semblent se juxtaposer plutôt que se fondre. Le monde moderne y a ajouté ses propres clivages et ségrégations de classe, mettant fin à la cohabitation des riches et des pauvres : que peuvent avoir en commun les « ghettos dorés » des nantis, fermés et gardés, et Chinatown, Las Pinas ou Paranaque ?

Les nuées de *jeepneys*, sortes de minibus sur un châssis de jeep, bariolés et surchargés de chromes, de rétroviseurs et de plumets, monuments de fantaisie débridée et de kitsch populaire, relient entre eux les fragments de ce puzzle d'identités que sont les quartiers de Manille. Tout comme, spirituellement, une religiosité fervente et parfois naïve innerve les comportements quotidiens, donnant à la ville une apparente unité. Cette religiosité s'exprime par ces chapelets tortillés autour des rétroviseurs des taxis, par ces madones omniprésentes, ces crucifix et ces images pieuses épinglés sur une porte, par ces églises qui allient l'or et le pourpre à la pierre et au bambou. Une religiosité où se mêlent un catholicisme très espagnol, mystique, et des croyances ancestrales en une multitude d'*anitos* (les esprits).

La plupart des lignes de *jeepneys* convergent vers un lieu qui est sans doute l'un des vrais cœurs du Manille populaire : l'église de Quiapo, ce qui fait des rues adjacentes l'un des endroits les plus congestionnés de la ville. Là existe encore une mémoire : celle de la ville basse — jamais aussi bien nommée, puisque, étant au-dessous du niveau de la mer, elle est souvent inondée à la saison des pluies par les eaux de la Pasig.

Sous les statues des saints, les marchands de cierges, de « bondieuseries », d'amulettes, d'herbes médicinales et de décoctions magiques diverses, souvent contenues dans des bouteilles de bière usagées, commencent à allumer leurs lampes à huile — de simples fioles en métal d'où sort une mèche. C'est l'heure de l'angélus. A l'intérieur de l'église, qui en soi n'a rien d'extraordinaire et de surcroît est en cours de « modernisation », les fidèles avancent à genoux vers l'autel, psalmodiant leurs prières. La plupart des femmes ont la tête couverte d'une mantille noire. Le bourdonnement des prières se confond avec le brouhaha de l'avenue. Aux portes de l'église, les mendiants présentent leurs moignons, les marchands leurs billets de loterie et leurs herbes, dont l'odeur acidulée se mêle à celle de l'encens. Dehors, c'est la vie grouillante de la plaza Miranda. Cette place fut à la fin des années 60 l'agora de Manille où les tribuns testaient leur pouvoir sur la foule. Les hommes en groupe y parlent encore politique ou affaires de femmes, commentent les résultats du sweepstake.

Avec la nuit, le quartier de Quiapo prend, dans ses recoins et ses dédales, des allures de cour des miracles. Une foule bigarrée se presse et se faufile entre les *jeepneys*, les *calesas* tirées par de petits chevaux évoluant entre les étals, le plus souvent à même le sol, du marché de Quinta. Les odeurs se mélangent : celle des gaz d'échappement et le parfum entêtant des *sampanguita*, petites fleurs blanches en guirlandes destinées aux offrandes, celles du crottin et des relents de vase de la Pasig, des effluves de sueur et de cette huile de palme omniprésente qui flotte dans les fumées provenant des gargotes en pleine rue. Au milieu de la cacophonie des klaxons à trompe des *jeepneys*, des volées de musique disco qu'elles laissent derrière elles, du claquement des sabots, des pétarades des échappements et des appels des marchands, emportée dans le kaléidoscope des couleurs en fête des étals et des lueurs des cierges que les jours d'orage les fidèles protègent de leur parapluie, la pauvreté paraît détendue et se fait nonchalante.



D. BURNETT/CONTACT

Les jeepneys, monuments de fantaisie et de kitsch populaire

Le syncrétisme philippin

Après avoir prié, la plupart des fidèles s'empressent, en sortant de l'église de Quiapo, d'acheter une amulette porte-bonheur ou de consulter une tireuse de cartes. L'une des plus étonnantes expressions de ce syncrétisme philippin est l'église Santo-Seng-Kong, non loin de Quiapo, dans la ville chinoise. Elle abrite les statues de vingt-cinq divinités du monde entier ; le ministre de ces cultes étant, en raison de ses facultés divinatoires, l'une des personnalités les plus respectées de la colonie chinoise... De l'autre côté de Quezon Avenue se dresse la mosquée, d'une esthétique peu convaincante. Inopinément, un gamin vous tend un journal en arabe, publié par une faction opposée au régime de Saddam Hussein en Irak...

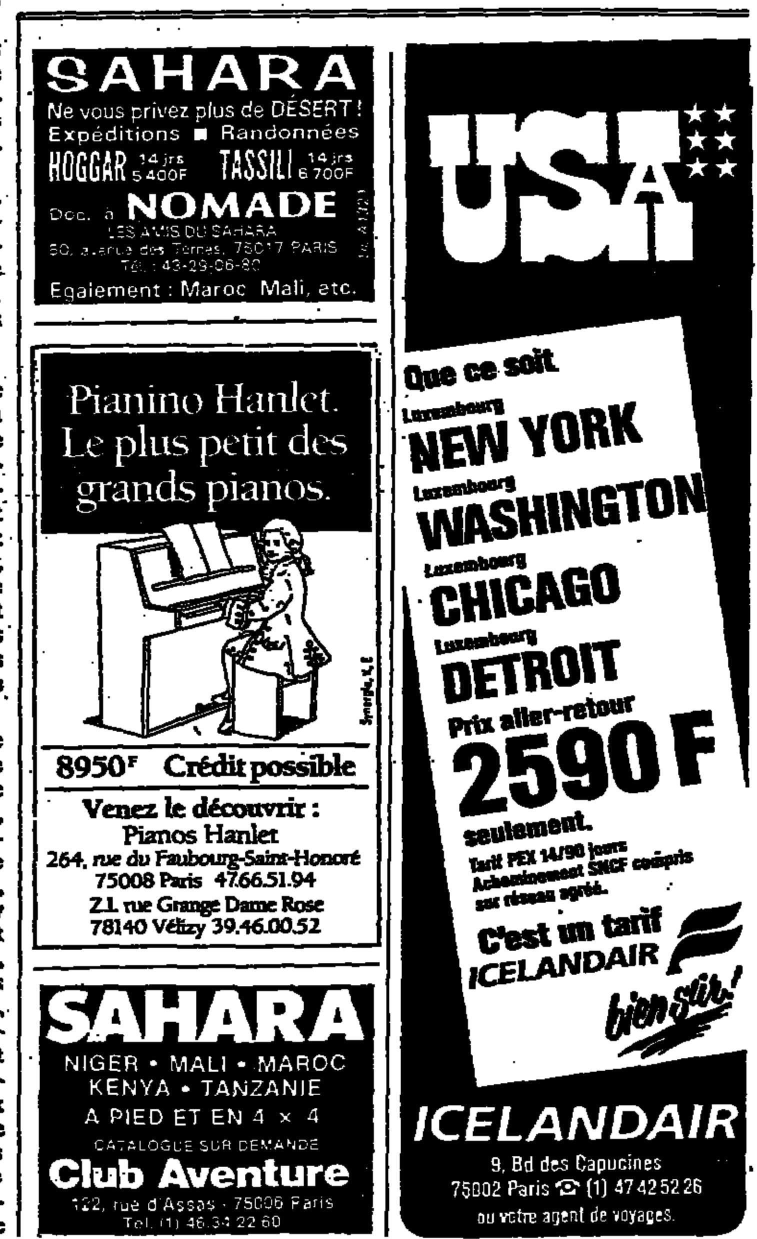
S'il y a une authenticité dans cette ville hétéroclite faite de toutes les dissonances et de toutes les outrances, c'est la vie des rues des quartiers populeux. Une Manille au ras du sol. Ces quartiers, Quiapo, Santa-Cruz, etc., se trouvent tous au nord de la Pasig, sur les rives méridionales de laquelle s'élevait jadis la cité espagnole. La rivière séparait deux univers : celui des maîtres du lieu, les conquistadores, et celui des villages où vivaient les autochtones. Il y avait là les charpentiers, les maçons, les peintres, les cureurs d'oreilles, les charmeurs de serpents (qu'on trouve encore dans Corriedo Street). Un monde cosmopolite où se côtoyaient Indios (nom que les Espagnols donnaient aux Philippins), Mestizos, Chinois, Japonais, Arméniens, Indiens et Malais, et nombre d'Espagnols en rupture de ban. Au moment de la conquête, ces villages avaient pour centre non un temple mais un marché. Tout naturellement, c'est à proximité de ceux-ci que les nouveaux maîtres du pays construisirent leurs églises. C'est aussi au nord de la Pasig que s'implanta la colonie chinoise. Les Chinois étaient arrivés aux Philippines bien avant les Espagnols. Leur nombre et leur habileté en affaires inquiétèrent les conquistadores, qui les parquèrent dans le district de Parian. Ils ont étendu depuis leurs activités à tout le quartier de Bitondo, où autrefois on fabriquait des cigares et dont les entrepôts regorgeaient d'opium. Rengaines lancinantes d'opéras chinois, odeurs d'encens ou de la pharmacopée de la Chine éternelle, produits de Hongkong, bordels attenant parfois à un temple qui occupe curieusement un appartement : on trouve tout dans la Chinatown de Manille.

Dans ces quartiers, microcosme d'une culture de la pauvreté où l'homme gère la pénurie, la rue transcende son utilisation habituelle : elle n'est qu'accessoirement un lieu de transit. La rue est l'univers de ceux qui l'habitent : un asile, un abri, une « maison », un lieu d'échange, de jeu, une « banque ». Les rois des rues sont les enfants. Embusqués dans les failles du monde des adultes, ils en connaissent les dédales et les coulisses.

La *rue* de Manille est une antre où la vie se conquiert à coups de poing et à coups de cœur, où le hasard, une initiative inopinée, créent un univers, une communauté. Comme celle des nains de Hobbit House, ce bar d'Ermita, célèbre entre autres parce que s'y produisit Freddie Aguilar, qui mit à la mode le chant, beau et grave, *Bayan ko*, des révolutionnaires philippins du tournant du siècle, qui allait devenir l'hymne des partisans de Cory Aquino. Hobbit House, au départ, c'était l'initiative d'un Américain débarqué aux Philippines en 1962 avec le Peace Corp et qui avait le sens des affaires : il s'était aperçu que lorsqu'on avait formé des serveurs, ceux-ci s'empressaient de vous quitter pour aller chez le plus offrant. Alors, il chercha des gens qui lui seraient fidèles, et il pensa aux nains qui, aux Philippines, sont aussi des porte-bonheur.

Influencé par le livre *Hobbit*, de J.R.R. Tolkien, il se prit aussi d'affection pour les *little people*, et il créa, à côté de son bar, un univers à leur mesure comme avaient fait autrefois les princes de Gonzague à Mantoue. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine à vivre dans Hobbit House, avec leurs femmes, leurs petites amies, leurs enfants. Le soir, ils apportent les bocks de bière, tenus à deux mains comme une offrande, leur tête au ras des tables. L'un d'eux vient d'une tribu de Mindanao. Lorsqu'il arriva, il ne parlait pas un mot d'une langue intelligible, sinon un dialecte que personne ne comprenait. Comment avait-il appris l'existence de ce refuge ? Comment avait-il trouvé son chemin ? Aujourd'hui, il rit à gorge déployée, arborant sur son tee-shirt : *« Small is beautiful »*. Une belle histoire. C'est cela aussi Manille. ■

● *Précision. — L'ouvrage la Politique à l'affiche, affiches électorales et publicité politique 1965-1986*, de Jean-Marc, Philippe Benoît et Jean-Marc Lech (le Monde *sans visa du 15 novembre*) est publié par les Editions du May, 116, rue du Bac, 75007 Paris.



la table

DU NOUVEAU SUR LA COTE

Par La Reynière

SI vous renouez avec les plaisirs d'autrefois et de la Côte en hiver, si vous allez à Monte-Carlo pour le Festival du cirque (du 4 au 8 décembre) – et cela en vaut la peine, – voici quelques nouveautés.

A Monte-Carlo d'abord, où l'*Hôtel Hermitage* (square Beaumarchais – tél. : 93-50-67-31) a fait peau neuve. Très joli décor Belle Epoque pour le salon et le restaurant, qui, lors de l'inauguration, a donné lieu à un repas 1900. Y figurait, entre autres, le homard Newburg, et M. Christian Millau sembla s'en régaler, ce qui fit sourire ceux qui se souvenaient qu'il avait traité ce plat de *« valétudinaire et arthritique »* dans son dernier guide. Mais, à Monte-Carlo où l'on parle d'Alain Ducasse pour succéder au chef de l'*Hôtel de Paris*, le meilleur des restaurants de la SBM reste celui du *Mirabeau* (1, avenue Princesse-Grâce, tél. : 93-25-45-45), la Coupole, où officia Yves Garnier.

Dans *les Sœurs du Nord*, Prix du roman d'aventure 1986, l'auteur, Michel Grisola, ose écrire qu'il est, ici, pour déjeuner, impossible de trouver un lieu abordable : *« Ce ne sont que restaurants aux glaces teintées ! »* Il ne dirait point cela au *Roof* (25 *bis*, boulevard Albert-Ier – tél. : 93-25-25-65). C'est l'événement de l'année que ce restaurant-club au onzième étage – le dernier – donnant de toute sa verrière sur le vieux port. Et lorsque l'on sait que Philippe Lacharmoise *règne sur cette étonnante* proue de yacht, avec une carte courte (une douzaine de plats : mesclun au foie gras chaud, bourride, raie beurre blanc de câpres, rognon entier aux herbes (compter 400-500 F), à laquelle il faut ajouter les surprises du marché dont la longue liste, intitulée *« Les trésors du chef »*, peut comporter des tentations aussi variées qu'un feuilleté de fruits de mer, le gibier en saison, ou encore le baëkeofe alsacien, l'osso-buco italien ou cette étonnante queue de cochon aux haricots rouges.

On parle aussi, à Eze-Village, du départ de *Borfiga* (pourtant ouvert à grand tapage), au Cap-Ferrat, du changement de propriétaire et de direction du *Grand Hôtel* (des travaux considérables et pas toujours indiqués sont entrepris mais, pour l'instant, le chef – excellent, – Jean-Marc Guillon, demeure en place), à Juan-les-Pins de la réouverture du *Provençal* d'illustre mémoire.

A signaler aussi la terrasse enfin couverte de *La Bonne Auberge* d'Antibes : vitrée, climatisée, ce sera désormais une joie de plus que de fuir les bruits de la ville et du chemin de fer, en dégustant la merveilleuse cuisine de Jo (assisté de son jeune fils Philippe) Rostang.

A Nice enfin – et si ce n'est pas du nouveau, c'est une confirmation, – le *Bistrot d'Antoine* est en passe de devenir le « coin à la mode » des connaisseurs.

Un lecteur de Vincennes me le confirme : *« Nous apprécions la cuisine franche et subtile d'Antoine, l'honnêteté de ses prix, la chaleur et la générosité de l'accueil et le dynamisme de l'hôtesse... »* Cette belle et blonde hôtesse n'est autre que Frédérique, femme de cet heureux Antoine Villa (26, boulevard Victor-Hugo, tél. : 93-88-49-75, fermé le dimanche). Pour moi, j'ai déjeuné là de harengs doux avec une terrine de ratatouille au coulis de tomates, d'une dorade niçoise et d'une merveilleuse tarte chaude aux pommes. Avec demi-bouteille de côtes de Provence, l'addition n'atteignait pas 200 F. Et dire que ce *Bistrot d'Antoine* ne figure sur aucun guide ! ■

RECTIFICATIF

TANNHAUSER. – Le numéro de téléphone indiqué dans notre édition du 15 novembre était erroné. Pour réserver au *Tannhauser* (16, rue Saint-Augustin, Paris-2e), composer le 42-96-82-70.

ENSEIGNE

HOSPICES DE BEAUNE : RETOUR A LA SAGESSE

« IL faut que les prix baissent d'au moins 20 % cette année, sinon ce sera la catastrophe à l'étranger. » C'était le souhait unanime des négociants, surtout des exportateurs, à la veille de la cent vingt-sixième vente des vins des Hospices de Beaune, tenue traditionnellement le troisième dimanche de novembre et qui sert de baromètre à la Bourgogne viticole. Eh bien ! ce souhait a été exaucé, et même bien au-delà, puisque la baisse moyenne a dépassé 41 %, avec, parfois des chutes frôlant 70 % : on est revenu aux niveaux de 1983-1984. Ce sont les vins rouges qui ont été les plus affectés (– 44 %), tandis que les blancs, plus réduits en quantité et traditionnellement plus recherchés, comme le corton-charlemagne, ne perdaient que 27 %, ou même faisaient jeu égal.

Cette baisse, la première enregistrée depuis la vente de 1980, faisait suite, il est vrai, à une flambée spectaculaire l'an dernier, avec un bond de 86 % sur les vins rouges et de 33 % « seulement » sur les blancs, déjà en progression de 58 % en 1984. Une correction de ces excès s'imposait, d'autant que le vif recul du dollar, qui renchérit les achats effectués en France par les Américains, exerçait un effet dépressif. Depuis dix ans, on observe un parallélisme troublant entre le cours du dollar et les exportations de bourgogne et de beaujolais. Or cette année, les expéditions de bourgogne blanc vers les Etats-Unis, premier marché avec 45 % du total, ont déjà fléchi de 14 % en volume, après avoir plafonné en 1985 et bondi de 50 % en 1984, année de grande hausse pour le dollar. Le phénomène est identique sur le marché britannique (au deuxième rang avec 20 % des exportations), affecté par la baisse de la livre sterling. L'an prochain, ce recul devrait s'aggraver puisque les négociants vendent les vins un an après la vendange pour les blancs et deux ans après pour les rouges. Or les prix ont flambé en 1985 comme on l'a vu, et cette hausse n'a pas encore été répercutée sur l'étranger.

Le millésime 1985, après un 1984 médiocre, était sans doute exceptionnel en qualité, plus souple que le terrible et magnifique 1983, avec une vendange que, successivement, le gel et la « coulure » de la fleur en juin avaient passablement amputée. Cette année, le diagnostic est plus mitigé. Les pluies froides du printemps commencèrent par retarder dangereusement la sortie des feuilles, mais la floraison, en revanche, fut exceptionnellement rapide, et les conditions climatiques furent bonnes pendant l'été avec un temps sec et chaud, sans attaque de la redoutable « pourriture grise ». Malheureusement, une semaine avant les vendanges, il tomba 140 millimètres d'eau, ce qui provoqua un gonflement rapide des grains de raisin, donc une dilution des jus et aussi l'apparition de foyers de pourriture grise, avec l'obligation de procéder à des tris dans certains vignobles. Le retour d'un temps sec et chaud dès le début de la collecte, accompagné d'un providentiel vent du nord, a permis de limiter les dégâts et, surtout, de concentrer à nouveau les jus, avec des degrés d'alcool exceptionnels : de 12,5 % à 13,5 %. Résultat des courses : les vins blancs, selon les augures officiels, sont *« fruités et parfumés, parfaitement équilibrés avec beaucoup de soyeux et laissent présager un très grand millésime »*. Quant aux rouges (les deux tiers de la vendange), ils *« présentent une belle couleur, révèlent un corps élégant, avec un caractère assez tannique et une acidité quelquefois soutenue, favorables à une longue garde »*.

En langage décodé, selon M. Claude Bouchard, chef de la Maison Bouchard Père et Fils, 1986 sera *« l'année des blancs »*, tandis que les rouges s'inscrivent parmi les meilleurs depuis dix ans. Pour ces derniers, *« nous avons frôlé le grand millésime, et aussi la catastrophe »*.

FRANÇOIS RENARD.

Le Bottin gourmand 1987

Des trois grands guides, c'est incontestablement le premier... à paraître ! Le Bottin gourmand millésime 1987 est donc en vente à la fin de cette semaine : 1 464 pages sous reliure rigide et lavable, imprimé en quatre couleurs et au prix de 150 francs.

Cette neuve édition se présente, en chiffres, avec, dans l'ordre départemental, qui est bien le plus pratique, 3 110 localités ; en tout *7 680 hôtels et restaurants* recommandés (dont 537 nouveaux pour 390 suppressions), avec les cartes routières et les renseignements touristiques permettant d'établir ses promenades gastronomades.

Pas de changement dans les 4 étoiles et seulement deux nouveaux 3 étoiles *(J.-P. Billoux*, à Dijon, venu de Digoin, et *La Chancelière*, à Montbazon). Vingt-cinq nouveaux 2 étoiles en province, dont *Le Métropole* et *La Réserve*, de Beaulieu-sur-Mer, et quatre à Paris *(Gérard Besson*, le *Relais Louis XIII*, *Gérard et Nicole*, *Le Carré des feuillants)*. Enfin, parmi les restaurants parisiens classés, je me réjouis de trouver *Le Delmonico*, *L'Impasse*, *Tante Madée*, *Le Sallambier*, *La Table d'Anvers*, *La Flambée*, *Le Beudant*, *La Gourmandine*, *Le Pavillon Puebla*, qui furent signalés par mes soins à l'attention des gourmets tout au long de l'année.

Certes, à Paris surtout, la mise à jour est difficile du fait d'une mouvance ininterrompue. Mais ne jetons pas la pierre à Jean Didier, même s'il a oublié *Le Maupertu* (boulevard de Latour-Maubourg), les deux *Filoche* et quelques autres. Du moins j'ai plaisir à noter, dans le 15e arrondissement, parmi les nouveaux : *Castex*, *Le Barrail*, *Les Lutins*, *Le Bistrot de la Tour*, que j'ai signalés en leur temps, *La Pommeraie Jouffroy*, dans le 17e, et *Les Allobroges*, dans le 20e. Sans oublier nos cuisinières : *Le Pistou de Fernande*, rue Tiquetonne, et *Linda*, rue Gervex.

Parmi les « punis », j'ai relevé avec approbation *Le Quai d'Orsay* et *Lapérouse*.

Mais restons sur le meilleur : la présentation, l'intelligence de la mise en page, le précieux des détails sur la vie locale et régionale, le vade-mecum des automobilistes en panne de station-service. A noter enfin un indicatif des 1 834 restaurants *« où l'on peut faire un bon repas pour 120 F ou moins, vin et service compris »*. On imaginera que mon seul reproche est de ne pas trouver l'indication d'une option fromage ou dessert ou celle, gastronomiquement indispensable, de fromage ET dessert.

COURTINE.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

Le monde du chablis
DOMAINE ÉTIENNE DEFAIX
MILLY – 89800 CHABLIS
12 CHABLIS 1er CRU VAILLON 1984
Franco pour 800 F par chèque.

MERCUREY A.O.C. Vente directe propriété
12 bouteilles 1983 : 460 F TTC franco dom.
TARIF SUR DEMANDE - Tél. 85-47-13-94
Louis Modrin, viticulteur, 71560 Mercurey.

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 ÉPERNAY. T. 26-58-48-37
Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande.

SAUTERNES 1er GRAND CRU
« CHATEAU LA TOUR BLANCHE »
BOMMES 33210 LANGON
Tél. : 56-63-61-55
Tarif sur demande *Vente directe*
Présent au Salon des caves particulières
PARIS-AUSTERLITZ
du 28 novembre au 1er décembre 1986
STAND F 25 SALLE 2

A.O.C. St-Émilion 85 ..... 25 F la bout.
A.O.C. Bordeaux sup. 85 .. 15 F la bout.
Cubi 30 l 360 F. *Docum. sur demande.*
Alain DEBACQUE - Condat
33500 LIBOURNE. Tél. 57-74-14-90.

GRAND VIN DE BORDEAUX
CHATEAU DE LA TOUR DE BY
Tél. 56-41-50-03. Cru Grand Bourgeois du Médoc. Tarifs et renseignements pour expéditions, et commande en primeur pour le millésime 1986, vin exceptionnel.

DOMAINE DU PÈRE CABOCHE
J.-P. BOISSON, route de Courthezon, 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE. Tél. 90-83-71-44
CHATEAUNEUF-DU-PAPE, rouge et blanc. COTES DU RHONE. Vin de pays. Vin de table. Grands vins de propriétaire récoltant à Châteauneuf-du-Pape dep. plus. siècles.
Envoi de tarif sur demande.



100 médailles | 25e année de vente aux amateurs
Offre spéciale réservée aux lecteurs du Monde
12 BOUTEILLES ASSORTIES
AOC Côtes du Rhône Villages et Côtes du Rhône CHATEAU SAINT-ESTÈVE, rouge
Mise au château
315 F (1) TTC, rendu à domicile
Millésime 1983 .... *3 bouteilles*
Millésime 1984 .... *3 bouteilles*
Millésime 1985 .... *6 bouteilles*
G. Français & Fils, propriétaire-récoltant
Uchaux 84100 ORANGE - Tél. : 90-34-34-04
(1) Joindre le règlement à la commande
Catalogue sur demande

Produits régionaux

Bio-gourmets : savourez le vrai pain d'épice. Fabr. artis. cuit au bois. Doc. c. 1 t. à MELISSA, BP 37, 46220 PRAYSSAC.

FOIE GRAS ET ARMAGNAC
Foie gras mi-cuits et en conserve, pâté, terrines, confits, cèpes.
VENTE DIRECTE - PRIX FRANCO.
Maison artisanale agréée. Tarif à
LA MAISON DE CADEILLAN
32220 LOMBEZ - 62-62-43-61

Rive gauche

Auberge des Deux Signes
UN CHEF PATISSIER plein de talent
MENU A 180 F, service compris.
Prix moyen à la carte 300 F ttc.
A 2 ou à 20, touj. même ambiance sympath.
Musique classique au laser.
Salons jusqu'à 80 personnes
46, rue Galande (5e), fermé dim.
Tél. 43-25-46-66 et 43-25-00-46
Parking rue Lagrange et Notre-Dame

Tant de restaurants chinois!
Je suis connaisseur, je vais au
PONT DU CIEL
55, AVENUE EMILE ZOLA (PARIS 15) 577 69 89

Rive droite

Au vieux Berlin
RESTAURANT
cuisine raffinée
SOIRÉE PIANO
Ambiance intime et sympathique
32, AV. GEORGE-V – PARIS-8e
TÉL. : 47.20.88.96
RÉOUVERT LE SAMEDI A PARTIR DE SEPTEMBRE
DEUX BRASSERIES
(services continus de 12 h à 23 h)
32, Avenue GEORGE-V – PARIS 8e
45, rue P. CHARRON – PARIS 8e
Fermé Dimanche



(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 42-25-01-10. F/sam.-dim.

BOURGUIGNONNES

CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel, 45-08-05-48/17-64. F. sam., dim. Cuisine bourgeoise.

BRETONNES

TY COZ 35, r. St-Georges, 48-78-42-95. F/dim., lundi. POISSONS, COQUILLAGES, CRUSTACÉS.

FRANCAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 47-23-54-42. Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant. Fermé samedi, dimanche.

FRUITS DE MER ET POISSONS

A LA BONNE TABLE 45-39-74-91 F. sam., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e, 45-22-23-62. Cassoulet 78 F. Confit 78 F.

SUD-OUEST

LE PICHET, 174, r. Ordener, 46-27-85-28. F. dim. Grillade. Poisson. P.M.R. 130 F.

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.

BRESILIENNE

A'CHICA, 71, rue Saint-Martin, 4e. Rés. 48-87-73-57. Recommandé par Gault et Millau. Ambiance assurée par 4 musiciens tous les soirs. Accueil jusqu'à 2 h.

DANOISES ET SCANDINAVES

142, av. des Champs-Elysées. 43-59-20-41. COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA et son agréable jardin.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 43-87-28-87. F/lundi-mardi. Env. 145 F.

ETHIOPIENNES

ENTOTO 45-87-08-51. F/dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e. Dorowott, Beyayenetou av. l'Indjera.

HONGROISES

LE HONGROIS DE PARIS
LE PAPRIKA, 43, r. Poliveau, 5e. 43-61-65-86. Orchestre tzigane de Budapest. Ts les soirs.

INDIENNES-PAKISTANAISES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 43-54-26-07. T.L.J. Mo Maubert. PRIX KALI 84 : meilleur curry de Paris. « Grill d'Or 86 » de la gastronomie indienne.

ITALIENNES

L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 13e. 45-89-08-15. F/dim., lundi. ÉMILIE ROMAGNE.

IL BARONE, 5, r. Léop.-Robert, 14e. 43-20-87-14. Le Montparnassien de qualité.

MAROCAINES

Mme AISSA 5, rue Ste-Beuve, 45-48-07-22. 20h. à 0h.15. F/dim. et lun. COUSCOUS. PASTILLA. TAGINES. Cuisine marocaine de FÈS par ZOHRA MERNISSI. Rés. à part. 17 h. Carte bleue.

PORTUGAISES

SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtelet), 42-36-70-71. Serv. j. 23 h. F. dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 84.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston (16e), 47-27-74-52. F. sam. soir et dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

SALONS POUR DÉJEUNERS D'AFFAIRES ET BANQUETS

ALSACE A PARIS 43-26-89-36. Salons de 10 à 60 couverts. Tous les jours. 9, place Saint-André-des-Arts (6e).

Service traiteur

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 5e, 43-54-26-07. Spéc. indiennes-pakistanaises.

EXPOSITIONS

Les ors de Tarente

Le luxe hellène

Pour leur première sortie hors d'Italie, les ors – on devrait plutôt dire les trésors – hellénistiques de Tarente sont venus au musée Jacquemart-André de Paris dans le cadre de la célébration du quarantième anniversaire de l'UNESCO.

Près de mille objets, dont deux cent cinquante en or ou en matières précieuses, sont exposés dans des vitrines conçues pour la présentation... et la sécurité, apportant un reflet de la richesse, du luxe de l'ancienne Tarente et de l'extrême adresse de ses artisans.

Richesse et luxe peuvent surprendre : Tarente, en effet, a été fondée en 706 avant Jésus-Christ par des habitants de Sparte, ville dont la réputation d'austérité et de rudesse n'est plus à faire. Au cours de son existence, la ville a connu des fortunes diverses qui ont fait alterner périodes d'épanouissement et guerres avec les voisins. Mais les trésors qu'on a trouvés depuis plus de cent ans dans les tombes antiques de la ville et des bourgades voisines montrent que la période hellénistique (d'environ 330 avant Jésus-Christ au sac de Tarente par le général romain Fabius Cunctator – le Temporisateur – en 209 avant notre ère) a marqué l'apogée tarentine et que la ville a joué un rôle exceptionnel, à cette époque, dans le monde hellénistique.

Diadèmes délicatement ouvragés (dont un prêté par le musée du Louvre) et boucles d'oreilles, bracelets et bagues, cachets et aiguilles, cuillers et épingles à cheveux, colliers et pendentifs sont les témoins de la délicatesse et de la perfection alors atteintes à Tarente dans le travail de l'or et de la pierre dure. Chaînettes, filigranes, palmettes, rosettes, oiseaux, vrilles sont si fins que l'on se demande comment tous ces motifs minuscules ont pu être faits par des orfèvres qui ne disposaient comme loupe que d'un ballon de verre rempli d'eau.

Il y a aussi de charmantes statuettes en argile. Boutons, fibules et même vestiges de tissus laissent entrevoir la richesse des costumes.

Même des objets utilitaires sont des œuvres d'art : tel ce casse-noix fait de deux mains de bronze dont le modelé est souple et les poignets ornés de bracelets d'or, mais transformées en levier par une charnière adroitement mise entre elles. Tel ce coffret d'argent doré dont une face a la forme d'une coquille Saint-Jacques et l'autre est ornée d'une figure féminine chevauchant un monstre marin.

Tous ces objets, plus ou moins restaurés, s'entassaient depuis des décennies dans quatre vitrines et dans les coffres du musée national de Tarente. Faute d'argent, il n'y avait ni catalogue ni étude scientifique. Vers 1975, Maurizio di Puolo, architecte et spécialiste des expositions, découvre ces trésors méconnus et se prend de passion pour eux. Il se fait traiter de fou lorsqu'il annonce qu'il veut les exposer. Il trouve l'argent nécessaire auprès de mécènes dont le premier est l'éditeur Arnoldo Mondadori. Après six ans de travail, les trésors restaurés sont montrés pour la première fois à Milan en 1983-1984 puis rapportés au musée de Tarente, où ils trouvent enfin un cadre digne deux.

Ce sont encore des mécènes qui ont permis l'exposition de Paris et qui enverront ensuite les trésors de Tarente à Tokyo.

YVONNE REBEYROL.

★ Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 18 h 30. Entrée : 25 F. Catalogue (525 pages, 338 reproductions en couleurs) : 250 F.

NOTES

Sun Ra ou Phil Woods ?

Il y a quinze ans, vous étiez sommé de choisir : Sun Ra ou Phil Woods. Sun Ra, le Lacan enturbanné du synthétiseur dont Miles Davis emprunte aujourd'hui la garde-robe et les lunettes noires ; ou Phil Woods, le jeune homme accompli qui possédait l'alto de Charlie Parker et assez de talent pour remplir une vie. Fromage ou dessert. Le premier était interdit par le ministre de l'intérieur de l'époque, ce qui laisse aujourd'hui assez interdit. Le deuxième *était bassement attaqué* pour des raisons louches. Quand vous aviez la délicieuse faiblesse d'aimer les deux à la fois jusqu'à la déraison, la vie n'était pas rose tous les jours. Il fallait choisir son camp : celui du faiseur d'extravagances sonores ou le virtuose brillant. C'était aussi acrobatique que d'aimer à la fois Anquetil et Poulidor, Sartre et Bataille, Peugeot et Renault, ou Lutte ouvrière et le bon vin.

Aujourd'hui, Sun Ra et Phil Woods se succèdent au New Morning, avec Dizzy Gillespie pour arbitre, et cela ne fait plus ni chaud ni froid à personne. Sauf à ceux qui continuent d'ignorer, chez Phil Woods, ce lyrisme à vif, tranchant. Et à ceux qui s'imaginent que Sun Ra est un guignol free pour baba cool : cette idée même – comme son expression – est démodée.

F. M.

★ New Morning : Sun Ra Orchestra les 21 et 22 ; Phil Woods, le 26.

« Huit millions de façons de mourir », de Hal Ashby

Elle est dure la vie d'un flic alcoolique à Los-Angeles. Une vilaine bavure, et sa famille le plaque, ses copains le lâchent. Heureusement, les AA (alcooliques anonymes) sont là. Les AA pourraient bien constituer un des musts les moins incontournés au cinéma dans les prochains mois, ce qui est triste à dire un jour d'arrivée du beaujolais nouveau, mais passons. Le flic Jeff Bridges, en pleine rédemption, remonte une filière de prostitution qui le mène à un étonnant trafiquant de drogue, Andy Garcia, profil d'acier, catogan à la Lagerfeld, vivant dans une somptueuse copie en stuc d'une maison de Gaudi. Au passage, il croise deux filles de joie, Alexandra Paul, ravissante qui meurt trop tôt, Rosanna Arquette, sublime petit pétard furibond qui plonge plus souvent sa paille dans la poudre que dans le jus d'orange.

Le scénario n'est pas vraiment plus complexe que celui d'une série B pour la télévision américaine. Il semble que les producteurs aient considérablement estropié le projet dans le sens du mitraillage à tout va le plus éculé. C'est d'autant plus dommage que Hal Ashby (*le Propriétaire, Harold et Maude, Retour, Bienvenue Mr Chance, etc.*) est un cinéaste excellent et fin. Le résultat de ce malentendu est étrange. Il reste des scènes très aiguës, très fortes, dans un ensemble à la limite de la parodie. Andy Garcia en fait des tonnes dans la réserve glacée, Jeff Bridges titube avec beaucoup de conviction, et tout le monde cabotine à fond dans ce luxueux gâchis. Dans tous les cas, le décolleté de Rosanna Arquette, en ces jours tragiques, ça peut vous remonter le moral.

M.-B.

« La Dernière Image », de Mohamed Lakhdar-Hamina

Blonde, vêtue de bleu et de blanc, Véronique Jannot a des airs de madone laïque pour interpréter Mlle Boyer, institutrice débutante, venue en septembre 1939 de la métropole et découvrant, dans un village algérien, les abus de la société coloniale, qui ne vont pas s'arranger fin 1940. Mouloud, un des jeunes élèves, est amoureux de Mlle Boyer. Son grand frère Bachir aussi. Les deux garçons sont joués par les deux fils de Mohamed Lakhdar-Hamina, qui a mis beaucoup de souvenirs personnels dans cette chronique des années de cendre, où domine une imagerie rétro et très simpliste. L'institutrice se lie avec les Arabes, les comprend, ce qui ne plaît pas aux fachos du coin, dont Jean-François Balmer, tout cabotinage dehors, est le type le plus outré. Michel Boujenah a le regard et la lèvre humides de bonnes intentions, en instituteur juif que les lois de Vichy n'épargneront pas. Personne n'arrive à trouver le ton juste dans un mélo dont quelques plans de sable, de soleil et de maisons rappellent qu'il est situé en Algérie.

J. S.

● **La photo à l'écran.** – Une nouvelle séquence figurera dans le magazine hebdomadaire de FR 3, « Taxi », à partir du vendredi 21 novembre. C'est « 24 × 36 », une séquence de deux minutes et demie au cours de laquelle deux sujets d'actualité seront illustrés par les meilleures photographies des agences Gamma, Sipa et Sygma. C'est une première expérience d'un traitement vidéo de photos de reportage.

MOIS DE LA PHOTO

Formes nues



Pierre Jahan (1947)

Confrontant le tirage d'époque (25 000 F) et son double moderne (6 000 F), comme dans un concerto visuel où chacun joue sa mélodie propre, Michèle Chomette, dans un accrochage inventif et didactique, a réuni quatre auteurs peu connus d'une même famille esthétique. Prenant le verre pour ingrédient de base, Willy Zielke, tel un explorateur minimaliste, capte la diffraction des éléments (eau et cristaux) pour révéler l'opacité des apparences ; assaillant la vie des objets posés au bord de sa fenêtre, le Tchèque manchot Sudek met au monde, au rythme des saisons, un univers évanescent et embué, suant d'angoisse, vertigineux d'intimité ; secrets et captivants, tirés de la pénombre comme dans une danse arrêtée, les enchevêtrements de corps accouplés de Pierre Jahan et les études sculpturales sur le nu d'Albert Rudomine sont magnifiés par le velouté des tirages virés, d'une grande richesse de tons. Composée d'une centaine d'œuvres, ayant pour seul sujet la force de la lumière, cette exposition pour mélomanes procure une délectation que seule donne la photo pure.

P. R.

★ « Transparence/opacité-Identité/interprétation », Pierre Jahan, Albert Rudomine, Joseph Sudek, Willy Zielke, galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e, jusqu'au 4 décembre. Edition également de portfolios tirés par Pierre Jahan (1986), Nancy Wilson Pajic (1986), Lobo Kotek (1982) et Willy Zielke (1982), de 15 000 F à 30 000 F, pour 10 à 12 photographies.

CINÉMA

« Noir et Blanc » de Claire Devers

La machination

Deux hommes une machination un film intense en noir et blanc le premier long métrage de Claire Devers.

Par le hasard du travail temporaire – il est comptable – Antoine (Francis Frappat), jeune homme malingre, trop tôt fripé, oublieux de son corps, se retrouve dans l'un de ces temples où se célèbre le culte du corps : une salle de gymnastique. Il est fasciné par les machines à muscler. Le patron lui offre des séances de massage avec un athlète noir taciturne (Jacques Martial). Dans la tête du garçon se met en marche un mécanisme insidieux d'autodestruction. Au long du film se met en place pièce par pièce la machine infernale, dont le masseur noir n'est qu'un rouage, mais essentiel.

Noir et Blanc a été primé aux festivals de Belfort et de Grenoble, avant de recevoir à Cannes la Caméra d'or. C'est le premier long métrage de Claire Devers, et c'est un film d'une pudeur diabolique, singulièrement trouble, étouffant, dans un décor presque abstrait – les murs nus de la salle de gymnastique, de la cabine de massage, de l'hôpital où le Noir va chercher le Blanc brisé, cassé. Et les roues, les poulies, les chaînes, les cadenas, l'éclat de l'acier dans la nuit : la machine qui va le broyer.

Il n'y a pas de cri, il n'y a pas d'aveu. Il y a seulement dans le silence le chuintement des douces mains noires sur la peau blafarde. Une tache de sang par terre. Un gémissement étouffé. Un sourire, un regard qui demande, quelques paroles de connivence murmurées – et les autres autour, qui ont peur d'entendre, de voir, de savoir... Il y a la tranquille certitude qui s'empare d'Antoine – la certitude des saints – et la tendresse de l'autre. Il y a des personnages saisis de stupeur, traversés par une vérité qui les dépasse. Les acteurs vivent intensément le décalage des situations. On n'oubliera pas le regard de Francis Frappat, la folle concentration de ce regard qui ne reflète plus rien, rien que le vertige de la nuit.

Claire Devers s'est inspirée d'une nouvelle de Tennessee Williams, dont elle a seulement gardé le personnage du masseur : *« Un anonyme, embarqué contre sa volonté dans cette histoire. Au départ,* dit-elle, *j'étais curieuse des salles de sport. La nouvelle se passe dans un bain turc, mais je pouvais transposer. Pourquoi les salles de sport ? Ce sont des endroits où, au nom de la santé, les gens se brisent physiquement. Ils transpirent, vont au-delà de leurs forces, de leur fatigue. Ils se sacrifient à leurs muscles. Ils cultivent un narcissisme qui les coupe du plaisir, et des autres. Ils s'enferment en eux-mêmes, ils établissent avec eux-mêmes une relation de douleur. C'est en regardant comment ils fonctionnent, c'est en réfléchissant que j'ai rencontré le masochisme. Un tel délire du corps, une telle attention à soi, un tel refus des autres, ne peuvent que conduire à l'autodestruction.*

» Je n'ai pas trop parlé avec les comédiens. Je ne tenais pas à ce qu'ils aient tout ça en tête. Il fallait éviter le jugement moral, la psychologie. Je leur ai demandé de jouer chaque situation de la façon la plus réaliste, la plus anecdotique. Je ne voulais pas de recul vis-à-vis du sujet. Il fallait suivre pas à pas le parcours du Blanc. »

Le parcours de Claire Devers passe par la philo et le journalisme. Elle a fait Vincennes, a travaillé pour un mensuel de technologies nouvelles, où pendant deux ans elle a tout fait. Le cinéma lui était indispensable, mais comme spectatrice, et elle est entrée à l'IDHEc. Là, elles s'est rendu compte qu'elle était à l'aise avec les images et les sons. Pour produire *Noir et Blanc,* elle a rameuté la famille, les amis et ses économies.

» J'ai trente et un ans, j'en avais vingt-sept quand je suis entrée à l'IDHEC. Pour moi tenir un budget, un planning ne posait pas de problème. J'ai juste réuni l'argent minimum. A la fin, j'avais 230 000 F de dettes. Les comédiens et techniciens avaient accepté de ne pas être payés parce que le film s'est fait sur une durée courte, en trois semaines. Je ne voulais pas et ne pouvais pas dépasser. Ensuite, nous avons obtenu l'avance sur recettes, et j'ai pu les dédommager. Cela dit, le budget ne doit pas dépasser le million.

» Faire un film galère, on apprend vite. C'est le seul avantage. Mais le film reste en dehors des normes professionnelles. A présent je dois passer par le 35 mm couleur, par une structure. Je pense à l'histoire d'une fille qui à toute force veut un enfant, malgré le gâchis amoureux autour d'elle.

» Cannes m'a permis de rencontrer des gens... C'est à dire que si j'envoie un manuscrit il sera lu. J'ai un agent, qui est plutôt un conseiller. Quelqu'un avec qui je peux parler. J'ai eu des contacts avec des gros producteurs. Mais je ne me vois pas dans une grosse boîte. Il me faut quelqu'un de très présent. Comme Serge Silberman avec Bunuel. Pas seulement un gestionnaire, pas seulement une boîte aux lettres de l'avance sur recettes – les privilèges du copinage, j'en profiterais peut-être un jour mais j'ai surtout besoin de me confronter, de discuter.

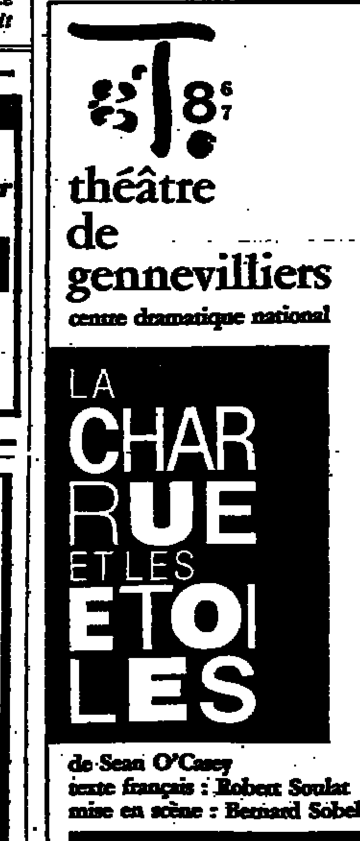
» Ces dernières années sont apparus de nouveaux réalisateurs. Savoir que d'autres travaillent à côté est rassurant, même si chacun travaille dans son coin, même si on ne se parle pas. Ils apportent autre chose. On en a assez des personnages qui fonctionnent tout seul : le policier, la pute... On en revient à une sorte d'analyse du réel. On cherche la pertinence des relations. Regardez le succès du Rayon vert... *Les spectateurs, il me semble, en ont assez des histoires qui ne racontent rien. Ils sont curieux, moins timorés que ceux qui font le cinéma. Et ne rien dire sans être superficiel, c'est difficile. »*

COLETTE GODARD.

UNE AFFAIRE D'HOMME
DE FRANZ XAVER KROETZ
COMÉDIE DE CAEN 31.86.55.52

Th. DE POCHE - Loc. 45489297
AMÉDÉE ou Comment s'en débarrasser
IONESCO
DANIÈLE DELORME
ÉTIENNE BIERRY
« Un grand bonheur... soufflant... » LE MONDE. « Danièle Delorme extraordinaire » LE PARISIEN. « ...Drôlerie explosive. Bierry fascine » LE MATIN. « Une merveille de fraîcheur insolite » LE QUOTIDIEN.

Théâtre des Amandiers
25 et 26 NOVEMBRE à 20 H 30
Location 47.21.18.81
Festival d'Automne
Ensemble InterContemporain
Rencontres Internationales de Metz
Nanterre Amandiers
2 CONCERTS EXCEPTIONNELS
Steve Reich
Ensemble InterContemporain
Direction Peter Eötvös



SALLE PLEYEL
ALBERT SARFATI présente
DEUX CONCERTS EXCEPTIONNELS
Lundi 1er Décembre 20 h. 30
Mardi 2 Décembre 20 h. 30
ORCHESTRE NDR DE HAMBOURG
Direction
LORIN MAAZEL
2 programmes différents
SAMUEL BARBER
"Ouverture" The school of scandal
R. STRAUSS
Till Eulenspiegel's Lustige streiche Op. 28
GUSTAV MAHLER
Symphonie N° 1 en Ré Majeur
JOHANNES BRAHMS
Symphonie N° 1 en Do Mineur
R. STRAUSS
Sinfonia domestica
Location Salle Pleyel
Par téléphone
45 63 88 73 de 13 h. à 18 h. sauf le Dimanche
45 61 06 30 de 9 h. à 18 h. sauf Samedi et Dimanche
Agences et 3 FNAC

Culture

MUSIQUES

Xenakis, Philippe Hersant, Hugues Dufourt

Consonances pour demain

La guerre avait été déclarée aux consonances, aux symétries, aux sonorités traditionnelles, et voilà qu'une trêve survient, observée par la plupart des compositeurs.

L'évolution de la musique ressemble à celle des nuages dans un ciel serein ; lorsqu'on les fixe du regard, c'est à peine si on les voit bouger, mais lorsqu'on cesse d'observer, on n'est jamais sûr, en relevant les yeux, de retrouver la tête de chien ou de la baleine qu'on avait cru y voir. Rien n'est plus à sa place...

Dans dix ans, on verra peut-être un retour massif vers la tonalité, déclarée morte depuis longtemps, et, de ce fait, une convergence de langage entre la musique « sérieuse » et l'autre. De gré ou de force, tout y mène, et, pour éviter de voir leurs conquêtes récupérées par des confections de « prêt-à-écouter », les compositeurs moins mercantiles devraient partir sérieusement à la reconquête d'un public plus large. Surprendre ne suffit plus, l'effort ne stimule guère, il faut séduire ou disparaître.

Rien de plus significatif à cet égard que la confrontation, dans le même concert du Groupe vocal de France, à l'Auditorium des Halles, des *Nuits* de Xenakis, partition fétiche de cet ensemble, qui la créa en 1968, lors du Festival de Royan, et de la dernière œuvre de Hugues Dufourt (né en 1943), *la Mort de Procris*, révélée à Musica 86 à Strasbourg, et dont c'était la première audition parisienne. En dehors de la violence abrupte de l'hommage que Xenakis rendait à tous les prisonniers politiques, ce qui frappait dans *Nuits*, c'était les moments où l'écheveau des voix se démêlait pour produire des effets plus définis, où les onomatopées s'organisaient avec une clarté crue, que l'on évitait alors.

C'est presque l'inverse qui se produisait lorsqu'on a entendu auparavant cette *Mort de Procris*, où tout n'est qu'ordre, transparence et beauté. Des dissonances, certes, mais adoucies par la disposition des voix, nulle excentricité vocale, un climat enfin de sérénité grave très explicite. Pour un peu, la parenté semblait plus évidente avec les *Chansons de Charles d'Orléans* de Debussy.

Autre création notable, par les mêmes interprètes, à l'église Saint-Vincent-de-Paul, le *Missa Brevis* de Philippe Hersant (né en 1948), donné dans le cadre du Festival d'art sacré et dont le pouvoir de séduction immédiat a conquis un auditoire qui ne s'y attendait guère. Sans doute le souci d'établir de puissants centres d'attraction harmoniques est-il encore plus net ici. Pourtant, on ne saurait reprocher au compositeur de regarder vers le passé : il cherche en lui-même et y trouve des accords répudiés par d'autres depuis cinquante ans, des formules mélodiques qui, comme celles de Bartok, renouent avec les traditions populaires, un goût pour une plénitude sonore où, nécessairement, la consonance l'emporte sur la dissonance.

Ces rapprochements de l'actualité, la convergence qu'on remarque sur certains points, n'empêchent pas Philippe Hersant et Hugues Dufourt de présenter, à travers leur musique, des personnalités fort différentes. Mais ce qui frappe, c'est l'évolution qu'ils illustrent et à laquelle ils contribuent par la réussite de leurs œuvres.

GÉRARD CONDÉ.

● RECTIFICATIF : le nombre des candidats français inscrits au concours de chant de Paris n'était pas de quatre, comme il a été imprimé dans *le Monde* du 19 novembre, mais de quatorze.

Dizzy Gillespie en tournée

Le « félé » du jazz

Dizzy Gillespie n'est pas un nom nouveau, mais il sait encore réserver des surprises.

« Si j'étais Dieu, j'aurais engagé à vie le quintette qui joua un soir au Massey Hall de Toronto : Dizzy Gillespie, Charlie Parker, Bud Powell, Charlie Mingus, Max Roach. » Ainsi rêvait un amateur mégalo, l'autre soir dans un club bebop parisien. Pour ne pas ergoter, personne ne lui a demandé s'il déplorait que Dizzy et Max n'aient pas encore rejoint les autres pour reconstituer cette formation divine et éphémère, ou s'il blâmait Dieu de l'avoir demembrée sur Terre en rappelant prématurément le Bird, Bud et Mingus.

On pourrait s'en prendre au public aussi, qui s'est réduit au point de ne plus permettre à Dizzy Gillespsie de faire vivre un grand orchestre, à la tête duquel le porte sa nature de leader joyeux et efficace. L'anecdote veut qu'il se soit fait virer du grand orchestre de Cab Calloway parce qu'il envoyait à la sarbacane des boulettes de papier dans la nuque du chef, ce qui signifiait sans équivoque qu'il voulait sa place. Il l'a eue. Les amateurs qui ont l'âge qu'aurait aujourd'hui Boris Vian, c'est-à-dire trois ans de moins seulement que Dizzy Gillespie lui-même, sont restés sonnés par le cyclone qu'il a fait tournoyer sur la scène de Pleyel en février 1948, avec le Big Band le plus allumé de l'histoire du jazz.

Depuis, John Birks Gillespie, dit le Fêlé (« Dizzy »), a dirigé de grandes et de petites formations, adjectifs à prendre dans leur sens qualitatif autant que quantitatif. A présent, il joue plus ou moins bien, selon qu'il s'est exercé ou non, ces phrases vertigineuses qui sont les siennes et qu'il ne changera plus. La trompette est impitoyable. L'âge aussi. Lorsque Gillespie fait le pitre ou chante pendant les deux tiers d'un concert, vous savez qu'il ne s'est pas suffisamment mis en lèvres. Quant au style, il dépend des accompagnateurs et du répertoire choisis.

Dans ses deux disques les plus récents, aussi dissemblables que possible, Dizzy Gillespie a fait appel à deux musiciens parmi les plus brillants de la nouvelle génération, le pianiste Kenny Kirkland et le saxophoniste Branford Marsalis. L'album *New Faces*, réalisé en quintette, présente un néo-bebop parfaitement classique et reprend même deux des thèmes-signature de Dizzy. *Birks Works* et *Tin Tin Deo* : beau travail, mais rien à signaler. *Closer To the Source*, en revanche, est purement commercial, si l'on peut ainsi dire. Avec Stevie Wonder et Marcus Miller en invités, et une formation comprenant des noms aussi accrocheurs que Sonny Fortune, Hiram Bullock et Mino Cinelu, le vieux roi du bebop semble soudain vouloir concurrencer Miles Davis dans la faveur du public noir. Mais quand Miles choisit de jouer du Miles au-dessus de paysages funk fortement contrastés, Dizzy joue les Roberta Flack à la trompette bouchée et s'englue dans la « pop-soul ».

Pour la tournée qui le mène dans une quinzaine de villes françaises et à travers l'Europe, il présente un quintette avec Walter Davis Jr au piano et des inconnus dans les emplois habituels du bebop.

MICHEL CONTAT.

★ Paris (New Morning), le 23 novembre, à 17 et 21 heures, avec Philip Catherine en première partie. Lyon (25), Thonon-les-Bains (28), Bordeaux (30), Belfort (2 décembre), Saint-Etienne (3), Amiens (9), Toulouse (10), Montpellier (11), Marne-la-Vallée (15).

★ Nouveaux disques : *New Faces*, GRP 91012 (Auvidis) ; *Closer To the Source*, Atlantic 781 646-1 (WEA).

COMMUNICATION

La réforme audiovisuelle

Le libéralisme à l'épreuve des décrets

L'installation officielle de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) n'a pas encore coupé le cordon ombilical entre l'Etat et l'audiovisuel. Avant que les treize « sages » puissent prendre en main les destinées de la radio-télévision, il reste à rédiger la bagatelle d'une quarantaine de décrets qui seront soumis au Conseil d'Etat. Travail moins spectaculaire que la bataille législative mais tout aussi essentiel qui occupe à plein temps le ministère de la culture et de la communication, le service juridique et technique de l'information et mobilise les groupes de pression les plus divers.

Il s'agit, par exemple, de définir quelles bandes de fréquences la CNCL pourra attribuer et d'arbitrer ainsi entre les besoins de la direction générale des télécommunications et ceux des futures chaînes nationales ou locales. Le gouvernement doit aussi préciser les règles publicitaires auxquelles seront soumises les chaînes privées : pourcentage de spots par heure, nombre de coupures dans les programmes, secteurs interdits d'antenne. Autant de décisions lourdes de conséquences pour l'avenir économique de ces entreprises. Il travaille également sur le cahier des charges de TF 1 qui déterminera pour une bonne part le prix de vente de la chaîne. Travail qu'il faudra faire ensuite pour les télévisions publiques après la remise du rapport confié sur ce sujet à M. Marcel Jullian.

Cette gestation des décrets d'application de la nouvelle loi pourrait bien constituer la première épreuve de vérité pour la CNCL. Lorsqu'on examine le partage des pouvoirs réglementaires entre la commission et le gouvernement *(voir tableau)*, on s'aperçoit que ce dernier garde la haute main sur tous les leviers économiques du marché. D'un côté, il fixe par le budget l'ensemble des recettes du secteur public, de l'autre, il encadre les ressources publicitaires des chaînes privées. Mieux encore : il arbitre la concurrence entre les deux secteurs en contrôlant les tarifs publicitaires d'Antenne 2 et de FR 3, en définissant les cahiers des charges des trois principaux acteurs (A 2, FR 3 et TF 1 privatisée), et notamment leurs obligations à l'égard du cinéma et de la production.

Face à cette organisation peu libérale du marché, la CNCL ne peut rester indifférente, même si la loi n'octroie dans ces domaines aux treize « sages » qu'un rôle consultatif. Comment pourrait-elle asseoir son autorité auprès des diffuseurs, contrôler leur respect des cahiers des charges, en ignorant les contraintes économiques qui pèsent sur eux ? L'épopée des radios locales privées a clairement démontré l'impuissance de la Haute Autorité dès lors qu'une réglementation inadaptée pousse les acteurs à bafouer la loi.

En plaidant pour *« un paysage audiovisuel cohérent »*, M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, a clairement signifié qu'il faudrait compter avec la vigilance de la commission tout au long de la mise en œuvre de la réforme. Et les trois mois de réflexion que les treize « sages » se sont donnés correspondent exactement avec le calendrier de parution des décrets. Déjà, les candidats à la reprise de TF 1 contactent la CNCL pour faire valoir leurs critiques sur les avant-projets de cahier des charges de la chaîne, qu'ils estiment très contraignants.

Reste à savoir si les avis de la CNCL seront suivi, par le gouvernement. La premier ministre n'a-t-il pas récemment affirmé que le gouvernement socialiste avait lui-même détruit la Haute Autorité en passant outre l'avis rendu sur les cahiers des charges de la « 5 » et de TV 6.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le partage des pouvoirs

SECTEUR PUBLIC

	Nomination des présidents	Cahier des charges	Redevance	Recettes publicitaires	Parrainage	Pluralisme information	Campagnes électorales	Contrôle des contenus publicitaires
Décrets ou lois du gouvernement		●	●	●				
Compétences CNCL	● (1)				●	●	●	●
Décisions de la Haute Autorité	● (2)				●	●	●	

SECTEUR PRIVÉ

	Attribution des chaînes	Réglementation de la publicité	Réglementation du parrainage	Réglementation du cinéma	Réglementation de production et de programmes	Contrôle des contenus publicitaires
Décrets ou lois du gouvernement		●	●	●		
Compétences CNCL	●				● (3)	●
Décisions de la Haute Autorité	● (4)					

(1) A l'exception des présidents de l'INA et de la SFP.
(2) A l'exception des présidents de l'INA et de TDF.
(3) A l'exception de TF1, dont le cahier des charges est défini par le gouvernement.
(4) Pour les seules radios et télévisions locales et le câble.

Inauguration de la FEMIS

« Une école qui doit fonctionner comme une entreprise »

Longtemps délaissée, l'aile ouest du palais de Tokyo va reprendre vie. La Fondation européenne des métiers de l'image et du son (FEMIS), nouvelle école supérieure destinée à former des généralistes de l'image de haut niveau, a accueilli, mardi 18 novembre, la première promotion d'étutiants (une cinquantaine sélectionnés sur concours) en présence de M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication.

Créée au cours de l'été (*le Monde* du 26 juillet), la FEMIS, dont le président est le scénariste-réalisateur M. Jean-Claude Carrière, le vice-président M. Jean-Claude Averty et le délégué général M. Jack Gajos, remplace l'Institut national de l'image et du son (INIS) ouvert par M. Jack Lang en février dernier. Celui-ci l'avait conçu comme une préfiguration de la fondation. Mais il voulait en faire un établissement public, alors que M. de Villiers a opté pour une fondation autonome et privée.

« Cette école doit fonctionner comme une entreprise », a déclaré le secrétaire d'Etat, en rappelant que les élèves doivent y être préparés *« à se mesurer aux contraintes et aux difficultés du marché »*. Il a précisé que, fondation européenne, la FEMIS devait tisser des liens avec les centres de formation des pays voisins. Le 24 novembre, la FEMIS recevra durant quatre jours à Paris les directeurs des instituts de la Confédération internationale des écoles du cinéma et de la télévision. Un projet d'échanges de professeurs et d'élèves devrait être élaboré à cette occasion.

D'autre part, M. de Villiers a annoncé qu'une charte de l'enseignement artistique sera établie par le ministère de la culture et de la communication en *« étroite »* collaboration avec le ministère de l'éducation nationale. Elle devrait aboutir, notamment, à créer, en 1989, une section audiovisuelle pour le baccalauréat A 3. Enfin, le secrétaire d'Etat a souhaité que la FEMIS conclue *« rapidement »* une convention avec l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) dans le cadre d'échanges de compétences et de moyens.

A. Rd.

★ FEMIS, 13 avenue du Président Wilson, 75116 Paris. Tél. : 47-23-36-53.

PRIX

Mois de la photo

Composé d'Anna Favora (historienne tchèque), Charles-Henry Favrod (directeur du musée de l'Elysée à Lausanne), Valerio Adami (peintre) et Hector Biancotti (écrivain), le jury présidé par le cinéaste Samuel Fuller s'est réuni, hier jeudi 20 novembre, et parmi les quarante exposants en compétition, a établi le palmarès suivant :

— Attribué au commissaire de l'exposition et à l'organisme ayant permis sa réalisation, le Prix de la meilleure exposition du mois (100 000 francs) va à « Giacometti vu par les photographes », au centre culturel suisse.

— Attribué à un photographe dont le renom n'a pas encore atteint le public, le Grand Prix du Mois (100 000 francs) va à Sebastiao Salgado.

— Accordé à un jeune créateur, le prix « Découverte du Mois » (100 000 francs) n'a pas été attribué.

— Créé pour la circonstance et purement honorifique, le Prix spécial du jury va à Dieter Appelt pour ses « travaux récents » présentés à la Galerie 666.

Florence-Gould à Marie-hélène Vieira Da Silva

C'est à Marie-Hélène Vieira Da Silva qu'est allé le grand prix Florence-Gould. Décerné pour la première fois par l'Académie des beaux-arts, ce prix, d'un montant de 50 000 dollars, offert par la fondation américaine Florence J. Gould, doit consacrer *« l'ensemble d'une œuvre artistique ou littéraire enrichissant le patrimoine culturel mondial »*.

Il a été remis par M. Louis Pauwels, qui avait présidé le jury, au cours d'une cérémonie dans les salons de l'Institut.

Ce prix succède à ceux auxquels le grand mécène que fut Florence Gould (1895-1983) avait attaché son nom : prix Max-Jacob, prix Roger-Nimier, Prix des critiques, Prix de gravure, Prix de composition musicale. Il les regroupe.

[Née en 1908 à Lisbonne, Marie-Hélène Vieira Da Silva vit en France depuis 1930. Elle est considérée depuis vingt ans comme un des grands noms de la peinture abstraite. Influencée par Bissière et Torres Garcia, son œuvre, très construite, avec un graphisme très fort, est essentiellement poétique. Présente dans tous les grands musées du monde, elle a reçu en 1963 le Grand Prix national des arts.]

Francophonie à Georges Schéhadé

Décerné par l'Académie française, le premier Grand Prix de la francophonie, d'un montant de 400 000 francs, couronne le poète et dramaturge libanais Georges Schéhadé pour l'ensemble de son œuvre.

Le gouvernement canadien, qui en avait eu l'initiative, avait chargé en février dernier l'Académie française de constituer en son sein un fonds destiné à la création de ce prix. Il assortissait cet acte de donation initiale de 400 000 dollars canadiens. Depuis, deux groupes privés canadiens sont venus augmenter ce capital, auquel, de son côté, M. Balladur, ministre des finances, a ajouté une contribution de 1 million de francs.

En attendant que les revenus de ces sommes puissent financer le prix, l'Académie française a prélevé, cette année, les 400 000 francs nécessaires sur ses propres fonds.

[Né en 1910 à Alexandrie, mais de nationalité libanaise, Georges Schéhadé est le représentant le plus prestigieux de la littérature francophone au Proche-Orient. Surréaliste à ses débuts, il publie *Etincelle* (1928), suivi de plusieurs volumes de poèmes, réunis en un seul tome, en 1952 (Gallimard), puis en 1968 (Mercure de France), auquel s'ajoutent *Portrait de Jules* et *Récit de l'an zéro*. C'est la même poésie, tendrement ironique, qui anime *M. Bob'le* joué au cours des années 50 au Théâtre de la Huchette ; *Histoire de Vasco* (1956), dont l'humour plus grave s'attaque à la guerre et au militarisme ; enfin, *les Violettes*, pièce qui dénonce le péril atomique.]

● **Prix de la Société européenne de culture à Claude Aveline.** — Le Grand Prix de la Société européenne de culture, qui a tenu cette année son assemblée générale à Belgrade, a été attribué, pour 1986, à l'écrivain français Claude Aveline. Il a été remis au lauréat au Centre culturel de Yougoslavie de Paris par M[me] Campagiolo, secrétaire générale de la société. Hommage auquel s'est associé M. Maurice Schumann, président de l'Académie française.

[Artiste, homme de lettres et de communication, Claude Aveline est né à Paris en juillet 1901. Après ses études il se lance dans l'édition d'art avec l'appui d'hommes comme Anatole France, son père spirituel, André Gide, Bourdelle. A partir de 1930, il se consacre à sa propre œuvre et publie de nombreux livres, romans, essais, littérature enfantine... En 1952, le Grand Prix de la Société des gens de lettres vient couronner une œuvre déjà abondante. Ecrivain classique, Claude Aveline est également peintre. Plusieurs expositions ont eu lieu à Paris ces dernières années.]

la Tempête CARTOUCHERIE LOC.43 28 36 36 ET FNAC
PROLONGATION
Philippe Adrien — des aveugles — Hervé Guibert

THÉÂTRE DES DÉCHARGEURS
ORAGES D'ACIER
Du rire aux larmes citoyens
COMPAGNIE D'ARLEQUIN
du 18 novembre au 7 décembre
Tél. : 42-36-00-02

5 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
25, 26, 28, 29 et 30 novembre
LES AVENTURES DU BARON DE FAENESTE
d'Agrippa d'AUBIGNÉ
par le
THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
au THÉÂTRE VICTOR HUGO
14, avenue Victor Hugo. 92220 BAGNEUX
☎ 46.63.10.54 à 5 minutes de la Porte d'Orléans
N. 20 - Carrefour Vache Noire à droite




CENTRE DRAMATIQUE DE LA COURNEUVE
L'INVASION COMIQUE
Christian DENTE — Guy de MAUPASSANT
jeu ven sam lun à 20h45 dim 16h30
13 novembre au 14 décembre
Centre Culturel Jean-Houdremont
LA COURNEUVE 48.36.11.44

Le Monde
PUBLICITÉ ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

CRETEIL
Maison des Arts
Du 7 NOVEMBRE AU 14 DECEMBRE
HOSANNA
de Michel TREMBLAY
Mise en scène Laurence FEVRIER
avec Michel OUIMET, Charles MAYER
DU 12 NOVEMBRE AU 14 DECEMBRE
LE MEDECIN MALGRE LUI
Mise en scène Benno Besson
48.99.94.50
Métro Créteil Préfecture

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ROISSY, Théâtre de l'Eure (45-41-46-54), 20 h 30.

LE MARIAGE DU PÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 19 h.

AMESAMOUR, Théâtre de la Plaine (42-50-15-65), 20 h 30.

ORANGES D'ACIER, Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.

LE PASSÉ DÉFINI, Gaîté-Montparnasse (45-26-14-39), 20 h 30.

MADAME DE SADE, Théâtre de l'Athénée (47-42-67-27), 20 h 30.

SOIRÉE DE CHOCS, Cithéa (43-57-91-26), 20 h 30.

JEUNE COUPLE, Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.

L'ENFANT ENFOUI, Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30.

LES TAUPES NIVEAUX, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : Wozzeck.

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 : Ballets Tudor/Van Manen.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : 19 h, Phantasia, d'A. Meddeb ; Cinéma-Vidéo : Vidéo-Information : 16 h, L'art au monde des ténèbres ; 19 h, Rock around the Kremlin ; Vidéo-Musique : 16 h, La country music ; 19 h, Othello ; *Hommage à la Fédération Jean Vigo.* Voir cinémathèque, rubrique cinéma. 20 h 30, Cours d'analyse musicale par R. Piencikowski ; 20 h, Anâhata, de J.-C. Eloy.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos ; 18 h 30 : Quatuor Hagen, de Salzbourg ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : 20 h 45 : le Mariage des morts.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : le Banquet.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Ballade à Marie-Madeleine.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 1er épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), — Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Prometheus ; Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Madame de Sade.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité, ou la Femme aux mille seins.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles ; 21 h : la Patience - Graffitis.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Evangile de Jean ; Galerie, 20 h 30 : Voltaire ; Resserre, 20 h 30 : « Mage » Perrotin.

CITHEA (43-57-91-26), 20 h 30 : Soirée de chocs.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : le Banquet du bouffon.

DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson ; 20 h 45 : le Mariage des morts.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Jeune couple, à partir du 20.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Dormir la Lune dans un œil et le Soleil dans l'autre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; 21 h : les Gouttes.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.

LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52), 20 h 45 : Rodéo.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II : II 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h : Nora ; 22 h : Julia.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle, 21 h : Un amour de punk.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule. Rencontres.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : Etats d'amour.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 21 novembre

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer, 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TEMPLIERS, (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Roissy.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 21 h : Pénélope.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : l'Enfant enfoui.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons ; Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui, pour un non ; 18 h 30 : les Révoltés.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes ; ven. 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : la Fille des chiffonniers, de H. Desfontaines ; 21 h, le Fils du flibustier, de L. Feuillade ; 19 h, Hommage à K. Kinoshita : Une lumière dans le vent (v.o. st anglais).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 17 h 30, Eclipse partielle, de Jaromil Jires ; 20 h 30, Une vie difficile, de Dino Risi.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Red Skies of Montana, de J. M. Newman (v.o.) ; 19 h, la Fin du monde, de A. Gance.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANGEL H, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGV Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BALISEURS DU DÉSERT, (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE COUREUR (Iran, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Reflet Médicis (h. sp.), 5e (43-54-42-34) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 8e (45-22-47-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILLE ET UNE MARGUERITES (Récapitulatif des actualités Gaumont) : Ambassades, 8e (43-59-19-08).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-38-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RATBOY, (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

— V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-75-79-79).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-28).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V. f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE AVEC VUE, film britannique de James Ivory (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA DERNIÈRE IMAGE, film franco-algérien de Mohamed Lakhdar Hamina : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).

DEUX FLICS A CHICAGO, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

L'HOMME QUI REGARDAIT LES FENÊTRES, film algérien de Merzak Allouache (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES, film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOIR ET BLANC, film français de Claire Devers : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*), film américain de Gordon Hessler (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SARRAOUNIA, film français de Med Hondo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Images, 18e (45-82-47-94).

SID ET NANCY (*), film américain d'Alex Cox (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE VINDICATOR, FRANKENSTEIN 2000, film américain de Jean-Claude Lord (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VISAGE DE CHIEN, film français de Jacek Gasiorowski : Latina, 4e (42-78-47-86).

SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA, dans le cadre du Festival d'automne, films en avant-première : la Puritaine, de Jacques Doillon ; Mauvais Sang, de Leos Carax ; la Légende de la forteresse de Souram, de Serguei Paradjanov ; She's Gotta Have it, de Spike Lee ; La messa è finita, de Nanni Moretti ; le Sixième Jour, de Youssef Chahine ; Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

« Quand l'Ermitage et le musée Pouchkine prêtent à Lille des chefs-d'Œuvre de Matisse ». Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire) ou 42-82-08-88 (M. Hager).

« Icones et fresques dans la cathédrale russe de Paris », 15 heures, rue Daru (Paris et son histoire).

« L'abbaye Saint-Martin et son quartier », 14 h 30, 292, rue Saint-Martin (Hauts lieux et découvertes).

« L'Opéra », 11 heures, hall (M. Ragueneau), 13 h 45, (D. Bouchard) ou 15 heures (M. Ch. Lasnier).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Saint-Etienne-du-Mont et le village de Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Le Second Empire au ministère des finances », 11 heures, 93, rue de Rivoli et « Le Palais-Royal, anciennes et nouvelles colonnes, et galeries Colbert et Vivienne », 15 heures, grilles Conseil d'Etat (Caisse des monuments historiques et des sites).

« Riches salons du ministère des finances », 16 heures, 93, rue de Rivoli (carte d'identité) (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale et « Promenade parisienne des Abbesses à Pigalle », 14 h 45, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« L'Hôtel de Camondo », 15 heures, 73, rue de Monceau (I. Hauller).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Le Musée d'histoire de France, le palais Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (AITC) et « L'Hôtel Lamoignon », 15 h 30, 24, rue Pavée.

« Le Marais nord », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La magie et la sorcellerie », 16 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », 18 h 30 : « Venise et San-Marino » (M. Brumfeld).

ACTUELLEMENT
Marin KARMITZ présente un film de James IVORY

Chambre avec Vue...
A Room with a View

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Invitée : Sylvie Vartan. Avec Francis Cabrel, Richard Gotainer, Michel Berger, Genesis, Huey Lewis, Kimera. A 22.00, La séance de 10 heures, avec Dalida, pour le film Le sixième jour, et le professeur Dodin, spécialiste du choléra.
22.30 Feuilleton : Shôgun (8e épisode).
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
Rendez-vous hebdomadaire de l'actualité théâtrale.
0.00 Télévision sans frontière.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : La célébration du corps, sont invités : Piero Camporesi (La chair impossible) ; Noëlle Chatelet (Histoires de bouches); Marc-Alain Descamps (L'invention du corps); Karl Lagerfeld (Journal de mode); Michel Rachline (Les secrets des visages).
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : Le sel de la terre.
Film américain de Herbert J. Biberman (1953), avec Rosaura Revueltas, Will Geer, David Wolff, David Sarris, Merwin Williams, Juan Chacon.
▶ *Les métis mexicains travaillant dans une mine de zinc du Nouveau-Mexique se mettent en grève pour obtenir les mêmes conditions de travail que les ouvriers blancs. Les femmes se joignent au mouvement.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Feuilleton : Cinq filles à Paris. (5e épisode.)
21.30 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
Enquête sur l'Argentine. 1er volet : Rêves, bifteck et démocratie.
22.30 Journal.
22.55 Décibels. Avec Style Council.
23.40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : Si Versailles m'était conté. ■■ Film français de Sacha Guitry (1954), avec Jean-Pierre Aumont, Brigitte Bardot, Jean-Louis Barrault, Bourvil, Daniel Gélin, Sacha Guitry, Pierre Larquey, Jean Marais, Gérard Philipe, Micheline Presle, Orson Welles. 23.45 Flash d'informations. 23.55 Cinéma : L'arbalète. ■ Film français de Sergio Gobbi (1984), avec Daniel Auteuil, Marisa Berenson, Marcel Bozzuffi, Daniel Ubaud, Michel Beaune. 1.25 Cinéma : Inferno. □ Film italien de Dario Argento (1979), avec Leigh McCloskey, Irène Miracle, Sacha Pitoëff, Daria Nicolodi. 3.05 Cinéma : La castagne. ■ Film américain de George Roy Hill (1976), avec Paul Newman, Strother Martin, Michael Ontkean, Jennifer Warren, Lindsay Crouse. 5.05 Cinéma : Exterminator 2. □ Film américain de Mark Buntzman et William Sachs (1984), avec Robert Ginty, Mario Van Peebles, Deborah Geffner, Frankie Faison.

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynasty 2 ; 21.25 Série : Kojak ; 22.20 Feuilleton : Flamingo Road ; 23.20 Feuilleton : Dynasty 2 ; 0.10 Série : Kojak ; 1.05 Série : Star Trek ; 2.00 Série : Chips.

TV 6

20.10, Live 6 ; 22.00, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Le judaïsme en France aujourd'hui, avec Jean Daniel, Roger Fauroux, Théo Klein, Emmanuel Levinas, Pierre Vidal-Naquet.
21.30 Musique : Black and blue. Au bonheur du jazz.
22.30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Sarrebruck) : Symphonie nº 102 en si bémol majeur, de Haydn ; Symphonie nº 6, de Hartmann ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en si bémol mineur, op. 23, de Tchaïkovski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Ferdinand Leitner, avec André Lucchesini, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique.

Samedi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.45 Tiercé à Vincennes.
16.00 Temps X.
Au sommaire : La quatrième dimension ; dossier : Basil, la souris détective ; Point X : le télescope du futur.
16.55 Série : Malraux et la jeunesse.
17.00 Mini-Mag.
Au sommaire : En Afghanistan, l'école des moudjahidins ; Zoo bang bang : le procès des tigres mangeurs d'hommes en Inde et des éléphants au Kenya.
17.25 Série : Agence tous risques.
18.20 Trente millions d'amis.
18.50 D'accord, pas d'accord.
19.00 Magazine : Auto-moto.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Série : Malraux et l'art.
20.30 Tirage du Loto.

-50 %
T.V. COULEUR 51 cm
75F* au lieu de 150F
*par mois pendant 36 mois
APPELEZ VITE GRANADA
au 30.64.30.00
*opération dans la mesure des stocks disponibles

20.35 Téléfilm : Docteur Teyran (dernier épisode).
22.10 Série : Malraux et les grands hommes de l'histoire.
22.10 Droit de réponse.
De Michel Polac.
Sur le thème : le retour des Muscadins.
0.00 Journal, et série : Malraux et la culture.
0.15 Série : Malraux et la guerre d'Espagne.
0.20 Ouvert la nuit. Série : Le prisonnier.

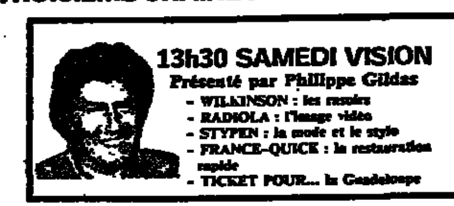
DEUXIÈME CHAINE : A 2

14.25 Dessins animés.
14.50 Les jeux du stade.
17.00 Document : Les carnets de l'aventure.
18.00 Série : Loterie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante...
20.00 Journal.
20.35 Les victoires de la musique.
En direct du Moulin-Rouge, sous la présidence de Gilbert Bécaud, maître de cérémonie : Renaud. En compétition, meilleurs interprètes masculins : Etienne Daho, Jean-Jacques Goldman, Renaud ; Meilleures interprètes féminines : Catherine Lara, Jeanne Mas, Catherine Ringer ; Meilleures chansons : L'Aziza (Daniel Balavoine), Belle-Ile-en-mer (Laurent Voulzy), En rouge et noir (Jeanne Mas), Nuit magique (Luc Plamondon).
Autres catégories : meilleur album chanson, meilleur album rock, meilleur album de variété instrumentale, meilleur enregistrement de musique classique française, meilleur soliste ou petite formation de musique classique.

LONG DRINKS PAR CAMPARI
TOUJOURS PLUS ETONNANT !
Campari-Tonic : deux doigts de Campari, allongés de Schweppes Indian Tonic, des glaçons. Et pour d'autres cocktails, écrivez à :
Campari France S.A. BP 415. 92004 Nanterre Cedex.

23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



15.17 Théâtre : Les deux gentilshommes de Vérone.
Cycle William Shakespeare.

A la découverte de la graphologie
un magazine proposé par le Centre de recherche et d'analyse graphologique
Samedi, FR3, à 15 h
Appel gratuit : 05.22.22.22

17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Croqu'soleil.
19.00 Flash info.
19.09 Tam Dam.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : La panthère rose.
20.04 Disney Channel, pour les tout-petits : Winnie l'ourson.
20.35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes :
DTV ; Dessins animés ; 20 h 55, un épisode de Zorro ; Disney souvenirs.
21.50 Journal.
22.20 Série : Mission casse-cou.
23.10 Série rose : Augustine de Villebranche.
D'après le marquis de Sade.
Que ne faut-il pas faire quand on aime une femme qui n'a d'yeux que pour les personnes de son sexe ?
23.40 Prélude à la nuit.
La flûte, de David Zeavi ; L'odeur de l'orange, de Nahu Hayman.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Autopsie d'un crime ; 15.30 Cabou Cadin ; 16.05 Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 16.25 Série : Hollywood Blues ; 17.10 Documentaire : Les animaux du soleil ; 17.35 Téléfilm : Opération chameaux ; 19.30 Flash d'informations ; 19.35 Top 50 ; 20.30 Téléfilm : ▶ Le choix, d'Anthony Page, avec Vanessa Redgrave, Martin Balsam, William Russ, Alice Krige, Richard Venture, Kerrie Keane, Reni Santoni, Louise Fletcher ; 22.05 Série : Espion à la mode ; 22.50 Flash d'informations ; 23.00 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■ film italien de Mario Bava (1964), avec Cameron Mitchell, Eva Bartok, Thomas Reiner, Ariana Gorini, Mary Arden, Claude Dantes, Franco Ressel, Dante Di Paolo ; 0.25 Cinéma : Les hommes de Las Vegas □ film franco-germano-hispano-italien d'Antonio Asasi (1969), avec Gary Lockwood, Jean Servais, Elke Sommer, Lee J. Cobb, Jack Palance, Roger Hanin, Armand Mestral ; 2.25 Cinéma : Exterminator 2 □ film américain de Mark Buntzman et William Sachs (1984), avec Robert Ginty, Mario Van Peebles ; 3.55 Cinéma : L'arbalète ■ film français de Sergio Gobbi (1984), avec Daniel Auteuil, Marisa Berenson, Marcel Bozzuffi, Daniel Ubaud, Michel Beaune ; 5.20 Les K.O. de Canal + ; 6.20 Série : Cisco Kid.

LA « 5 »

13.20 Série : Happy Days ; 13.50 Feuilleton : Flamingo Road ; 14.50 Dynastie 2 ; 15.40 Kojak ; 16.30 Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17.20 Série : Shérif fais-moi peur ; 18.15 Série : K 2000 ; 19.10 Série : Happy Days ; 19.35 Série : Star Trek ; 20.30 Série : Thriller (La somnambule) ; 21.40 Série : Arabesque ; 22.30 Feuilleton : Flamingo Road ; 23.30 Football américain. Giants de New York contre Vickings du Minnesota ; 0.35 Série : Thriller (La somnambule) ; 1.45 Série : Arabesque.

TV 6

14.00 6 Tonic ; 17.00 Système 6 ; 18.00 Variétés : Tam tam ; 19.35 Une page de pub ; 20.10 Série : Insiders ; 21.15 Série : No Soap Radio ; 21.45 Série : A. Hitchcock ; 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Baptême, d'Yves Reynaud, suivi d'Album.
22.10 Démarches. Giuliana, de Gérard de Cortanze.
22.30 Musique : Semaine Festival d'Angers (le Groupe vocal de France).

FRANCE-MUSIQUE

20.04 Concert (donné à l'Opéra-Comique le 15 novembre 1986) : Quatuor à cordes nº 2 en sol majeur, op. 18, de Beethoven ; Quintette à cordes nº 3 en ut majeur, K 515, de Mozart ; Sonate pour piano nº 2, en fa dièse mineur, op. 2, de Brahms ; Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur, op. 44, de Schumann, par le Quatuor Alban Berg, Elisabeth Leonskaïa, piano, Markus Wolf, deuxième alto.
22.30 Les soirées de France-Musique. Grands concerts d'archives : l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Bruno Walter.

Dimanche 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à l'église Saint-Pierre d'Avignon.
12.00 Télé foot 1.
13.00 Journal.
13.20 Série : Malraux et la décolonisation.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Série : Malraux et la télévision.
14.25 Sports dimanche.
14.30 Variétés : A la folie, pas du tout.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Charles Aznavour, Michel Piccoli, Francis Lalanne, Mady Mesplé.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Sports dimanche (suite).
Bi-Cross à Bercy.
16.30 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
17.30 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Le court été du renard polaire.
18.00 Série : Malraux et les civilisations.
18.05 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Série : Malraux et de Gaulle.
19.05 Magazine : Sept sur sept.
Invité : Carlo De Benedetti.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Une place au soleil. ■
Film américain de George Stevens (1951).
Un jeune homme arriviste occupe un poste subalterne dans l'usine de son oncle. Il séduit une ouvrière et s'éprend d'une jeune fille riche. Les méfaits de l'ambition sociale d'après Une tragédie américaine, *roman de Theodore Dreiser dont Sternberg avait, dans les années 30, tiré un film bien plus attachant. La mise en scène de celui-ci est académique. Les compositions de Montgomery Clift et Shelley Winters sont remarquables. Liz Taylor se contente d'être belle.*
Avec Montgomery Clift, Elizabeth Taylor, Shelley Winters, Anne Revere, Keefe Braselle, Raymond Burr.
22.30 Série : Malraux et l'art.
22.35 Sports dimanche soir.
23.35 Journal.
23.45 Série : Malraux l'écrivain.
23.50 C'est à lire.
0.05 Série : Malraux et la politique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9.30 Informations et météo.
9.35 Les chevaux du Tiercé.
10.00 Récré A 2 dimanche.
11.30 Dimanche Martin.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : Mireille Mathieu, Marc Lavoine, Tippa Irié, Georges Guétary, quatuor Enesco, les philharmonistes de Châteauroux.
14.30 Série : Magnum.
La vie en rose.
15.30 L'école des fans.
Invitée : Dorothée.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Série : Christophe Colomb.
Réal. Alberto Lattuada.
Avec Gabriel Byrne, Mark Buffery, Claudi Aliotti, Anne Canaovas, Patrick Longhi... (deuxième épisode).
18.15 Stade 2.
Basket ; Football : championnat de France ; Rugby : championnat de France ; Cyclisme : bi-cross ; Volley ; Voile : le point sur la Route du rhum ; Hockey sur glace.
19.30 Série : Maguy.
Connu comme le loulou blanc.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga.
20.00 Journal.
20.35 Documentaire :
Les métamorphoses d'André Malraux.
De Marcel Boudou ; commentaire : Marcel Boudou et Jean Lacouture.
A l'occasion du dixième anniversaire de la mort d'André Malraux.
22.05 Cinéma : Espoir. ■■
Film français d'André Malraux (1939).
A Teruel, pendant la guerre civile espagnole, les républicains essaient de tenir contre les partisans de Franco. Malraux, qui avait exalté leur lutte dans son roman de 1937, l'Espoir, *écrivit le scénario d'un film intitulé* Sierra de Teruel, *tourné à moitié dans les studios de Barcelone avant la chute de la ville, interdit par la censure française en septembre 1939, sorti en juin 1945 sous le titre* Espoir. *C'est un extraordinaire document, un témoignage sur les difficultés de l'Espagne républicaine et sur le Malraux de cette époque-là.*
Avec José Sempere, Andrès Mejuto, Julio Pena, Pedro Codina, José Lado, Nicolas Rodriguez, S. Ferro.
23.10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9.00 Debout, les enfants.
10.00 Magazine : Mosaïque.
12.00 à 13.00 Espace 3.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Sports loisirs.
17.00 Amuse 3.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO hebdo.
18.55 Amuse 3 (suite). Cat's Eyes ; Muppet Babies. ◀
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
Cycle Arthur Rubinstein.
Concert retransmis simultanément sur France-Musique.
21.35 Aspect du court métrage français.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit :
Le désert rouge. ■■■
Film italien de Michelangelo Antonioni (1964), avec M. Vitti, R. Harris.
Dans le complexe industriel de Ravenne erre, en proie à l'angoisse et au dégoût de la vie, la femme d'un ingénieur d'une grande usine moderne. Un jour de désarroi, elle devient la maîtresse d'un autre ingénieur, ami de son mari. Le premier film en couleurs d'Antonioni donne, par le langage pictural, une vision cauchemardesque (mais glacée, sans effets) de l'inadaptation de l'être humain à une technologie qui transforme, altère la nature, le comportement et les rapports des individus. Tout se cristallise sur le personnage hanté, presque désincarné, de Monica Vitti en proie à la solitude et à la névrose.
0.20 Prélude à la nuit.
Le bestiaire, de F. Poulenc, par Gabriel Bacquier, Christian Ivaldi, piano.

CANAL PLUS

8.50 Cinéma : Adieu Blaireau ■ film de Bob Decout ; 10.20 Cinéma : Une femme ou deux □ film de Daniel Vigne ; 12.00 Le croc-note show ; 12.05 Canaille plus ; 12.30 Magazine Hollywood star ; 13.00 Flash d'informations ; 13.05 Deux secondes pour un livre Snap, Snap, de Colin et Jacques Hawkins ; 13.09 Série : Rawhide ; 14.00 Téléfilm : L'Etoile inconnue ; 15.35 Les superstars du catch ; 16.25 Série : Les monstres ; 16.50 Football américain ; 17.55 Cinéma : Parking ■■ film de Jacques Demy ; 19.30 Flash d'informations ; 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Spécial police ■ film de Michel Vianey ; 21.55 Flash d'informations ; 22.05 Spécial surprises. Deux courts métrages ; 22.35 Cinéma : Croisière en enfer □ film de Michael O'Herlihy ; 0.05 Cinéma : Le diable boiteux ■■ film de Sacha Guitry ; 2.10 Série : Hollywood blues.

LA « 5 »

7.35, 13.30 Série : Happy Days ; 8.00 Dessins animés : les Schtroumpfs ; 8.55 Série : Shérif, fais-moi peur ; 9.50 Série : Star Trek ; 10.40 Football américain ; 11.50 Série : Tonnerre mécanique ; 12.40 Série : K 2000 ; 14.00 Feuilleton : Flamingo Road ; 14.50 Série : Arabesque ; 15.40 Série : Baretta ; 16.35 Série : L'homme de l'Atlantide ; 17.30 Série : Shérif, fais-moi peur ; 18.20 Série : Chips ; 19.10 Série : Happy Days ; 19.40 Série : Star Trek ; 20.30 Série : Mike Hammer ; 21.25 Série : Supercopter ; 22.15 Boxe en différé à l'hôtel Hilton de Las Vegas. Championnat du monde poids lourd WBC Mike Tyson contre Trevor Berbick, suivi de Flamingo Road, Mike Hammer, Supercopter, Star Trek, Chips.

TV 6

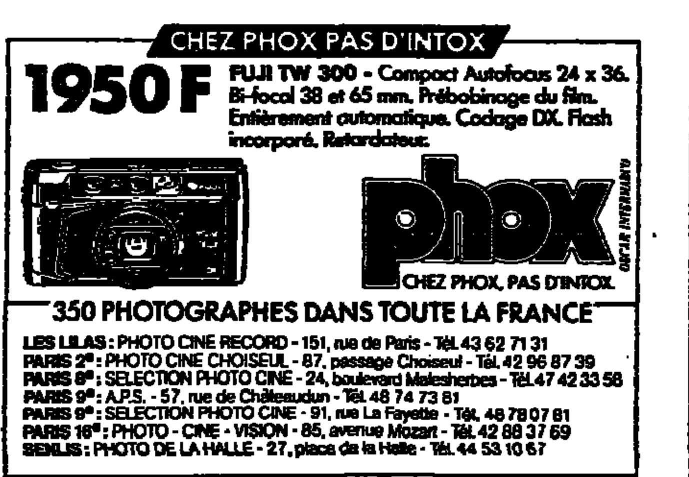
De 14.00 à 17.00 Rediffusions : Les envahisseurs ; Au cœur du temps ; La grande vallée ; 17.00 Clips ; 19.00 NRJ 6 ; 20.10 Cinéma : Androïde ■ film américain d'Aaron Lipstadt (1983). *Dans une station spatiale délabrée, un savant travaille à la construction d'une androïde parfaite. Trois criminels en fuite s'introduisent chez lui. Très curieux film de science-fiction dans un huis clos où les non-humains affrontent les humains, où passent des souvenirs de* Metropolis, *de Fritz Lang* ; 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Repérages. Elisabeth Brehet.
20.30 Atelier de création radiophonique. Les machines incertaines.
22.30 Musique : Semaine du Festival d'Angers.

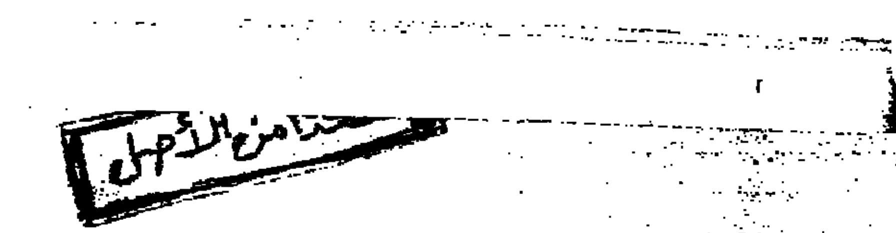
FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (retransmis en simultané sur FR3). Cycle Arthur Rubinstein. Concerto nº 1 en ré mineur pour piano et orchestre, op. 15 ; Klavierstücke, op. 76 nº 2 : Capriccio en si mineur ; Intermezzo op. 117, nº 2, en si mineur, de Brahms, par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink.
21.30 Concert (donné en léger différé de Cologne) : Requiem, de Verdi, par le Gurzenich Orchester, Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski, chef des chœurs Michel Tranchant, avec Lucia Valentini-Terrani, mezzo-soprano ; Peter Dvorsky, ténor ; Ruggero Raimondi, basse ; Cheryl Studer, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique. A 23.05, Climats, opéra chinois : Le pavillon des pivoines ; à 1.00, Champ d'étoiles : Voyage à travers la chanson.



PRESSE

● **Apaisement à « l'Unité ».** — Les remous nés au sein d'une partie de la rédaction de l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, après la demande faite aux journalistes de renoncer à leur treizième mois (*le Monde* du 13 novembre), se sont — momentanément ? — apaisés. M. Estier, directeur de la publication et sénateur PS de Paris, a réuni la rédaction en assemblée générale, jeudi 20 novembre, et lui a proposé une nouvelle réunion, fixée au 15 janvier, lors de laquelle sera examiné la situation financière du journal. Cette proposition a été acceptée par douze voix contre une, cinq journalistes préférant s'abstenir.



Société

REPÈRES

Environnement

Série noire dans la chimie bâloise

Un nuage nauséabond a de nouveau survolé la ville de Bâle, le jeudi 20 novembre, à la suite d'un dégagement de vapeur qui s'est produit dans un atelier de fabrication d'araldite à l'usine Ciba-Geigy de Schweizerhalle, juste à côté de l'usine Sandoz, où avait eu lieu l'incendie du 1er novembre. Les autorités françaises, cette fois, ont été immédiatement alertées.

Les autorités des cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont décidé de soumettre six cents volontaires à un contrôle médical spécial afin d'évaluer les effets du nuage échappé de l'entrepôt Sandoz. Trois cents habitants de la ville et trois cents autres des communes avoisinantes subiront des examens de sang et d'urine, dont les résultats seront rendus publics.

La firme Sandoz a publié une deuxième liste de produits chimiques présents dans l'entrepôt de Schweizerhalle au moment de l'incendie. Y figure notamment de l'endosulfan, un organochloré très toxique et rémanent qui avait déjà tué beaucoup de poissons en 1969 du côté de Mayence, en Allemagne fédérale.

Catastrophe

Une avalanche fait de nombreux morts au Cachemire

Une avalanche gigantesque a balayé, au cours du week-end dernier (15-16 novembre), la route qui va du Cachemire au Ladakh (dans le nord de l'Inde), au passage du col de Zojila (4 230 mètres), emportant un nombre indéterminé de véhicules. On craint qu'il n'y ait de nombreux disparus. Cinquante corps ont déjà été retrouvés par l'armée indienne qui a, d'autre part, refait la route, débloquant ainsi plus de cinq cents automobilistes. La route du Zojila, le premier col quand on vient de Srinagar, escalade une pente extrêmement raide faite de caillasses. La route, à sens unique sur ce segment, est coupée tous les ans par des glissements de terrain.

Au conseil des ministres

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 19 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe André Machulam ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Jacques De Longueville.

Sont nommés : responsable ministériel pour la normalisation, l'ingénieur général de deuxième classe François-Xavier Cance ; adjoint au directeur de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Guy Charlet.

● **Terre.** – Sont nommés : commandant la 64e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Klein ; adjoint au général commandant les écoles de l'armée de terre, le général de brigade Jean Pons ; commandant l'Ecole supérieure d'application du matériel, le général de brigade Claude Legal.

● **Gendarmerie nationale.** – Est nommé : commandant les écoles de la gendarmerie, le général de brigade Maurice Perrigaud.

ÉDUCATION

L'opposition à la loi de M. Devaquet

(Suite de la première page.)

Non seulement, les critiques au projet Devaquet se cristallisent autour de deux points de plus en plus sensibles pour les étudiants : refus de la sélection à l'entrée à l'université et à la fin du premier cycle, refus de l'augmentation des droits d'inscription, mais elles commencent à trouver un écho chez bon nombre d'enseignants, comme en témoigne le soutien apporté hier à ses étudiants par le président de l'université de Villetaneuse.

D'autre part, les rendez-vous du mouvement étudiant s'accélèrent et risquent de faire boule de neige : dès le 21 novembre doit se tenir à Jussieu (Paris-VII) une première « coordination étudiante », à l'appel de l'université de Caen. Le 22 novembre, des Etats généraux des étudiants opposés au projet de loi sont organisés à la Sorbonne par l'UNEF-ID (indépendante et démocratique, proche des socialistes). Cette réunion qui doit rassembler des étudiants de la plupart des universités de Paris et de province devrait relancer le mouvement, puisqu'elle débouchera vraisemblablement sur un appel à une grande manifestation devant l'Assemblée nationale et dans les villes universitaires pour le 27 novembre, c'est-à-dire le jour où l'examen du projet de la loi devrait être entamé par les députés.

Enfin, les 29 et 30 novembre, la deuxième UNEF (Solidarité étudiante, proche des communistes) appelle de son côté à des « Assises nationales de lutte ». S'il est plus ou moins canalisé par les syndicats étudiants le développement de ce mouvement est d'autant plus imprévisible qu'il dépasse largement cette mouvance militante. Au-delà des critiques formulées contre le projet Devaquet, c'est une prise de conscience plus profonde, plus globale, que semble déclencher la réforme universitaire : tout se passe comme si les étudiants, notamment les plus jeunes d'entre eux, découvraient pour la première fois ce que sont concrètement une politique et un gouvernement de droite. « *On en a ras le bol,* disait mercredi dernier un étudiant de Nanterre. *Si on met bout à bout la politique contre les drogués, celle contre les étrangers, et maintenant celle contre les étudiants, ça fait vraiment trop.* »

La situation risque d'autant plus de se durcir que, pendant ce temps, une partie de la majorité accentue sa pression sur M. Devaquet pour qu'il aille plus loin et plus vite. Ainsi l'UNI (Union nationale interuniversitaire), dont l'ancien vice-président, M. Yves Durand, est conseiller de M. Jacques Chirac pour les questions d'éducation, vient d'adresser à tous ses responsables de province une note interne qui les invite à proposer, dès le début de décembre, un projet de découpage de leur université en établissements autonomes fédérés. Ce qui revient, à terme, à proposer au ministre de l'enseignement supérieur, seul responsable en la matière, des scénarios clefs en main d'éclatement des universités.

Mais c'est au Sénat que s'est joué, dans la nuit de mardi à mercredi derniers, une partie beaucoup plus importante. Sur une proposition de M. Paul Séramy (centriste, Seine-et-Marne) largement inspirée par M. René Monory, le gouvernement a proposé et fait adopter un amendement au projet de loi budgétaire qui risque de bouleverser rapidement le système de financement des universités. Dès l'année 1987, les entreprises vont être autorisées à déduire du montant de leur bénéfice imposable dans la limite de 2 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires, les dons qu'elles auront effectués au profit d'établissements publics et privés d'enseignement supérieur. La manne pourrait dès la première année s'élever à plusieurs centaines de millions de francs.

Manifestation à Paris

Second front ouvert contre la politique éducative du gouvernement, la manifestation nationale organisée par la Fédération de l'éducation nationale, dimanche 23 novembre à Paris, devrait rassembler l'ensemble des forces de gauche « *pour l'avenir de l'enfance et de la jeunesse* ». La FEN a choisi ce thème volontairement très large pour rompre avec l'image corporatiste qui lui nuit, et n'avance d'ailleurs aucune revendication enseignante précise. La fédération de M. Pommatau souhaite seulement mobiliser « *contre la politique dangereuse de M. Monory* », une politique « *réactionnaire* » qui va selon elle à l'encontre d'« *une école ouverte vers l'extérieur* ».

Mais le rassemblement de la FEN vise aussi à réagir contre les attaques répétées dont elle a été l'objet depuis l'arrivée du nouveau ministre : arrêt du recrutement des PEGC, recul de la concertation, et surtout réductions budgétaires, réforme des lycées, et tentatives d'affaiblir les organismes qui composent l'« empire » FEN, notamment les assurances scolaires et les œuvres périscolaires. Piqués au vif par ces décisions surprises et indignés par la violence du rapport parlementaire sur l'éducation déposé par M. Martinez, député du Front national, à l'occasion du débat budgétaire, la nébuleuse FEN souhaite riposter à « *une offensive d'une violence sans précédent* ». M. Jacques Pommatau, secrétaire général, attend cent mille personnes dans les trois cortèges qui, partis de la gare du Nord, du Châtelet et de l'Opéra, convergeront à midi, place de la République.

Son pari n'est pas impossible à tenir. Outre la cinquantaine de syndicats composant la FEN et les innombrables associations, mutuelles et organismes qui gravitent autour d'elle, le Parti socialiste et le Parti communiste français soutiennent son initiative, ainsi que des mouvements comme le MRAP, le Grand Orient de France, SOS-Racisme, l'Union rationaliste et la Ligue des droits de l'homme.

D'autre part, plusieurs syndicats autonomes avec lesquels la FEN a engagé des discussions pour la création d'une vaste Confédération des services publics devraient être derrière elle dimanche : fonctionnaires des impôts (SNUI), policiers (FASP), fonctionnaires (FGAF), ainsi que les Syndicats de la magistrature (SM) et des avocats de France (SAF).

PHILIPPE BERNARD
et GÉRARD COURTOIS.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Françoise GLOVAEZ
et
Daniel VILLAIN

nous prient d'annoncer leur mariage, prononcé dans la plus stricte intimité à la mairie de Paris-20e, le 6 novembre 1986.

Décès

– Bruxelles.

Le Comité de liaison de la construction automobile
a la tristesse de faire part du décès de

M. Georges BESSE
président-directeur général
du groupe Renault,

survenu dans des circonstances dramatiques le 17 novembre 1986.

– Mme Claude Labat,
née Léger,
son épouse,
Denis, Daniel et Maud
ses enfants,

font part du décès de

M. Georges LABAT,
professeur agrégé d'anglais,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
ancien professeur de l'Ecole alsacienne,
professeur honoraire de la CCIP
à l'Ecole des HEC de Jouy-en-Josas,
ex-maître de conférence
à l'Ecole polytechnique,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 17 novembre 1986, à l'âge de soixante-deux ans.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a été célébrée dans l'intimité, le mercredi 19 novembre, au parc cimetière crématorium de Bordeaux-rive gauche.

94, résidence les Santones,
Bellevue,
17100 Saintes.

– Michel Le Hir et Marie-Christine Robert,
Anna-Perrine, leur fille,
Mme Jeanette Le Hir,
M. et Mme Jean-François Le Hir et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine LE HIR,

à l'âge de soixante-douze ans.

149, rue de Rennes,
75006 Paris.
25, rue Tourot,
29200 Brest.

– Mme Roger Perrot-Cornu,
née Geneviève Lacolley,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Constance Lacolley,
MM. Pierre et Albert Lacolley,
et leurs épouses,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger PERROT-CORNU,
professeur agrégé de l'université,

survenu le 19 novembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 22 novembre, à 10 h 15, en l'église de Saint-André de Reims.

35, rue Ponsardin,
51100 Reims.

– M. Lucien Sergent,
son époux,
Mme Suzanne Sébert,
sa mère,
Anne et Pierre Mazodier-Sergent,
Marie-Hélène et Xavier Daudin-Sergent,
ses enfants,
Caroline, Emmanuel, Marion, Nicolas,
ses petits-enfants,
M. et Mme Daniel Sébert et leurs enfants,
M. René Sergent et ses enfants,
Ses frère, beau-frère, belle-sœur,
Sa famille,
Ses amis,
Le conseil des communes et régions d'Europe,

font part du rappel à Dieu de

Mme Monique SERGENT,
née Sébert,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancienne directrice
du service des jumelages
du Conseil des communes
et régions d'Europe,

survenu, le 20 novembre 1986, à Paris, dans sa soixante-troisième année.

Priez pour elle.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Etienne d'Etrechy (Essonne), le lundi 24 novembre à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière local dans la plus stricte intimité.

– L'abbé Jean Seve,
M. et Mme Henri Seve,
M. et Mme Paul Seve,
ses frères et belles-sœurs,
Francis et Marie-Josée Seve,
Marie-Anne et Bénédicte,
Isabelle et Gilles Raymond,
Kévin Winnifred et Ingrid,
Bruno et Claire Seve,
et Laurent,
Véronique et Xavier Dalery
et Alva,
ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marinette SEVE,

survenu à Anjou (38), dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation aura lieu en l'église de Saint-Georges-d'Espéranche (38), le samedi 22 novembre 1986, à 14 h 30.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 24 novembre, à 18 h 30, en l'église de Saint-Joseph-des-Brotteaux, rue Masséna à Lyon-6e, sa paroisse.

Evêché de Vienne,
40, rue Vimaine,
38200 Vienne.
9, rue des Ecoles,
69340 Francheville.
12, boulevard de l'Europe,
69600 Oullins.

– Galia et Guy Burgel,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Sarah STERNIK,

à Paris, le 27 octobre 1986.

Remerciements

– Boulogne-Billancourt.

Mme Henri Cohen
Et ses enfants Jean et Paule,
profondément touchés par les marques d'affection qui leur ont été manifestées à l'occasion du décès de leur époux et père

Henri COHEN,

survenu le 31 octobre, expriment à tous leurs sentiments de reconnaissance et de gratitude.

Anniversaires

– Le 22 novembre 1979, le

docteur Jean CARRÈRE,

s'est endormi. Ne l'oubliez pas.

– Le 21 novembre 1985,

M. René Georges ETIENNE

quittait les siens.

Que tous ceux qui ont connu et estimé le résistant, l'ami ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

Communications diverses

– L'Œuvre de secours aux enfants inaugure, mardi 25 novembre à 16 heures, sa nouvelle Maison d'enfants à Draveil. OSE : 43-45-60-07.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, mercredi 3 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Provost : « Le Val de Loire et les Pays de Loire à l'époque romaine. Essai de synthèse. »

– Université Paris-IV, samedi 6 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy, Mlle Françoise Gaide : « Les substantifs masculins latins en...(i)o, ...(i)onis. »

– Université Paris-IV, samedi 6 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, M. Michel Renouard : « Robert Ruark (1915-1965), journaliste et romancier : l'échec d'une réussite. »

– Ecole des hautes études en sciences sociales, vendredi 19 décembre, à 14 h 30, salle 7, M. André Zysberg : « Les galères de France et la société des galériens (1660-1748). »

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 59 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses ... 65 F
Renseignements : 42-47-95-03

GILLES VIGNEAULT
signera son livre
« LE GRAND CERF-VOLANT »
paru aux Éditions du SEUIL
à la librairie MILLEPAGES
le lundi 24 novembre 1986
à partir de 18 h
174, rue de Fontenay à VINCENNES

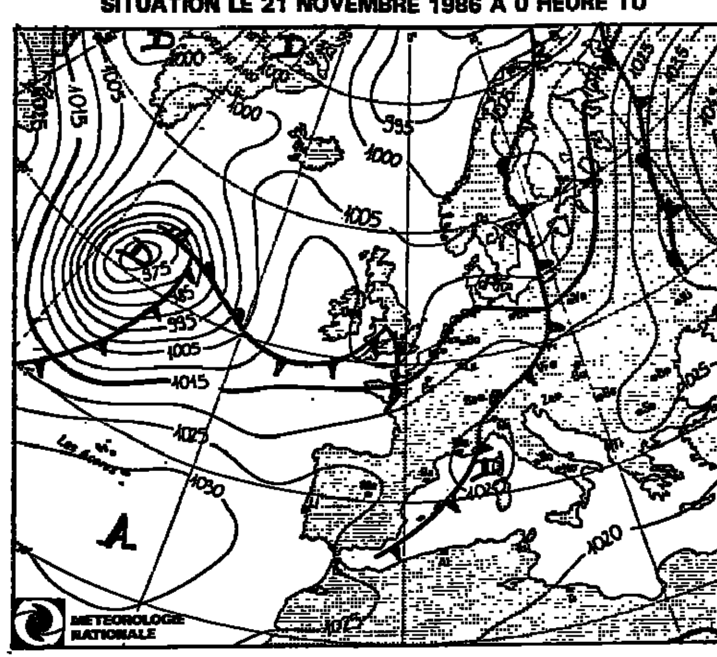
LA REVUE DU MINITEL
INTERVIEW :
LE MINISTRE REVELE SON PLAN.
EN KIOSQUE

Le dernier Gaston est en librairie
Le lourd passé de Lagaffe 99
BANDES DESSINÉES DUPUIS

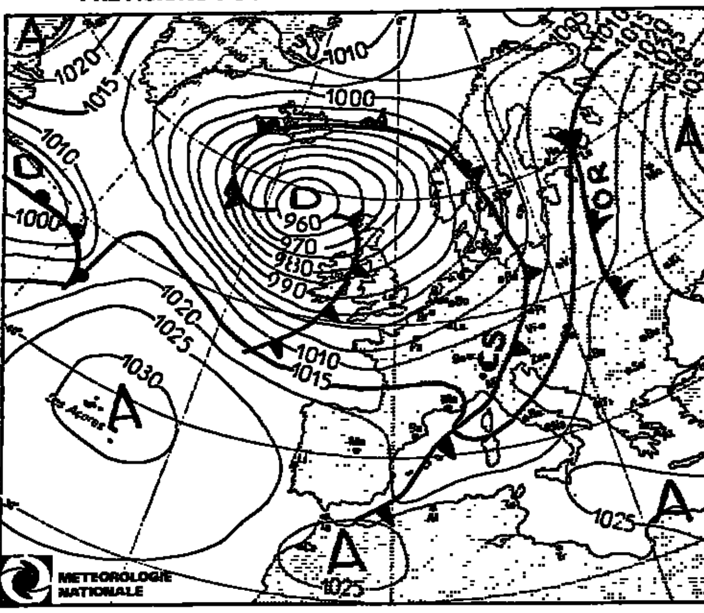
Informations « services »

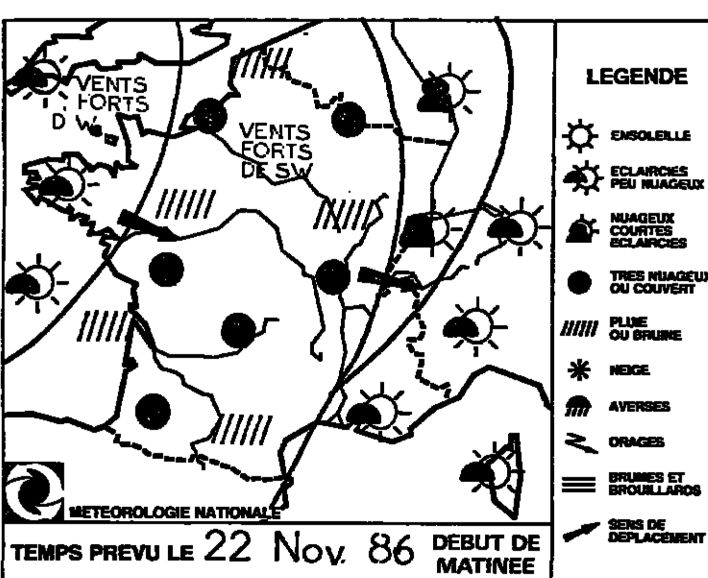
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-11 à 6 h TU et le 21-11-1986 à 6 h TU — le 21-11-1986

FRANCE											
AJACCIO	18	9	C	TOURS	9	4	P	LOS ANGELES	21	12	N
BIARRITZ	14	9	N	TOULOUSE	15	4	C	LUXEMBOURG	9	−1	B
BORDEAUX	13	6	P	POINTE-À-P.	31	24	C	MADRID	12	1	B
BOURGES	11	1	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	21	9	D
BREST	12	8	P	ALGER	19	8	N	MEXICO	27	10	D
CAEN	11	7	P	AMSTERDAM	9	3	P	MILAN	11	8	P
CHERBOURG	10	7	P	ATHÈNES	15	9	D	MONTRÉAL	−3	−10	+
CLERMONT-FERR.	13	1	N	BANGKOK	30	24	C	MOSCOU	1	−10	+
DIJON	9	4	C	BARCELONE	17	7	D	NAIROBI	26	14	D
GRENOBLE St-M-H	9	7	C	BELGRADE	5	0	B	NEW-YORK	14	−3	P
LILLE	10	5	P	BERLIN	11	1	D	OSLO	−1	−1	C
LIMOGES	9	0	P	BRUXELLES	8	3	C	PALMA-DE-MAL.	20	6	N
LYON	11	5	C	LE CAIRE	26	15	N	PÉKIN	8	−2	N
MARSEILLE-MAR.	15	7	N	COPENHAGUE	6	3	D	RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
NANCY	10	−1	B	DAKAR	27	22	D	ROME	18	7	D
NANTES	11	7	P	DELHI	27	12	D	SINGAPOUR	32	24	C
NICE	17	12	C	DJERBA	20	14	O	STOCKHOLM	3	0	P
PARIS-MONTS.	10	5	C	GENÈVE	10	4	B	SYDNEY	16	16	P
PAU	14	6	N	HONGKONG	23	17	D	TOKYO	15	8	D
PERPIGNAN	19	11	D	ISTANBUL	13	5	D	TUNIS	19	11	N
RENNES	11	8	P	JÉRUSALEM	17	14	D	VARSOVIE	10	5	P
ST-ÉTIENNE	11	5	D	LISBONNE	18	11	N	VENISE	12	7	B
STRASBOURG	11	2	N	LONDRES	9	6	A	VIENNE	7	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 novembre à 0 heure et le dimanche 23 novembre à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'un courant océanique perturbé, humide mais relativement doux pour la saison. Les perturbations qui se succéderont sur notre pays seront surtout actives sur la moitié nord, ne donnant que peu de précipitations aux abords de la Méditerranée.

Vendredi matin, un premier passage pluvieux affectera le nord-ouest du pays, gagnant en mi-journée les Charentes, le Centre, le Bassin parisien et le Nord. De belles éclaircies se développeront à l'arrière sur la Bretagne et le Cotentin. A l'avant, nuages et éclaircies se partageront le ciel, excepté près du golfe du Lion, où un vent de nord modéré dégagera le ciel. Des brouillards matinaux se formeront dans le Centre-Est et le Nord-Est.

En cours d'après-midi, la zone de temps couvert et pluvieux traversera rapidement les régions de l'Est en perdant de son activité. Elle sera suivie d'éclaircies, parfois entrecoupées d'averses, de la Manche orientale aux Ardennes. Le temps restera peu nuageux près du golfe du Lion, où le vent continuera à souffler modérément.

Mais un second système pluvieux pénétrera en début d'après-midi sur les régions atlantiques, gagnant en fin de journée l'Aquitaine, les Pays de Loire et la Normandie.

EN BREF

● **FORMATION : vidéodisque et documentation.** — Une journée d'études sur l'utilisation du vidéodisque dans la documentation, ses aspects techniques, financiers et juridiques, aura lieu à Paris le 24 novembre prochain. Elle comportera des démonstrations de logiciels de pilotage et d'interrogation de banques d'images sur vidéodisque. On y traitera de la place du vidéodisque parmi les nouveaux supports de documentation audiovisuelle, des filières et des coûts de sa mise en œuvre et des problèmes juridiques propres à son utilisation.

★ Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés (ADBS), journée du 24 novembre, 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris.

● **STAGES : armées-jeunesse.** — La commission armées-jeunesse organise en 1987 des stages scientifiques et administratifs au sein d'établissements et de laboratoires de recherche de la défense nationale. Ils sont rémunérés et destinés aux étudiants et étudiantes de moins de vingt-six ans de nationalité française. Les dossiers de candidature peuvent être retirés à partir du 1er décembre au service des stages de leur établissement pour les élèves des IUT et grandes écoles ; au service de liaison étudiants-entreprises du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires scolaires) pour les autres étudiants. Ils devront être remis à l'un de ces deux organismes au plus tard le 31 décembre pour les stages débutant avant le 31 avril 1987 ; le 31 janvier 1987 pour les autres stages.

★ Commission armées-jeunesse, Ecole militaire, 1, place Joffre, 75700 Paris. Tél. : 45-50-32-80, poste 33 063.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 22 novembre

Aix-en-Provence, 9 h 30, 14 h 30 : argenterie, bijoux en or, meubles d'époque et de style, tableaux anciens et modernes ; **Bayonne-Biarritz**, 14 heures : fourrures, linge de maison, art de la table ; **Blois**, 14 heures : timbres ; **Eu**, 20 h 30 : 2000 bouteilles de grands vins de bordeaux et de bourgogne, alcools, whiskies, champagnes ; **Marseille**, 14 heures : tableaux anciens dix-neuvième siècle et modernes, objets de vitrine ; **Nancy**, 14 heures et 20 heures : livres anciens et modernes ; **Niort**, 14 heures : vins fins et bibelots ; **Orléans**, 14 heures : horlogerie ancienne, tableaux, faïences, porcelaines et meubles dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècle ; **Reims**, 14 h 30 : timbres ; **Strasbourg**, 9 h 30 et 14 heures : bibliothèque d'alsatiques.

Dimanche 23 novembre

ILE-DE-FRANCE

Les Andelys, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier dix-huitième siècle et objets d'art ; **Chartres**, 14 h 30 : tableaux anciens, fourrures, collection de faïences anciennes, argenterie, bijoux, meubles bois naturel dix-septième et dix-huitième siècle ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Fontainebleau**, 14 heures, meubles dix-septième et dix-huitième siècle, objets d'art, argenterie, bijoux, tapis d'Orient, tableaux anciens et modernes ; **Rambouillet**, 10 h 30 et 14 h 30 : livres anciens et modernes ; **Sens**, 14 h 30 : meubles dix-huitième et dix-neuvième siècle, objets d'art, argenterie, cuivres début dix-neuvième siècle ; **Versailles-Chevau Légers**, 10 heures et 14 h 15 : art d'Asie, livres anciens et modernes, beau linge de maison, éventails dix-huitième et dix-neuvième siècle, bijoux et orfèvrerie ; **Versailles (hôtel Rameau)**, 14 heures : tableaux modernes ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 heures : vins fins, bijoux, argenterie, fourrures ; **Verrières-le-Buisson** : 14 heures : fourrures, porcelaines, tableaux, bijoux, argenterie, meubles dix-huitième et dix-neuvième siècle.

FOIRES ET SALONS

Martigues, Vœurey, Evry-II, Rouen-Saint-Sever. Bernay, Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Paris-Tour Eiffel.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 novembre 1986 :

UN ARRÊTÉ

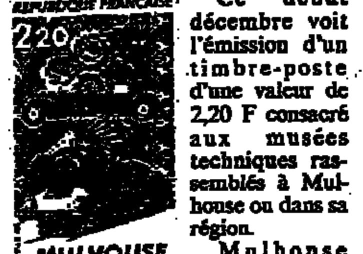
● Du 18 novembre 1986 fixant la valeur de reprise des obligations 4 1/2 % 1973 à capital garanti.

UN DÉCRET

● N° 86-1193 du 20 novembre 1986 fixant la quote-part pour l'année 1986 des ressources du budget du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances destinées à alimenter le Fonds intercommunal de péréquation.

PHILATÉLIE

Mulhouse et ses musées techniques



Ce début décembre voit l'émission d'un timbre-poste d'une valeur de 2,20 F consacré aux musées techniques rassemblés à Mulhouse ou dans sa région.

Mulhouse réunit sur son territoire des musées techniques présentant des productions de l'ère industrielle. Le musée de l'automobile des frères Schlumpf aligne le long de ses 2 kilomètres d'allées plus de cinq cents véhicules anciens. Le musée français du chemin de fer ne contient que du matériel authentique, dont la locomotive « l'Aigle » (1846), la « Saint-Pierre » (1844) qui inaugurera le service voyageurs entre Paris et Rouen, ou la voiture-salon (1856) décorée par Viollet-le-Duc. Le musée des sapeurs-pompiers expose une rétrospective des matériels utilisés à travers les âges. Le musée de l'impression sur étoffes recèle plus de 10 millions d'échantillons différents. A Rixheim, à quelques kilomètres de Mulhouse, le musée du papier peint est installé dans une ancienne commanderie.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm. (nº PTT 1986-43), est dessiné par Charles Bridoux, gravé par Jacky Larrivière et imprimé en taille-douce en feuilles de 50.

★ Vente générale le 1er décembre. Vente anticipée les 29 et 30 novembre de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle du conseil de la mairie, 2, rue Pierre-Curie à Mulhouse ; le 29 novembre au bureau de poste de Mulhouse-Dornach.

★ Les sociétés philatéliques locales proposent des souvenirs philatéliques, cartes et enveloppes, à 10 F pièce plus port. Renseignements et commandes auprès de D. Rochel, 2, rue de Munwiller, 68110 Illzach.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Administrations postales étrangères.** — Suite de la *liste des adresses d'administrations postales étrangères* :

Venezuela : Departamento de filatelia, Apartado 4080, Caracas 1010-A, Venezuela.

République arabe du Yémen : Administration of Posts, Philatelic services, PO box 1993, Sana'a, Yémen du Nord.

Côte-d'Ivoire : Office national des postes, direction des services postaux, service philatélique et des affranchissements, Abidjan 01, Côte-d'Ivoire.

● **Centenaire de la Ligue auvergnate.** — La Ligue auvergnate et du Massif central organise, pour fêter son centenaire, un bureau temporaire à Paris, le 29 novembre au restaurant du Palais des congrès du parc des expositions de la porte de Versailles. (Renseignements et commandes des souvenirs philatéliques auprès de M. Lambert, Ligue auvergnate et du Massif central, 18, rue d'Heurtebise, 77148 Laval-en-Brie.)

● **MaxiFrance 86.** — L'Association des collectionneurs de cartes maximum, les Maximaphiles français, organise une exposition internationale de maximaphilie intitulée MaxiFrance 86 du 6 au 13 décembre au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard à Paris. Un bureau *temporaire avec cachet illustré* fonctionnera le 6 décembre. (Renseignements et commandes des souvenirs auprès de Mme Reynier, 3, avenue Roger-Salengro, 93410 Vaujours.)

● **Anniversaire de Jean Mermoz.** — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la disparition de Jean Mermoz et de son équipage, l'Association de documentation aéronautique et la Société historique du 4e arrondissement organisent une exposition à Paris du 5 au 13 décembre, à la mairie du 14e arrondissement, 2, place Ferdinand-Brunot (ouvert tous les jours de 10 h à 18 h). A noter, parmi les documents exposés, des pièces philatéliques comme les premières lettres ayant traversé les Andes ou l'Atlantique sud.

● **Emissions à Monaco.** — Le 25 septembre, deux timbres à 1,90 F et 3,40 F (poissons de l'aquarium de Monaco) ont été émis en remplacement des mêmes poissons aux valeurs 1,80 F et 3,20 F. Le 4 décembre, la Principauté émettra un timbre à 15 F reproduisant les effigies des princes Rainier et Albert.

ÉCHECS

Malgré l'opposition de Garry Kasparov

L'URSS votera pour la réélection de M. Campomanes à la tête de la FIDE

« Je suis personnellement opposé à la réélection de M. Campomanes. Je sais très bien que ma position est en contradiction avec la position officielle de mon pays, mais cela ne m'empêche pas d'user de mon nom et de ma popularité de champion du monde pour dire ce qui pourrait contribuer au développement des échecs. » Ainsi a parlé Garry Kasparov, le mercredi 19 novembre, à Dubaï (Emirats arabes unis), où se déroulent les vingt-septième Jeux olympiques d'échecs. Ainsi a-t-il montré les limites de son pouvoir : liberté de parole, mais impossibilité d'imposer son choix.

Tout semble donc déjà consommé, et le 29 novembre, le très contesté président de la Fédération internationale des échecs (FIDE) a toutes les chances d'être réélu. D'ailleurs, des rumeurs, que la déclaration de Kasparov officialise en quelque sorte, couraient à Dubaï depuis plusieurs jours, selon lesquelles l'URSS, donc le bloc socialiste et de nombreux pays en voie de développement, accorderaient un nouveau bail à M. Campomanes. Le rusé Philippin recevrait là le prix, accordé par la Fédération soviétique, pour sa décision scandaleuse d'annuler le premier match Karpov-Kasparov en 1984-1985. Un « cadavre » entre eux auprès duquel la « popularité » de Kasparov pèse bien peu...

Karpov battu par Ljubojevic

Celui qui fut en son temps à l'origine de cette triste péripétie, dont il fut finalement la victime, l'ancien champion du monde Anatole Karpov, s'est mis en vedette, si l'on ose dire, lors de la cinquième ronde des JO de Dubaï en se faisant battre par le Yougoslave Ljubojevic. Cette défaite n'empêche pas l'URSS d'être en tête du classement général, mais moins détachée qu'il n'était prévu. La France fait, pour l'instant, un parcours honorable.

B. de C.

Classement après la cinquième ronde. — 1er URSS, 15,5 sur 20 ; 2. Angleterre, Yougoslavie et Cuba, 15 ; 5. Islande, Argentine et Bulgarie, 14,5 ; 8. Hongrie et Ecosse, 14 ; 10. Espagne, 13,5 (1 ajour.) ; 11. France, Etats-Unis, Chine, Tchécoslovaquie, Roumanie, Indonésie et Chili, 13,5. (Il y a cent huit pays participants.)



LA REVUE DU MINITEL
HOROSCOPE :
LES STARS DE L'ASTRO.
EN KIOSQUE





Le Monde
HABITAT

Vacances de neige

PARTIR aux sports d'hiver ? La neige, le ski, les saines fatigues du sport, la chaude ambiance des fondues savoyardes, le soir, à la veillée. Beaucoup de Français ressentent aujourd'hui comme un besoin cette évasion hivernale, qu'a grandement facilitée la généralisation de la cinquième semaine de vacances.

C'est quand même un plaisir qui reste fort coûteux et, quelle que soit la formule choisie, on ne peut guère s'en sortir à moins de 10 000 F pour quatre pendant une semaine... Au reste, ce n'est qu'un prix indicatif, rien n'étant comparable d'une formule à l'autre...

Et puis, entre Noël, les petites vacances de février, Pâques, il faut bien choisir si on n'a pas les moyens de partir trois fois. Cette année, les Français ne se précipitent pas pour Noël. La fête traditionnellement familiale autour du sapin retrouverait-elle ses adeptes ? Il semble plutôt que la crainte du mauvais temps (la neige qui tombe sans discontinuer, le brouillard dense), qui a frustré tant de skieurs l'an dernier, freine cette année les enthousiasmes. Il faut dire qu'être bloqué à quatre dans 28 mètres carrés pendant une semaine n'a rien de très réjouissant, *surtout quand on a réglé* d'avance un forfait de remontées mécaniques. Certes, à Pâques, on a toujours le risque qu'il y ait moins de neige, surtout en basse altitude, mais enfin le soleil printanier est là, les jours sont un peu plus longs et on peut faire des balades.

C'est que le ciel n'est pas toujours clément pour les vacanciers. La météorologie ne tient aucun compte des dates de vacances scolaires, des projets des familles ni de la stratégie marketing des vendeurs de loisirs en tout genre.

Même si les imprévoyants sont favorisés cette année pour leurs vacances de neige à Noël (il reste encore de la place et certains leur ont même offert le champagne pour les aider à se décider), le meilleur moyen de s'assurer des vacances agréables, dans le site que l'on aime, c'est encore de les organiser longtemps à l'avance. Il serait astucieux de penser, dès maintenant, aux vacances d'été et aux plages écrasées de soleil et de réfléchir en mai aux pistes poudreuses. Ce serait la sagesse. Mais qui est vraiment sage ?

JOSÉE DOYÈRE.

Une nouvelle venue

La « propriété de loisirs »

Devant la stagnation du marché immobilier, les promoteurs proposent de nouvelles formules d'investissements et de vacances

LES Français restent fidèles à l'épargne-logement. Cette conclusion de l'INSEE se vérifie dans l'immobilier de loisirs : un habitant de l'Hexagone sur cinq possède une résidence secondaire ou un immeuble de rapport. Ainsi, après une période de stagnation, les investisseurs s'intéressent-ils de nouveau à l'immobilier de loisirs, et la montagne bénéficie de cette évolution.

L'immobilier de loisirs à la neige *marque le pas. En douze* ans, le taux de départ des Français a triplé grâce à la démocratisation des vacances d'hiver. Aujourd'hui, les skieurs sont 5 millions, dont 900 000 étrangers.

Le marché des années 70 était piloté par l'offre : *« On vendait tout ce qu'on proposait »*, affirmaient récemment des élus lors d'un colloque consacré à la montagne ; les promoteurs construisaient à tour de bras. Désormais, les investisseurs cherchent à répondre à une demande qui s'est diversifiée.

Après le coup d'arrêt enregistré en 1985, le marché progresse légèrement, mais la durée des séjours continue à diminuer. En 1980, 8 800 logements étaient construits à la montagne, on en comptait 4 500 en 1984, 5 700 seront dénombrés en 1986. Mais les promoteurs, tirant les leçons des évolutions économiques et sociologiques de leur clientèle, proposent aujourd'hui de nouvelles formules d'investissement et de vacances.

Voici une quinzaine d'années, la montagne était le cadre d'un véritable boom immobilier. Dans la perspective *euphorique de la* « civilisation des loisirs », les Français investissaient dans la pierre, qui bénéficiait de conditions économiques favorables : l'inflation gommait les taux d'intérêt encore peu élevés. C'est la résidence secondaire traditionnelle vendue en appartements qui a le plus profité de ces placements. Des investisseurs privés achetaient également des appartements qu'ils louaient à des vacanciers ; enfin, les promoteurs crurent avoir trouvé la formule qui régnerait définitivement dans *l'immobilier de loisirs proposant*, notamment après la crise économique, la vente en multipropriété. Pour 49 000 francs une famille de quatre personnes « achetait » ainsi une semaine de vacances d'hiver. Mais les constructeurs ont vu trop grand. Ils se trouvent aujourd'hui devant un stock *important de logements (que cer*tains évaluent à 350 millions de francs) pour avoir oublié que chaque appartement devait trouver vingt acquéreurs et pour avoir construit des unités trop importantes.

Des études plus fines

Désormais les investisseurs font des études de marché plus fines : Gérard Brémond, président directeur général de Pierre et Vacances (première chaîne locative française), refuse de se plier *aux modes exclusives. « Il n'y a pas de formule miracle*, explique-t-il, *mais quatre marchés qui ont un potentiel de clientèle : la résidence secondaire, la multipropriété, les investissements privés et la nouvelle propriété. »*

Chacun se dispute la paternité de cette dernière formule, qu'on retrouve sous des dénominations différentes (propriété de loisirs, nouvelle propriété, propriété allégée) selon les interlocuteurs – Maeva-Locarev (filiale du groupe Wagons-lits et du Club Méditer*ranée*), *Pierre et Vacances* (aujourd'hui associé à la Sogerva), Les Arcs, etc.



PESSIN.

Il s'agit de répondre à l'évolution du marché. Depuis 1980, les Français s'étaient détournés du *placement immobilier au profit* du placement mobilier en raison de la réduction de l'inflation, de l'augmentation des taux d'intérêt et du renchérissement du coût des logements, qui n'épargnaient pas le secteur des loisirs. Les conditions économiques sont désormais plus favorables (taux d'intérêt en baisse, revalorisation du placement immobilier).

On voit ainsi apparaître de nouveaux acquéreurs : d'une part les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, Caisse des dépôts, etc.), qui ont l'assurance de voir respecter les normes fixées dans le cadre de la loi de juillet *1983 classant les appartements en* résidences de tourisme ; d'autre part les clients individuels de la nouvelle propriété.

La formule est simple : le propriétaire achète un logement dont il confie la gestion à une société de services. Les servitudes afférant à la résidence secondaire disparaissent, et l'acquéreur conserve un droit de jouissance durant ses propres vacances. Autre avantage de cette formule, elle répond à la demande des Français qui ont renoncé aux grandes vacances et prennent des congés fractionnés dans l'espace et dans le temps. Une bourse d'échange a été instaurée entre les stations de sports d'hiver pour certaines sociétés, entre stations d'hiver et stations d'été pour d'autres.

Priorité aux « stars »

La « nouvelle *propriété* » permet de rendre solvables des acquéreurs plus nombreux : la société de services leur reverse immédiatement 50 % de la TVA et onze ans de loyers garantissant un rendement locatif qui n'était pas assuré dans l'ancienne for*mule de propriété simple. Un* appartement de 400 000 F coûte ainsi 300 000 F.

Mais cette formule reste un placement onéreux, d'autant qu'afin d'assurer la rentabilité de ce placement, ce sont les « stars » de la neige qui en bénéficient : Courchevel, La Plagne, Méribel, Val-Thorens, Avoriaz ou Val-d'Isère. Les investisseurs s'intéressent à ce placement dans la mesure où l'expansion de ces stations sera limitée, le prix des logements augmentant rapidement.

Parallèlement à la mise en place de ces nouveaux types d'investissement, l'équipement des stations et les formules de vacances se diversifient. Il faut conquérir un marché en évolution : la neige en concurrence avec des destinations lointaines qui offrent le soleil et la mer à des prix compétitifs. En outre, la demande des adeptes des sports d'hiver n'est plus uniforme. La clientèle-type des vacanciers reste la famille de quatre personnes, mais tous ne sont pas des skieurs accomplis. Même si le moteur des stations demeure le ski classique, on voit se développer des semaines à la carte plus souples que le forfait classique. En outre, les vacanciers veulent également pratiquer le ski de fond, la natation, le patinage, le tennis.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Une semaine en février

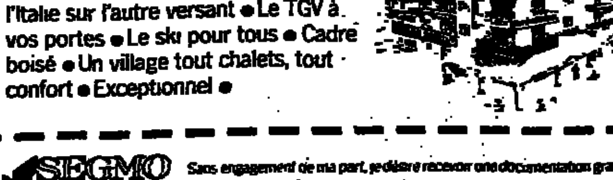
3 800 F pour 28 mètres carrés

COMBIEN coûte une semaine de sports d'hiver ? Les prix varient, bien entendu, en fonction du type d'hébergement retenu, des services attendus, des activités pratiquées. Une famille de quatre personnes paiera, en moyenne, une semaine de location simple, durant les vacances de février, 3 800 F pour un studio de 28 mètres carrés. Il lui faudra également ajouter le coût des remontées mécaniques, la location du matériel, la nourriture, etc. Les prix pratiqués dans les hôtels durant la même période sont toujours, en moyenne, de 3 300 F par personne en pension complète, de 2 600 F en demi-pension.

Les formules de séjour proposées sont de plus en plus souples. Les clients d'un hôtel ne sont plus obligés de choisir la pension complète et déterminent, dans certaines formules, le nombre de forfaits ski retenus par la famille.

Sotair, filiale d'Air France, fait cet hiver son entrée sur le marché de la neige en offrant des vacances à la carte. *« Il s'agit de trouver un juste milieu entre la formule du club ou de l'hôtel où tout est compris et où tout le monde paye la même somme, et la location simple qui ne propose aucun service. »* Chaque membre de la famille n'achète que ce qu'il consomme. Sur la base commune de la demi-pension, les vacanciers choisissent leurs activités. Certains ne feront pas de ski, d'autres peu ou beaucoup, mais aucun n'est astreint *au forfait* classique. Chaque jour, en fonction de la météorologie ou de leurs désirs, les clients retiennent, au moyen d'un terminal d'ordinateur, remontées mécaniques et leçons de ski. Le prix de la semaine pour une famille de quatre personnes est de 9 000 F environ.

Enfin, pour attirer une nouvelle clientèle, Maéva-Locarev propose aux vacanciers de payer leurs vacances à crédit. Un accord avec Cetelem permet de mettre à leur disposition une réserve qui se reconstitue au fil des remboursements.

SEGMO
DEVENEZ PROPRIETAIRE A 100 % A
VAL D'ISERE
HABITEZ LES HAUTS DE ROGONEY
La plus prestigieuse des stations •
Le vieux village à vos pieds, les pistes à votre porte • Une situation unique •
Dans les sapins. Le charme d'autrefois avec le confort d'aujourd'hui •
VALFREJUS
VOTRE APPARTEMENT-CHALET A CHAVIÈRE
Une station toute jeune, toute charme ; l'Italie sur l'autre versant • Le TGV à vos portes • Le ski pour tous • Cadre boisé • Un village tout chalets, tout confort • Exceptionnel •


CATHERINE MAMET PROMOTEUR
LE PAYS DE MEGEVE :
PRAZ-SUR-ARLY
Dans un authentique village savoyard, à quelques minutes du centre de Megève, Catherine Mamet construit des chalets traditionnels.
225.000 F*
APPARTEMENT 6 PERSONNES
plus TERRASSE
plus CASIER A SKIS
Cuisine équipée, salle de bains, toilettes indépendantes.
Tél. (1) 42.56.48.88.

Prix fermes et définitifs à la réservation avec 5 % soit 11.250 F. Crédit personnalisé sur 5, 10 ou 15 ans. Gestion locative possible
* dans la limite du stock
Pour recevoir une documentation sur PRAZ-SUR-ARLY :
Catherine Mamet 7, rue du Cdt Rivière 75008 Paris. Tél. (1) 42.56.48.88.
Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. dom. : Tél. bur. :
LMM 21.11.86

ALPES
SKIEZ A MORZINE - AVORIAZ
MORZINE
258.000 F* Votre appartement de 2 pièces + cuisine équipée + balcon + cave + parking *à partir de
Une résidence de qualité avec vue imprenable au cœur du célèbre Domaine des Portes du Soleil, avec ses 650 km de pistes. Avec 5 % à la réservation soit 12 900 F. Crédit personnalisé sur 10, 15 ou 20 ans.
Groupe AMARO S.A., 87, bd Haussmann, 75008 PARIS (1) 47.42.07.07
Veuillez m'envoyer votre documentation "Les chalets de Morzine"
NOM
ADRESSE
TÉL
Amaro

Le Monde

SPORTS

SPONSORING : un entretien avec M. Jacques Delors

La CEE fait reluire ses ECU

Pour assurer sa promotion, la CEE s'est mise à l'heure du sponsoring. M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, explique au *Monde* la stratégie de ce partenariat sportif.

BRUXELLES
de notre correspondant

« TOUR d'Europe à la voile, Tour cycliste de l'avenir, Tournoi de tennis d'Anvers... la Commission européenne se consacre de plus en plus à la promotion d'épreuves sportives. Pour quelle raison ?

– Elle répond ainsi aux directives données par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE lors du conseil européen de Fontainebleau en juin 1984. Ils ont alors insisté pour que l'on fasse progresser l'Europe des citoyens avec l'idée de sortir des dossiers et de rendre, par des initiatives multiples, la dimension européenne perceptible au plus grand nombre.

– Vous considérez donc que l'encouragement des épreuves sportives constitue un moyen efficace d'y parvenir ?

– Je crois d'abord que nous faisons œuvre utile, je dirais sur le plan culturel, en encourageant les activités sportives dans un cadre européen, en contribuant, par notre action, à faciliter, même modestement, l'accès aux sports. Et puis nous répondons ainsi au dada du monde moderne qu'est la communication. Une épreuve sportive télévisée, où l'on chante l'hymne européen, où apparaissent notre drapeau, nos emblèmes, c'est là un des moyens privilégiés de faire connaître la Communauté et d'en populariser certains aspects. Enfin, nous mettons à profit ces épreuves sportives que nous encourageons pour organiser des rencontres plus spécialement entre des responsables économiques de la CEE et le maximum de gens intéressés.

– Vous aidez le Tour de l'avenir et, à présent, le Tournoi d'Anvers. Comment sont dictés vos choix ?

– Nous ne sommes pas les maîtres du jeu. Il y a un acquis. Il existe déjà une Coupe d'Europe de football, de basket, etc. Bref, le terrain est très occupé, et il faut en tenir compte. Nous nous efforçons de diversifier nos actions avec toujours en tête, qu'il s'agisse de la voile, du cyclisme, du tennis – les trois sports jusqu'ici choisis, – le souci de mieux faire connaître la Communauté.

– Patronnerez-vous encore le Tour de l'avenir ?

– Très probablement. Le cyclisme est un sport éminemment populaire. C'est un grand spectacle qui comporte sa part de drame. Pour y percer, il faut des qualités naturelles, mais aussi de la force de caractère. Le Tour de l'avenir, pour moi, c'est l'esprit de compétition, mais c'est aussi l'égalité des chances. J'essaierai d'infléchir la formule pour mettre l'accent sur deux idées importantes : d'une part, la promotion des jeunes et, d'autre part, l'action collective des fédérations des pays membres traversés. Il faut que les fédérations italiennes, espagnoles, etc., se joignent aux Français pour assurer l'organisation. Cette année, le Tour est parti de Porto pour aboutir à Turin, en passant par l'Espagne et le sud de la France. Le thème général était l'élargissement de la Communauté. Je m'étais interdit d'être présent dans les étapes françaises afin d'éviter les médisances politico-médiatiques. Mais j'étais là pour donner le départ à Porto, et les gens disaient : *« Voilà le président de la Commission européenne. »* Le soir, j'ai dialogué pendant quatre heures avec les industriels du bassin de Porto. En 1987, le thème de la course sera « L'Europe fête son trentième anniversaire ». Et chaque ville étape sera l'occasion de fêter notre Communauté.



AFP

A Anvers, John McEnroe a reçu un chèque libellé en ECU.

– Avec le Tournoi de tennis d'Anvers, qui n'est pas une épreuve officielle, le résultat est-il probant ?

– Et comment ! Le tennis est en vogue. Il y a eu, à Anvers, 180 000 spectateurs. Et puis un tournoi, quand McEnroe joue, ça se filme. Il y avait là 300 millions de téléspectateurs potentiels. Cela a été pour moi une opportunité extraordinaire de parler de l'ECU. Le chèque donné au gagnant était libellé en ECU. Tout le monde l'a vu. Il s'agissait de populariser une monnaie qui est très utilisée dans les transactions puisqu'elle vient au cinquième rang dans les opérations bancaires, de mettre à la portée de tous le système monétaire européen, le SME, la plus grande réalisation européenne des dix dernières années. Nous recommencerons. Ce tournoi, devenu le championnat des Communautés européennes, sera l'an prochain l'occasion d'un grand symposium sur l'ECU auquel participeront, je l'espère, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, qui furent ensemble à l'origine du SME.

– Quel est le coût de cette politique ?

– La Communauté a pris à sa charge un vingtième du coût du Tour d'Europe à la voile, soit 40000 ECU, c'est-à-dire 280000 F. Les manifestations sur des thèmes européens organisées au cours de la course ont coûté 300 000 ECU (2 millions de francs). En 1986, la contribution de la Commission au Tour de l'avenir a atteint 400 000 ECU (2,7 millions de francs) auxquels sont venus s'ajouter 100000 ECU offerts par le Parlement européen. En 1987, les organisateurs en étaient prévenus, la contribution de la Commission sera quelque peu réduite. Quant à notre participation aux championnats de tennis, elle ne nous a rien coûté, sinon les frais d'installation d'un stand, soit 25000 ECU (170000 F).

– Quels sont vos futurs projets sportifs ?

– Nous allons contribuer au lancement des championnats européens de natation des clubs. Les premières compétitions se dérouleront en 1987 à Leeds, au Royaume-Uni. Pour fêter le deux centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, nous nous proposons de contribuer avec les Américains à la réalisation, au mois de juillet, d'une transatlantique à la voile. C'est un projet qui démarre. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE

J O : la Savoie à l'horizon 1992

M. Samaranch ouvre la piste pour Killy

Choisie le 17 octobre par le CIO comme site des Jeux d'hiver 1992, Albertville doit maintenant constituer son Comité d'organisation (COJO). Le président du CIO souhaite que Jean-Claude Killy devienne le président exécutif de ce comité. L'ancien champion olympique et M. Barnier, président du conseil général de la Savoie, ont évoqué successivement ce problème les 18 et 19 novembre avec le président de la République et le premier ministre.

GRENOBLE
de notre correspondant

QUELLE structure juridique prendra le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) d'Albertville pour les Jeux d'hiver 1992 ? Celui-ci peut revêtir la forme d'une association, comme à Grenoble en 1968, d'une société d'économie mixte (SEM) ou d'un établissement public.

Une SEM, sous forme de société anonyme, aurait actuellement la faveur de M. Michel Barnier, si celle-ci pouvait être dirigée par un directoire, qu'il présiderait, et un conseil de surveillance, qui réunirait essentiellement les maires des communes où se dérouleront les épreuves olympiques.

A la différence des Jeux de Grenoble où l'Etat, par l'intermédiaire du préfet – à l'époque M. Maurice Doublet – était le principal responsable de l'organisation des Jeux olympiques, ceux d'Albertville devraient profiter très largement des pouvoirs que confèrent depuis 1983 au président du conseil général les lois de décentralisation. Or M. Barnier, qui est précisément président du conseil savoyard, entend avoir la haute main sur l'ensemble de l'organisation des Jeux, qu'il veut contrôler de la même manière qu'il conduisit le dossier de candidature.

« Michel Barnier m'a demandé de prendre la présidence exécutive du COJO », a indiqué le 18 novembre le triple médaillé olympique de Grenoble, Jean-Claude Killy, qui donnera sa réponse définitive dans un délai de dix à quinze jours. *« C'est un engagement que je ne conçois que total. Mon acceptation dépend de la réorganisation de mes propres affaires. »* Le président du CIO, M. Samaranch, n'a pas caché sa préférence pour l'ancien champion de ski : *« J'attends que Killy dise oui. »*

Dans le cas contraire, l'actuel préfet de la Mayenne, M. François Lépine, qui fut de 1982 à juillet 1986 le secrétaire général du département de la Savoie, prendrait la direction du COJO.

Le « patron » du COJO devrait être entouré de quatre directeurs chargés respectivement des infrastructures, de l'architecture, des problèmes financiers et des médias. *« L'administration des Jeux olympiques ne sera pas un monstre »*, a prévenu M. Barnier, qui pense déjà pouvoir recruter toute son équipe avant la fin du mois de mars.

Le COJO se mettra alors au travail. Sa première tâche sera d'examiner dans le détail les sites proposés pour l'organisation des épreuves. Le dossier de candidature prévoit en effet un certain émiettement des lieux de compétition. M. Samaranch a rappelé que le CIO *« réclame des Jeux compacts et, si possible, un resserrement des sites »*.

Pour constituer son dossier olympique et réunir autour de lui l'ensemble des stations de la Tarentaise jusqu'alors concurrentes, Michel Barnier propose un saupoudrage des épreuves. Une solution plus concentrée est toutefois possible autour des stations de Courchevel et Méribel, proches du village olympique et dont les pistes peuvent parfaitement recevoir toutes les épreuves de ski alpin. Mais cette solution, qui devrait recevoir l'aval des fédérations sportives internationales concernées, ne rallumerait-elle pas la guerre des stations ? Le sujet est pour le moins épineux. Pour couper court à la polémique, M. Barnier répond : *« Je suis sûr que les Jeux olympiques se dérouleront en Savoie... »*

CLAUDE FRANCILLON.

FOOTBALL : l'exclusivité de J.-C. Darmon

Un monopole en question

LEIPZIG
de notre envoyé spécial

COSTUME et mine sombres, MM. Jean-François Guiraud et Claude Ghidalia tiennent conférence dans le hall de l'hôtel Merkur à Leipzig, avant le coup d'envoi du match RDA-France. Il est question de télex reçus et envoyés, de contrats conclus et dénoncés, de panneaux publicitaires et de retransmission télévisée. Les deux hommes expliquent, déconfits mais dignes, que le contrat qu'ils avaient signé avec la société est-allemande Interwerburg, *via* la société suisse Tobler Advertising, pour l'exclusivité des droits publicitaires du match a été dénoncé le matin même.

Conclu pour 1 150 000 FF et, selon eux, rentabilisé par 1 600 000 FF de recettes publicitaires, le contrat leur permettait de placer les panneaux publicitaires de leurs clients autour du terrain est-allemand, bien en vue des caméras de l'Eurovision. L'affaire a été « torpillée » par M. Jean-Claude Darmon, directeur de la promotion à la Fédération française de football (FFF) et aussi PDG de la société de régie publicitaire qui a un contrat d'exclusivité avec la FFF.

Cette dernière a fait pression jusqu'à la dernière minute sur son homologue est-allemande pour que Interwerburg donne un coup de canif dans le contrat signé avec les sociétés de MM. Guiraud et Ghidalia. Le « marché » était le suivant : les matches aller et retour n'étaient pas retransmis par la télévision si d'autres panneaux que ceux de M. Darmon figuraient autour du terrain. Le président de la FFF, M. Jean Fournet-Fayard, reconnaît être *« monté en première ligne »* car, *« quand on a des droits, il faut les faire respecter »*.

Là où M. Jean-François Guiraud voit *« une atteinte au pluralisme et à la libre concurrence »*, le président de la FFF répond qu'il ne peut pas *« par loyauté »* enfreindre l'exclusivité accordée à la société de Jean-Claude Darmon pour une durée donnée. Là où M. Claude Ghidalia dénonce *« la situation monopolistique de Jean-Claude Darmon »*, M. Fournet-Fayard rétorque que *« le monopole cesse quand le contrat d'exclusivité arrive à expiration »*. Ce sera le cas dans quelques mois.

En fait, cette *« péripétie mercantile »*, selon l'expression de M. Ghidalia, péripétie qui a failli priver les téléspectateurs français du match RDA-France, montre surtout que la position dominante de M. Jean-Claude Darmon dans la publicité du football est désormais contestée.

Pionnier du genre, l'homme d'affaires marseillais gère la publicité de la plupart des clubs professionnels et tient les rênes de la promotion à la FFF. Pourtant, des fissures sont apparues dans son empire. Bernard Tapie assure lui-même la commercialisation des matches au stade-vélodrome de Marseille. Les petites sociétés comme celles de MM. Guiraud et Ghidalia plantent leurs banderilles. Un concurrent plus puissant encore fourbit ses armes : la société ISL Marketing (*le Monde* du 1er novembre), partenaire exclusif de la FIFA et de l'UEFA, aimerait faire profiter la FFF de ses services et de son expérience internationale.

L'expiration du contrat d'exclusivité de M. Darmon pourrait être l'occasion d'une redistribution des cartes sur ce marché très convoité.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES HEURES DU STADE

Football

Coupe de l'UEFA. Matches aller du troisième tour, mercredi 26.

Championnat de France. Dix-huitième journée, samedi 22.

Bicross

Troisièmes Internationaux de Paris. Dimanche 23 à Bercy. TF1 Sports-Dimanche, 14 h 25.

Handball

Coupes d'Europe. Huitièmes de finale, matches retour. Gagny-Essen et Nîmes-Fleuron, samedi 22.

Rugby

Championnat de France. Huitième journée, dimanche 23.

Voile

Route du rhum. Arrivée à Pointe-à-Pitre. A partir de dimanche 24.

Sambo

Championnats du monde. Samedi 22 et dimanche 23 à Lons (Pyrénées-Atlantiques).

Basket-ball

Championnat de France NM 1
Deuxième phase
1er tour les 22 et 23 novembre
2e tour le 26 novembre

LOTO SPORTIF : la troisième formule

Gagner à douze

A partir de cette semaine, une nouvelle chance de gagner s'offre aux parieurs du Loto sportif. Avec douze bons résultats, les joueurs peuvent présenter leur bulletin à la caisse. Une façon pour le directeur du Loto de fidéliser sa *« clientèle »*.

« ON joue, on marque, on gagne ! » Ce slogan du Loto sportif, un joueur du Pas-de-Calais peut le chanter sur tous les tons. Vainqueur avec seize bons résultats des enjeux de la semaine passée, il a empoché un chèque de 5 468 660 francs. Pour une mise de 5 francs, le rapport est mirifique et frise les plus importants gains réalisés grâce à ce jeu encore jeune.

Une réussite propre à encourager les amateurs de football – et les autres – à faire des petites croix sur les grilles rouge et bleu. Certes, le Loto sportif ne se porte pas mal, mais le directeur de la Loterie nationale ne verrait pas d'un mauvais œil une augmentation du nombre des joueurs. Ils remplissent actuellement près de 4 millions de bulletins chaque semaine lors des matches de première division. Le nombre diminue de moitié lorsque les paris concernent la seconde division. *« Trouvez treize bons résultats est encore difficile »*, reconnaît Michel Caste, le responsable de la Loterie. Pour aider les joueurs ou plutôt les encourager à persévérer dans leur passion, il a décidé de diminuer la difficulté.

A partir de cette semaine (jeu no 66), une nouvelle chance de gagner s'offre aux parieurs. A côté des plus perspicaces, qui réussissent à découvrir les 16 ou 15 bons résultats, des assez chanceux qui en cochent 14 ou 13, une nouvelle catégorie est créée pour les lauréats de 12 jeux gagnants. Eventuellement, s'il n'y a pas de lauréat au premier rang, les auteurs d'un bordereau à 11 bons numéros seront récompensés. Lorsqu'aucun joueur n'a trouvé 16 bons résultats, la moitié des sommes attribuées à cette catégorie (9 %) est partagée entre les joueurs ayant 11 bons résultats. L'autre moitié est mise de côté pour des *« superpactoles »*.

« Un nouvel élément d'espoir est ainsi mis à la portée des joueurs », assure Michel Caste. Il souhaite augmenter la clientèle de son jeu, chez les jeunes qui sont déjà nombreux à parier, mais aussi parmi la clientèle féminine *« qui se développe petit à petit »*. Selon lui, *« on ne se ruine pas en jouant au Loto sportif »*. Le nombre des bordereaux à 5 F (mise minimale) en témoigne, même si la moyenne des paris se situe autour de 12 F.

Pour Michel Caste, il faut augmenter le nombre des gagnants pour *« fidéliser la clientèle »* et lui assurer un plus grand nombre de récompenses. Car, le directeur l'admet, *« le football est fait de beaucoup de surprises »*. Passionné du ballon rond, Michel Caste sait de quoi il parle. Les incertitudes des résultats du Racing, la longue mise en jambes de l'équipe de Monaco ou les surprises du nouvel Olympique de Marseille sont connues de lui. Il sait aussi que de nombreux résultats peuvent changer dans le dernier quart d'heure des matches. Un ensemble d'éléments qui rendent la tâche des parieurs délicate.

Le directeur estime qu'en majorité ceux-ci sont des passionnés de foot qui suivent minutieusement l'évolution des équipes en compétition. Il ne croit pas beaucoup au hasard, bien qu'il puisse intervenir dans un sport aux nombreuses composantes. *« L'habitude de la deuxième division doit être prise en compte par les passionnés du Loto sportif »*, affirme-t-il. Michel Caste plaide pour sa maison, mais il entend aussi défendre les intérêts des clubs : *« Qui connaissait Cuiseaux-Louhans avant que nous proposions à quelque deux millions de Français de cocher le nom de cette équipe sur une grille ? »*, lance Michel Caste, persuadé que l'ensemble du monde sportif participe à la promotion de son jeu. En 1986, ce sont quelque 450 millions de francs qui devraient tomber dans l'escarcelle des différentes fédérations par le biais du Fonds national de développement du sport.

Cette somme pourrait croître si les matches avaient lieu le même jour à la même heure et si les parieurs pouvaient faire valider leur bulletin jusqu'à 19 h 30. Un rêve qui se prépare au fil des semaines grâce à l'informatisation du réseau. *« Dans deux ans, l'équipement sera complètement en place*, assure-t-il, *et les paris pourront s'effectuer jusqu'au dernier moment. »* Mais les chances des postulants au gros lot seront-elles supérieures ?

SERGE BOLLOCH.

Un entretien avec le ministre du commerce extérieur

« Nous n'avons pas envie de voir se perpétuer des déséquilibres que ne justifient pas les lois du marché »

nous déclare M. Michel Noir

Restriction momentanée des importations de pétrole soviétique, mise en demeure des Norvégiens, accord de compensation avec la Corée du Sud, ce sont là des exemples de la fermeté que la France entend désormais afficher envers ses partenaires commerciaux. M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, qui n'attend pas d'amélioration notable de nos échanges avant l'automne 1987, s'explique sur le sens de cette nouvelle politique qui, selon lui, ttend à mieux tenir compte de la réalité du marché.

« Vous venez de prendre une mesure de restriction sur les importations pétrolières en provenance de l'URSS. S'agit-il d'une politique nouvelle que le gouvernement français mettrait en œuvre pour favoriser l'équilibre de nos échanges commerciaux ?

— C'est un comportement de bon sens que nous voulons avoir sur le plan bilatéral. Nos partenaires peuvent comprendre que nous n'ayons pas envie de voir se perpétuer des déséquilibres que ne justifient pas les lois du marché. Avec l'URSS, nous avions fait passer un message très précis au mois de juillet. Il n'en a pas été suffisamment tenu compte. Le seul régulateur dont nous disposions était le pétrole.

— Ce comportement sera donc valable pour d'autres pays ?

— Il s'agit bien sûr d'un comportement général. Nous l'avons appliqué pour la Corée du Sud quand, au nom du gouvernement, j'ai indiqué à l'ambassadeur de ce pays que nous trouvions inacceptable que la Corée ne lance pas d'appel d'offres pour la construction de ses centrales nucléaires, et que cela nous obligerait à prendre des mesures. Dans un premier temps, nous n'avons pas accepté par exemple que la CGM commande un porte-conteneurs à un chantier coréen tant que la Corée ne s'était pas engagée à commander en France des travaux ou des marchandises pour une valeur équivalente. Ce qui a été fait.

— En dehors de l'URSS et de la Corée du Sud, on a évidemment en tête le cas du contrat gazier de la Norvège portant sur environ 200 milliards de francs ?

— La Norvège, c'est un petit peu la même attitude. Dès le début, nous avons dit que la France, pour un engagement de vingt-cinq ans et pour des proportions considérables de livraison, ne trouvait pas anormal qu'il y ait une contrepartie et que notre coopération et notre commerce se développent dans les deux sens. N'est-il pas normal que nos propres entreprises puissent jouer leur chance sur un terrain qui est un terrain d'excellence pour elles, à savoir l'équipement des gisements pétroliers et gaziers ? La Norvège est un partenaire qui est d'autant plus enclin à comprendre cela qu'il use lui-même de cette pratique, puisque l'année dernière il a exigé d'autres pays des compensations allant jusqu'à 140 %.

» Nous avons essuyé un refus hautain et distant. Voilà pourquoi nous avons tenu ferme ; car notre souci était parfaitement légitime. D'une façon maladroite, certains en France ont expliqué aux Norvégiens que notre fermeté n'était que de façade. Il y avait erreur sur le discours gouvernemental de la part de certains acteurs, y compris de M. Alby, président de Gaz de France, qui pensait que nous allions céder. Le pari que l'on a fait sur notre incapacité à résister a été très malheureux, et de la part de Gaz de France et de la part des Norvégiens.

La réalité du marché

— On prétend qu'il peut y avoir en jeu quelques intérêts autres que ceux du gouvernement, certaines compagnies pétrolières pouvant trouver leur compte dans cette affaire...

— Peu importe, le support et la matérialisation des contreparties de notre coopération. L'essentiel est que, le principe en ayant été accepté, on se mette au travail.

» La vérité, c'est que nous ne devons pas nous limiter à l'exemple des trois pays que nous venons de citer. Nous avons des problèmes sérieux de déficits sur certains pays. De façon très rigoureuse et en profondeur, nous bâtissons des plans d'action en mobilisant les acteurs pour être moins mauvais sur ces marchés. Exemples, le plan d'action RFA, le plan d'action Italie, le plan d'action Espagne. Un autre exemple de ce qu'est l'attitude gouvernementale, ce sont les moyens que nous nous sommes donnés pour nous adapter au marché des grands contrats. Nous pouvons désormais faire des offres compétitives en traitant les affaires au coup par coup et non plus selon des normes fixes.

— En ayant ce comportement avec l'URSS, la Corée, la Norvège ou à propos des grands contrats, ne prêtez-vous pas le flan à la critique, s'agissant d'un gouvernement libéral. N'est-ce pas aux grandes compagnies de négocier elles-mêmes leurs contrats, de déterminer leurs prix. Ne va-t-on pas vous accuser d'interventionnisme ?

— Dans tous les pays du monde, les approvisionnements énergétiques sont à composante gouvernementale.

— M. Madelin, ministre de l'industrie, affirmait pourtant, au mois d'août que cela relevait des compagnies elles-mêmes...

— Il n'y a pas nécessairement contradiction. Nous n'avons pas désigné à Gaz de France le partenaire qu'il devait choisir. Mais, quand vous êtes Gaz de France vous devez naturellement prendre en compte l'intérêt général, qui est le fait qu'un tel engagement sur une telle durée a un prix. La France, comme n'importe quelle entreprise, doit valoriser ses budgets achats lorsque ces budgets mettent en cause des secteurs qui ont, je dirai, une composante nationale importante.

— N'est-ce pas vouloir faire preuve d'un trop grand réalisme ?

— Il faut tenir compte de la réalité du marché. Ce n'est pas la peine de se cacher derrière son petit doigt. Le marché des grands contrats connaît une concurrence acharnée avec une évolution phénoménale de l'offre compétitive financière. La France s'intéresse à ces marchés. Ce sont des milliers d'emplois qui sont en cause. Elle doit s'écarter d'une approche qui serait strictement comptable pour se montrer opérationnelle et efficace.

» Le réalisme, cela conduit aussi à vouloir sortir de certaines hypocrisies, qui sont aujourd'hui coupables et qui consistent, par exemple, à fermer les yeux sur le problème gigantesque que nous pose le Japon. Je me félicite de la position beaucoup plus ferme qu'a décidé de prendre la Communauté européenne, allant jusqu'à porter plainte devant le GATT. Moi, j'ai été obligé de faire des représentations d'usage chaque fois que j'ai entendu parler de prétendues incompatibilités entre la nature de la neige japonaise et les skis français ou encore de la corrosion des mers japonaises sur nos planches à voile !

— Avez-vous les moyens de rendre la neige compatible ?

— Il s'agit là encore de poser les questions en termes de rapport de force. Ce n'est pas tant à nous qu'à l'Europe de se montrer ferme. Les Japonais vont peut-être commencer à se poser des questions quand ils vont voir qu'ils sont sanctionnés pour une attitude dont jusqu'à présent ils n'avaient pas à se forcer de sortir puisque c'était sans dommages pour eux.

— Peut-on dire en conclusion que votre politique a changé ?

— Elle est plus réaliste. Mais elle s'insère dans un ensemble de mesures économiques dont les dernières en date, portant sur la libération des changes et sur le crédit, sont de nature à donner aux entreprises les moyens de mieux se défendre dans la compétition internationale.

Propos recueillis par
FRANÇOIS SIMON

France-URSS : des promesses non tenues

En décidant de contingenter les achats de pétrole à l'URSS, M. Michel Noir, qui se rend, dimanche 23 novembre, à Moscou pour visiter une exposition commerciale, a voulu donner « un signe » aux responsables soviétiques. Il est vrai que les espoirs des industriels français après la visite de M. Gorbatchev, à Paris en octobre 1985, ne se sont pas concrétisées jusqu'à présent.

Ainsi, au cours des dix premiers mois de cette année, les ventes françaises à l'URSS n'ont atteint que 8,8 milliards de francs, en baisse de plus de 40 % par rapport à l'année précédente. Le déficit français s'est à nouveau creusé, dépassant les 6,9 milliards de francs depuis le début de l'année. Il avait été limité à 5,2 milliards de francs en 1985.

Enfin, malgré les promesses faites tant à Mme Cresson en janvier lors de la réunion de la grande commission mixte qu'à M. Noir, qui accompagnait M. Mitterrand en juillet à Moscou, les contrats de biens d'équipement n'ont pas décollé. Alors qu'en 1985, les entreprises françaises avaient emporté 6,2 milliards de francs degrands contrats, elles n'avaient pas encore atteint le milliard à la fin octobre.

Les Soviétiques ont réduit leurs achats en devises (de 5,4 % au cours du premier semestre). Les restrictions ont surtout concerné les produits agricoles. Les gros exportateurs occidentaux de céréales ont enregistré une chute de leurs ventes à l'URSS : – 42,3 % pour les Etats-Unis, – 21,7 % pour le Canada. La France est egalement victime de cette contraction des achats agro-alimentaires. D'après les statistiques soviétiques, les ventes françaises à l'URSS ont diminué de 18,1 %. Les autorités françaises font cependant remarquer que la RFA a accru, au cours de ce même premier semestre, ses ventes à l'URSS de 10,8 %, le Japon de 25,1 % et l'Italie de 32,7 %.

E. I.

SOCIAL

Le comité confédéral de la CGT

M. Krasucki plaide pour l'action et dénonce les « attitudes excessives »

Estimant que la CGT a *« imprimé un élan »* aux luttes, M. Henri Krasucki a confirmé, vendredi 21 novembre, devant la presse, à l'issue de la réunion du comité confédéral national de son organisation, qu'une action nationale pour la *« défense »* de la Sécurité sociale aurait lieu le 27 novembre, avec *« information »*, arrêts de travail et manifestations. *« Je pense*, a-t-il souligné, *que nous pouvons créer un grand mouvement populaire pour rendre impossibles des mesures aussi scandaleuses »* [que celles contenues dans le plan Séguin].

Dans son rapport devant le comité confédéral, M. Krasucki a passé en revue *« bien des signes »* qui *« indiquent un certain réveil »* de l'action syndicale. *« Notre problème urgent*, a-t-il affirmé en se refusant à masquer les difficultés, *c'est de faire reculer davantage (...) les idées de fatalisme, de faire grandir l'esprit de lutte, de résistance et de conquête, de faire grandir l'appui indispensable de l'opinion publique »*.

Pour appuyer son appel, M. Krasucki s'est basé sur un bilan extrêmement négatif de l'action gouvernementale, parlant d'accélération et d'aggravation par rapport au précédent gouvernement socialiste. Il s'agit pour lui ni plus ni moins d'un *« recul de civilisation »*, cette formulation ayant été employée plusieurs fois dans le passé. Ayant visiblement retrouvé plus d'autorité sur son organisation, M. Krasucki a été jusqu'à estimer que *« ce qui est à l'ordre du jour concret de la lutte sociale en cours, c'est le changement de société »*. Encore faut-il, a-t-il ajouté, être *« le syndicat du quotidien »* et démontrer qu'*« on peut faire autre chose »*, non dans un *« avenir indéterminé »*, mais *« tout de suite »*, position qui devrait amener la CGT à avancer davantage dans la voie de propositions concrètes.

M. Krasucki a de nouveau fait entendre sa petite musique sur l'unité d'action en rappelant, ce qui avait suscité récemment de vifs débats internes, que *« nous ne nous résignons pas à une situation où il n'y a pas moyen de s'entendre entre organisations syndicales, même différentes »*. Pour autant, il ne s'agit ni de *« dédouaner »* les autres confédérations, ni de se laisser entraîner dans de *« prétendues intersyndicales »*, où les différences entre organisations donneraient l'impression d'être supprimées, ni de pratiquer des *« accords au sommet bidons »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *dans une mobilisation des travailleurs, dans la lutte et pour des objectifs clairs, nous sommes pour des accords. »*

Dressant un bilan positif de l'application des orientations du quarante-deuxième congrès, qui s'est tenu il y a un an, M. Krasucki a de nouveau fait la leçon à l'aile « dure » de la CGT.

A propos de l'unité d'action il a notamment mis en cause ceux qui pratiquent l'invective ou ont des *« attitudes crispées, excessives »*. *« Nous avons*, a-t-il lancé, *à dire la vérité sans aucune complaisance, mais sans que les travailleurs de bonne foi puissent nous recevoir comme utilisant à des fins partisanes un mécontentement qu'ils ressentent pourtant et qui les met d'accord avec nous. »*

M. Angleraud remplace M. Gaumé

Comme prévu, le comité confédéral a élu M. Daniel Angleraud au bureau confédéral, ce militant socialiste remplaçant M. Gérard Gaumé, également socialiste, qui a démissionné pour raisons personnelles. Dans son intervention d'adieu, M. Gaumé, tout en réaffirmant son attachement à la CGT et en précisant qu'il avait bénéficié d'une *« entière liberté d'expression »*, a confirmé ses désaccords. Se présentant comme *« un enfant et un symbole »* du quarantième congrès de 1978 — celui de l'ouverture, — il a affirmé que *« la raison commande d'entendre au moins autant d'autres voix que celles qui depuis des années nous répètent toujours avoir raison »*.

Voyant dans le retour de la CGT au sein de la Fédération syndicale mondiale (FSM) *« un recul dans le temps et dans l'équilibre de nos références »*, il a comparé la révolution d'octobre en URSS à un *« volcan éteint »* et repris la formule de Jaurès selon laquelle le socialisme est *« la démocratie jusqu'au bout »*. Pour M. Gaumé, *« le gros des risques et des difficultés est encore devant nous »*. Une analuyse qui reste bien éloignée de celle de la direction de la CGT...

MICHEL NOBLECOURT.

[M. Daniel Angleraud, qui n'a pas encore de secteur de responsabilité, est né le 4 janvier 1937 à Limoges. Monteur électricien puis agent technico-commercial à EDF, il a adhéré à la CGT en 1954. Dirigeant national de la JOC de 1960 à 1964 et secrétaire national de l'ACO de 1969 à 1975, il a été aussi directeur des Editions ouvrières. Administrateur de la Caisse centrale d'activités sociales d'EGF, il était membre de la commission exécutive de la CGT depuis 1985.]

100 F OR LIBERTE





Tirage limité à 13 000 exemplaires pour le monde entier.

Bientôt une des monnaies françaises les plus recherchées.

Frappée en qualité B.U. (Brillant Universel) par l'Administration des Monnaies et Médailles (Ministère de l'Economie et des Finances), cette monnaie OR de 100 F à cours légal est susceptible d'acquérir une grande valeur numismatique.

De nombreux facteurs d'apppréciation sont réunis :

- une limite mondiale très faible : 13 000 exemplaires ;
- une émission officielle de l'Etat Français garantie par le Trésor ;
- une qualité de frappe irréprochable. Chaque pièce est protégée par une capsule rendant impossible toute contestation quant à sa qualité et son poids d'or ;
- un certificat de garantie de l'Administration accompagne chaque monnaie.

Cette offre peut être annulée à tout moment. N'attendez donc pas pour acquérir votre 100 F OR (3 monnaies maximum par foyer).

Pour commander
au prix officiel de l'Administration
retournez le bulletin ci-dessous :

☎ commandes téléphoniques au (1) 47.73.81.96

A retourner aux Editions Jean-Marc Laleta
Revendeur Agréé de l'Administration des Monnaies et Médailles
Tour Franklin – Cedex 11 – 92081 PARIS LA DEFENSE

Veuillez enregistrer ma commande pour .... Monnaie(s) Française(s) de 100 F OR LIBERTE 1986 B.U. (maximum 3 par foyer) au prix officiel de 2 900 F l'une, soit .... F.
Je vous réglerai à réception de la facture qui sera émise si ma commande est acceptée.

Nom ____________
Adresse ____________
____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ____________
Signature : ____________

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT VOUS REGLEREZ PLUS TARD

RC Nanterre 84 B 00 540 — 229/86.505

Profession : touristes à Cannes.

2.500 professionnels pour le marché international du tourisme.

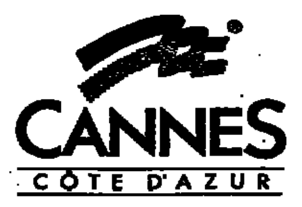
Cannes (de notre correspondant)

Le choix de Cannes n'est pas un hasard. Prestigieux rendez-vous international du tourisme, la ville possède également le deuxième Palais des Congrès de France, dont le nom évoque certains grands marchés mondiaux.

Capitale du cinéma, des marchés audiovisuels, de l'informatique, du film publicitaire, du tax free world exhibition, Cannes accueille, l'International Travel Market et devient le rendez-vous des professionnels du tourisme (Cies aériennes, SNCF, voyagistes, hôteliers, offices de tourisme, organisateurs de congrès et autres prestataires spécialisés).

Deuxième Palais des Congrès de France, 60.000 m² de business, 8 niveaux d'activités, deux auditoria de 2.400 à 1.000 places, 11 salles de 40 à 300 places, 14.000 m² d'exposition, 121 techniciens, 18 corps de métiers, les Ambassadeurs pour réceptions. 121 hôtels, 4.700 chambres (dont 1.800 à moins de 900 mètres du Palais), 282 restaurants, 2 casinos, 20 pianos bars ou night-clubs et 3.000 heures de soleil.

Direction Générale du Tourisme et des Congrès, Esplanade Président Georges Pompidou – La Croisette 06400 Cannes. Tél. : 93.39.01.01.



C'EST ÉTONNANT, C'EST CANNES.

Le Monde
ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT
Nous sommes une société immobilière internationale à Ibiza. Depuis 15 ans, nous sommes spécialisés avec succès dans la construction et la vente haut de gamme (terrains, villas, appartements)
Êtes-vous le candidat idéal pour nous représenter dans votre pays ?
Groupe Glomond, Can Peter Siesta - Santa Eulalia Ibiza - Espagne
Téléphone : 34-71/330 628.

Importante société de publicité Quartier Alma, rive gauche recherche Secrétaire de direction confirmée
Ce poste de haut niveau requiert
● Une sténodactylo impeccable.
● Un sens aigu des responsabilités et de la discrétion.
● Une grande disponibilité.
Contrat à durée déterminée en remplacement d'une collaboratrice partant en congé maternité
Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions :
RÉGIE-PRESSE
SERVICE DU PERSONNEL
7, rue de Monttessuy
75332 PARIS CEDEX 07.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme
Tél. pr r.v. : 45-53-20-00.

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine :

Unité industrielle en Rhône-Alpes
. CHEF DU PERSONNEL — Réf. VM 4/212 BA

Sur la côte Aquitaine
. DIRECTEUR D'UNE STATION Touristique et sportive — Réf. VM 35/1989 A

EGOR DISTRIBUTION
Conseil de Direction
. CHARGEE DE RECHERCHE — Réf. VM 27/ED

. FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL INTERNATIONAL — Réf. VM 31/1988 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR DES VENTES Indépendant (nouvelles méthodes) recherche diffusion produit intéressant. Et. ttes propositions
Ecrire sous le n° 6.926 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

DEMANDES D'EMPLOI

Hollandais 35 ans, sérieux cherche gardiennage propriété contre logement. Réf. possible. Ecr. Havas n° 1745. B.P. 119 36002 CHATEAUROUX CEDEX.

J.F. 34 a., exp. secrétaire général secteur presse, connaissant reporting, anglo-saxon, juridique et gestion du personnel, recherche emploi stable dans société dynamique. Tél. 48-82-03-85 ou écrire Mme FROIDEFOND, 1, r. Dupertuis, 94500 Champigny.

IMPORTANTE COLLECTIVITÉ VAUCLUSE
RECHERCHE POUR SON SERVICE DE PRESSE
JOURNALISTE
ayant au minimum 5 à 6 ans d'expérience professionnelle
Envoyer d'urgence C.V. manuscrit, photo et prétentions à Havas Marseille, n° 91040 B.P. 1848 - 13221 Marseille Cedex 1.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt
Part. vd CHATELET, 2 pces, entrée, s. d'eau, 30 m², bar, cuis., 2 cheminées, cave, s./cour, calme. 370.000 F. Téléphone : 48-05-27-46.

4e arrdt
MARAIS
Mo HOTEL-DE-VILLE
Bon imm. p. de taille sur rue gd séj., 3 chbres, cuis. équip., 2 bns, 2 w.-c. Bien aménagé chauffage central individuel
39, RUE DES ARCHIVES
Samedi-dimanche, 15 h-18 h.

6e arrdt
146, RUE DE RENNES, bel imm. 4 P. + balc., 80 m² à rénover, 5e sans asc., mais poss., samedi, 14-17 h ou 46-44-96-07.

Mo ODÉON
Bon immeuble, caractère grand studio, entrée, kitchenette, bns, w.-c., gd balcon, poutres, soleil, sur rue calme. Agréablement aménagé
1, rue BOURBON-LE-CHATEAU
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

8e arrdt
COURCELLES, 90 m², living 2 chbres, cuis. équipée, chbre serv., part. à part. 1.500.000 F. Tél. pour R.V. (16) 38-58-93-20.

12e arrdt
PROPRIÉTAIRE VEND PLACE DAUMESNIL
4 P. Libres. 1.400.000 F.
4 et 5 P. Occ. 988.000 F.
2 P. refait nf. 380.000 F.
Asc., chf. imb. 43-43-32-30.

Mo GARE DE LYON
Bon immeuble, p. de taille 3 P., entrée, cuis., s. d'eau w.-c., chauffage central indiv.
5, RUE TRAVERSIÈRE
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

14e arrdt
PROXIMITÉ MONTSOURIS rénovation d'immeuble
3 VRAIS LOFTS
à rénover, dble exposition
3 DUPLEX A AMÉNAGER
dernier étage. 10.000 F à 13.000 F le m²
Réalisation MATIMO
S/pl. 11 h 30/16 h, sam. 22/11
10, rue Brillat-Savarin.

16e arrdt
PORTE DAUPHINE
Superbe studio, 42 m² GRAND STANDING
Immeuble récent, parking
GARBI 45-67-22-88.

17e arrdt
GUY-MOQUET, gd séj. s/rue + 2 chbres, bains, chf. cent., bas prix vu urgence. SAMEDI, 11 h à 15 h. 30. R. LANTIEZ.

ROME EXCEPTIONNEL
110 m², séjour, 2 chambres duplex, étage élevé, ascenseur GARBI 45-67-22-88.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY ST-JAMES
Très bel imm. pierre de t. beau 2/3 pièces, tt cft, cuis. équipée, calme, agréable
RIVAL 47-04-66-66.

appartements achats

GIERI S.A. RECHERCHE appartements même à rénover, spécialiste 11e, 12e, 20e et Est de Paris. Sérieux, efficacité assurés. Tél. R.V. : 43-73-05-81.

Recherche URGENT, 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE COMPTANT 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire
Téléphone : 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Région parisienne
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
dans parc boisé, 5' R.E.R.
A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neuf
3 P., à partir de 5.400 F.
4 P., à partir de 7.100 F.
Loyer comprenant park. et ch. chf. et eau chaude individ.
S/pl. du mardi au samedi, de 15 h à 17 h 30, 2 bis, rue de la ROCHEJAQUELEIN Saint-Germain-en-Laye.

locations non meublées demandes

Paris
Pour Cadres Supérieurs et Employés mutés
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLES rech. appts 2 à 6 p., studios, villas Paris, banlieue. 45-03-30-33.

Région parisienne
Étude cherche pour cadres, villas toutes banl. Loyer garanti (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F PAR MOIS
RUE ST-HONORÉ : 43-40-81-62
OU PARIS 12e : 43-40-88-50
CONSTIT. SARL 2.000 F/HT.

locaux industriels

Ventes
Vente permanente de bâtiments métalliques neufs à prix très compétitifs. Appelez du lundi au vendr. Ets Cable Export 88500 Baudricourt Téléphone : 29-65-60-33.

fonds de commerce

Ventes
Part. vd Toulouse-Centre, 140 m², fond de commerce ou pas-de-porte Téléphone : 46-56-95-82.

Particulier vend Pyrénées-Atlantiques, rue piétonne, poissonnerie. Tél. 46-56-95-82.

pavillons

Particulier vend JOINVILLE-LE-PONT, 10' RER, pavillon de caractère, séjour, cheminée avec terrasse sur jardin paysagé, 4 chbres, petite dépendance, sous-sol, tout confort. 410 m². Excellent état Prix : 780.000 F.
Ecrire sous le n° 6.927 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

LE PERREUX, 7' RER
Pavillon sur 330 m², living 3 chbres, bains + s. d'eau, garage, combles, 45 m², chauf. central. 800.000. Micot 43-44-43-87.

propriétés

LUBERON MENERBES
maison d'artiste avec jard. 8 P., tt cft, atelier de peintre Px 800.000 F. GARCIN. Tél. : 90-82-01-58. Telex 432482 F.

L'AGENDA

Artisans
BRUNO PESCHARD (ÉBÉNISTE)
FABRIQUE ET RESTAURE TOUS MEUBLES EN MAUVAIS ÉTAT
Téléphone : (16) 38-75-53-73.

Cours
Chant, initiation musicale cours particuliers ou collectifs, stages W.E., vacances Téléphone : 48-77-13-02.

PIANOS LABROSSE
NEUFS ET OCCASIONS MARQUES SÉLECTIONNÉES ACCORDS-TTES RÉPARATIONS TRAVAIL ARTISANAL GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT. PX TRÈS ÉTUDIÉS 10, RUE VIVIENNE, 75002 PARIS. 42-60-08-39.

Instruments de musique
VENDS orgue électrique Marque JVC. Réf. : KB 303 4 octaves, 49 touches Très peu servi, état neuf Valeur achat. 3.500 F Vendu 2.000 F.

Stages
ENGLISH'ROUND THE CLOCK
Stage int. d'anglais du 26/12 au 4/1 en Sologne. cl. de 3e à la term., ttes cl. prép., fac., trav. sér., bonne ambiance, héb. compl. 3.150 F. Rens. et brochure : 45-88-01-87 8, rue des Liserons, 75013 Paris.

Fille, collaboratrice journal Et. au C.L.C.F. cherche stages scripte
Ecrire sous le n° 6.924 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Tapis
LAURENT
TAPIS D'ORIENT
VENTE PROMOTIONNELLE de
TAPIS PERSANS
à des PRIX EXCEPTIONNELS 101, av. La BOURDONNAIS 75007 PARIS - 45-50-40-21.

Vacances Tourisme Loisirs
A LOUER
ST-GERVAIS - HAUTE-SAVOIE
Appt 6 personnes, tout confort près des pistes et commerces 2.500 F la semaine Téléphone : 47-48-16-75.

Du 22 novembre au 7 décembre 1986, une promenade vous est proposée en Beauce à l'Abbaye de NOTTONVILLE qui est animée par une magistrale exposition artistique, peintures de QUERCIOLI, sculptures de MARTEAU, Verreries de LEPAGE, qui ensoleillent les vieilles pierres : une évasion de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (entre Orgères-en-Beauce et Châteaudun. D. 927).

VACANCES FÉVRIER 87 (Z.I et II). Pension complète de 1.718 F à 1.995 F Brochure sur demande. M.V.V. 10, rue du Port-Bouquet 72000 Le Mans Tél. (16) 43-23-08-29.

SKI DE FOND QUEYRAS
Sport et confort, 1 semaine, tt compris. 1.540 F. Rens : CHALET VIE SAUVAGE - 05350 Château-Ville-Vieille Téléphone : 92-45-71-72.

Affaires

A la régie Renault

Les objectifs pour 1987 devraient entraîner six mille suppressions d'emplois

Comme prévu avant la disparition de Georges Besse, le comité central d'entreprise de la régie Renault devait examiner, ce vendredi 21 novembre, les objectifs 1987 et leurs conséquences sur l'emploi. Les prévisions laissent entrevoir une légère baisse des marchés en Europe et, par ailleurs, les objectifs de productivité en 1987 sont fixés à quinze véhicules par salarié et par an, contre 13,7 actuellement.

Ces évolutions devraient conduire la Régie à ne plus compter que 70 900 personnes à fin 1987, contre un effectif prévisible de 76 900 à la fin de cette année. Ce sureffectif de 6 000 personnes (dont un millier aurait dû être résorbé dès cette année) sera traité dans le cadre du plan social 1987. Celui-ci comporte 2 300 pré-retraites, 2 300 départs volontaires, 700 retours au pays d'immigrés et 700 départs divers.

La diminution des effectifs n'est pas le seul ni même le principal, facteur à contribuer à l'amélioration des résultats de la branche automobile, qui devrait voir passer son déficit de 12,97 milliards de francs en 1985 à 5,5 milliards en 1986 et 2 milliards en 1987. Les suppressions d'emploi ont représenté 16 % de cette amélioration en 1986 et devraient en représenter 29 % en 1987.

Autre élément important de redressement : l'évolution des prix — leur contribution a été de 47 % en 1986 et devrait être de 34 % seulement en 1987. Renault estime en effet avoir trop sollicité sa clientèle ces dernières années pour jouer à nouveau sur une hausse de ses prix.

Du coup, le chiffre d'affaires mondial de la branche automobile ne devrait progresser que de 4 % l'année prochaine, avec 89,5 milliards de francs, après une forte hausse en 1986 de l'ordre de 12 %. Ce qui n'empêchera pas les investissements de fortement augmenter : de 5,2 milliards de francs en 1986 à 6,7 milliards en 1987, passant ainsi de 4,4 % à 5,2 % du chiffre d'affaires.

C. B.

Légère progression de la CGT au comité d'entreprise du siège social

Les élections au comité d'entreprise du siège social de Renault, à Billancourt, ont eu lieu le 19 novembre. Dans le premier collège, plus faible numériquement, où elle conserve ses deux sièges, la progression de la CGT vient compenser la disparition de la CFDT, qui ne présentait pas de liste. En revanche, une liste commune FO-CFTC est apparue pour la première fois. Dans les deuxième et troisième collèges, la répartition des sièges demeure inchangée et les déplacements de voix sont faibles. La CGT augmente légèrement son audience, ainsi que la CFDT, tandis que Force ouvrière recule.

Premier collège : 590 inscrits, 342 votants, 297 exprimés. CGT : 70,03 % des suffrages exprimés (+ 14,1 % par rapport à 1984), 2 sièges ; FO-CFTC : 29,9 %.

Deuxième collège : 3 653 inscrits, 2 106 votants, 2 027 exprimés. CGC : 30,2 % des suffrages exprimés (+ 0,3 %), 4 sièges ; CFDT : 29,5 % (+ 3,01 %), 3 sièges ; CGT : 22,7 % (+ 1,7 %), 2 sièges ; FO : 15,9 % (− 5,3 %), 1 siège ; indépendants-CSL : 1,5 % (+ 0,02 %).

CdF-Chimie : le nouveau président prend le pari du redressement

CdF-Chimie ne sera ni liquidée ni démantelée. Son nouveau président, M. Serge Tchuruk, s'y est formellement engagé, jeudi 20 novembre, au cours d'une conférence de presse, six jours après sa nomination, en prenant le pari du redressement. « *Malgré les difficultés, il existe de sérieux motifs d'espoir.* » D'entrée de jeu, le nouveau patron de la société avait prévenu : « *Je ne répondrai pas aux questions sur la stratégie. Autrement, je serais irresponsable.* » Toutefois, M. Tchuruk a bien été obligé de lever un coin du voile. Son programme, « *un plan visant à recentrer le groupe sur les activités possédant des perspectives de développement* », à « *maximaliser* », aussi, « *les capacités humaines et industrielles* », mais « *sans modifier les structures* ».

« *Des tiers pourraient*, selon lui, *être amenés à intervenir.* » A propos des milliards dont le groupe a besoin, M. Tchuruk a été très clair : « *L'Etat ne versera pas d'argent à fonds perdus. Mais, si on lui présente un plan cohérent économiquement viable, il fera son devoir.* » Le président de CdF-Chimie ne considère pas sa tâche comme une « mission », car celle-ci aurait nécessairement une fin. « *On m'a proposé un* job, *je l'ai accepté. C'est pour moi un* challenge. »

Bref, il relève le gant et demande une trêve de trois à quatre mois pour se mettre au courant, établir un plan qui « tienne la route ». Rendez-vous donc au printemps.

Dans l'immédiat, M. Tchuruk va parer au plus pressé et porter une attention particulière aux engrais, devenus la principale source de déficit, aux filiales, dont le redressement est prioritaire pour faciliter la recherche d'un éventuel partenariat. La question de l'actionnariat (95 % pour les Charbonnages) se pose et devra être réglée. Est-ce à dire que l'Etat reprendra directement l'affaire en main ? Une chose est certaine pour M. Tchuruk, si d'aventure il n'obtient pas l'aide recherchée : « *Je prendrai ce refus comme un échec* », avec toutes les conséquences que ce constat pourrait comporter. La teneur du message est claire. M. Tchuruk veut rassurer le personnel et manifester sa volonté d'explorer toutes les solutions pour renflouer l'entreprise. Il ne considère pas sa mission comme « impossible ». « *Moi un kamikaze ? Jamais* », nous a-t-il confié en éclatant de rire.

ANDRÉ DESSOT.

CONJONCTURE

Un monde schizophrène

(Suite de la première page.)

Sauf au début des années 80, les exportations de biens et services ont toujours augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la production. Quant aux mouvements de fonds internationaux, le volume qui transite par le marché des changes atteindrait à l'heure actuelle quelque 150 millards de dollars *par jour*, soit à peu près trente fois la valeur moyenne des échanges de marchandises pendant une journée.

L'internationalisation des entreprises a été également un phénomène majeur de l'organisation industrielle des dernières décennies (1). Difficile à analyser d'ailleurs, car il est impossible, par exemple, d'avoir une idée exacte du commerce interfirmes ou interfiliales. Ce qui est sûr, c'est que le réseau d'interdépendance entre les entreprises est de plus en plus serré.

C'est probablement dans le domaine financier, faisaient remarquer Albert Bressand et Catherine Distler (2), que l'immersion des entreprises dans des réseaux globaux est la plus avancée. La notion même de « marché national des capitaux » se vide progressivement de son sens, en raison de l'interconnexion des places.

Avant même la forte poussée de la déréglementation qui a abouti récemment au « big bang » de la City, la troisième place financière du monde par le volume d'actions traitées après New-York (60 %) et Tokyo (21 %) était... un réseau sans enracinement géographique, où se sont négociés 11 % des titres échangés en 1984 : le réseau NASDAS (National Association of Securities Dealers).

Un nouvel espace-temps

La « géofinance », comme dirait Charles Goldfinger (3), apparaît aujourd'hui comme un nouvel espace-temps au confluent de trois évolutions majeures : la globalisation de l'argent et des marchés, l'irruption de la monnaie et de la banque électroniques, la déréglementation des banques et des services financiers. La monnaie ne se réduit plus à ses fonctions traditionnelles, notamment commerciales. L'argent devient un *produit* de plus en plus élaboré, circulant vingt-quatre heures sur ving-quatre au sein d'un réseau planétaire.

Les investissements directs des firmes dans les pays où ils n'ont pas leur siège se multiplient allégrement. La plupart des pays du tiers-monde, qui jadis rechignaient par peur d'une domination culturelle, acceptent aujourd'hui les capitaux étrangers faute de développer une épargne intérieure.

Les pays communistes s'ouvrent plus, également, aux investissements étrangers : la Chine avec ses « zones spéciales », l'URSS, qui vient d'adopter une réglementation prévoyant la création de *joints-ventures* avec participation occidentale. En outre, des chefs d'entreprise soviétiques pourront gérer à partir du 1er janvier prochain les devises qu'ils auront gagnées sur les marchés étrangers (4). Enfin, l'URSS n'a-t-elle pas récemment fait savoir qu'elle souhaitait adhérer au GATT ?

C'est précisément du côté du GATT que vont se tisser de nouveaux liens d'interdépendance. Le 27 octobre à Genève, a eu lieu le lever de rideau du « Reagan round ». L'enjeu est énorme, on le sait, puisque les négociations engloberaient désormais non plus seulement les marchandises mais l'agriculture et les services. Si l'on arrive à tout mettre sur la table : les subventions aux produits alimentaires et la recherche d'accords sur les services concernant par exemple les normes et les marchés publics avant de parler des secteurs particuliers (banques, assurances, publicité, tourisme, télécommunications, etc.), c'est un pas immense qui aura été fait dans la mise en place d'un système mondial.

A l'heure où tout concourt à tisser de plus en plus de liens économiques et financiers entre les marchés mondiaux, la coordination entre les politiques économiques des Etats est toujours aussi faible, quand l'agressivité ne se manifeste pas. Dernier exemple en date : l'histoire des taux d'intérêt. Depuis des mois, les Etats-Unis faisaient pression sur le Japon et la République fédérale d'Allemagne. Tokyo a cédé fin octobre, mais pas Bonn. Du coup, les Américains et les Japonais ont signé un accord sur la stabilisation du taux de change entre le dollar et le yen. L'Europe en est exclue, alors que va s'affirmer la réorientation des exportations nipponnes vers le Vieux Continent et que la CEE en appelle au GATT contre le protectionnisme japonais (5).

Autres difficultés pour les Européens : sans doute la CEE et les Etats-Unis ont réglé deux conflits importants, celui de l'élargissement et celui des agrumes, mais la politique américaine d'aide à l'exportation (crédits commerciaux ou crédits publics bonifiés) est très efficace, alors même que Washington proteste contre le système de « restitutions » de la politique agricole commune.

Et si l'on disait deux mots du protectionnisme ? Il est très difficile d'évaluer son degré, notamment en matière de barrières non tarifaires, mais, en 1985 comme en 1986, les pressions se sont accentuées un peu partout dans le monde. Ronald Reagan a su résister aux pires déferlements qu'aurait souhaités le Congrès en mal d'élection, mais il n'a pu tout endiguer. Et après la victoire des démocrates, sa position est devenue encore plus difficile. Le Japon, qui sentait monter un fort vent protectionniste en provenance d'Europe, a su limiter ses effets en prenant lui-même la décision de limiter certaines exportations (notamment d'automobiles). L'accord reste fragile.

Le pire, au reste, n'est pas là. C'est entre le Nord et le Sud que la non-coopération devient un véritable scandale. On nous rebat les oreilles à propos de l'endettement du tiers-monde, qui est au reste largement le fruit de l'inconscience des banquiers occidentaux, mais on oublie de regarder ailleurs. La chute des prix des matières premières et le renchérissement des importations nécessaires aux pays du tiers-monde ont eu pour conséquence un transfert considérable de ressources au profit des nations industrialisées, transfert estimé par le FMI à 80 milliards de dollars pour la seule année 1986.

A quoi bon ces imbrications savantes et de plus en plus poussées des intérêts du monde occidental si la plus large partie de l'humanité et la plus pauvre regarde une minorité s'empiffrer au nom de la loi du marché ?

PIERRE DROUIN.

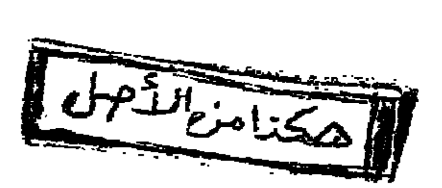
(1) Lire le RAMSES 1986-1987 (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies) (*le Monde* du 4 novembre 1986).

(2) *Politique internationale* n° 32 — Eté 1986.

(3) *La Géofinance* — Pour comprendre la mutation financière — Editions du Seuil — 1986.

(4) *Le Monde* du 12 et du 13 novembre 1986.

(5) *Le Monde* du 29 et du 30 octobre 1986. Un intéressant colloque organisé par le CEFRI (Centre de formation aux réalités internationales, 30, rue Cabanis, Paris 15e) le 16 octobre dernier a eu pour thème « L'Europe face au défi nippo-américain ».



LA BAISSE DES PRIX, ÇA NE SE DÉCRÈTE PAS, ÇA SE FABRIQUE.

Lutter contre la vie chère est une affaire sérieuse qui réclame cohérence et opiniâtreté, et qui puise toute son efficacité dans la vie même des produits industriels.

Depuis 35 ans, BIC est à la pointe du combat pour la baisse des prix. Tout nouveau développement, tout nouvel investissement, toute nouvelle invention militent en faveur d'un unique objectif: le maximum de services pour le minimum de prix. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

	1950	1986	Variation
Prix moyen du crayon à bille BIC	0,50F	1,20F	x 2,4
Prix du timbre poste (tarif normal 20 g)	0,15F	2,20F	x 14,6
Prix d'un ticket de métro (carnet 2[e] classe)	0,14F	2,75F	x 19,6
Indice des prix à la consommation Source: INSEE à fin Octobre 86	100	1049	x 10,4

Les briquets et les rasoirs BIC, plus récents, présentent des performances comparables.

	1973	1986	Variation
Prix moyen du briquet BIC grand modèle	5F	6F	x 1,2
Indice des prix à la consommation	100	338	x 3,3

	1975	1986	Variation
Prix moyen du rasoir BIC	0,80F	1F	x 1,2
Indice des prix à la consommation	100	265	x 2,6

Les fauteurs d'inflation, ce sont rarement les industriels. Et s'ils demeurent la cible privilégiée de tous ceux qui assoient leurs promesses sur du vent, ils savent au contraire, mieux que quiconque, ce que faire baisser les prix veut dire. Ils le savent parce qu'ils le font. Tous les jours. Tout simplement.



© PUBLICIS C 4175

Affaires

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Bouygues détient une minorité de blocage chez Spie-Batignolles

Le groupe Bouygues a annoncé, le 21 novembre, qu'il détenait *« directement ou indirectement »* 33,9 % des actions Spie-Batignolles, en dépit de la tentative de Schneider, le principal actionnaire avec 57 % du capital, de s'y opposer. Bouygues a procédé, en outre, par achat en Bourse, à des acquisitions de titres auprès de sociétés possédées à plus de 20 %. Il aurait aussi pris le contrôle de sociétés non cotées qui détenaient des actions Spie. Le prix moyen payé par action ressort à 510 F.

Bouygues détient désormais une minorité de blocage qui va lui suffire pour empêcher le groupe Schneider de se défendre comme il l'entendait. Celui-ci avait prévu de tenir une assemblée extraordinaire le 22 décembre, pour attribuer un vote double aux actions qu'il détient et assurer ainsi son contrôle.

James Goldsmith renonce à son OPA sur Goodyear

Goodyear, le roi du pneumatique (65 milliards de francs de chiffre d'affaires), restera américain. Le financier franco-britannique Sir James Goldsmith a jeté l'éponge. Quinze jours après avoir lancé son OPA de 32 milliards de francs, il accepte la proposition faite par la direction du manufacturier d'Akron (Ohio) de lui reprendre, au prix unitaire de 49,50 dollars pièce, les 12,5 millions d'actions (11,5 % du capital) déjà acquises en Bourse. Cet arrangement fait partie de la vaste contre-offensive lancée par Goodyear pour verrouiller son capital en rachetant 52,5 millions de ses propres titres pour 2,6 millions de dollars (17,2 milliards de francs).

M. Mercer, PDG de Goodyear, avait réussi à mobiliser l'opinion publique et les milieux politiques contre les attaques des spéculateurs. Mais Goodyear risque de s'épuiser à réunir la somme nécessaire pour renforcer son contrôle. En revanche, M. Goldsmith va réaliser un confortable bénéfice en revendant 17,8 % plus cher les titres en sa possession. Son gain est évalué à 93 millions de dollars (614 millions de francs).

General Motors : 16 700 salariés en chômage technique

General Motors, premier constructeur américain et mondial d'automobiles, a mis en chômage technique, jeudi 20 novembre, 16 700 salariés en raison de la grève qui paralyse l'une de ses filiales de pièces détachées. Le groupe, qui ne dispose pas de stocks tampons, menace de fermer, la semaine prochaine, 35 de ses 36 usines nord-américaines. Les 7 700 salariés de l'établissement Delco Electronics de Kokomo (Indiana) ont arrêté le travail depuis quatre jours afin de s'opposer au transfert au Mexique d'une partie des fabrications, privant ainsi le groupe d'équipements électroniques.

Micro-informatique : Thomson délocalise

« En micro-informatique, les produits se conçoivent entre Seattle et Los Angeles, et se fabriquent en Asie », a affirmé, le 20 novembre, M. Georges Golan, le directeur général de produits « bruns » de Thomson grand public. La nouvelle stratégie présentée en conseil d'administration comprend deux volets. D'abord le transfert de sa production de micro-ordinateurs en Extrême-Orient, ce qui implique la fermeture en 1987 de son usine de Saint-Pierre-Montlimar (Maine-et-Loire), qui emploie 450 personnes. Thomson élargit, par la même occasion, sa gamme à une série de micros « compatibles » IBM « 16 bits ». Ensuite, le groupe français lance un effort de recherche pour aboutir, d'ici à deux ans, à la commercialisation de lecteurs de compact-disques interactifs. Ce développement, qui devrait permettre de traiter le texte, mais aussi le son et l'image, sera réalisé à partir du nouveau département « Information System », situé à Los Angeles.

BTR lance une OPA sur Pilkington

Le groupe British Tyre & Rubler Co (BTR), conglomérat britannique diversifié, a lancé une offre publique d'achat sur la société Pilkington Brothers PLC, le premier fabricant de verre dans le monde. La direction de Pilkington a rejeté cette offre, d'un montant de 1,16 milliard de livres (10,8 milliards de francs). BTR a déjà racheté les groupes Dunlop et Thomas Tilling, et a réalisé en 1985 un bénéfice net de 227 millions de livres (1 livre équivaut à 9,3 FF) pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de livres.

Finances publiques

Le deuxième collectif budgétaire de 1986

Un budget sérieusement préparé

Ce qui frappe dans la deuxième loi de finances rectificative pour 1986, c'est l'abondance des rentrées fiscales. On ne dispose pas tous les ans, pour boucler un budget en train de s'achever, d'un petit trésor de guerre : un peu plus de 17 milliards de francs par rapport aux prévisions qui avaient été faites.

L'impôt sur le revenu rapporte 2,6 milliards de plus que prévu, les redressements fiscaux 4,1 milliards, l'impôt sur les sociétés 3,1 milliards, la TVA 5,1 milliards, les prélèvements sur revenus de capitaux mobiliers 3,2 milliards de francs... Quelques impôts, taxes et prélèvements rapportent moins qu'on ne l'avait espéré : sur les profits de construction, sur la Banque de France, sur les entreprises pétrolières notamment. Mais ces déceptions sont de peu d'importance par rapport aux plus-values enregistrées.

Cette heureuse surprise rend justice aux reproches de mauvaise gestion faits aux socialistes par le gouvernement de M. Chirac lorsqu'il s'installa au pouvoir fin mars-début avril. Le budget de 1986 voté à l'automne 1985 par la gauche était un budget dans l'ensemble sérieusement préparé. Si quelques dépenses étaient probablement un peu sous-estimées, les socialistes ont eu le mérite de laisser des recettes fiscales abondantes, et dont les derniers mois viennent de prouver qu'ils les avaient eux-mêmes largement sous-évaluées. On retrouve en cet automne 1986 les premiers fruits d'une amélioration de la situation des entreprises, l'accélération des revenus du deuxième semestre 1985 mais aussi – et cela est la contrepartie heureuse de la relance Bérégovoy de fin 1985 – des rentrées de TVA abondantes.

Reste l'inscription en recettes nouvelles de 3 milliards de francs prélevés sur la Caisse nationale des télécommunications (CNT), l'organisme qui emprunte pour le compte des PTT. Une bien curieuse manière d'équilibrer ses comptes qui rappelle d'autres prélèvements aussi discutables, notamment ceux effectués dans le collectif du printemps dernier sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL). Les mauvaises habitudes ne disparaissent pas facilement.

D'abondantes plus-values fiscales

Lorsqu'il fut voté fin 1985 par le Parlement, le budget de 1986 prévoyait un déficit de 145,3 milliards de francs. Une première loi de finances rectificative en date du 11 juillet a ramené ce chiffre à 144 milliards de francs. Le deuxième « collectif » de l'année, examiné cette semaine par le conseil des ministres, réduit à nouveau très légèrement l'« impasse », celle-ci étant ramenée à 143,6 milliards de francs.

Ces 400 millions de francs gagnés sur le déficit représentent le solde positif de deux évolutions contraires : 11,6 milliards de francs de recettes supplémentaires (par rapport au collectif de juillet), 11,2 milliards de francs de dépenses supplémentaires.

● **RECETTES SUPPLÉMENTAIRES : 11,6 milliards de francs.** – La fiscalité a rapporté beaucoup plus qu'il n'avait été prévu – ou retenu – en juillet dernier : 17,3 milliards de francs. Les plus-values viennent notamment de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés, des redressements fiscaux, de la TVA. Elles font plus que compenser une baisse – par rapport aux prévisions de juillet – de 7,1 milliards de francs des recettes non fiscales (Banque de France, redevance sur les hydrocarbures...).

Reste un solde positif de 10,2 milliards de francs, amputé de 4,1 milliards de francs par une augmentation des « prélèvements sur recettes » – essentiellement notre contribution au budget de la CEE – et de 3 milliards de francs de remboursements et dégrèvements accordés aux contribuables.

Après ces différentes soustractions il ne reste plus que 3,1 milliards de francs sur les plus-values fiscales ce qui est insuffisant pour équilibrer les dépenses supplémentaires. Aussi a-t-il été décidé d'inscrire 8,8 milliards de recettes fiscales nouvelles : 3,15 milliards de francs par une augmentation du prélèvement sur le budget annexe des PTT ; 1,15 milliard de francs au titre, indique la Rue de Rivoli, de la *« rémunération du capital d'EDF et GdF » : 2,2 milliards de francs de recettes sur les coupons des Obligations assimilables du Trésor (OAT) ; 2 milliards d'écrêtement de la dotation générale de décentralisation.*

On arrive à 11,9 milliards de francs de recettes supplémentaires dont la Rue de Rivoli signale qu'il faut soustraire 300 millions de francs au titre des comptes spéciaux du Trésor.

On retrouve donc bien 11,6 milliards de francs de recettes supplémentaires par rapport à la loi de finances rectificative de juillet.

● **DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES : 11,2 milliards de francs.** – L'accroissement net des dépenses est le résultat d'un double mouvement : 23,1 milliards de francs de majoration de charges, 11,9 milliards d'annulation des dépenses.

Au chapitre des majorations de charges, on trouve notamment la dette à long terme pour 7,8 milliards de francs. *« du fait de la substitution d'un endettement à long terme à la création monétaire »*, indique la Rue de Rivoli, les garanties de l'Etat pour 3,4 milliards de francs au titre de l'assurance crédit (2,8 milliards) et des garanties industrielles (600 millions) l'agriculture pour 1,7 milliard de francs (sécheresse, restructuration de la production laitière...) ; les concours aux collectivités locales pour 1,8 milliard de francs ; les dépenses de fonctionnement des administrations pour 3,7 milliards (charges sociales notamment) ; les dépenses militaires pour 1,6 milliard de francs, etc.

Au chapitre des annulations de dépenses, on trouve 2 milliards sur les intérêts des bons du Trésor ; 1 milliard sur la dette extérieure *« en raison de remboursements anticipés »* ; 1,7 milliard sur le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) ; 1,2 milliard sur les bonifications de taux d'intérêt ; 1 milliard sur les prêts aux Etats étrangers ; 1,6 milliard sur les bonifications au logement et sur l'épargne logement ; 1,1 milliard sur la défense (économies de carburants).

On voit que le gonflement des charges (23,1 milliards), comme les annulations de dépenses (11,9 milliards) couvrent des mouvements qui sont surtout comptables, la réalité étant l'accroissement net des dépenses, c'est-à-dire 11,2 milliards de francs. Ce sont ces dépenses qu'il faut rapporter aux 11,6 milliards de francs de recettes supplémentaires, ce double mouvement expliquant la réduction – légère – du déficit budgétaire.

« Contrairement aux collectifs de fin d'année de la période récente, le présent projet de loi ne dégrade pas le solde prévisionnel du budget de l'Etat, mais au contraire l'améliore », souligne la Rue de Rivoli. *« Le déficit est ramené à 2,9 % du PIB, soit un pourcentage légèrement inférieur à celui de la loi de finances initiale (3 %), mais nettement en retrait par rapport aux déficits résultant des collectifs de 1984 et 1985 : 3,3 %. »*

Le budget de 1986 au fil des mois

	Loi de finances initiale pour 1986 (en milliards de francs)	Loi de finances rectificative de juillet 1986 (en milliards de francs)	Projet de loi de finances rectificative de novembre 1986 (en milliards de francs)	Budget de 1986 après deux « collectifs » (en milliards de francs)
I. – OPÉRATIONS DÉFINITIVES :				
– Dette publique	94,3	–	9,4	103,7
– Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	662,9	7,5	4,3	674,7
– Dépenses civiles en capital	78,4	18,4	– 1,6	95,2
– Budgets militaires	195,3	–	0,5	195,8
– Dépenses des comptes d'affectation spéciale	11,8	–	– 0,3	11,5
Total des charges à caractère définitif	1 042,7	25,9	12,3	1 080,9
Total des recettes nettes (y compris recettes des CA spéciale)	901,6	4,7	11,6	917,9
Solde des opérations définitives	– 141,1	– 21,2	– 0,7	– 163
II. – OPÉRATIONS TEMPORAIRES	– 4,3	22,6	1,1	19,4
III. – SOLDE GÉNÉRAL	– 145,4	1,4	0,4	– 143,6

Parrainez un enfant du bout du monde.

Grâce à vous cet enfant apprendra à lire et à écrire et vous transformerez sa vie.

Aujourd'hui 26.000 enfants en Inde et en Afrique vont à l'école grâce aux parrains d'Aide et Action.

Vous aussi pour 100 F par mois vous pouvez rendre l'espoir à un enfant.

N'hésitez pas, parrainez un enfant dans la détresse.

Vous recevrez de ses nouvelles et vous pourrez lui écrire.

Demandez à Aide et Action le dossier et la photo de votre filleul du-bout-du-monde.

Aide et Action

Mon04

☐ 150 F ☐ 300 F ☐ 500 F ou plus.

Aide et Action

rendez l'espoir à un enfant

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CREDITEL

Société de Financement par Crédit-bail pour les Télécommunications

Réuni le 12 novembre 1986 sous la présidence de M. Henri Filho, le conseil d'administration de Créditel a examiné la marche des affaires de la société au cours des derniers mois.

Le protocole conclu avec l'administration des PTT au titre de l'année en cours a été signé le 31 juillet. Il porte sur 360 millions de francs de contrats, appelés à être financés sur fonds d'emprunt.

Sur le plan immobilier, les négociations menées actuellement permettent de penser que les nouveaux engagements pourraient s'élever à environ 100 millions de francs en 1986.

Le résultat provisoire au 30 septembre 1986 se chiffre à 45 millions de francs contre 56 millions l'an dernier à la même date. Ce retrait traduit, comme prévu et annoncé depuis plusieurs années, l'infléchissement du bénéfice dû à l'arrivée à échéance des derniers contrats sur fonds propres d'origine, ainsi que la politique d'intensification des investissements immobiliers.

Marchés financiers

PARIS, 20 novembre ↑

Sensible amélioration

Changement de décor. Après plusieurs jours passés à traîner les pieds, tout en résistant plutôt bien que mal à une certaine pression des ventes, la Bourse de Paris s'est sensiblement redressée jeudi pour la liquidation générale. Franchement ferme dans la matinée (+ 1,06 %), la tendance a été plus discutée ensuite avec les dégagements de dernière minute initiés par l'amélioration du départ. Reste que le marché a fait un très honorable parcours. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,11 %.

Peugeot a été très entouré sur la rumeur d'un bénéfice 86 supérieur aux prévisions. Mais CSF, Carrefour, Roussel-Uclaf, Dumez, Pernod-Ricard, Darty, L'Oréal, Bic, Moët, Sanofi, Hachette, Printemps, Locafrance et d'autres ont également retenu l'attention des opérateurs.

Les liquidités, assurait-on, sont abondantes et avec le refus du marché de s'engager sur la voie de la baisse, les investisseurs ont repris des positions. « C'est bon signe », disait un professionnel, estimant qu'il s'agissait là d'achats pour des fonds de portefeuille.

Mais, comme les jours précédents, des achats étrangers discrets ont été enregistrés. Américains ? L'on ne saurait encore dire. Mais l'hypothèse est à retenir, avec le sentiment toujours baissier sur le dollar et les remous de l'affaire Boesky, qui pourraient favoriser des placements de ce côté-ci de l'eau.

Ajoutons que, sur ordres venus d'en haut, des institutionnels et/ou des gendarmes sont peut-être intervenus pour préparer le terrain à l'entrée triomphale de Saint-Gobain lundi dans le privé, le premier « mammouth » dénationalisé. Quoi qu'il en soit, contrairement aux prévisions, la liquidation est gagnante (+ 2,6 % environ) pour la première fois depuis août.

Au premier étage, la tendance s'est un peu raffermie aussi sur les obligations après la publication du PNB américain. Mais rapidement le marché a été coiffé.

NEW-YORK, 20 novembre ↑

Très vigoureuse reprise

Déjà mieux disposé vingt-quatre heures auparavant, Wall Street, à la surprise générale, s'est très vigoureusement redressé jeudi. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est rapidement développé et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait presque à son plus haut niveau de la journée, soit à 1 860,66 (+ 34,03 points). Le bilan de la séance a été d'une qualité identique à ce résultat. Sur 2 012 valeurs traitées, 1 305 ont monté, 359 seulement ont baissé et 348 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché a balayé les craintes que lui avait inspiré le scandale des initiés, en prenant conscience que sa réaction trop hâtive avait envoyé « au tapis » nombre de valeurs d'excellente qualité n'ayant rien à voir avec cette affaire. Bref, avec la dépréciation des cours, nombre d'opérateurs se sont mis en quête des bonnes affaires à réaliser, et ils en ont trouvé. Les pharmaceutiques ont été recherchées, et parmi les Blue Chips, IBM, ATT, General Motors, Kodak, General Electric ont fait l'objet d'une attention particulière. Même les affaires sujettes à OPA ont bondi : Lear Siegler, Gillette. L'action Goodyear a été la plus activement traitée (4,85 millions de titres), après la décision de Sir J. Goldsmith de renoncer à son OPA. L'activité a porté sur 151,55 millions de titres, contre 183,3 millions.

VALEURS	Cours de 19 nov.	Cours de 20 nov.
Alcoa	35	35 3/8
A.T.T.	25 1/2	26 1/4
Boeing	49 1/8	51
Chase Manhattan Bank	35 1/2	35 1/4
Du Pont de Nemours	85 1/8	87 7/8
Eastman Kodak	65 1/4	67 1/2
Exxon	67 1/4	68 1/2
Ford	57 1/4	58 1/8
General Electric	75 3/4	77 5/8
General Motors	71	72 3/4
Goodyear	41 7/8	42 7/8
I.B.M.	123	123 1/2
I.T.T.	51 7/8	53
Mobil Oil	38 7/8	39 1/4
Pfizer	59 1/8	60 1/4
Schlumberger	31 5/8	31 7/8
Texaco	35 1/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	56 7/8	57 1/4
Union Carbide	22 3/4	23 1/2
U.S.X.	20 5/8	21 3/8
Westinghouse	58 7/8	57 1/2
Xerox Corp.	55 3/4	58 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,61 F ↑

Le dollar s'est raffermi sur l'ensemble des marchés à la veille du week-end, passant, à Paris, de 6,57 F à 6,61 F. A l'origine de ce phénomène, on trouve, pour une part, le gonflement de la masse monétaire aux Etats-Unis, qui pourrait empêcher toute baisse des taux. Fermeté du franc contre le deutschemark, à 3,2735 F.

FRANCFORT	20 nov.	21 nov.
Dollar (en DM)	2,0070	2,0185

TOKYO	20 nov.	21 nov.
Dollar (en yens)	162,65	163

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 nov.)	7 1/16 %
New-York (20 nov.)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	145,1	146,2
Valeurs étrangères	109	107,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	378,4	381,70

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	19 nov.	20 nov.
Industrielles	1 817,21	1 860,66

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	19 nov.	20 nov.
Industrielles	1 258,8	1 259,8
Mines d'or	310,9	309,1
Fonds d'Etat	88,76	88,48

TOKYO

	20 nov.	21 nov.
Nikkeï	17 304,56	17 442,56
Indice général	1 417,70	1 426,92

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 novembre

Nombre de contrats : 15 418

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	106,45	106,80	106,50	106,40
Précédent	–	106,75	106,65	106,40	106,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ABANDON DE CRÉANCE D'IMETAL EN FAVEUR DE PENARROYA. – Pour faciliter la politique visant à renforcer le pôle métallurgique de Penarroya, au moment où la faiblesse des cours des métaux et l'effritement du dollar perturbent son activité, le conseil d'Imetal a décidé de lui consentir un abandon de créances d'un montant global de 435 millions de francs. Un prêt de 250 millions de francs sera, de surcroît, accordé à Penarroya, pour lui permettre de réaliser son programme de cession d'actifs.

HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES « TRAVAUX » D'AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. – Le chiffre d'affaires travaux hors taxe (France et étranger) des neuf premiers mois de 1986 du groupe de l'Auxiliaire d'entreprises a atteint 13 115 millions de francs, contre 11 532 millions au cours des neuf premiers mois de 1985.

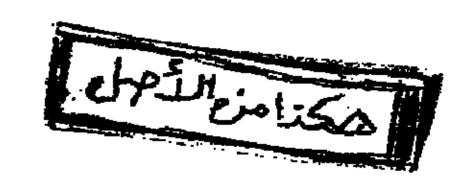
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5970	6,6000	+ 73	+ 85	+ 135	+ 160	+ 488	+ 560
$ can.	4,7409	4,7482	– 43	– 28	– 93	– 66	– 238	– 166
Yen (100)	4,0659	4,0703	+ 98	+ 113	+ 181	+ 202	+ 20	+ 633
DM	3,2723	3,2746	+ 75	+ 89	+ 137	+ 158	+ 439	+ 496
Florin	2,8970	2,8996	+ 42	+ 50	+ 81	+ 95	+ 279	+ 321
F.B. (100)	15,7409	15,7572	– 51	+ 52	– 91	+ 43	– 168	+ 207
F.S.	3,9291	3,9333	+ 154	+ 171	+ 224	+ 249	+ 679	+ 752
L (1 000)	4,7248	4,7383	– 140	– 112	– 260	– 218	– 690	– 586
£	9,3051	9,3192	– 326	– 290	– 603	– 535	– 1748	– 1585

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Florin	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	6 7/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 3/8	7 3/4	7 1/2	7 7/8
F.S.	0 3/8	0 7/8	2 7/8	3	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	8 7/8	9 7/8	9 7/8	10 3/8	10	10 1/2	10 1/4	10 5/8
£	10	10 1/4	10 3/4	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 7/16	11 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1708	4,5 % 1973	1580	1548	1540 10	− 1 27
4446	C.N.E. 3 %	4492	4490	4488	− 0 08
1185	B.N.P. T.P.	1187	1187	1189	+ 0 16
1200	C.C.F. T.P.	1240	1245	1260	+ 1 61
1146	Créd. Lyon. T.P.	1145	1145	1145	....
2555	Electricité T.P.	2580	2570	2575	− 0 19
2160	Renault T.P.	2157	2165	2179	+ 1 01
2065	Rhone-Poul. T.P.	2105	2090	2090	− 0 71
1420	St-Gobain T.P.	1395	1400	1409	+ 0 35
1370	Thomson T.P.	1387	1385	1385	− 0 14
410	Accor	458	472	471	+ 2 83
1970	Agence Havas	2056	2065	2070	+ 0 68
1720	Ag. Havas C. I.	1880	1920	1930	+ 2 65
735	Air Liquide	661	661	661	....
1880	Alcatel	2190	2182	2190	....
1810	Als. Superm.	1949	1949	1949	....
390	A.L.S.P.I.	351	359 80	359 80	+ 2 53
320	Alsthom ★	317	317 50	314 50	− 0 78
2050	Arjom. Prioux	2045	2061	2066	+ 1 02
275	Avenir-Rey	330	371	371	+ 12 42
1540	Aux. Entrepr.	1335	1399	1396	+ 4 56
1200	Avions Dassault	1169	1155	1171	+ 0 17
430	Bail-Equipem.	468	452	451	− 3 63
1070	Bail-Investiss.	1040	1043	1043	+ 0 28
1080	Cie Bancaire	1075	1080	1080	+ 0 46
500	Bazar H.-V.	534	520	520	− 2 62
495	Béghin-Say	523	521	511	− 2 29
425	Berger (Mé)	542	545	545	+ 0 55
600	Bic	635	657	657	+ 3 46
1460	B.I.S.	1394	1448	1448	+ 3 87
2330	Bis cuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2299	2300	2300	+ 0 04
1380	Bouygues	1259	1240	1260	+ 0 07
4170	B.S.N.	4285	4300	4290	+ 0 11
1100	Carnaud	1037	1086	1111	+ 7 13
3600	Carrefour	3475	3570	3592	+ 3 36
2200	Casino	2499	2600	2600	+ 4 04
1550	Casino A.D.P.	1734	1750	1770	+ 2 07
840	C.C.M.C.	786	785	780	− 0 76
1270	Cetelem	1223	1243	1243	+ 1 63
1710	C.F.A.O.	1910	1943	2007	+ 5 07
480	C.F.D.E.	458	462	463	+ 1 09
1180	C.G.I.P.	1235	1232	1245	+ 0 80
1290	Chargeurs S.A.	1328	1350	1357	+ 2 33
80	Chiers-Châtill.	57 70	57 95	57 95	+ 0 43
690	Ciments franç.	694	700	706	+ 1 72
585	Club Méditerr.	630	630	633	+ 0 47
235	Codetel	234	234	234	....
405	Cofimeg	404	404	404	....
980	[illegible]	1245	1310	1310	+ 5 22
210	Compt. Entrepr.	219	220 10	217	− 0 91
680	Compt. Mod.	670	680	683	+ 1 94
1250	Créd. Foncier	1140	1145	1161	+ 1 84
500	Crédit F. Imm.	510	519	519	+ 1 76
1560	Crédit Nat.	1405	1425	1440	+ 2 49
275	Crouzet ★	271	270 20	265	− 2 21

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 20/11

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché
o : offert
d : droit détaché
d : demandé
★ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

CORÉE DU NORD

Un complot aurait bien eu lieu contre Kim Il Sung

Tokyo (*AFP*). – Une tentative d'assassinat a bien eu lieu la semaine dernière contre le président de la Corée du Nord, Kim Il Sung, indique-t-on ce vendredi 21 novembre dans les milieux étrangers spécialisés de Tokyo, sur la base d'informations en provenance de différentes capitales de la région.

Selon ces mêmes sources, qui ont refusé d'être identifiées, le complot aurait été dirigé par le ministre nord-coréen de la défense, le général O Jin-U, qui serait à la tête d'une faction pro-chinoise au sein du gouvernement de Pyongyang.

Le complot, selon les mêmes sources, a pris la forme d'un sabotage provoquant un accident de train samedi dernier, non loin de la capitale nord-coréenne, mais auquel le président Kim Il Sung a échappé. La confirmation de l'accident serait parvenue aux comploteurs, mais non le fait que le dirigeant nord-coréen y aurait survécu, ce qui explique la confusion dans l'annonce de la disparition de Kim Il Sung par les organes de la propagande nord-coréenne.

Selon les mêmes sources, la mort du président Kim Il Sung aurait été annoncée par la radio officielle de Pyongyang pendant les journées de samedi, dimanche et lundi, sous la forme de bulletins extrêmement brefs, qui ont été captés par les services de renseignements américains.

A Grasse

Un policier municipal tue son agresseur

Un policier municipal de Grasse (Alpes-Maritimes), M. Georges Smania, quarante-deux ans, a tué d'une balle dans la tête, jeudi 20 novembre à 4 h 30, un homme qui venait de le blesser d'un coup de couteau au ventre.

Le policier, grièvement atteint, a été transporté à l'hôpital de Grasse. La victime, démunie de pièces d'identité, n'a pu être identifiée.

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + ISLM

Hommage officiel à Georges Besse

Le président de la République, le premier ministre, la quasi-totalité du gouvernement, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, ainsi que deux anciens premiers ministres, MM. Barre et Fabius, nombre d'hommes politiques et de très nombreux anonymes de Renault et d'ailleurs ont assisté, vendredi 21 novembre, aux Invalides, à l'hommage officiel que le gouvernement a rendu en présence de sa femme et de ses cinq enfants à Georges Besse, le PDG de Renault, assassiné par des militants d'Action directe le 17 novembre. La cérémonie a été marquée par un éloge ému de M. André Giraud, ministre de la défense, qui était très lié à la victime. Georges Besse doit être inhumé dans la plus stricte intimité en Touraine.

L'« appel à témoins »

A peine sorties des rotatives, pendant la nuit du 19 au 20 novembre, les quatre-vingt mille affiches avec les photographies de Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, deux membres d'Action directe, sont en voie d'être placardées dans tous les commissariats et lieux publics comme les gares, aéroports, postes, etc (*le Monde* du 21 novembre). Mais déjà, sur la foi des clichés parus dans la presse, les enquêteurs ont reçu des indications qu'il leur faut vérifier. Durant les mois de septembre et octobre, après la diffusion de l'affiche du ministère de l'intérieur visant la famille Abdallah et ses proches, quelque deux mille appels étaient parvenus à la police qui avait dû procéder à plus de cinq cents « contrôles ».

Dans le cas du groupe Action directe, c'est la deuxième fois que MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, ministres en charge de la sécurité, recourent à l'affichage. En juillet, une première affiche – essentiellement diffusée dans les commissariats – montrait les visages de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du groupe, Mohand Hamami, Eric Moreau, Maxime Frérot et Nathalie Ménigon. Aujourd'hui, les photographies diffusées de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon le sont dans une perspective plus précise. Ce nouvel « appel à témoins » peut apparaître comme une manière de désigner sans preuve les « coupables » de l'assassinat du PDG de la régie Renault...

Aucun élément de l'enquête ne semble en effet orienter, de manière décisive, les policiers vers ces deux femmes, sinon que les principaux témoins sont sûrs d'avoir observé deux « tueuses », âgées de moins de trente ans chacune. *A contrario*, la police fait remarquer que *« rien dans les témoignages recueillis ne les exclut »* et qu'il y a peu de femmes suffisamment entraînées et motivées pour commettre ce type d'assassinat en France. Les enquêteurs indiquent aussi que Nathalie Ménigon ne boite plus, démentant ainsi certaines information, selon lesquelles la jeune femme serait atteinte d'une claudication importante depuis un accident de la circulation en 1982.

Reste le problème de la qualité des photographies diffusées. Fin 1982, Joëlle Aubron, lors de son procès à Paris, était une jeune fille aux longs cheveux blonds. Sur les murs des bâtiments et lieux publics, elle est désormais brune avec, dit le texte, des yeux *« vert-orangé »* ! Tels sont les mystères du grimage et de la photographie. *« Nous disposons d'une dizaine de clichés de Nathalie Ménigon et de Joëlle Aubron,* disent les enquêteurs. *Nous avons dû choisir. »*

L. G.

● **Arrestation de l'ancien chauffeur de Jean-Marc Rouillan.** – Gilbert Deharbe, trente et un ans, membre présumé d'Action directe, a été arrêté le 19 novembre à Stains (Seine-Saint-Denis) et écroué sous l'inculpation de vol à main armée. Gilbert Deharbe aurait reconnu avoir servi de « chauffeur » à Jean-Marc Rouillan et à Nathalie Ménigon, au cours d'un hold-up commis en 1979 à la trésorerie principale de Cachan (Val-de-Marne).

LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN : LES PRIX !
TISSUS RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 novembre

La hausse s'accélère

Sur sa lancée, la Bourse de Paris a poursuivi son ascension, vendredi matin, en accélérant le mouvement. En progrès de 1,08 % à l'ouverture, l'indicateur instantané terminait son premier parcours avec une avance de 1,53 %.

Cinquante-trois hausses ont été répertoriées, dont Hachette (+ 5,3 %), J. Lefebvre (+ 4,8 %), Lafarge (+ 2,7 %), CSF (+ 2,6 %). Sept baisses seulement se sont produites, les deux plus fortes concernant Schneider (– 2 %) et Esso (– 1,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	471	482	479
Agence Havas	2070	2080	2085
Air Liquide (L')	661	665	665
Bancaire (Cie)	1080	1085	1100
Bongrain	2300	2300	2315
Bouygues	1260	1270	1275
B.S.N.	4290	4300	4300
Carrefour	3592	3592	3630
Chargeurs S.A.	1357	1370	1385
Club Méditerranée	633	641	643
Crédit National	1440	1460	1488
Eaux (Gén.)	1180	1200	1210
Elf-Aquitaine	308 50	308 80	308 80
Essilor	3540	3550	3595
Lafarge-Coppée	1316	1340	1352
Michelin	2398	2430	2435
Midi (Cie)	1584	1587	1620
Moët-Hennessy	2395	2400	2428
Navig. Mixtes	1050	1098	1080
Oréal (L')	3768	3770	3790
Pechelbronn	1183	1182	1190
Pernod-Ricard	1025	1035	1036
Peugeot S.A.	1113	1130	1134
Sanofi	695	703	705
Source Perrier	814	822	825
Télémécanique	3080	3120	3130
Thomson-C.S.F.	1530	1570	1570
Total-C.F.P.	423	425	425 50
T.R.T.	2175	2215	2230
Valéo	508	515	515

A B C D E F G

● **M. Michel Leclerc remis en liberté.** – M. Michel Leclerc, promoteur des pompes funèbres franchisées, écroué depuis le 22 octobre à la maison d'arrêt de Charleville-Mézières (Ardennes) (*le Monde* du 24 octobre), a été remis en liberté jeudi matin 20 novembre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims (Marne).

M. Michel Leclerc avait été incarcéré après avoir été inculpé de banqueroute, d'activité commerciale en dépit d'une interdiction, de complicité d'abus de bien sociaux.

M. GEORGES MARCHAIS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 23 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député du Val-de-Marne, qui vient de réunir le comité central de son parti, répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Bernard Lehut, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.



Deux membres de la CNCL sur la sellette

La participation de M. Michel Droit au comité d'honneur du Mouvement initiative et liberté (MIL) et les activités professionnelles de M. Roger Bouzinac, font l'objet d'un débat au sein de la CNCL. Leur cas devait être examiné, vendredi 21 novembre, en séance plénière.

Rien ne va plus dans les médias : *« ils désinforment »*. Ni du côté des syndicats : *« ils portent atteinte à la démocratie »*. C'est ce qu'affirme, dans un communiqué daté du 17 novembre, le Mouvement initiative et liberté (MIL). Sous la houlette de son président, M. André Decocq, professeur de droit à la faculté de Paris, et de son délégué général, M. Pierre Debizet, le MIL décide de lancer une double campagne nationale destinée à *« libérer du socialisme la télévision, Radio-France Internationale et un certain nombre de stations »*, mais aussi *« les salariés du monopole syndical »*.

Ce sont principalement les journaux télévisés et radiodiffusés que stigmatise le MIL, a indiqué au *Monde* un permanent de cette association qui s'est refusé à décliner son identité. *« Europe 1 compte aussi parmi les stations incriminées »*, déclare-t-il, en soulignant que le thème de cette campagne a été décidé dès le mois de septembre. Le MIL, créé en 1981, compterait, selon lui, près de quatre mille adhérents mais n'aurait connu de véritable activité qu'à la fin de l'année 1985. Animé depuis le mois de juin par un délégué général – M. Debizet, ancien secrétaire général du Service d'action civique (SAC) – le MIL est également doté d'un comité d'honneur présidé par le général de Boissieu, gendre du général de Gaulle.

Or parmi ses membres figure le nom de M. Michel Droit, de l'Académie française, élu le 9 octobre par cette institution pour la représenter au sein de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). On y trouve aussi Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre des universités de M. Giscard d'Estaing, M. Marc Blancpain, président de l'Alliance française, l'ambassadeur Pierre Siraud, M. Henri Bizot, président d'honneur de la BNP, et M. Raoul Beteille, conseiller à la Cour de cassation, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces avant 1981 et l'un des pères de la loi « sécurité et liberté »... La liste figure d'ailleurs sur le papier à en-tête du MIL et en marge des communiqués.

M. Michel Droit désapprouve le communiqué (lire ci-dessous), tout comme M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, et l'ensemble de ses membres. Réunis en séance vendredi 21 novembre, les treize devaient débattre du problème, auquel s'ajoute le cas de M. Bouzinac.

Coopté à la CNCL en tant que « personnalité qualifiée du secteur de la presse écrite », M. Roger Bouzinac, qui conserve le titre de directeur général de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) en attendant la nomination de son successeur, continue en effet à signer, sous le pseudonyme de Jacques Tellier, des éditoriaux quasi quotidiens dans le journal *Nice-Matin*, dont il est administrateur depuis plusieurs années. Une activité rémunérée qui paraît en contradiction avec les termes de la loi.

ANITA RIND
et YVES-MARIE LABÉ.

Une déclaration de M. Michel Droit

M. Michel Droit nous a communiqué la précision suivante : *« Il est exact que j'appartiens au comité de patronage du MIL où je suis rentré à la demande de son président, mon ami le général de Boissieu, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur. On sait ce qu'est un comité de patronage. Il ne déborde généralement pas d'activités en tout genre. Je n'en ai jamais eu aucune au sein du MIL. D'autre part, je n'ai nullement été consulté au sujet de la rédaction de ce communiqué,* a fortiori *quant à l'opportunité de sa publication. Si l'on m'avait demandé ce que je pensais de son contenu, j'aurai répondu que mon devoir de réserve, en tant que membre de la CNCL, sur les différents sujets qu'il aborde, m'interdisait d'exprimer quelque opinion sur lui, mais que j'entendais évidemment prendre toutes les distances qui conviennent à son égard. »*

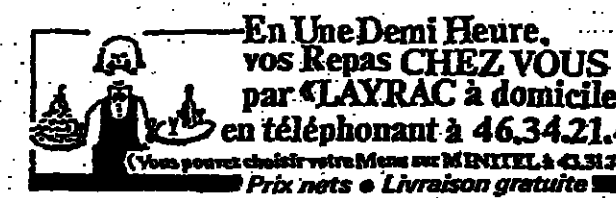
« Le Monde » interdit pour un mois en Tunisie

Les autorités tunisiennes ont saisi *le Monde* daté du 20 novembre qui contenait un article de notre envoyé spécial, Jean de La Guérivière, consacré à la succession du président Bourguiba. Elles ont aussi décidé d'interdire notre journal pour un mois.

Nous ne pouvons que protester énergiquement contre de telles mesures. Ce n'est pas en interdisant *le Monde* que les censeurs de Tunis feront s'évanouir une réalité qui reste au centre de toutes les conversations et de la vie politique tunisienne. On ne peut que regretter de voir les autorités de ce pays renouer avec des pratiques autoritaires qu'elles avaient abandonnées depuis 1979, année durant laquelle *le Monde* avait été également interdit pendant plusieurs semaines.

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1986 a été tiré à 506 846 exemplaires

Où trouver le Glenturret ?
Pure single Highland Malt
12 years old scotch whisky
Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple Hôtel La Pérouse, 40, rue La Pérouse, Paris 16e.



LA TROISIEME VOIE
Crise oblige, entre un marché du neuf et celui de l'occasion, CITROEN vous propose LA TROISIEME VOIE : des voitures presque neuves au prix de l'occasion. Elles ont appartenu à des cadres ou des ingénieurs de chez CITROEN ou bien étaient immatriculées TT (transit temporaire) et sont garanties 6 mois ou 1 an.
EXCEPTIONNEL
du 21 novembre au 2 décembre
REPRISE 5000 F minimum
de votre ancien véhicule
et plus si son état le justifie
POUR TOUT ACHAT d'un véhicule d'occasion récent
USINES CITROEN
Département occasion
10, place Etienne-Pernet - 75015 Paris - Tél. 45.31.16.32
50, boulevard Jourdan - 75014 Paris - Tél. 45.89.49.89
59 bis, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris - Tél. 42.08.86.60
Lyon : 72, rue Molière, 69003 - Tél. 78.95.03.88

TWA Promenades Américaines : l'affaire de l'hiver.
L'affaire de l'hiver, c'est une promenade américaine avec TWA.
En fait, l'affaire de l'hiver, ce sont plusieurs bonnes affaires.
Bonne affaire : quand vous partez à 2 adultes vous bénéficiez des bas tarifs transatlantiques TWA.
Bonne affaire : la location de voiture Hertz gratuite pendant 7 jours. Il vous suffit de venir la chercher, dans les 7 jours qui suivent votre arrivée dans des bureaux Hertz travaillant avec TWA.
Bonne affaire : le forfait voiture-hôtel gratuit pendant 4 jours. Toujours sur la base de 2 adultes en chambre double. Vous résidez gratuitement à l'hôtel Gold Key - Orlando (Floride) ou à l'hôtel Hollywood - Los Angeles (Californie).
Bonne affaire : l'accueil et l'ambiance typiquement américaine de TWA. C'est absolument gratuit. Et avec le sourire.
Conditions et programme valable jusqu'au 31 mars 1987 auprès de TWA Promenades Américaines, 4 rue Scribe - 75009 Paris - Tél. : (1) 47.42.99.99.
TWA *ouvre la voie vers les* USA.
TWA



